

2m11.2787.5

Université de Montréal

Lionel Groulx et la Franco-Américanie

par

Damien-Claude Bélanger

Département d'histoire

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A.)  
en histoire

Mai 2000

© Damien-Claude Bélanger, 2000



D

7

L154

2000

v. 010

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Lionel Groulx et la Franco-Américanie

présenté par :

Damien-Claude Bélanger

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Denyse Baillargeon, présidente

Jacques Rouillard

Pierre Trépanier, directeur de recherche

Mémoire accepté le 22 juin 2000

## SOMMAIRE

Phénomène marquant de l'histoire démographique du Canada français, l'émigration aux États-Unis consterne l'élite intellectuelle du Québec. Vers la fin du XIXe siècle, tout en signalant les dangers de l'exode, certains penseurs tenteront de le récupérer en l'intégrant à un ambitieux projet de société où le Franco-Américain constitue le fer de lance d'une reconquête française et catholique du continent nord-américain. D'autres chercheront à contrer l'exode avec de vastes plans de colonisation, tout en souhaitant que l'émigrant déjà installé maintienne les pôles essentiels de son appartenance nationale.

Notre étude porte sur la réaction de l'abbé Lionel Groulx à l'émigration canadienne-française aux États-Unis et sur sa vision de la Franco-Américanie. Il s'agit d'un sujet qui permet de porter un nouveau regard sur son œuvre. En perçant la nation groulxiste sous cet éclairage nouveau, nous nous proposons d'en pénétrer la structure et d'en dessiner la géographie. En effet, l'historiographie sur l'œuvre de Groulx ne consacre que quelques paragraphes à sa vision de la Franco-Américanie. Généralement, les historiens se contentent de souligner qu'il déplore l'émigration et que les minorités françaises hors Québec jouent un rôle dans sa pensée.

Notre plan est thématique. Nous avons d'abord examiné la vision groulxiste de l'émigration aux XIXe et XXe siècles. Ensuite nous nous sommes penché sur sa conception de la nation et de la survivance pour mieux comprendre l'intégration qu'il fait des Franco-Américains à sa construction nationale et ses projets pour promouvoir la survivance en Nouvelle-Angleterre. Enfin, nous avons étudié sa réaction à la crise sentinelliste pour mieux cerner l'étroite relation qu'il tisse entre la langue et la foi dans sa vision de la nation.

Nous concluons d'abord que Groulx déplore les conséquences néfastes de l'émigration sur le destin de la nation et que sa lecture de l'émigration se fait à travers le prisme de son ruralisme. Ainsi, pour contrer l'exode, il ne peut être question de lancer une campagne d'industrialisation massive financée par des capitaux étrangers. L'urbanisation comporte les mêmes dangers pour le Canadien français, qu'il soit à Montréal ou à Woonsocket. Pour la nation, comme pour l'individu, il s'agit d'une déchéance sociale qui aggrave l'infériorité économique. Donc, pour contrer l'émigration, Groulx privilégie la colonisation massive et, dans une certaine mesure, le développement de la petite et moyenne industrie régionale axée sur les produits agricoles et forestiers et contrôlée par la bourgeoisie canadienne-française.

Ensuite, nous montrons qu'aux yeux de Groulx, l'émigration, en dépit de son caractère dangereux, ne constitue pas une perte totale pour la nation. En effet, si l'émigrant court un grand danger d'assimilation en Nouvelle-Angleterre, il ne cesse pas pour autant de faire partie de la nation canadienne-française et peut maintenir les pôles essentiels de son appartenance nationale. Pour Groulx, la nation est une entité dont les fondements sont d'abord ethniques et spirituels. Mais le Québec est bien le foyer territorial et politique de la nation. Cœur de l'Amérique française, il doit jouer un rôle de

métropole vis-à-vis la diaspora. Toutefois, la Franco-Américanie fait figure de société distincte au sein de la nation. Elle est américaine au niveau juridique et même sentimental ; mais par leur foi, leur langue, leur culture et leur généalogie les Franco-Américains sont Canadiens français. L'abbé peut concevoir la nation dans une optique civique, mais dans le cas des Franco-Américains, tout comme pour les Canadiens français, la nation ethnique doit primer la nation civique. Pour maintenir cette hiérarchisation, les Franco-Américains doivent se doter d'un vaste plan de survivance, semblable à la stratégie de survivance des Canadiens français du Québec. Cette similitude s'explique du fait qu'au Québec ou en Nouvelle-Angleterre, les dangers sont au fond les mêmes : l'américanisation et le matérialisme.

Notre analyse de la crise sentinelliste révèle la structuration profonde de l'idéologie groulxiste : relations intimes de la langue et de la foi en même temps que subordination de la première à la seconde, la foi jouissant de la primauté intellectuelle. La juste cause des sentinellistes n'excuse pas leur révolte contre leur évêque, mais, en Amérique, la langue française reste le bouclier de la foi. Ce dilemme condamne Groulx au silence pendant la crise.

Ainsi, le groulxisme nous apparaît comme un nationalisme ethnoreligieux reconnaissant au Québec un rôle prééminent en Amérique française. Mais il ne s'agit pas d'un nationalisme québécois. La nation de Groulx est canadienne-française. L'intérêt qu'il porte à la survivance des minorités françaises reste central dans sa conception de la nation.

Mots clés : Lionel Groulx – Franco-Américains – histoire – nationalisme – émigration

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	iii
Table des matières.....	v
Remerciements.....	vii
Introduction.....	1
I. Bilan historiographique.....	3
II. Problématiques et hypothèses.....	5
III. Les idées-forces de notre démarche.....	7
IV. Le plan de notre étude.....	9
Chapitre premier : Groulx, l'émigration aux États-Unis et le ruralisme.....	16
I. L'émigration aux États-Unis au XIXe siècle.....	17
A. Les causes de l'émigration au XIXe siècle.....	21
B. Les conséquences de l'émigration au XIXe siècle.....	30
C. Conclusion.....	33
II. L'émigration au XXe siècle et le ruralisme.....	35
A. Les causes de l'émigration au XXe siècle.....	36
B. Les conséquences de l'émigration au XXe siècle.....	44
C. L'émigration, l'industrialisation et le ruralisme.....	51
D. Les remèdes à l'émigration au XXe siècle.....	60
III. L'émigration acadienne aux États-Unis.....	70
Conclusion.....	73
Chapitre II : Groulx, la nation et les Franco-Américains.....	76
I. La nation groulxiste	
A. Ses fondements généraux.....	78
B. Ses fondements spécifiques.....	83
II. Groulx, le Québec et la diaspora.....	91
III. La spécificité de la Franco-Américanie.....	101
Conclusion.....	107
Chapitre III : Groulx et la survivance franco-américaine.....	110
I. Le projet de 1922.....	112
II. Le projet de 1935.....	121
III. Le projet de 1953.....	126
Conclusion.....	129
Chapitre IV : Groulx et la crise sentinelliste.....	133
I. Groulx, les sentinellistes et leurs adversaires.....	136
II. Groulx, la nation, la langue française et la foi.....	149

III. Groulx, Bourassa et la crise sentinelliste.....	155
Conclusion.....	159
Conclusion.....	162
Bibliographie.....	173

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude aux deux hommes qui ont rendu cette étude possible. D'abord, je dois remercier mon père et ancien professeur, monsieur Claude Bélanger, qui m'a secondé tout au long de mes études de premier et de deuxième cycles. Au cours des vingt dernières années il m'a transmis sa passion pour l'histoire du Canada. Ensuite, je tiens à remercier mon directeur, monsieur Pierre Trépanier, qui a aimablement accepté de diriger cette étude. Son intérêt pour l'histoire intellectuelle du Canada français et pour le chanoine Groulx fut contagieux et il a toujours su me diriger avec sagesse et doigté. De plus, il m'a engagé comme auxiliaire de recherche, ce qui m'a permis, tout en travaillant pour lui, de dépouiller des dossiers que, faute de temps, je n'aurais pas pu explorer à fond. L'attention soutenue qu'il a accordée à mon étude a constitué un appui dont je ne saurais minimiser l'importance.



## INTRODUCTION

L'émigration de centaines de milliers de Canadiens français et d'Acadiens vers les États-Unis, de 1840 à 1930, constitue un des événements majeurs de l'histoire démographique du Canada. Cet important exode, dirigé particulièrement vers les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, engendra une nouvelle branche de la « famille » française du continent américain : la Franco-Américanie. Alimenté par une migration fluctuante mais continue jusqu'à la fin des années 1920, ce Québec « d'en bas<sup>1</sup> » connaîtra un inexorable déclin institutionnel et démolinguistique après cette décennie. Toutefois, pendant cent ans, une société francophone a su résister, tant bien que mal, à l'assimilation dans le creuset culturel et linguistique des États-Unis.

Durant le siècle sur lequel s'étend cette émigration considérable, l'élite du Canada français a tenté, sans grand succès, d'enrayer l'exode. Dans un premier temps, des années 1840 à 1890, elle voit cette émigration d'un très mauvais œil. Les émigrants font souvent figure d'individus sans conscience nationale, dont le départ affaiblit la nation en minant sa position démographique. Ils quittent leur patrie, pour s'exposer aux dangers moraux de l'univers industriel américain qui aura vite fait de les assimiler sur les plans linguistique et religieux. Essentiellement, ce sont des âmes perdues à jamais.

Cependant, vers la fin du XIXe siècle, une partie de l'élite cléricale et laïque du Canada français formule un nouveau discours sur l'émigration. Ce phénomène est encore très mal perçu, mais face à son ampleur et au dynamisme démolinguistique et institutionnel de certaines communautés franco-américaines, une vision moins négative de l'émigrant et de la Franco-Américanie se dessine. Ainsi, certains nationalistes canadiens-français, tels Edmond de Nevers et Jules-Paul Tardivel, ou Édouard Hamon, un jésuite français, récupèrent l'émigration et l'émigrant en leur donnant une place

---

<sup>1</sup> Pierre Anctil, « La Franco-Américanie ou le Québec d'en bas », dans Dean Louder et Eric Waddel, dir., *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*, Québec, PUL, 1983, p. 24.

centrale dans la mission providentielle et civilisatrice du Canada français. Les Franco-Américains deviennent alors le fer de lance d'une vaste reconquête franco-catholique du continent américain. Ce nationalisme, quelque peu revanchard et teinté d'expansionnisme pacifique, connaît une certaine vogue vers la fin du siècle dernier, stimulé par l'impressionnant taux de croissance démographique du Canada français et par certains apôtres de la colonisation, tel le curé Labelle, qui rêve d'une vaste reconquête française et catholique du Canada et, éventuellement, de l'Amérique<sup>2</sup>.

Au début du XXe siècle, ces rêves chimériques s'estompent. Toutefois, l'élite nationaliste du Canada français conserve toujours une vision assez positive de l'émigrant et de ses perspectives de survivance ethnoreligieuse. L'émigration reste un désastre national que l'on doit endiguer à tout prix mais les Franco-Américains peuvent résister à l'assimilation s'ils sont bien encadrés par le clergé du Canada français et s'ils se dotent d'institutions aptes à promouvoir la survivance.

C'est à cette vision qu'adhérera le chanoine Lionel Groulx, à différents degrés d'intensité, pendant toute sa vie intellectuelle active. Celui-ci a consacré plusieurs écrits et conférences à l'émigration et à la survivance franco-américaine. De plus, il a entretenu une volumineuse correspondance avec plusieurs membres de l'élite franco-américaine, du début du siècle jusqu'aux années 1960. Le chanoine s'intéresse fortement aux Franco-Américains et aux autres minorités françaises du continent. Toutefois, cet aspect de sa pensée a été négligé par l'historiographie concernant son œuvre. Voilà pourquoi nous avons axé la présente étude sur la part de sa pensée qu'il consacre à la Franco-Américanie et à l'émigration canadienne-française aux États-Unis. Notre étude utilisera le thème de la Franco-Américanie comme outil d'analyse afin de porter un nouveau regard sur certains aspects de la pensée groulxiste. Ainsi, en étudiant l'émigration nous nous pencherons également sur sa conception de l'expansion de l'écoumène du Canada français, sur son messianisme et sur son ruralisme. En discutant de l'intégration des Franco-Américains dans la construction nationale et identitaire du chanoine et de sa

---

<sup>2</sup> Voir Gabriel Dussault, *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983.

vision de la survivance franco-américaine, nous aborderons sa conception de la nation et du caractère volontariste de la survivance. Enfin, en traitant de sa perception de la crise sentinelliste, nous pourrions mieux cerner les relations qu'entretiennent la foi et la langue dans l'œuvre du chanoine Groulx. L'étude de sa perception de la Franco-Américanie et du phénomène de l'émigration nous donne donc une excellente occasion de saisir sous un jour nouveau d'importants éléments, jusqu'ici négligés, de la pensée nationaliste de Groulx.

## I. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Dans l'ensemble, les écrits historiques portant sur Lionel Groulx sont assez nombreux. Phénomène compréhensible, puisqu'il s'agit d'un intellectuel prolifique, dont l'influence s'étend sur plusieurs générations et dont l'héritage reste assez controversé. Toutefois, les ouvrages historiques qui discutent du chanoine négligent la place qu'occupent les minorités françaises hors Québec dans sa pensée et les relations qu'il a su entretenir avec elles.

Pour ce qui est de la Franco-Américanie, cette historiographie souligne, sans trop entrer dans les détails, que Groulx déplore l'émigration canadienne-française vers les États-Unis. Elle affirme également qu'il perçoit les minorités françaises d'Amérique comme l'avant-garde du Canada français, qui servirait de bouclier à la survivance du Québec français. Ces minorités sont intégrées dans la construction nationale de l'intellectuel et ont une valeur largement symbolique. En effet, celles-ci sont essentielles pour le réveil nationaliste du Québec, car elles rappellent aux Québécois leur position minoritaire en Amérique du Nord<sup>3</sup>. De plus, Jean-Pierre Gaboury souligne que l'attachement idéaliste qu'a Groulx envers « l'Empire français en Amérique et sa foi en la survivance des minorités » l'empêchent d'être séparatiste. Selon lui, « un véritable séparatiste ne croit pas à la survivance des minorités françaises hors du Québec<sup>4</sup> ».

---

<sup>3</sup> Susan Mann Trofimenkoff, *Abbé Groulx. Variations on a Nationalist Theme*. Vancouver, Copp Clark Pub., 1973, pp. 9-10.

<sup>4</sup> Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa, 1970, pp. 158-159.

D'ailleurs, Trofimenkoff soutient que l'État français dont rêve le chanoine sera un pôle d'appui pour la survivance des Canadiens français de l'Ouest et qu'il « *shunned the separatist label*<sup>5</sup> ».

D'autre part, Trofimenkoff, l'historienne qui a certainement le plus étudié les relations entre Groulx et la Franco-Américanie, notamment en ce qui concerne la crise sentinelliste, affirme qu'il aurait été ébranlé par cette lutte. Malgré son approbation initiale du mouvement, il s'en serait distancié rapidement de peur que Rome ne condamne *l'Action française* de Montréal. Pour elle, la réaction du chanoine face à la crise sentinelliste offre un exemple du gouffre idéologique qui le sépare d'Henri Bourassa à partir des années 1920<sup>6</sup>. Ce dernier, à l'instar du Saint-Siège, aurait pris un virage antinationaliste dans l'après-guerre.

Dans son ensemble, l'historiographie portant sur Lionel Groulx est centrée sur les aspects « québécois » de sa doctrine. On dirait même que le repli identitaire sur le Québec opéré par le néo-nationalisme semble avoir engendré un repli semblable au sein de l'historiographie canadienne-française. Selon Gérard Bouchard, qui s'est penché sur les thèmes abordés par la *Revue d'histoire de l'Amérique française* depuis les années 1960, l'histoire de la francophonie hors Québec a été délaissée par l'historiographie sociale au Québec<sup>7</sup>. Ainsi, il n'est pas surprenant que les historiens qui se penchent sur l'abbé Lionel Groulx fassent une lecture très « québécoise » de son œuvre et de son nationalisme, négligeant les aspects de sa pensée qui touchent le nationalisme pancanadien ou les minorités françaises hors Québec. Pourtant, ces minorités occupent une place importante dans la pensée de notre intellectuel. Il est fort révélateur que les deux romans qu'il a rédigés, *L'appel de la race* et *Au Cap Blomidon*, s'articulent respectivement autour des luttes des Franco-Ontariens et des Acadiens. En effet, pour bien cerner le nationalisme groulxiste, il ne faut pas se restreindre aux aspects « québécois » de sa pensée, mais plutôt étudier sa vision de l'Amérique française.

---

<sup>5</sup> Trofimenkoff, *Action française : French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, UTP, p. 96.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 104 et *Id.*, *Abbé Groulx...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>7</sup> Gérard Bouchard, « L'histoire sociale au Québec. Réflexion sur quelques paradoxes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 2 (automne 1997), p. 251.

## II. PROBLÉMATIQUES ET HYPOTHÈSES

Notre étude tente donc de cerner la part de sa pensée que l'abbé Groulx consacre à la Franco-Américanie. Ce sujet englobera plusieurs problématiques concernant le nationalisme de l'intellectuel. Ainsi, sa perception des Franco-Américains nous permettra d'apporter des précisions sur son nationalisme.

Le nationalisme est une valeur polymorphe qui complique l'étude des idéologies au Québec<sup>8</sup>. En effet, l'on retrouve une variété de nationalismes dans l'histoire du Canada français. Dans l'ensemble, nous croyons, à l'instar de Louis Balthazar, que le nationalisme, au sens large, reste un « mouvement qui consiste à accorder une priorité à l'appartenance nationale et à lutter pour une meilleure reconnaissance de la nation à laquelle on appartient<sup>9</sup> ». Ainsi, le nationalisme repose sur la construction intellectuelle de l'appartenance nationale. Pour Geneviève Zubrzycki, tout nationalisme se situe entre deux pôles théoriques, le français et l'allemand, qui peuvent nous servir de repères pour définir le type de nationalisme et d'appartenance nationale d'un intellectuel ou d'un groupe. Essentiellement, ces deux modèles théoriques nationalistes s'articulent autour de la question primordiale : d'où vient l'appartenance à la nation ? du sang ou du sol<sup>10</sup> ?

Pour Groulx, la nation canadienne-française est une entité ethnique et spirituelle basée sur une communauté de foi, de langue, de culture, de traditions, d'histoire et d'origine. Si l'identité nationale est, d'une part, transmise en partie à la naissance, son maintien provient d'abord d'une lutte constante pour la survivance. Cette survivance est marquée par le volontarisme. Ainsi, l'éducation, dans la famille et le milieu, est indispensable au maintien de l'appartenance nationale.

---

<sup>8</sup> Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 11.

<sup>9</sup> Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, 1986, p. 19.

<sup>10</sup> Geneviève Zubrzycki, « Changement social et construction identitaire. État, Église et identité nationale au Québec et en Pologne », dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, dir., *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Montréal, Harmattan, 1997, pp. 223-231.

Les origines de la nation canadienne-française précèdent la Confédération. Cette nation peut aussi exister en dehors des frontières québécoises. Toutefois, si son cadre géographique global reste l'Amérique du Nord, la nation a un pôle central, qui pourrait et devrait un jour aspirer à accéder à la pleine stature d'un État : le Québec ou, idéalement, l'État français. D'ailleurs, les Canadiens français, minoritaires en Amérique, forment une majorité au sein du Québec. Pour Groulx, cette situation est une source de leçons. Il tente de stimuler la survivance de ses compatriotes en leur rappelant la précarité de leur situation minoritaire en Amérique, tout en soulignant la force qui découle de leur position de majorité dans un État, le Québec, qui reste doté d'une certaine autonomie et d'un grand potentiel de développement politique et économique.

La construction nationale de Groulx s'apparente donc surtout au modèle allemand du nationalisme parce que l'identité nationale n'est pas contractuelle mais le fruit d'une lente élaboration historique et que, comme chez les Allemands, « la nation précède l'État<sup>11</sup> », et peut exister en dehors de ses frontières. L'appartenance nationale est donc basée sur des fondements ethniques et spirituels. Le nationalisme du chanoine sera donc plus ethnique que civique. Toutefois, il peut se concevoir dans une perspective civique, celle d'une fédération binationale : la nation culturelle canadienne-française a signé le pacte fondateur de la nation politique canadienne.

Par le biais de ce thème central du nationalisme, nous cherchons à répondre à plusieurs questions. Comment Groulx perçoit-il l'émigration et la vocation messianique et rurale du peuple canadien-français ? De quelle façon les Franco-Américains s'intègrent-ils à sa construction nationale ? Quelle fut sa perception des perspectives d'avenir de la survivance franco-américaine ? Comment réagit-il à la crise sentinelliste, où langue et foi semblent s'affronter ?

Notre mémoire se penche sur les Franco-Américains, c'est-à-dire sur les émigrants canadiens-français et acadiens, et leurs descendants, qui ont quitté le Canada durant la grande période d'émigration, de la fin des années 1830 jusqu'à la fin des années

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 228.

1920. Ainsi, dans notre étude, les termes Franco-Américanie ou Franco-Américain n'englobent pas les descendants des immigrants huguenots de la période coloniale, ceux des réfugiés français de Saint-Domingue de la fin du XVIIIe siècle, ou les Cadiens de la Louisiane. Ces groupes sont des Franco-Américains dans le sens où ils sont francophones et vivent aux États-Unis, mais pas dans le sens généralement accepté du terme qui est exclusif aux émigrants canadiens des XIXe et XXe siècles.

### III. LES IDÉES-FORCES DE NOTRE DÉMARCHE

Notre étude comporte quelques idées-forces. D'abord, nous constatons que le nationalisme groulxiste est canadien-français. Ainsi, les minorités françaises d'Amérique font partie de la nation parce qu'elles conservent une communauté de foi, de langue, de culture, de traditions et d'origine avec leurs berceaux laurentien et acadien. L'Amérique française est une « famille » et comme toute famille, elle doit vivre d'une façon solidaire et unie. Telle une famille qui ne saurait se diviser, l'Amérique française ne peut se permettre de rompre ses liens de solidarité. Mais comme toute famille, la nation connaît une certaine hiérarchisation. Ainsi, dans la famille française d'Amérique, le Québec fait figure de « fils aîné ». La nation a donc un pôle central : le Québec ou, idéalement, l'État français. Cette province ou État est le principal rempart de la survivance franco-catholique en Amérique. Tout devrait être fait pour endiguer son affaiblissement et pour assurer son rayonnement sur ses frères dispersés. L'effet principal de l'émigration n'est pas d'agrandir la nation mais de l'affaiblir en soustrayant une partie de la population, surtout des ruraux, qui font figure d'épine dorsale de la nation dans la cosmologie groulxiste. Ainsi, le nationalisme de Groulx est canadien-français et accuse un certain repli sur le Québec. Ce repli, non seulement identitaire mais aussi politique, est particulièrement évident, face au nationalisme d'Henri Bourassa, centré d'abord sur le Canada.

Le repli sur le Québec que l'on retrouve chez Groulx ne fait pas de son nationalisme un nationalisme québécois. C'est un nationalisme canadien-français qui, idéalement, par l'évolution centrifuge de l'État canadien et de l'Empire britannique, se

doterait éventuellement d'un État indépendant ou beaucoup plus autonome. L'État français rêvé par Groulx ne cherche pas à abandonner les minorités françaises hors Québec mais plutôt à leur donner un pôle d'attraction et de rayonnement culturel plus fort pour mieux assurer leur survivance. La nation au sens ethnique n'est nullement rétrécie par l'État français; ce dernier lui donne une nouvelle dimension étatique, un nouvel outil de promotion nationale.

Nous développons également une deuxième grande idée-force dans notre étude, celle de l'indissociabilité de la religion et de la nation chez Groulx. En effet, son nationalisme est profondément religieux. Pour le chanoine, le nationalisme laïque est une aberration, une trahison du nationalisme canadien-français. Le Canadien français est d'abord catholique. Ainsi, le nationalisme traditionnel, auquel souscrit Groulx, implique non seulement la défense et la promotion de la langue, mais plus encore, de la foi. Lorsque nous aborderons les tensions que génère la crise sentinelliste chez notre intellectuel, nous ne ferons pas une fausse division entre nation et foi. Pour Groulx, le maintien de la foi est central dans la lutte pour la survivance. Défendre le catholicisme est donc un acte aussi nationaliste que défendre la langue française.

Nous verrons également que la pensée de Groulx face aux Franco-Américains est conditionnée par sa méfiance envers l'univers urbain et industriel et la civilisation américaine. En effet, le chanoine s'attaque non seulement à l'émigration mais aussi à l'urbanisation parce qu'elles mènent inexorablement à la prolétarianisation du Canadien français. Celle-ci constitue une sorte de déchéance nationale. Elle rompt l'ordre social traditionnel de la nation, pousse le Canadien français à s'intégrer à un monde malsain, spirituellement, moralement et physiquement, et approfondit son infériorité économique. L'émigrant est également exposé à la mentalité matérialiste et hédoniste de la civilisation américaine, qui mine la spiritualité et la moralité du Canadien français. Il devient alors un vecteur de transmission pour ces valeurs décadentes et risque de les propager lors de son retour, permanent ou temporaire, au pays.



Enfin, soulignons que la vision de Groulx des Franco-Américains est marquée par une tendance à traiter les problèmes des sociétés franco-américaine et canadienne-française en bloc, comme s'ils étaient presque identiques. En effet, s'il concède que la survivance franco-américaine est plus menacée que celle du Canada français, les remèdes qu'il cherche à appliquer aux deux sociétés sont similaires. Ainsi, l'on retrouve dans le corpus franco-américain du chanoine, l'idéal de l'État français, les appels à l'unité, au chef et à la formulation d'une mystique nationale, éléments que l'on trouve également dans ses écrits visant les Canadiens français du Québec. Cette similitude du discours tient d'abord au fait que Groulx voit les mêmes dangers et lacunes dans les deux sociétés, mais aussi parce que ses écrits franco-américains sont destinés non seulement à l'élite de la Franco-Américanie mais également à celle du Canada. D'autre part, chez le chanoine, les minorités françaises d'Amérique sont les avant-postes du Québec français, et leur survivance est intimement liée à celle du berceau laurentien. La survivance s'articule autour d'une théorie des dominos. Groulx a peur que le matérialisme américain s'infilte au Québec, empoisonnant ainsi sa société traditionnelle, après avoir contaminé les Franco-Américains. Pour lui, les problèmes de la société franco-américaine présagent des dangers similaires au Québec. Il faut donc traiter ces problèmes comme s'ils étaient spécifiquement canadiens-français, ce qui implique des solutions uniformes.

#### IV. LE PLAN DE NOTRE ÉTUDE

Cette étude privilégie une analyse thématique doublée, s'il y a des évolutions intellectuelles, d'une approche chronologique. Ce sera d'abord un travail d'histoire intellectuelle, mais aussi une étude historiographique. En effet, les écrits historiques de Lionel Groulx traitent parfois de l'émigration et de la Franco-Américanie. D'autre part, il faut se rappeler que Groulx n'est pas seulement un intellectuel par vocation mais également un historien, et donc un intellectuel par fonction.

Voilà pourquoi, au cours de la première partie de notre premier chapitre, nous verrons comment l'abbé Groulx aborde le phénomène de l'émigration au XIXe siècle dans son corpus d'écrits historiques. L'exode constitue un fléau national, qui affaiblit les

assises rurales et démographiques de la nation. Conséquence directe de l'incurie du gouvernement de l'Union, l'émigration est l'œuvre de facteurs internes. Les émigrants ne furent pas principalement attirés par l'expansion industrielle des États-Unis, ils furent chassés du Canada. Sur cette question, le chanoine voit l'ombre de la Conquête. Celle-ci bouleversa la société canadienne-française. Durant le régime anglais, l'agriculture est négligée par les autorités coloniales au détriment du commerce et on donne libre cours à l'alourdissement du régime seigneurial. La terre au Bas-Canada est improductive et inaccessible. Rendu improductif par des méthodes désuètes, le domaine cultivable est en crise. L'État ne favorise pas l'enseignement agricole et l'agriculteur, devenu pauvre et ignorant les méthodes modernes, ne peut améliorer ses techniques ou son outillage. De plus, l'État colonial rend la terre inaccessible en octroyant de vastes domaines aux spéculateurs et au clergé protestant et laisse le seigneur exploiter ses censitaires. Dans l'ensemble, l'émigration canadienne-française sert à Groulx à faire le procès de l'Union. En ce sens, l'émigration fournit une pièce à conviction.

Groulx reprend cette perspective lorsqu'il discute de l'émigration au XXe siècle. Largement contemporains de l'exode des années 1920, ses écrits, que l'on retrouve surtout dans les pages de *l'Action française*, font de ce phénomène un désastre pour la nation. L'émigration est toujours engendrée par l'incurie d'un État, provincial cette fois, qui ne se concentre pas assez sur la colonisation agricole. L'exode a des conséquences désastreuses pour le Canada français. Au point de vue quantitatif, l'émigration affaiblit la position relative des Canadiens français dans l'ensemble canadien. Sur le plan qualitatif, l'émigration bouleverse la structure économique traditionnelle du Canada français en le privant d'une partie de ses meilleurs éléments : les ruraux. Pour l'émigrant, l'urbanisation consacre une déchéance sociale puisqu'elle l'expose aux dangers de la vie urbaine et industrielle des États-Unis.

En effet, l'analyse que fait Groulx de l'émigration est largement influencée par son ruralisme. Il a tendance à discuter de l'émigration vers la Nouvelle-Angleterre et de l'exode rural vers les villes industrielles du Québec en bloc, comme s'il s'agissait du même phénomène. Pour lui, la ville représente les mêmes dangers moraux à Montréal ou

à Woonsocket. Pour mettre fin à l'exode, Groulx souhaite une grande campagne de colonisation centrée d'abord sur le Québec mais aussi, si nécessaire, sur l'Ouest canadien.

Le ruralisme groulxiste est loin d'être simple. Deux courants s'y retrouvent, d'abord, un ruralisme doctrinal, essentiellement moral, qui voit la ville comme un lieu de déchéance. La campagne, pour sa part, constitue le réservoir de la race et de la vertu. Ensuite, l'on retrouve un ruralisme situationnel, essentiellement économique, qui s'attaque à l'industrialisation parce qu'elle est trop rapide et bouleverse l'ordre traditionnel de la société canadienne-française. De plus, l'industrie est contrôlée par des étrangers, et sa mise en place ne fait qu'accentuer l'infériorité économique des Canadiens français. Pour maintenir les assises socio-économiques de la nation, les agriculteurs doivent rester sur la terre car l'urbanisation implique une prolétarianisation certaine, donc l'exploitation et la marginalisation économiques, à la fois pour l'individu et pour la nation.

Le premier chapitre nous permettra également d'étudier le messianisme groulxiste. En dépit de certaines envolées lyriques, le chanoine ne croit pas que l'émigration canadienne-française s'intègre à la vocation apostolique de la nation. Pour lui, le Canada français répandra le catholicisme en Amérique du Nord non pas en s'éparpillant géographiquement mais plutôt en créant un foyer rayonnant pour la vraie foi dans le Québec, et en formant plus de missionnaires. L'émigration affaiblit sa mission apostolique car elle affaiblit le Québec.

Au cours du deuxième chapitre, nous nous pencherons sur la place qu'occupent les Franco-Américains dans la construction identitaire et nationale de l'abbé Groulx. Comme nous l'avons vu précédemment, la nation canadienne-française est une entité ethnique et spirituelle basée sur une communauté de foi, de langue, de culture, de tradition et sur une origine française commune. Les Franco-Américains s'intègrent à cette nation. Sur le plan ethnique, linguistique et religieux, ils sont Canadiens français, en dépit de leur milieu ambiant états-unien et urbain. En effet, chez Groulx, la nation est d'abord

ethnique et spirituelle. S'il peut concevoir la nation dans une optique civique, il accorde toujours le primat à la nation ethnique. Voilà pourquoi le chanoine peut comprendre que les Franco-Américains veuillent participer au projet civique de la nation américaine. Toutefois, le Franco-Américain doit maintenir les pôles centraux de son appartenance ethnique et lui accorder une priorité.

Les Franco-Américains, au même titre que les Acadiens, constituent une sorte de société distincte au sein de l'Amérique française. Leur caractère américain fait d'eux un groupe à part qui devrait jouir d'une autonomie spéciale. Dans l'esprit de l'abbé, certaines minorités françaises sont plus distinctes que d'autres. Ainsi, les Franco-Américains ont besoin d'une plus grande autonomie intellectuelle face au Québec français pour assurer leur survivance et leur épanouissement national.

Au cours du troisième chapitre, nous aborderons l'attitude du chanoine face à l'avenir de la Franco-Américanie et sa survivance ethnoreligieuse. Au cours de sa vie, il formulera trois projets pour promouvoir cette survivance. Dans l'ensemble ceux-ci sont un reflet de ses préoccupations du moment et témoignent, dans une certaine mesure, de son évolution intellectuelle.

En 1922, à Lowell, Massachusetts, Groulx exposera un vaste plan d'aide réciproque pour cimenter les liens entre le Québec français et la Franco-Américanie. L'intellectuel mise sur le resserrement des liens entre le Québec français et la Franco-Américanie, favorisé par une élite nationaliste inspirée par l'idéal de l'État français, ou tout simplement par la naissance de cet État, pour promouvoir la survivance. Pour survivre, les Canadiens français doivent faire preuve d'unité et de solidarité nationale.

En 1935, lors d'une conférence à Manchester, New Hampshire, Groulx développera son programme de 1922 pour suggérer que les Franco-Américains se dotent d'une « mystique franco-américaine » et d'un chef charismatique pour promouvoir leur survie culturelle. Cette conférence est un reflet de ses préoccupations des années 1930. Face à la renaissance nationale ou nationaliste de certains pays européens, notamment

l'Irlande et le Portugal, l'intellectuel est convaincu que le renouveau et l'unité du Canada français passera par le culte d'un passé glorieux et sa transformation en « mystique » mobilisatrice. Celle-ci serait propagée par un chef, un homme fort et charismatique, capable de mouvoir la volonté du peuple.

Ce plan fort ambitieux tranche nettement sur celui que Groulx exposera en 1953, à Boston, Massachusetts. En effet, à partir de la fin des années 1940, face au déclin évident de la vie française en Nouvelle-Angleterre, un certain pessimisme s'installe chez le chanoine au sujet de la survivance franco-américaine. Ce pessimisme va de pair avec sa déception face à l'évolution du Canada français. Après l'échec de plusieurs « réveils nationaux » qu'il avait anticipés au cours des années 1920, 1930 et 1940, Groulx a l'impression que la conscience nationale du Canada français reste toujours en friche. Ainsi, il se met à privilégier des remèdes beaucoup moins ambitieux, reposant non sur des États ou des chefs mais sur la famille, unité de base de la nation dans sa pensée, pour sauver les Franco-Américains de l'assimilation complète.

Ce chapitre nous permettra de réfléchir au sujet de la survivance. Pour l'abbé Groulx, la survivance a un caractère fortement volontariste. Sans nier le rôle de la Providence dans la survivance, il ne croit pas qu'elle résulte uniquement de la volonté divine. De plus, elle n'est certainement pas l'œuvre d'un déterminisme racial. La survivance est l'œuvre de la volonté humaine, de l'éducation. Tout peuple peut se ressaisir si son élite a la volonté de persévérer. En effet, le chanoine a une vision fortement élitiste de la survivance. La volonté de survivance nationale ne vient pas du peuple, elle est inculquée au peuple par le biais d'une élite.

Au cours de notre quatrième et dernier chapitre, nous examinerons l'attitude de l'abbé Groulx face à la crise sentinelliste. Celui-ci a très peu écrit au sujet de cette crise. Néanmoins ce silence est fort révélateur. En effet, Groulx éprouve une certaine gêne face à la crise. Celle-ci est marquée par une agitation nationaliste qui se radicalise au point de verser, chez certains, dans le schisme religieux. En présence de cette agitation, Groulx appuie les revendications des sentinellistes mais rejette leurs méthodes de combat. Au

début de la crise, il offre un appui timide à ces inconditionnels de la survivance. Par la suite, lorsque les choses se radicaliseront, l'abbé ne pourra plus les appuyer. Convaincu que les sentinellistes sont allés trop loin, et craignant que *l'Action française* ne soit condamnée par Rome, il garde le silence, sans toutefois condamner les sentinellistes. Néanmoins, lorsque ceux-ci rentreront dans le rang, Groulx se remettra à les appuyer.

L'attitude de l'abbé face au sentinellisme nous permet de voir à quel point la langue et la foi sont liées dans son nationalisme. Il n'est pas prêt à placer la langue au-dessus de la foi en appuyant les sentinellistes. Toutefois, il ne peut se ranger du côté de leurs adversaires parce qu'il croit que le mouvement de réaction de ces derniers est foncièrement antinationaliste. Pour Groulx la langue et la foi sont intimement reliées. La langue française constitue un rempart, un bouclier, pour la foi des Canadiens français. C'est un outil pour assurer le maintien de la catholicité canadienne-française.

En étudiant son attitude face à cette crise, nous examinerons également le gouffre intellectuel qui se creuse entre l'abbé et Henri Bourassa au cours des années 1920. Pour Bourassa, qui condamnera vertement le sentinellisme dans les pages du *Devoir*, les sentinellistes font preuve de « nationalisme outrancier », voire de gallicanisme. À cette époque, Bourassa fustige tout ce qui mine les intérêts de l'Église universelle. S'il croit que la langue est la gardienne de la foi, il sait séparer ces deux éléments de l'appartenance nationale. Pour Groulx, ces éléments sont inséparables. S'il accorde la primauté à la foi, il ne peut l'isoler et en faire un élément abstrait, comme c'est le cas chez Bourassa.

Notre étude repose sur une documentation largement inédite, surtout en ce qui concerne les chapitres I et IV. Nous avons exploité systématiquement le fonds de correspondance du chanoine Groulx pour retrouver les lettres qu'il a échangées avec des Franco-Américains, notamment avec ceux qui ont participé à la crise sentinelliste. De plus, nous avons examiné une trentaine de ses manuscrits conservés aux Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx. Naturellement, nous avons également dépouillé systématiquement les écrits publiés par le chanoine, notamment ses grands recueils, tels

*Orientations et Directives*, et les revues *l'Action française* et *l'Action nationale*, pour retracer des textes ou des extraits touchant la Franco-Américanie ou les minorités françaises d'Amérique. Sans avoir lu l'œuvre du chanoine dans son entier, notre étude repose sur une lecture d'une bonne partie de ses écrits.

Dans l'ensemble, nous constatons que Groulx jouit d'un prestige et d'une influence certaine chez l'élite franco-américaine. Son message, bien que dirigé principalement vers l'élite du Québec français, accorde une place importante aux minorités canadiennes-françaises hors Québec. Son nationalisme repose sur une conception de la nation qui déborde les frontières du Québec. Si le Québec est au centre de ses préoccupations et de sa construction nationale, les minorités françaises sont loin d'être marginales. Elles sont une partie intégrante de sa pensée et de sa construction nationale et Groulx éprouve beaucoup de difficulté à concevoir un Canada français qui se réduirait aux frontières québécoises<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Gaboury, *op. cit.*, p. 159.

## CHAPITRE PREMIER

### GROULX, L'ÉMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS ET LE RURALISME

Le présent chapitre analysera la vision, chez Lionel Groulx, de l'émigration canadienne-française et acadienne aux États-Unis, ses causes, ses conséquences et ses remèdes, ainsi que les jugements qu'il porte sur ce phénomène. Pour plus de commodité, nous avons divisé la matière en trois parties : d'abord, l'émigration du XIXe siècle ; puis, celle du XXe ; enfin, le cas acadien. De plus, nous examinerons les liens que tisse Groulx entre l'émigration et le ruralisme.

Cette compartimentation du sujet est rendue nécessaire par celle qu'effectue Groulx dans ses écrits. En effet, puisque l'étude qu'il fait de l'émigration au XXe siècle est, en grande partie, contemporaine du phénomène, il a tendance à l'aborder dans ses essais, notamment dans les pages et les publications de *l'Action française*. Par ailleurs, lorsque Groulx se penche sur l'émigration au XIXe siècle, il le fait surtout en tant qu'historien. C'est donc par l'analyse de son corpus historiographique sur la question, largement inédit, que nous commençons ce chapitre. De cette manière, nous tenterons d'intégrer une étude historiographique à une recherche en histoire intellectuelle. Pour étudier l'œuvre de l'abbé cette intégration nous paraît nécessaire. En effet, celui-ci est à la fois un historien et un intellectuel nationaliste engagé. Tout historien qui négligerait ce dédoublement intellectuel ne pourrait qu'effectuer une analyse partielle de la pensée de l'abbé Groulx.



## I. L'ÉMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Malgré qu'il souligne que l'émigration est « un grand fait » qui domine la période de l'Union<sup>1</sup>, laissant « loin derrière soi et le dérangement acadien et l'émigration des loyalistes américains<sup>2</sup> », Groulx ne se penche guère sur ce phénomène. Ceci tient au fait, comme le souligne Pierre Trépanier, qu'il est d'abord un historien du politique et du religieux<sup>3</sup>. Toutefois, selon Ronald Rudin, vers le début des années 1930, les facteurs socio-économiques commencent à prendre une place plus importante dans les études historiques de Groulx<sup>4</sup>. Pour notre part, nous constatons que dès la fin des années 1920, l'historien intègre l'étude de l'émigration sous l'Union à ses cours d'histoire à l'Université de Montréal.

Groulx aborde l'émigration dans ses cours portant sur la politique agraire du Canada-Uni, donnant ainsi une dimension politique à ce phénomène. Dans l'ensemble, il étudie l'émigration parce qu'elle aurait eu des conséquences sur le développement de la nation. En effet, si son histoire est d'abord axée sur le politique et le religieux, « les autres dimensions du réel [l'intéressent] dans la mesure où elles éclairent la vie nationale<sup>5</sup> ».

Comme c'est le cas pour la majeure partie du corpus historique de Groulx, la plupart des textes où il aborde la question de l'émigration ont d'abord été « parlés », c'est-à-dire qu'ils furent écrits pour faire l'objet de cours ou de conférences<sup>6</sup>. Une bonne partie des citations que nous avons retenues pour cette section sont tirées du manuscrit d'un cours public sur la période de l'Union donné sous les auspices de l'Université de Montréal en 1928. Intitulé *Un essai de politique constructive après 1848*, [Tome] II : *La*

---

<sup>1</sup> Lionel Groulx, *Histoire du Canada*, tome II : *Le régime britannique*, [ cours de l'abbé Lionel Groulx à l'Université de Montréal, année 1940-41, notes prises par l'abbé Maurice O'Bready], [s.l.], [s.é.], [1940-41], p. 128. Une copie de ce texte se retrouve dans les Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx (ACRLG).

<sup>2</sup> *Id.*, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, tome IV, Montréal, l'Action nationale, 1952, p. 15.

<sup>3</sup> Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Les cahiers des dix*, vol. 47 (1992), p. 251.

<sup>4</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 78.

<sup>5</sup> Trépanier, *op. cit.*, p. 251.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 254.

*politique agraire*<sup>7</sup>, ce texte, comme la plupart de ses manuscrits de cours d'histoire, a été retravaillé avec le temps et contient une multitude de notes, de paragraphes, voire des pages ajoutées postérieurement à 1928. Les modifications apportées à ce manuscrit s'échelonnent sur une période allant de la fin des années 1920 jusqu'aux environs de 1940. Il s'agit d'un travail d'histoire original où Groulx a mis à contribution des sources considérables, notamment des fonds de correspondance, des documents législatifs (débats, enquêtes et pétitions), des ouvrages et journaux d'époque et des documents ecclésiastiques. C'est à partir de ce texte qu'il élaborera sa conférence de 1931 sur « Quelques autres causes de nos insuffisances », où il discute des origines de l'infériorité économique des Canadiens français. Cette conférence sera publiée dans son recueil *Orientations* sous le titre « La déchéance de notre classe paysanne<sup>8</sup> ». Pour Ronald Rudin, cette conférence marquerait un tournant historiographique pour Groulx, et c'est à partir de cette époque qu'il se serait converti « à l'idée de l'importance des facteurs économiques et sociaux<sup>9</sup> » dans l'évolution de l'histoire. De ce manuscrit clé et des textes, cours et conférences qui en découlent, ressort la part de son enseignement qu'il consacre à l'émigration.

Selon Groulx, l'émigration est d'abord le fruit de facteurs politico-économiques. Cependant, à la suite de l'invasion américaine de 1775 et des rébellions de 1837-38, un certain nombre de Canadiens français doivent fuir la justice britannique et se réfugier aux États-Unis<sup>10</sup>. Cette émigration est stimulée par des facteurs purement politiques et Groulx lui accorde très peu d'importance, d'abord à cause de sa faiblesse numérique et, ensuite, parce qu'elle est purement conjoncturelle.

L'émigration qui intéresse Groulx est plutôt causée par des facteurs structurels. Ainsi, comme nous le verrons, ce sont les structures politiques, économiques et

---

<sup>7</sup> Lionel Groulx, *Un essai de politique constructive après 1848*, [tome] II : *La politique agraire*, [texte d'un cours public], [ca. 21 mars 1928 et ajouts postérieurs], 117 p. mss. et dact. ACRLG, Fonds Lionel-Groulx (FLG), 18/15.

<sup>8</sup> *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *Orientations*, Montréal, Éd. du zodiaque, [1931], 1935, pp. 56-92. Cf. *La déchéance incessante de notre classe moyenne*, Montréal, Imp. Populaire, 1931, 16 p.

<sup>9</sup> Rudin, *op. cit.*, p. 78.

<sup>10</sup> Lionel Groulx, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, [plan d'un cours public], [pas avant mars-avril 1928], p. 1. ACRLG, FLG, 18/13.

éducatives du Bas-Canada qui l'engendrent. Malgré certains départs au cours des années 1830, « [l'] épidémie nationale » débute vers 1841, et affecte d'abord le district de Montréal<sup>11</sup>. En 1844, l'émigration touche toutes les régions du Bas-Canada<sup>12</sup>. Par la suite, vers 1850, l'exode continue de s'intensifier<sup>13</sup>.

Si Groulx est très explicite sur la chronologie des débuts de l'émigration, il l'est beaucoup moins sur son évolution. Au début des années 1950, dans son *Histoire du Canada français*, il souligne que l'émigration dure pendant au moins trente ans<sup>14</sup>. Par contre, durant les années 1930, dans ses notes pour son cours d'histoire à l'Université de Montréal, il barre trente ans dans son manuscrit et le remplace par vingt ans, sous le régime de l'Union<sup>15</sup>. Faut-il en déduire que l'émigration canadienne-française aux États-Unis se termine avec l'arrivée de la Confédération ? Selon les recherches de Yolande Lavoie, l'année où l'émigration canadienne est le plus intense au XIXe siècle aurait été 1881<sup>16</sup>. Toutefois, Groulx est fort conscient que l'émigration se perpétue après 1867. Comme nous le verrons, il aborde l'émigration durant l'Union parce que ce phénomène démographique sert de pièce à conviction dans le « procès » qu'il fait au régime. Puisque l'émigration débute sous l'Union, notre historien l'étudie dans ses cours portant sur cette période. De plus, Groulx est surtout un historien des régimes français et anglais et ne porte qu'un intérêt secondaire à la période post-confédérative. Lors de la crise économique mondiale des années 1870, l'émigration ralentit temporairement. Ainsi, il est probable que Groulx utilise ce ralentissement pour mettre fin à ses études sur l'émigration. En effet, notre historien souligne que l'émigration est sensible à la conjoncture économique. Dans ses cours, il affirme que les crises politiques et économiques d'origine canadienne, ou encore les mauvaises récoltes stimulent l'émigration et que les grands travaux publics la ralentissent<sup>17</sup>.

<sup>11</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>13</sup> *Id.*, « La déchéance... », *op. cit.*, p. 65.

<sup>14</sup> *Id.*, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, tome III, Montréal, l'Action nationale, 1952, p. 292.

<sup>15</sup> *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada*, [Le] *Régime Anglais* : [tome] II, [ca. 1934-37], p. 137. ACRLG, FLG, 22/13-14.

<sup>16</sup> Yolande Lavoie, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930. Mesure du phénomène*, Montréal, PUM, 1972, p. 10.

<sup>17</sup> Lionel Groulx, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 24.

Si Groulx est quelque peu flou sur la périodicité de l'émigration, il l'est moins pour son ampleur. Il donne très peu de chiffres sur l'évolution annuelle ou décennale de l'émigration, car c'est son coût global pour la collectivité canadienne-française qui l'intéresse. Dans son recueil *Notre maître le passé*, il affirme qu'en trente ans 500 000 Canadiens français seront perdus pour le Bas-Canada<sup>18</sup>. Toutefois, ses manuscrits donnent un chiffre différent, tout en nous offrant un regard sur sa méthodologie et sa perception globale du problème. Affirmant que les statistiques annuelles sur l'émigration sont imprécises, il ajoute :

Les recensements décennaux nous restent toutefois, qui projettent sur ce problème une lueur troublante. Depuis la conquête, la population du Bas-Canada s'était invariablement doublée tous les vingt ans. Nous étions 890,261 en 1851; au recensement de 1871, nous aurions dû figurer régulièrement pour 1,780,522; au lieu de ces deux millions ou presque, nous ne comptons que que [sic] pour 1,191,516. Et si l'on se reporte au recensement de 1861, il appert qu'en dix ans nous n'avons fait que le gain pitoyable de 80,000 âmes. 600,000 âmes en moins! Voilà donc la trouée béante opérée par l'émigration dans notre capital humain<sup>19</sup>.

En négligeant d'examiner attentivement la baisse de l'immigration dans le Bas-Canada et l'évolution des taux de natalité, de fécondité et de mortalité, Groulx a amplifié la portée du phénomène de l'émigration et a, inévitablement, attiré l'attention sur les causes et les conséquences canadiennes du problème.

Pour notre historien, l'impact de l'émigration doit aussi être mesuré « d'après les diminutions de naissances que ces départs devaient occasionner dans la pop[ulation]<sup>20</sup> ». Ce sont les pertes de la nation qui intéressent Groulx, et non les gains des États-Unis. Du point de vue quantitatif, l'émigration est un désastre. En 1927, dans *l'Action française*, il affirmera que sans l'émigration des XIXe et XXe siècles il se trouverait 12 800 000 Canadiens français au Québec<sup>21</sup>.

<sup>18</sup> *Id.*, « L'annexionnisme au Canada français », *Notre maître le passé, IIIe série*, Montréal, Granger frères, [1941], 1944, p. 240.

<sup>19</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, pp. 28-29a.

<sup>20</sup> *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 138.

<sup>21</sup> *Id.* [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Agriculture et colonisation », *l'Action française (AF)*, vol. XVIII, no 2 (août 1927), p. 132.

Il faut souligner que, pour Groulx, l'émigration englobe à la fois l'urbanisation interne du Bas-Canada et l'émigration vers le Haut-Canada et les États-Unis. S'il est clair dans ses textes que c'est l'exode vers les États-Unis qui est le plus nombreux<sup>22</sup>, l'urbanisation et le mouvement migratoire vers les villes du Haut-Canada ne valent guère mieux. Ainsi, il les traite simultanément, puisque l'émigration est un quasi-synonyme d'exode rural. En effet :

Ce qui aggrave encore cette saignée, c'est que ce sont les éléments les plus sains de notre nationalité, non la canaille, qui s'en vont : des petits producteurs, des ouvriers, des paysans, des fils de fermiers qui ne trouvent plus de terre, et là-dessus les 9/10 sont de race française.<sup>23</sup>

C'est donc « le meilleur sang de la race<sup>24</sup> » qui quitte le Bas-Canada, puisqu'il s'agit surtout d'un exode rural. En opposant l'émigrant véritable à « la canaille<sup>25</sup> », Groulx cherche à véhiculer une vision moins négative de l'émigrant face à celle qui prévalait au milieu du XIXe siècle. Ceux qui partent pour les États-Unis se divisent en contingents égaux entre l'Est et l'Ouest<sup>26</sup>, c'est-à-dire, entre la Nouvelle-Angleterre industrielle et le *Midwest* agricole. L'émigration frappe également les anglophones du Haut-Canada. Cependant, selon Groulx, cet exode paraît beaucoup plus normal, car « dans le Haut [-Canada], il ne s'agit pas d'une population enracinée<sup>27</sup> ».

## I . A. LES CAUSES DE L'ÉMIGRATION AU XIXe SIÈCLE

Pour Groulx, l'émigration canadienne-française aux États-Unis est le résultat tangible d'une économie rurale souffrant de problèmes structurels. Ces problèmes engendrent la pauvreté chez le cultivateur canadien-français et le poussent à émigrer pour qu'il puisse gagner sa vie. Les problèmes ruraux sont, en grande partie, attribuables aux

<sup>22</sup> *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>23</sup> *Id.*, [notes de l'abbé M. O'Bready], *op. cit.*, p. 128.

<sup>24</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>25</sup> Ce terme est généralement attribué à George-Étienne Cartier. Il l'aurait utilisé pour décrire la position sociale inférieure des émigrants, et ainsi minimiser les pertes que l'émigration engendra à la nation. Pour Groulx, cette vision, largement répandue au milieu du XIXe siècle, est fautive : l'émigration est un désastre.

<sup>26</sup> *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>27</sup> *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 136 [verso].

autorités politiques de l'époque. Toutefois, l'émigration n'est pas simplement engendrée par une classe politique irresponsable, elle est le fruit de la structure politique de l'Union qui est déficiente et inadaptée à l'agriculture du Bas-Canada. Puisque à l'époque la nation est largement rurale, la politique du régime est mal adaptée aux besoins de la nation canadienne-française. Cette structure politique est le résultat direct d'un autre événement désastreux pour le Canada français : la Conquête. Ainsi, comme nous le verrons, Groulx relie à peu près toutes les causes économiques de l'émigration à des facteurs politiques. Ses cours sur l'émigration servent, en quelque sorte, de réquisitoire contre l'Union des Canadas et la Conquête.

Avant d'aborder les véritables causes de l'émigration dans ses cours, l'historien rejette les explications qu'on pourrait qualifier de fatalistes. Ainsi, l'on ne peut attribuer l'émigration aux :

causes ou explications classiques que l'on a coutume d'assigner à tout mouvement migratoire : entraînement fatal des peuples de l'est vers l'ouest, déversement des pays de neige vers les pays de soleil, puissance de succion des pays indépendants et riches sur les pays pauvres et encore en tutelle. Sans doute, c'est toujours la faim, de quelque nom qu'on l'appelle, qui en pareil cas, ébranle et met en route les caravanes humaines. Mais rien de tout cela n'explique pleinement un si extraordinaire déplacement de population, un si soudain et si universel ébranlement de masses, au milieu d'un peuple d'habitudes sédentaires, profondément enraciné au sol, comme tout peuple agricole. Il y a là un phénomène qui ne se produit d'ordinaire que dans les pays de vieille civilisation, pays surpeuplés, ou accablés de grandes infortunes, politiques ou sociales.<sup>28</sup>

Donc, l'exode vers les États-Unis est attribuable aux tendances politiques du régime britannique. Dès 1760, ce régime et ses fonctionnaires, sous la pression des marchands anglophones qui débarquent au Québec après la Conquête, favorisent l'expansion commerciale du Canada au détriment de son agriculture. Ces marchands « songent naturellement au commerce et ne se soucient qu'à demi des industries qui l'alimentent [et] la bureaucratie songe d'abord à se maintenir dans ses fonctions qui sont pour elle l'industrie la plus lucrative<sup>29</sup> ». De plus, les autorités métropolitaines multiplient

<sup>28</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, pp. 30-31.

<sup>29</sup> *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, pp. 58-59.

« les lois pour protéger l'agriculteur d'Angl[eterre] contre la concurrence de l'agriculture coloniale<sup>30</sup> ». Ainsi, de 1760 à 1840, le régime britannique et les autorités métropolitaines se désintéressent de l'agriculture, fondement de l'économie canadienne-française, en négligeant la colonisation, la construction des routes et les débouchés de la production agricole du Bas-Canada.

Ces problèmes se perpétuent et s'aggravent lors de la période de l'Union des Canadas. Sous ce régime, le développement agricole et la colonisation sont négligés. L'État ne se dote d'un Ministre de l'agriculture qu'en 1853 et son appareil administratif est marqué par « quinze ans d'inertie, d'indiscipline, d'incompétence et de désordre<sup>31</sup> ». Tout comme sous l'ancienne constitution, la province du Canada poursuit une politique qui fait la promotion du commerce au détriment de l'agriculture<sup>32</sup>. De plus, sa politique agraire, comme celle qui la précédait, est formulée « en fonction non des nationaux, mais des immigrants<sup>33</sup> ». En fait, la politique de l'Union favorise nettement le Haut-Canada au détriment du Bas-Canada. Lorsque des fonds publics sont alloués à la colonisation, c'est pour attirer des immigrants pour peupler le Haut-Canada<sup>34</sup>. Ce manque d'intérêt pour le développement agricole du Bas-Canada serait attribuable à la prépondérance des Haut-Canadiens dans les conseils politiques mais aussi aux « chefs du Bas-Canada » qui, pour assurer la survie de gouvernements instables, « consentirent des concessions et des compromis où les intérêts de la province française se trouvèrent sacrifiés<sup>35</sup> ». On retrouve ici une constante fondamentale de la pensée goulxiste. Les problèmes du Canada français peuvent être attribués aux Britanniques ou aux Anglo-Canadiens, mais l'élite politique du Canada français a sa large part de responsabilité. Ces chefs, comme c'est le cas ici, compromettent les intérêts de la nation en favorisant plutôt les intérêts d'un parti politique.

---

<sup>30</sup> *Id.*, [Plan pour une conférence sur l'infériorité économique des Canadiens français], [1929], ACRLG, FLG, P1/D, 41.24.

<sup>31</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>33</sup> *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 141.

<sup>34</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, pp. 67-68.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 67.

L'instabilité des gouvernements sous l'Union nuit également à l'agriculture. Elle engendre un désordre administratif dans les services publics qui doivent s'occuper du développement agricole et de la colonisation. Sous l'Union, les gouvernements se succèdent rapidement créant une « incohérence totale dans les desseins et dans l'action » de l'État, et une fonction publique marquée par « l'indiscipline, l'inertie et l'agiotage<sup>36</sup> ». De plus, les impôts pèsent trop lourds sur les agriculteurs de l'époque et l'État ne favorise pas assez la construction des routes et chemins de fer au Bas-Canada. Ces infrastructures auraient permis aux Canadiens français de coloniser sur une plus grande échelle et de mettre en marché leurs produits.

Donc, dans l'ensemble, l'État nuit au développement de l'agriculture au Bas-Canada. De plus, les lacunes de l'action étatique ou du manque d'action se font sentir sur plusieurs plans. Groulx divise en deux les causes pratiques de l'émigration. D'abord la terre au Bas-Canada est improductive; ensuite, elle est devenue inaccessible<sup>37</sup>.

L'abbé met beaucoup d'accent sur la pauvreté de l'univers agricole du Bas-Canada au milieu du XIXe siècle. Pour lui, l'agriculture du Bas-Canada se trouve dans un « état primitif » sous l'Union<sup>38</sup>. Cette pauvreté est engendrée par une terre qui a perdu une importante part de sa fertilité à la suite d'une exploitation intensive dont les méthodes sont devenues désuètes. La terre dans les anciennes seigneuries « rend 1/3 ou 1/4 de ce qu'elle devrait [donner]<sup>39</sup> ». Ces faibles rendements découlent d'une « triple ignorance » chez l'agriculteur « dans la rotation des semences, dans l'usage des engrais [et] dans l'élevage du bétail<sup>40</sup> ».

La pauvreté des milieux ruraux a un effet à long terme. Citant Esdras Minville, Groulx souligne que « [l]e niveau de vie dans la plupart de nos régions rurales a presque toujours été inférieur aux besoins élémentaires de la population, si on entend par-là, outre

<sup>36</sup> *Id.*, « Le cours de M. l'abbé Groulx », *Le Devoir*, 2 mars 1928.

<sup>37</sup> *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>38</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 33.

<sup>39</sup> *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>40</sup> *Ibid.*



la subsistance quotidienne, la nécessité de pourvoir à l'établissement des jeunes générations<sup>41</sup> ». La pauvreté empêche l'établissement des jeunes, ceux-ci doivent donc partir pour les États-Unis pour gagner leur vie.

Si l'agriculture souffre de méthodes routinières, il ne faut pas faire de l'agriculteur canadien-français un « routinier incorrigible<sup>42</sup> ». Au contraire :

le paysan québécois accepte avec facilité les méthodes de culture progressiste des Anglais ou des Américains devenus ses voisins. Des missionnaires des Cantons de l'Est qui ont pu comparer les établissements canadiens-français en milieux anglais, aux mêmes établissements dans les vieilles seigneuries, notent chaque fois l'état plus prospère des premiers.<sup>43</sup>

Malgré que Groulx affirme que la routine guette les agriculteurs de la Nouvelle-France<sup>44</sup>, leurs descendants, depuis 1850, sont privés « depuis quatre-vingt-dix ans de tout contact avec d'autres méthodes agricoles<sup>45</sup> ». La Conquête empêche donc les agriculteurs du Bas-Canada de connaître « le grand mouvement de réformes agricoles qui marqua en France la fin du dix-huitième siècle<sup>46</sup> ». 1760 engendre un isolement pour la nation canadienne-française. Or « l'isolement absolu aboutit à la stagnation puis à [la] dégénérescence<sup>47</sup> ».

Ces méthodes agricoles auraient pu et auraient dû être renouvelées à travers un enseignement agricole efficace. Toutefois, l'État, qui ne se soucie guère de l'agriculture en général, n'encourage pas suffisamment la création d'écoles d'agriculture. Ce retard dans l'éducation agricole, qui découle d'un retard général dans l'enseignement au Bas-Canada<sup>48</sup>, empêche un renouvellement des techniques. De nouveau, Groulx y voit l'ombre de la Conquête. Ainsi, la nation a été « privée depuis quatre-vingt-dix ans » de « tout enseignement professionnel<sup>49</sup> ». Cet état de choses fait en sorte que « l'agriculture

<sup>41</sup> *Id.*, *Histoire du Canada français...III*, *op. cit.*, p. 294.

<sup>42</sup> *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 64.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> *Id.*, *La naissance d'une race*, Montréal, l'Action française, 1919, p. 260.

<sup>45</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>46</sup> *Id.*, *La naissance d'une race*, *op. cit.*, pp. 259-60.

<sup>47</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>48</sup> *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>49</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 43.

du Bas-Canada [ne] pouvait [...] que dégénérer après s'être traînée dans une lamentable routine<sup>50</sup> ».

L'agriculture canadienne-française souffre, vers 1850, de méthodes désuètes, donc de problèmes de rendement. Cette situation n'aurait pas dû stimuler une émigration considérable s'il n'y avait eu également un manque de nouvelles terres. En effet, Groulx affirme qu'une « loi assez générale » veut que dans « un pays neuf, l'on se préoccupe beaucoup plus de l'agrandissement du domaine agricole que du perfectionnement des méthodes agricoles<sup>51</sup> ».

Toutefois, cet agrandissement du domaine est impossible au Bas-Canada. En effet, « [p]ays aux vastes espaces libres, le nôtre ne l'était qu'en géographie abstraite. Dans la réalité, par sa tenure des terres, le Bas-Canada était devenu un pays fermé à toute expansion agricole<sup>52</sup> ». Cette inaccessibilité de la terre est attribuable au détournement du régime seigneurial après la Conquête, à l'accaparement d'une partie du domaine colonisable par des grands propriétaires fonciers et aux difficultés entourant l'achat de terres dans les réserves du clergé et de la couronne. Ces facteurs créent « un désolant déséquilibre entre la terre colonisable et l'accroissement démographique<sup>53</sup> ». Ce déséquilibre engendre une pression démographique qui oblige des milliers de Canadiens français à partir pour gagner leur vie aux États-Unis.

Pour Groulx, la terre est devenue inaccessible surtout à cause du détournement du régime seigneurial. Vers 1850, les seigneurs ont cessé, depuis assez longtemps, de remplir le rôle social qui leur avait été dévolu par la couronne sous le régime français. Certains font des ventes camouflées de leurs lots<sup>54</sup>, refusent de concéder gratuitement pour spéculer sur la hausse des valeurs foncières et élèvent les redevances seigneuriales. Après la Conquête, la tenure seigneuriale se classe « parmi les institutions sociales [qui

---

<sup>50</sup> *Ibid.*, pp. 43-44.

<sup>51</sup> *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 58.

<sup>52</sup> *Id.*, « Le cours de M. l'abbé Groulx », *op. cit.*

<sup>53</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 3 : 1926-1939, Montréal, Fides, 1972, p. 168.

<sup>54</sup> *Id.*, « Le cours de M. l'abbé Groulx », *op. cit.*

ont] cessé de répondre à leur fin. D'une propriété à titre conditionnel, le seigneur canadien a fait une propriété à titre absolu. L'intérêt individuel a fini par l'emporter, dans les préoccupations, sur l'intérêt social et national<sup>55</sup>. »

Ainsi, la tenure seigneuriale était, à l'origine, un mode de propriété précapitaliste où seigneur et censitaire avaient des droits et devoirs réciproques :

L'intention des rois de France n'avait guère été d'établir dans la colonie du S[aint-] Laurent une aristocratie de parade en la dotant de riches et vastes domaines. Le concessionnaire de seigneurie n'est guère qu'un fiduciaire de la couronne. Il n'obtient de la terre que pour des fins pratiques, pour coopérer à la grande œuvre de la colonisation, à l'établissement du pays. Les prescriptions et dispositifs de sa charte de concession s'accumulent pour le restreindre à ce rôle désintéressé.<sup>56</sup>

Aux yeux de l'historien, le rôle du seigneur en Nouvelle-France serait d'être un fonctionnaire de l'État affecté à l'expansion agricole. Groulx valorise souvent le rôle du système seigneurial durant le régime français. Toutefois, après la Conquête et l'abolition du poste de l'intendant, le seigneur n'est plus surveillé étroitement, et profite de la « complicité des tribunaux », pour abuser d'un système<sup>57</sup> dont la fonction était redistributive et non accumulative.

La Conquête est donc responsable de la déchéance d'une institution sociale pour laquelle Groulx avait beaucoup de respect. Dans ses cours sur l'émigration, Groulx semble déplorer l'intégration grandissante de l'activité seigneuriale dans l'économie de marché. Avec l'introduction d'un nouveau système de tenure foncière après la Conquête, le franc et commun soccage, les seigneurs ont « sous les yeux, pour allumer leurs convoitises, le spectacle du grand propriétaire anglais qui pouvait disposer de ses domaines à son gré, le vendre au prix qu'il lui plaisait, ou les garder indéfiniment incultes, sans payer de redevances au trésor public<sup>58</sup> ». Le seigneur imite le grand propriétaire foncier anglais et spéculé sur sa propriété, faisant fi de son rôle social et engendrant une crise d'établissement rural. De ce fait, il oblige un grand nombre de

<sup>55</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>56</sup> *Ibid.*, pp. 10-11. Le souligné est de Groulx.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>58</sup> *Ibid.*

censitaires, incapables d'établir leurs fils ou de subsister sur les seigneuries, à prendre la route des États-Unis.

Dans ces écrits sur le détournement du système seigneurial, on retrouve une constante de la pensée groulxiste. Groulx déplore que l'élite économique du Canada français, ici les seigneurs, imite l'Anglais et refuse de remplir son devoir envers la nation. On voit aussi l'opposition que Groulx opère entre le libéralisme économique et l'épanouissement national. Le libéralisme économique est une doctrine sans conscience nationale qui semble représenter un danger pour le Canada français. À l'apathie nationale des seigneurs du régime anglais, qui intègrent mieux leurs domaines au capitalisme commercial, Groulx oppose ceux du régime français, qui auraient préféré le bien-être collectif et national à l'individualisme égoïste. Enfin, notre historien semble opérer un lien entre le passage au capitalisme du monde agricole et la Conquête. L'association se fait également, dans un sens plus large, entre le libéralisme économique, l'individualisme et l'Anglais.

Au Bas-Canada, la terre est également devenue inaccessible pour le colon à cause de l'accaparement d'une importante partie du domaine public par de grands propriétaires fonciers. Ceux-ci contrôlent les Cantons de l'est et spéculent sur leurs domaines. La régie de leurs terres relève de Londres et les lots leur sont attribués par un État colonial qui cherche à récompenser ses amis. Les grands domaines des spéculateurs sont un obstacle à l'expansion agricole du Canada français. Ceux-ci ne concèdent qu'avec des conditions de vente onéreuses et exploitent le colon<sup>59</sup>. Parfois, les grands propriétaires ne concèdent tout simplement pas mais attendent que leur région se développe, et que la valeur de leur propriété foncière connaisse une hausse plus marquée.

De même, le domaine public est un frein à la colonisation. D'abord, les terres de la couronne sont difficiles d'accès. Le gouvernement n'y favorise pas adéquatement la construction de routes<sup>60</sup>. Ensuite, les terres de la couronne sont trop coûteuses et leur

---

<sup>59</sup> *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 140.

<sup>60</sup> *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 74.

vente est accompagnée de taux d'intérêt élevés. Enfin, on réserve le droit de coupe, même sur les terres concédées, aux marchands de bois. Grâce à ces trois types d'obstacles, il est presque impossible pour un colon pauvre de se procurer une terre sur le domaine public. L'État va jusqu'à priver le colon de son bois, source de revenus importants pour parer aux difficultés des premières années d'exploitation. Pour Groulx, ceci est normal pour un régime qui favorise le commerce au détriment de l'agriculture.

Le dernier obstacle à la colonisation serait les réserves accordées au clergé protestant par l'État. Ces réserves représentent 1/7 du domaine public. Si leur superficie au Bas-Canada est largement inférieure à celle du Haut-Canada, elle est loin d'être négligeable, car la terre libre se raréfie au XIXe siècle<sup>61</sup>. Les réserves du clergé sont d'un accès difficile pour le colon canadien-français car elles coûtent cher et se vendent à des conditions onéreuses. De plus, elles sont mal réparties<sup>62</sup>. Disséminés à travers les cantons au lieu d'être concentrés dans un secteur, ces lots font figure d'obstacle physique pour le colon car ils sont souvent les derniers à être défrichés et manquent de routes.

Dans l'ensemble, les causes principales de l'émigration gravitent autour d'une crise agricole engendrée, en grande partie, par la Conquête et les tendances lourdes du régime britannique. Toutefois, à partir de la fin des années 1930, Groulx commence à approfondir sa vision de l'émigration sous l'Union. Un manque de débouchés industriels pour la main d'œuvre du Bas-Canada serait également à l'origine de l'exode. En effet, le système colonial en vigueur à l'époque empêche l'essor industriel du Bas-Canada. Son industrie est à un stade de développement trop embryonnaire pour absorber les surplus démographiques du monde rural<sup>63</sup>. De plus, les salaires augmentent aux États-Unis<sup>64</sup> et attirent la main-d'œuvre du Bas-Canada. Cet approfondissement historiographique semble s'opérer sous l'influence des études d'Esdras Minville, notamment celle sur *Notre milieu*<sup>65</sup>. Au cours des années 1940, Groulx ajoute le retard industriel que le Canada

<sup>61</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>62</sup> *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>63</sup> *Id.*, *Histoire du Canada français...III*, *op. cit.*, pp. 295, 297.

<sup>64</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 29b.

<sup>65</sup> Esdras Minville, dir., *Notre milieu*, Montréal, Fides, 1942, 443 pages.

accuse face aux États-Unis, au nombre des causes de l'émigration. Citant Minville, il affirme que « les différences de niveau de vie sont a [*sic*] l'origine des grands mouvements démographiques<sup>66</sup> ». Il est intéressant de noter que Minville, disciple de Groulx, influence également l'interprétation historiographique d'un de ses maîtres à penser.

Par ailleurs, les mauvaises récoltes que connaît le Bas-Canada, la cessation des travaux publics, la crise générale du commerce et l'encombrement des professions libérales contribuent également à engendrer l'exode des Canadiens français vers les États-Unis<sup>67</sup>. L'endettement de l'agriculteur canadien-français aide à le rendre désaffecté face à son métier<sup>68</sup>. En effet, l'émigration est, en partie, l'œuvre des mentalités canadiennes-françaises de l'époque. L'agriculteur devient désœuvré et sensible à la propagande de l'émigré et se laisse séduire par le goût de l'aventure<sup>69</sup>. L'historien est donc conscient du rôle de l'émigré et de l'émigration en chaîne dans l'exode.

Enfin, la classe agricole manque de chefs<sup>70</sup>. Chez Groulx, l'élite ou le chef est un facteur clef dans l'évolution historique. Ainsi, un manque d'élites est une source de crises, de stagnation. Cette pénurie de chefs semble être imputée surtout au manque d'intérêt national des politiciens canadiens-français. Toutefois, elle pourrait également s'expliquer par le manque de prêtres qui affecte le Bas-Canada vers 1840-50. En effet, comme nous le verrons, Groulx souligne fréquemment que le clergé est, ou devrait être, l'apôtre de l'agriculture et de la colonisation au Canada français.

## I. B. LES CONSÉQUENCES DE L'ÉMIGRATION AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Comme nous l'avons déjà souligné, l'historien se concentre surtout sur les causes et les conséquences canadiennes de l'émigration. En effet, c'est l'impact de ce

<sup>66</sup> Lionel Groulx, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, op. cit., p. 138 [verso].

<sup>67</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, op. cit., p. 29b.

<sup>68</sup> *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », op. cit., p. 65.

<sup>69</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, op. cit., p. 29b.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 39.

phénomène sur le développement de la nation qui l'intéresse. Pour le Canada français, il s'agit d'un désastre. Groulx divise ces conséquences désastreuses en trois catégories : nationale, sociale et économique. Toutefois, il est clair que toutes ne font que graviter autour d'un constat central : l'émigration affaiblit la nation. Dans son *Histoire du Canada français*, l'historien, citant le curé Labelle, affirme que les États-Unis sont le « cimetière de la race<sup>71</sup> ».

Cet affaiblissement se laisse voir d'abord dans le poids démographique relatif du Canada français dans le Canada-Uni. L'émigration hâte et aggrave la mise en minorité des Canadiens français au sein de l'Union et, éventuellement, dans la Confédération. L'émigration consacre :

l'égalité ou la supériorité numérique à jamais perdue à l'égard de l'autre race, et toutes les conséquences qui suivraient pour nous de cette condition de peuple minoritaire : tant d'agressions que notre faiblesse susciterait ou encouragerait et tant de droits et de revendications qui ne triompheraient plus qu'à demi et au prix de quelles luttes<sup>72</sup>.

Pour être forte, la nation doit être géographiquement aussi unie que possible. Toutefois, la nation s'est dispersée au moment où « nos intérêts de race nous faisaient alors un devoir de nous grouper, de nous rapprocher du cœur de la patrie<sup>73</sup> ».

Puisqu'elle affecte surtout le monde rural, l'émigration bouleverse l'équilibre ville-campagne traditionnel du Canada français. Nous traiterons des conséquences néfastes de ce bouleversement d'une façon plus approfondie dans la deuxième partie de ce chapitre. Pour l'instant, il suffit de souligner ce que l'émigration engendre :

la prépondérance numérique moins longtemps gardée des masses rurales sur les masses urbaines; le réservoir des vertus saines qu'alimente partout la force paysanne, épandant une fécondité moins généreuse; et, par là, dans l'économie de la vie nationale, un équilibre plus instable, plus précaire<sup>74</sup>.

<sup>71</sup> *Id.*, *Histoire du Canada français...IV*, *op. cit.*, p. 177.

<sup>72</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 29a.

<sup>73</sup> *Id.*, « Lac Champlain », [plan d'un article], 26 juin 1918, dans *Visions acadiennes*, pp. 75-76. ACRLG, FLG, 12/12.

<sup>74</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 29a.

Enfin, Groulx souligne que l'émigration est une perte sérieuse pour l'économie du Canada français. L'exode opère une « trouée béante [...] dans notre capital humain ». Cette perte dépasse le « demi-million de consommateurs partis pour toujours » et représente également :

le numéraire emporté par les émigrants, et toute la richesse physique de ces bras de jeunes travailleurs passée à l'étranger, et toute l'étendue du domaine national que, gardés au pays, ils auraient [...] pu conquérir sur la forêt et rendre productive<sup>75</sup>.

L'émigration amoindrit donc le potentiel de développement du Canada français. En effet, Groulx voit l'émigration comme un élément contribuant à l'infériorité économique du Canada français.

Bien que l'historien se concentre surtout sur la dimension canadienne de l'émigration, il mentionne parfois les conséquences qu'elle aurait eues sur l'émigrant lui-même. Il est clair que, tout comme la nation, l'émigrant est perdant dans cette histoire. Celui-ci n'améliore pas sa condition socio-économique en partant pour les États-Unis. Les émigrants sont des « malheureux que le machinisme, les mœurs urbaines, allaient [...] achever d'avilir<sup>76</sup> ».

Toutefois, Groulx souligne que l'émigration a peut-être préservé le Canada français d'une révolution. Scrutant probablement l'atmosphère de révolution sociale qui empoisonnait l'ordre social traditionnel de l'Europe vers 1848, l'historien tient à souligner que :

L'émigration agit comme une soupape de sûreté. Parlons plus juste : Elle [*sic*] fut l'hémorragie violente qui ne préserve un organisme de certaines catastrophes que pour le laisser déprimé, atteint parfois dans sa vie profonde. Tout autre, on peut du moins le présumer, eût pu être l'attitude de la population rurale, enfermée dans les vieilles seigneuries, comme dans un enclos, poussée aux voies extrêmes par des démagogues et ruminant ses misères sans autre espoir de les alléger que l'assaut au manoir.<sup>77</sup>

---

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 89.

<sup>77</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 90.



## I. C. CONCLUSION

Comme nous l'avons souligné antérieurement, l'émigration ne se termine pas avec l'arrivée de la Confédération. Toutefois, vers le milieu des années 1850, le gouvernement commence à prendre des mesures concrètes pour enrayer le fléau. Pour Groulx, ces mesures sont insuffisantes, et leur mise en place sera trop tardive. Comme le titre de son manuscrit le suggère, il s'agit d'un essai de politique constructive. « Cette politique aurait dû prévenir le mal ; elle le suit<sup>78</sup>. »

Néanmoins, l'historien souligne qu'à travers l'abolition du régime seigneurial, la sécularisation des réserves du clergé, l'aide à l'enseignement agricole, la baisse du prix des terres et l'ouverture de nouveaux chemins, le gouvernement de l'Union a su contribuer à la relance de la colonisation<sup>79</sup>. La colonisation, pour Groulx, est la condition *sine qua non* pour enrayer l'émigration. En effet, à partir des années 1850, le colon canadien-français se lance à l'assaut de l'Outaouais, des Cantons de l'est, du Saguenay et d'autres régions.

L'abolition de la tenure seigneuriale marque une nouvelle phase d'expansion dans l'histoire de la colonisation au Canada français. C'est alors que « le prêtre catholique [...] devient le patron du défrichement, le vrai guide et l'animateur du colon<sup>80</sup> ». Dans ses écrits sur l'émigration, Groulx oppose l'inertie du gouvernement et des élites laïques du Canada français au dévouement du clergé face à la colonisation. Il est clair que c'est l'Église et non l'État qui tient à cœur les véritables intérêts de la nation. Pour notre historien, « le colon canadien-français » est un « héroïque conquérant de la forêt<sup>81</sup> », stimulé dans cet « effort coopératif » par « le clergé catholique du Bas-Canada<sup>82</sup> ». En effet, puisque la colonisation est le remède à l'émigration, elle devient, pour l'Église, « une œuvre aussi religieuse que patriotique<sup>83</sup> ».

<sup>78</sup> *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 141.

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 113.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>83</sup> *Ibid.*

Par ses écrits sur l'émigration, Groulx offre d'abord une critique virulente du régime de l'Union. D'ailleurs, dans son manuscrit clef sur l'émigration et les lacunes politiques de l'Union, il conclut son analyse en affirmant que :

La cause radicale de ces malheurs résidait peut-être dans le régime politique de 1841 qui avait uni deux provinces si peu faites pour vivre sous un seul et même gouvernement. L'évidence le démontrait tous les jours : sur toutes les questions vitales, sur les éléments capitaux de la vie sociale et économique, écoles, code, judicature, réformes de la propriété, questions agraires, politique de peuplement, les intérêts de l'une et l'autre section de la province s'affichaient presque toujours différents, sinon divergents<sup>84</sup>.

Ce jugement sur le rôle néfaste de l'Union dans « la déchéance de notre classe paysanne », se double, ensuite, d'une critique de la Conquête. En effet, comme nous l'avons vu, Groulx voit souvent l'ombre de 1760 dans les lacunes étatiques et agraires du Canada-Uni. Selon Ronald Rudin, le texte de Groulx sur notre « déchéance » allait exercer une influence profonde sur l'interprétation historique de Maurice Séguin<sup>85</sup>.

Pour Groulx, l'émigration est l'œuvre de causes canadiennes. Les émigrants ne furent pas principalement attirés par l'expansion industrielle des États-Unis, ils furent chassés du Canada. Sur cette question, notre historien est particulièrement clair. Vers 1850, les colons n'ont que deux choix :

l'exil aux États-Unis, ou l'esclavage en leur propre patrie. Et c'est pourquoi tout bien pesé et tout examiné, et chacun portant sa juste part de responsabilité, il ne me semble pas excessif, au bas du lugubre tableau de l'émigration canadienne-française d'oser écrire : Ces gens-là ne sont pas partis; nous les avons expulsés<sup>86</sup>.

Ainsi, l'historien minimise les facteurs d'attraction qui amènent l'émigrant à quitter le Canada. Ces facteurs de « succion » n'occupent qu'une place minime dans son interprétation de l'émigration au XIXe siècle. Ceci tient au fait que Groulx cherche à intégrer l'émigration au « procès » historiographique qu'il fait à l'Union et, dans un sens plus large, à la Conquête. Toutefois, comme nous le verrons, cette vision canadienne des

---

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>85</sup> Rudin, *op. cit.*, p. 77.

<sup>86</sup> Lionel Groulx, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 63.

causes de l'émigration se retrouve également dans l'analyse qu'il fait de l'émigration au XXe siècle.

## II. L'ÉMIGRATION AU XXe SIÈCLE ET LE RURALISME

Cette analyse est, en grande partie, contemporaine de l'exode. Ainsi, la plupart des textes que nous avons retenus pour la rédaction de ce chapitre datent des années 1920. Au cours de cette décennie, l'émigration, qui s'était ralentie durant la Grande Guerre, reprend de plus belle. Ce phénomène, qui inquiète fortement les milieux nationalistes canadiens-français, prendra fin avec les restrictions sévères imposées par le gouvernement américain au début de la crise des années trente. Au cours de cette période, Groulx se penche fréquemment sur l'émigration pour en analyser les causes et conséquences et pour y chercher des solutions.

Dans l'ensemble, les thèmes qui ressortent de cette analyse ressemblent sensiblement à ceux que l'abbé met de l'avant dans ses études portant sur le XIXe siècle. L'émigration est engendrée par un marasme économique qui afflige le monde agricole du Canada français. Un manque d'intérêt et d'action étatique est, en partie, à la source de ce marasme. Toutefois, l'analyse que fait Groulx de l'émigration au XXe siècle est beaucoup plus polémique et moins globale que celle qu'il fait du phénomène sous l'Union. En effet, durant les années 1920, il se penche davantage sur le rôle des mentalités canadiennes-françaises dans l'exode, et discute moins souvent du retard industriel qu'accuse le Canada face aux États-Unis.

Malgré cela, sa vision de l'émigration demeure sensiblement la même. Ce phénomène est toujours un synonyme d'exode rural. De ce fait, Groulx aborde l'urbanisation et l'émigration comme ayant, plus ou moins, les mêmes causes, conséquences et remèdes. Tout comme au XIXe siècle, l'urbanisation constitue « une migration non moins désastreuse<sup>87</sup> » que l'émigration vers les États-Unis. En effet :

---

<sup>87</sup> *Id.*, [Notes sur l'agriculture au Québec], [s.d.], ACRLG, FLG, Ma-74.

la crise actuelle [...], qu'on peut faire remonter à 1910, [est] caractérisée [...] par un double exode. L'exode vers la frontière ne cesse point, mais il s'aggrave d'un exode déréglé de la campagne vers les villes, lequel après avoir ébranlé notre équilibre économique, est en train d'engendrer des malaises sociaux où s'engouffrent jusqu'à l'épuisement les ressources de l'État<sup>88</sup>.

Ainsi, ce sont toujours « nos meilleurs gens qui s'en vont<sup>89</sup> », puisque l'exode est perçu comme étant une « crise » affectant le monde rural. Groulx donne très peu de chiffres sur l'ampleur de l'émigration. En 1927, il affirme que, globalement, entre 1901 et 1921, le Canada aurait perdu 1 200 000 habitants au profit des États-Unis<sup>90</sup>.

## II. A. LES CAUSES DE L'ÉMIGRATION AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Cette crise rurale est engendrée par une agriculture qui n'est pas assez bien intégrée aux marchés. De ce fait, l'agriculture canadienne-française n'est pas suffisamment rentable pour maintenir la jeunesse agricole sur la terre<sup>91</sup>. La pauvreté des milieux ruraux engendre donc une désaffectation chez l'agriculteur et une crise d'établissement chez la jeunesse rurale<sup>92</sup>. Les jeunes ruraux sont trop pauvres pour acquérir des terres et doivent prendre le chemin des États-Unis pour gagner leur vie dans l'industrie américaine.

La crise rurale est structurelle. Au fond, il s'agit du même problème qu'au XIX<sup>e</sup> siècle : l'agriculture canadienne-française est trop peu rentable pour assurer le maintien de ses effectifs. La croissance démographique est supérieure à l'augmentation de la superficie cultivée, ce qui crée un surplus de main-d'œuvre. Ce surplus doit donc émigrer vers la ville ou les États-Unis pour vivre.

---

<sup>88</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », dans École sociale populaire (ÉSP), *Semaines sociales du Canada*, XII<sup>e</sup> session, Rimouski, 1933 : *Le problème de la terre. Compte rendu des cours et conférences*, Montréal, ÉSP, 1933, p. 340.

<sup>89</sup> Lettre de Lionel Groulx à Mgr Alfred Langlois, Montréal, 13 octobre 1926, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 2078.

<sup>90</sup> Lionel Groulx [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Les modes d'action nationale », *AF*, vol. XVIII, no 6 (décembre 1927), p. 337.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 331.

<sup>92</sup> *Id.*, « ... Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 139.

Au début des années 1920, cette crise structurelle est exacerbée par une crise économique conjoncturelle. Ainsi, la récession qui balaie l'Amérique du Nord au début des années 1920 crée une « baisse soudaine des prix de guerre pour les produits du sol<sup>93</sup> », ce qui mène à de graves problèmes financiers pour la plupart des agriculteurs canadiens, et pousse un nombre important d'entre eux à abandonner le sol pour se chercher des emplois salariés aux États-Unis ou dans les villes.

Cette crise structurelle est imputable, en partie, comme au XIXe siècle, à l'inertie ou aux mauvaises politiques de l'État. En effet, Groulx croit toujours que l'État, dans ce cas celui de la province de Québec, continue à favoriser le commerce et l'industrie au détriment de l'agriculture. En 1923, il soulignera que le gouvernement de la province entrave la colonisation en appuyant les « capitalistes et [...] industriels étrangers qui [viennent] accroître notre servage économique », tout en multipliant les lois qui écrasent « le glorieux conquérant de la terre québécoise, le meilleur élément de l'actif national<sup>94</sup> ». Par exemple, l'intellectuel souligne que la province concède des vastes domaines aux marchands de bois qui sont un obstacle à la colonisation<sup>95</sup>. Il est clair que :

la petite politique, dont les vues courtes ne dépassent pas les surplus à afficher, aime mieux recevoir de l'argent pour nos bois, même si on les exporte tout ronds à l'étranger, comme cela se pratique surtout en Gaspésie, où les moulins sont morts, que de dépenser des fonds pour ouvrir des routes, aider aux chemins de fer et recruter des colons<sup>96</sup>.

De plus, certains politiciens, par jalousie, vont même jusqu'à entraver le travail des agronomes qui tentent d'améliorer le rendement et la qualité de l'agriculture québécoise<sup>97</sup>. Dans l'ensemble, l'État québécois ne favorise pas suffisamment la colonisation, qui, pour Groulx, est le premier remède à l'émigration. Ses primes de défrichement, sa construction d'infrastructures, et ses préoccupations s'avèrent

<sup>93</sup> *Id.* [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « La haine de la terre », *AF*, vol. X, no 1 (juillet 1923), p. 39.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 44. Groulx se sert ici d'une graphie archaïque du mot québécois.

<sup>95</sup> *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 137.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>97</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 40.

insuffisantes pour permettre à l'agriculture canadienne-française de s'épanouir et d'offrir une alternative à l'exode.

Toutefois, il ne faut pas croire que Groulx ne critique que le gouvernement provincial. L'État fédéral a également un rôle à jouer dans l'émigration. Ottawa est coupable, tout comme Québec, d'avoir ignoré l'exode. De plus, le gouvernement fédéral refuse d'accorder aux Canadiens français les mêmes primes qu'il accorde aux immigrants pour aller défricher l'Ouest canadien. Le fédéral dépense des millions « pour peupler le pays d'étrangers, sans verser un sou pour retenir les Canadiens au Canada<sup>98</sup> ». Pour Groulx, cette politique est un véritable drame. Non seulement des Canadiens français partent pour les États-Unis, faute d'aide pour s'installer dans l'Ouest, mais leur place est prise par des étrangers qui ne feront qu'intensifier la position minoritaire du Canada français dans l'ensemble fédéral.

Groulx reproche aux pouvoirs publics d'avoir fait trop peu pour enrayer l'émigration. En 1933, avant de juger que l'établissement des jeunes ruraux reste « le problème des problèmes », il demande à son auditoire des Semaines sociales :

Si demain une épidémie menaçante de l'autre côté de la frontière, une typhoïde, [...] menaçait de nous prendre, en moins d'un an, oh ! disons seulement cinq à six mille vies, nous voyons un peu ce que les corps publics et toutes les puissances d'opinion sauraient entreprendre pour barricader la frontière, conjurer le mal. Pendant cent ans tout près, [...] l'émigration vers la frontière américaine a sévi chez nous avec une sorte de démence meurtrière. Elle nous a pris, bon an mal an, dix [à] vingt mille âmes. Pouvons-nous en conscience nous rendre le témoignage d'avoir fait tout ce qui dépendait de nous pour arrêter, limiter les ravages de la terrible épidémie ? Pouvons-nous attester qu'en cette province de Québec, tout a été dépensé, mis en œuvre, pour nous garder le meilleur de notre patrimoine ; que rien et à aucune époque n'a été épargné pour nous donner la politique de salut qu'aurait été une grande politique d'agriculture et de colonisation<sup>99</sup> ?

Pour Groulx, la réponse est tout simplement non.

<sup>98</sup> *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 338.

<sup>99</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, pp. 341-42.

Groulx reproche également à l'État de ne pas avoir suffisamment favorisé l'enseignement agricole. Certes, il ne veut pas que les pouvoirs publics prennent en main l'éducation, mais il souhaite les voir contribuer plus généreusement à l'enseignement agricole professionnel. Pour Groulx, l'enseignement dans les régions rurales n'a pas su rendre le jeune agriculteur fier de sa vocation et de sa position privilégiée dans l'ordre social. L'école en milieu rural est même devenue, parfois, « une agence de déracinement<sup>100</sup> ». En effet, en y enseignant l'anglais, ces écoles primaires donnent aux jeunes les outils pour mieux s'intégrer dans les manufactures urbaines.

Les lacunes de l'enseignement agricole perpétuent les mauvaises méthodes chez l'agriculteur canadien-français. Tout comme en Nouvelle-France et au XIXe siècle, l'agriculteur contemporain souffre de techniques agricoles désuètes. Cependant, si, dans ses écrits historiques, Groulx s'efforce de montrer que c'est l'isolement qui engendre les mauvaises techniques, au cours des années 1920, il affirme que les agriculteurs eux-mêmes résistent parfois aux recommandations des agronomes de l'État<sup>101</sup>. Les techniques désuètes affectent le rendement des exploitations agricoles et engendrent la pauvreté. Or, l'on sait que la pauvreté du monde rural est une cause majeure de l'émigration.

De plus, l'agriculteur canadien-français souffre d'imprévoyance et de prodigalité, de problèmes de comptabilité et d'un goût du luxe<sup>102</sup>. Pour Groulx, ce sont des lacunes constantes chez la classe agricole. Même les agriculteurs de la Nouvelle-France avaient un « amour immodéré du paraître » qu'ils avaient hérité des paysans français<sup>103</sup>. Notre intellectuel déplore que les ruraux canadiens-français ne fassent pas preuve d'un plus grand esprit d'ascétisme. Selon lui :

Un peu moins que l'ouvrier ou que le petit salarié de chez nous qui dépensent tout ce qu'ils gagnent, mais dans une mesure encore trop large, le cultivateur canadien-français a soin de ne jamais laisser se gonfler son porte-monnaie ; si ses recettes augmentent, il augmente tout aussitôt ses dépenses de luxe, sans se préoccuper du

<sup>100</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 40.

<sup>101</sup> *Ibid.*

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>103</sup> *Id.*, *La naissance d'une race*, *op. cit.*, p. 254.

lendemain, n'ayant pas de pire crainte, à ce qu'il semble, que celle de s'enrichir trop rapidement.<sup>104</sup>

Sans économies et avec un goût pour le luxe, l'agriculteur éprouve de la difficulté à équilibrer son budget. Or, lorsque surviennent les crises ou les mauvaises récoltes, il se trouve démuné et doit quitter sa terre pour gagner sa vie en ville ou aux États-Unis.

Toutefois, l'on n'émigre pas seulement pour des raisons économiques ou de mentalité. Groulx croit voir dans ce phénomène une preuve du manque de sentiment national chez les Canadiens français<sup>105</sup>. Fondamentalement, l'émigrant, tout comme le reste de la nation, manque de patriotisme et d'attachement sentimental à la patrie. En 1923, il affirmera que :

Pour quelques-uns qui s'en vont, la nostalgie dans l'âme, le plus grand nombre, nous disent de bons observateurs, ressemblent [sic] à l'herbe folle qui ne connaît de loi que le vent qui l'emporte. On part pour les États-Unis; on partirait tout aussi bien pour l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Pas un instant l'on ne semble envisager le départ de la patrie comme une solution extrême. La patrie, c'est devenu pour le grand nombre de nos compatriotes, le pays des gros salaires et de la vie facile.<sup>106</sup>

Au point de vue des mentalités, l'émigration est tributaire d'un manque de patriotisme et d'enracinement chez le peuple. Cette lacune peut être attribuée à l'attrait qu'exercent la ville et les États-Unis sur les ruraux, à un goût de l'aventure et à un manque de patriotisme chez l'élite.

Pour Groulx, « le mirage américain » enivre le peuple<sup>107</sup>. En effet, le Canada français a été infiltré par « les films judéo-américains, la littérature des magazines, et la pénétration des danses et de la musique qui modifient tour à tour l'idéal et les mœurs du peuple<sup>108</sup> ». La culture américaine de masse altère les mentalités populaires du Canada français et rend la vie américaine et l'émigration plus attrayantes. De plus, les

---

<sup>104</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 41.

<sup>105</sup> *Id.*, « Nos devoirs envers la race », *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, [1924], 1926, p. 220.

<sup>106</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 45.

<sup>107</sup> *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 339.

<sup>108</sup> *Ibid.*



agriculteurs émigrent parce que la ville exerce « sur les ruraux une fascination contre laquelle on les a peu protégés<sup>109</sup> ».

Toutefois, cette américanisation ne déboucherait pas nécessairement sur l'émigration sans qu'il n'y ait, dans l'âme canadienne-française, un goût profond pour l'aventure, pour les voyages. En effet, pour Groulx, la Nouvelle-France contient presque deux peuples; d'un côté se trouve le colon qui a « l'amour du sol jusqu'au cramponnement opiniâtre, passionné; l'acharnement à remuer de la terre, à en tirer de la vie, à façonner un pays ». De l'autre côté se trouve le voyageur qui a le goût « de l'aventure isolée, du risque personnel [et] une poussée irrésistible à foncer dans l'inconnu<sup>110</sup> ». Dans les faits, il ne s'agit pas vraiment de deux peuples mais bien d'un dédoublement psychologique dans l'âme nationale. Ceux qui partent pour les États-Unis cèdent à leur côté aventurier. Selon l'abbé, l'émigré est l'héritier du voyageur de la Nouvelle-France. En 1918, citant Léon Gérin, Groulx note que :

[L'initiative] de la jeunesse canadienne, désireuse de se tirer d'affaire par elle-même, a déterminé dès les premiers jours de la colonie, un fort courant d'émigration. Seulement, tandis qu'à l'origine le courant se dirigeait vers les pays à fourrure, et plus tard, sous le régime anglais, vers les exploitations forestières du nord et de l'ouest canadien, aujourd'hui c'est vers les centres de fabrication de la N.[ouvelle-] Angleterre et les centres miniers de l'ouest [*sic*] américain que l'exode s'accomplit principalement.<sup>111</sup>

Dans les écrits de Groulx sur la Nouvelle-France, l'œuvre du voyageur est importante et agit comme complément à celle du colon<sup>112</sup>. C'est le voyageur qui fait avancer les frontières de la colonie, qui explore et accompagne le missionnaire. Toutefois, il est clair que le véritable bâtisseur de la colonie, c'est le colon. D'ailleurs, l'étendue de la colonie est l'une des principales sources de sa faiblesse interne. Ainsi, il ne faut pas voir dans le lien que fait Groulx entre l'émigré et le voyageur, une valorisation ou une récupération de l'exode. Comme nous le verrons, l'émigration est pour lui un désastre. En faisant un lien entre le voyageur et l'émigré, notre intellectuel ne fait que placer ce dernier dans un

<sup>109</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 42.

<sup>110</sup> *Id.*, « L'éducation nationale », *Directives*, Montréal, Éd. du zodiaque, 1937, pp. 194-95.

<sup>111</sup> *Id.*, « Lac Champlain », *op. cit.*, pp. 79-80.

<sup>112</sup> *Id.*, « L'éducation nationale », *op. cit.*, pp. 194-196.

contexte historique. Groulx croit à la psychologie des peuples et cet exemple ne fait que montrer à quel point elle peut être une constante dans la vie nationale.

Dans la pensée de l'abbé Groulx, les mentalités du peuple sont tributaires des mentalités de l'élite. Ainsi, si le peuple émigre par manque de fierté nationale, c'est que l'élite ne lui a pas suffisamment inculqué de patriotisme. L'anémie nationale de l'élite est une constante chez notre intellectuel. Malgré certains « réveils » nationaux qu'il croit apercevoir à presque toutes les décennies entre 1900 et 1940, il n'est jamais satisfait de l'état du nationalisme canadien-français. Nous avons vu que l'élite politique ignore l'émigration, mais elle n'est pas la seule à porter le fardeau de la culpabilité.

Pour Groulx, l'élite en général a « ignoré ou sous-estimé la vocation paysanne de nos gens<sup>113</sup> ». Les intellectuels qui n'ont pas su infuser leurs œuvres de nationalisme sont coupables du vide national dans les mentalités populaires. Ainsi :

Il y aurait matière à réflexion, tout aussi bien, pour ceux de nos lettrés qui ont préféré cultiver l'exotisme en petites chapelles plutôt que d'idéaliser, aux yeux de leur race, l'image de la patrie. Exotistes et impérialistes de toute couleur et de tout grade, tous ceux qui ont prêché à leurs compatriotes un autre amour que celui du pays natal, ont contribué à cet effroyable déracinement<sup>114</sup>.

L'abbé réussit donc à intégrer la querelle littéraire opposant l'exotisme au régionalisme à son analyse de l'émigration. Régionaliste convaincu, il croit que l'élite intellectuelle du Canada français, n'a pas « réussi à vulgariser, à monnayer, pour les gens de chez nous, les premiers éléments du patriotisme<sup>115</sup> ».

Même le clergé a une part à jouer dans le déracinement du peuple. En effet, les conseillers des agriculteurs « n'ont jamais pu opposer efficacement aux séductions de la ville, l'alternative des terres neuves<sup>116</sup> ». Pour Groulx, le clergé québécois des années 1920 est mal formé et, en bonne partie, « indifférent à toute œuvre sociale, quand il n'y

---

<sup>113</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 343.

<sup>114</sup> *Id.*, « La haine de la terre »..., *op. cit.*, p. 45.

<sup>115</sup> *Id.*, « En revenant de Chicago », *l'Almanach de la langue française 1927*, Montréal, l'Action française, 1926, pp. 75-76.

<sup>116</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 43.

est pas foncièrement hostile<sup>117</sup> ». Ainsi, les clercs ne sont pas assez engagés dans les mouvements de coopération et de syndicalisme agricole qui apparaissent au Canada français dans les années 1920. En privé, Groulx reproche même à la plupart des évêques d'avoir boudé l'UCC<sup>118</sup>. Dans une lettre de 1926, après avoir souligné à Mgr Langlois que « l'organisation catholique de nos ouvriers » a vingt-cinq ans de retard, Groulx se demande si le clergé n'est « pas en train de commettre la même faute à l'égard de notre classe agricole<sup>119</sup> ».

Outre un manque de patriotisme, l'agriculteur souffre également d'une pénurie de crédit. Sans crédit accessible, il ne peut améliorer son outillage, étendre son domaine ou établir ses fils. Or l'on sait que les mauvaises méthodes et des problèmes d'établissement font partie des causes de l'émigration. Groulx déplore que les villes drainent non seulement la main-d'œuvre rurale mais aussi ses capitaux<sup>120</sup>, créant ainsi une pénurie de crédit dans le monde agricole. Les banques en milieu rural ne prêtent pas assez aux agriculteurs et le réseau des caisses populaires est encore sous-développé<sup>121</sup>. Sans crédit, l'on a souvent recours à l'usurier, ce qui engendre d'autres problèmes.

De plus, Groulx souligne, avec un certain fatalisme, que l'émigration est également l'œuvre d'un certain déterminisme géographique. Pour lui, l'émigration est un signe tangible que la géographie économique de l'Amérique du Nord destine, fort malheureusement, « à la fusion, à l'unité<sup>122</sup> ». Toutefois, l'abbé ne reconnaît pas beaucoup de valeur aux causes fatalistes de l'émigration. Tout comme dans ses écrits historiques, ses articles dans *l'Action française* ne voient pas le mouvement naturel de l'humain du nord vers le sud comme étant une cause profonde de l'émigration<sup>123</sup>.

---

<sup>117</sup> Lettre de Lionel Groulx à Mgr Georges Courchesne, Montréal, 21 septembre 1929, 4 p. mss. : 2-3. ACRLG, FLG, P1/A, 890.

<sup>118</sup> Lettre de L. Groulx à Mgr Langlois, 13 octobre 1926, *op. cit.*, p. 1.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>120</sup> Lionel Groulx., « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 140.

<sup>121</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 40.

<sup>122</sup> *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 324.

<sup>123</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 44.

Le phénomène que les sociologues modernes appellent « l'émigration en chaîne » joue également un rôle dans l'exode des Canadiens français vers les États-Unis. Pour Groulx, il suffit que quelques membres d'une famille rurale partent pour la ville ou les États-Unis pour que commence « la débandade » :

Ces petits campagnards d'hier frottés d'un peu d'anglais ou d'un peu de dactylographie sont les pires agents de la dépopulation des campagnes. À chacune de leurs visites au foyer, ils exhibent vaniteusement leurs toilettes, leurs breloques où s'évanouit régulièrement, jusqu'au dernier sou de leur salaire; ils parlent de sport, de théâtre, des « petites vues »; ils narrent par le menu leurs plaisirs de chaque soir; leur vantardise en met plus qu'il ne faut. Et voilà que, pour les vaillants restés à la ferme, la convoitise s'éveille d'une autre existence; pour la première fois peut-être, ils trouvent rude et bien inférieure leur existence de tâcheron.<sup>124</sup>

Enfin, durant un voyage au Manitoba effectué en 1928, Groulx observe que l'émigration des Canadiens français de l'Ouest canadien, procède de certaines causes originales. Tout comme pour les agriculteurs québécois, ceux du Manitoba sont affectés par la baisse des prix engendrée par la fin de la Grande Guerre. Après la guerre, ceux-ci se trouvent criblés de dettes contractées à la suite de dépenses téméraires durant la période de prospérité. Toutefois, le Franco-Manitobain souffre surtout de la monoculture du blé. Ce manque de diversité rend l'agriculteur beaucoup trop vulnérable aux fluctuations des prix et des mauvaises récoltes. Ainsi, à la suite d'un désastre affectant le blé, l'agriculteur n'a souvent d'autre choix, pour assurer la subsistance de sa famille, que de partir pour la ville ou les États-Unis<sup>125</sup>.

## II. B. LES CONSÉQUENCES DE L'ÉMIGRATION AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Les causes de l'émigration que nous avons énumérées antérieurement découlent de lacunes internes à la nation. L'émigration est donc une manifestation concrète des maux du Canada français. En effet, lorsque Groulx explore les causes de l'exode, c'est pour alors dénoncer le phénomène et souligner ses conséquences néfastes. Toutefois, si notre intellectuel fustige l'émigration, il lui arrive parfois d'y voir des desseins

<sup>124</sup> *Ibid.*, pp. 42-43.

<sup>125</sup> *Id.*, « Lettre du Manitoba », *l'Action canadienne-française*, vol. XX, no 1 (juillet 1928), pp. 44-45.

messianiques. Il tempère quelques-unes de ses attaques contre l'émigration par du providentialisme. Ainsi, en 1953, devant un auditoire franco-américain, Groulx se demande :

Quand, petit peuple de rien du tout, à demi perdu dans la masse étrangère, nous aurions eu tant besoin de cohésion, comment expliquer notre singulière et troublante dispersion à travers ce continent-nord ? La Providence est au fond de toute histoire. Nous est-il interdit de scruter son dessein ? Pourquoi cette survivance ? Serions-nous les élus d'une mission, les porteurs d'un message ? Notre expansion missionnaire à travers le monde, fait assurément extraordinaire, nous apporterait peut-être une première réponse. Pourquoi n'en pas voir une seconde en notre éparpillement, ici-même en Amérique, s'il est vrai que leur message, les peuples catholiques n'ont pas qu'à le porter sur les continents lointains, mais tout autant autour d'eux, partout où ils sont<sup>126</sup> ?

Si l'émigration constitue un danger pour la nation et pour la foi des émigrés, comment se fait-il que Groulx puisse suggérer que « tout nous invite à croire qu'un dessein de Dieu nous a placés à tous les points du continent, pour constituer un peu partout des foyers d'apostolat catholique<sup>127</sup> » ?

En effet, Groulx semble parfois mettre l'accent sur une vision de l'émigration qui, en apparence, est en contradiction avec l'optique négative qu'il enseigne à ses étudiants. Cependant, dans les faits, il s'agit, dans ce cas, d'un messianisme situationnel et non d'une conviction profonde. Voilà pourquoi il a tendance à l'énoncer lors de ses conférences devant des auditoires franco-américains. Groulx accepte l'émigration antérieure comme un fait accompli. Comme nous le verrons, s'il souhaite mettre fin à l'exode, il n'est pas très optimiste face aux perspectives de rapatriement massif des émigrés. Aussi, formule-t-il un discours qui plaît à l'élite franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre et qui s'intègre à sa vision de l'émigration.

Toutefois, il ne faut pas s'imaginer que Groulx ne croit pas à la mission providentielle du Canada français. Pour lui, l'itinéraire de la nation, de la Nouvelle-

<sup>126</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir ? », *Pour bâtir*, Montréal, l'Action nationale, [1953], 1953, p. 165.

<sup>127</sup> *Id.*, *L'amitié française d'Amérique*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922, p. 29.

France au XXe siècle, a été marqué par la croix, par l'évangélisation<sup>128</sup>. En 1925, devant la Semaine d'histoire du Canada, il citera Léon Bloy en affirmant que :

L'essence française est une chose tellement à part, tellement réservée, qu'on ne trouve à lui comparer que l'essence juive. L'estampille de l'une ou de l'autre paraît être la *nécessité divine*, l'ineffaçable et irréfragable décret qui les associe pour toujours aux vicissitudes providentielles<sup>129</sup>.

Selon Groulx, Dieu a mis « au fond de l'âme française », une « disposition exceptionnelle au prosélytisme religieux, à l'œuvre apostolique<sup>130</sup> ».

Malgré cela, notre intellectuel ne croit pas vraiment que l'émigration fut motivée par des desseins providentiels. Si tel avait été le cas, il l'aurait souligné dans ses cours d'histoire. Le fait qu'il ne soulève aucun messianisme dans ses cours sur ce sujet est, à la fois, une indication des fondements scientifiques de sa démarche historique, et de sa conviction que l'émigration mine notre vocation apostolique.

En effet, comme le souligne Jean-Pierre Gaboury, chez Groulx, la mission providentielle du Canada français est d'abord liée à l'agriculture. Ensuite, elle se centre sur l'expansion missionnaire, puis sur la présence des Canadiens français catholiques au Canada et du témoignage de la vraie foi qu'ils peuvent apporter dans un milieu anglo-saxon. Ainsi, la mission providentielle du Canada français n'est pas une croisade où un peuple s'éparpillerait à travers le continent, mais plutôt l'œuvre de professionnels, des missionnaires, et d'une nation qui doit servir d'exemple à ses voisins<sup>131</sup>.

L'émigration ne peut véritablement s'intégrer à cette mission. Elle ne fait que la miner. D'abord, parce qu'elle déracine le Canadien français de la terre pour le placer dans un univers industriel et ensuite parce que l'exode affaiblit le Québec français, qui doit être le pivot central de la nation et de sa mission providentielle.

<sup>128</sup> *Id.*, « Compatriotes de l'Ouest, c'est donc votre droit de vous entêter à survivre », *Le Devoir*, 21 décembre 1926, p. 1.

<sup>129</sup> *Id.*, « L'histoire de la vie nationale », *Dix ans d'Action française, op. cit.*, [1925], p. 269. Les italiques sont de Groulx.

<sup>130</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir ? », *op. cit.*, p. 167.

<sup>131</sup> Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa, 1970, pp. 56-60.

Nous discuterons plus loin dans cette section comment le monde urbain et industriel mine la survivance française et catholique. Pour l'instant, il suffit de souligner que l'émigration, qu'elle soit dirigée vers les États-Unis ou vers le Canada anglais, est un danger pour la survivance car elle place le Canadien français « en des climats peu favorables à sa vie française et catholique<sup>132</sup> ».

Pour Groulx, l'émigration mine la survivance parce qu'elle affaiblit ses assises fondamentales au Québec. Nous verrons la position qu'occupe le Québec au sein de l'Amérique française dans le prochain chapitre. Pour l'instant, il suffit d'affirmer qu'elle est centrale. Ainsi, ce qui affaiblit le Québec français affaiblit l'Amérique française.

Groulx reproche à l'émigration d'avoir démembré la nation. Celle-ci est écartelée à un tel point que « les fils de la dispersion sont plus nombreux que les fils de la maison<sup>133</sup> ». Or, pour être forte, la nation doit être unie. L'émigration place des Canadiens français dans des situations géographiques isolées et ne fait qu'accentuer leur état de peuple minoritaire. La dispersion est une des sources de la faiblesse du Canada français. « Notre situation géographique [dispersée] aggrave donc l'infériorité de notre situation numérique<sup>134</sup> » car l'émigrant souffre d'une mise en minorité double. À l'instar du Canadien français du Québec, il est minoritaire en Amérique du Nord. Mais, l'émigrant est également minoritaire dans sa région, dans son État.

L'émigration est donc un mal « général [...] au Canada; mais mal mortel à la race française, qui, ne pouvant compter sur l'immigration européenne, n'a pour toute source d'accroissement que sa natalité<sup>135</sup> ». Tout comme au XIXe siècle, l'émigration bouleverse les assises de la nation. D'abord, elle mine son équilibre agraire en faisant baisser la proportion de l'élément rural au Canada français. Ensuite, elle fait baisser la proportion relative de la « race » française au Canada, accentuant ainsi son état

<sup>132</sup> Lionel Groulx, « Qu'attend de vous le Canada français ? », *Pour bâtir*, *op. cit.*, [1949], p. 187.

<sup>133</sup> *Id.*, « Les Franco-Américains et nous », *AF*, vol. VII, no 6 (juin 1922), p. 362.

<sup>134</sup> *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 323.

<sup>135</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, Paris, Librairie Delagrave, 1932, p. 151.

minoritaire. L'émigration « nous a coûté plus de la moitié de notre race et toute notre espérance d'être la majorité au Canada<sup>136</sup> ».

Donc, l'émigration n'étend pas la nation; elle l'éparpille et l'affaiblit. De ce fait, la vision qu'a Groulx de ce phénomène diffère de celle qu'énonçaient d'autres nationalistes canadiens-français vers la fin du XIXe siècle. Pour des intellectuels comme Édouard Hamon, s.j., Edmond de Nevers ou Jules-Paul Tardivel, l'exode est un danger. Toutefois, ils en font une récupération intellectuelle et affirment que l'émigration peut s'intégrer à une reconquête canadienne-française du continent. Ceux-ci rêvent d'un Canada français qui comprendrait la Nouvelle-Angleterre. Hamon, par exemple, croit « qu'avant longtemps, les deux fractions du peuple Canadien [*sic*], celle qui habite la terre des ancêtres et celle qui a déjà franchi la frontière américaine [,] se rejoindront et pourront alors se donner la main pour ne plus former qu'un seul peuple<sup>137</sup> ». Pour lui, le jour viendra où un Canada français indépendant jaillira des cendres d'une Amérique du Nord saxonne et protestante, et unira le Québec et la Nouvelle-Angleterre.<sup>138</sup>

Groulx ne croit pas à ces rêves chimériques. Son nationalisme est expansionniste, mais il s'agit surtout d'un expansionnisme intérieur. Il cherche plutôt à étendre l'écoumène de la nation canadienne-française à l'intérieur des frontières du Canada par le biais de la colonisation. Malgré que dans l'enquête de *l'Action française* sur l'avenir politique du Canada français Groulx affirme que les États-Unis sont travaillés par des forces centrifuges<sup>139</sup>, suggérant donc vaguement leur effondrement, il ne prétend pas que l'État français comprendrait un jour une partie de la Nouvelle-Angleterre.

Groulx est convaincu que la nation canadienne-française doit s'étendre. Cependant, cette expansion, qui est synonyme de colonisation, doit se faire à l'intérieur des frontières du Canada et, de préférence, au Québec. Il est vrai que notre intellectuel

<sup>136</sup> *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 140.

<sup>137</sup> Édouard Hamon, s.j., *Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, N.S. Hardy, 1891, p. 145.

<sup>138</sup> *Ibid.*, pp. 143-156.

<sup>139</sup> *Id.*, « Notre avenir », *Dix ans d'Action française, op. cit.*, [1923], p. 148.



reste nostalgique face à la grandeur géographique de la Nouvelle-France, mais il ne cherche pas à la recréer. Au mieux, Groulx ne fera que suggérer que l'on place une carte de cet empire français dans les salles de cours des écoles du Canada français pour éveiller, chez les enfants, des « rêves d'un grandiose chimérique<sup>140</sup> ». Ainsi, il est clair que les émigrants ne sont pas l'avant-garde d'une reconquête de la Nouvelle-France. En 1948, il écrira que : « Ce rêve d'une expansion fr[ançaise]- est fini – sauf peut-être au Canada<sup>141</sup>. »

Pour Groulx, il s'agit plutôt de « conquérir la terre québécoise jusqu'à ses extrêmes limites, jusqu'à sa dernière motte cultivable<sup>142</sup> ». La colonisation doit donc se faire d'abord au Québec, puis ailleurs au Canada. En ce sens, il affirmera en 1923 que :

Un Canadien-français vaut mieux sur les terres de l'Ouest que dans Montréal. Mais avant de le laisser partir pour l'Ouest, pour Montréal, ou pour les États-Unis, nous croyons qu'il faut essayer de le retenir sur les terres du Québec où il donne à toute la race son rendement le plus fécond.<sup>143</sup>

Si l'abbé souhaite voir des agriculteurs canadiens-français coloniser l'Ouest plutôt que de se prolétarianiser à Montréal ou à Lowell, il préfère tout simplement qu'ils restent dans le Québec rural. En effet, dès le début du siècle, notre intellectuel ne croit pas que les Canadiens français pourront conquérir l'Ouest ou y être autre chose qu'une minorité. L'immigration étrangère et ontarienne y est trop massive pour que l'on puisse rêver de l'établissement d'une province française dans l'Ouest.

Dans le *Manuel d'histoire du Canada* qu'il rédige au Collège de Valleyfield au début du siècle, Groulx examine quelques projets expansionnistes pour montrer que la conquête de l'Ouest canadien sera improbable pour les Canadiens français. Ainsi, dans une section qu'il intitule « L'avenir des Canadiens-français », notre intellectuel montra comment le curé Labelle rêvait d'un Canada français qui, au XXI<sup>e</sup> siècle, s'étendrait du

<sup>140</sup> *Id.*, « L'éducation nationale », *op. cit.*, pp. 170-71.

<sup>141</sup> *Id.*, *Le fait français en Amérique*, [fragment d'un texte], [1948], p. 2. ACRLG, FLG, Ma-356.

<sup>142</sup> *Id.*, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *Directives, op. cit.*, [1937], p. 230.

<sup>143</sup> *Id.*, « La réponse de M. l'abbé Groulx », [*La Tribune* (Woonsocket, R.I.), 10 octobre 1923], copie conservée aux ACRLG, FLG, P1/D, 35.32.

Canada au Cap Horn. Pour Groulx il ne s'agit que « [d']une boutade du brave curé<sup>144</sup> ». Par après, il soulignera qu'Élisée Reclus croit que les traditions catholiques et la fécondité des Canadiens français leur donneront un avantage et assureront leur triomphe sur les protestants dans le peuplement de l'Ouest.<sup>145</sup> Ensuite, Groulx expose le projet du vice-amiral de Cuverville. Celui-ci souhaite voir les Canadiens français reprendre l'Ouest comme ils avaient reconquis les Cantons de l'Est. Il aurait suffi d'établir une série d'îlots français dans l'Ouest pour que, après un certain temps, ils se rejoignent et forment de vastes territoires franco-catholiques<sup>146</sup>. Après avoir énoncé ces projets, Groulx offre sa propre vision de l'avenir du Canada français :

Si nous sortons du rêve pour entrer dans la réalité, voici ce que le présent nous permet d'augurer de l'avenir[.] Les Canadiens de race française sont groupés dans le nord-est du continent : ils contrôlent la province de Québec; ils envahissent les comtés limitrophes, ils débordent sur les provinces maritimes où ils donneront la main aux Acadiens. Les Anglais de l'Ontario se dirigent vers l'Ouest, et c'est au seul groupe français que la province doit son dernier accroissement en nombre. La population anglaise des provinces maritimes n'augmente pas sensiblement non plus. Nous formons un groupe presque compact, sur un territoire dont toutes les sections ont des intérêts semblables. Nous avons l'unité de langue et de foi. Si nous le voulons, notre influence ne fera que grandir dans l'Est.<sup>147</sup>

Dans son *Manuel*, ce passage sert à introduire l'idée que la fédération canadienne est éphémère et, qu'un jour, après la désintégration du *Dominion*, un État français indépendant naîtra dans l'est du Canada. Groulx rendra cette idée publique en 1912 dans *Une croisade d'adolescents*<sup>148</sup>, puis en 1922 dans les pages de *l'Action française*. Pour lui, l'avenir du Canada français se joue dans l'Est du Canada, plus particulièrement au Québec. Ainsi, il faut s'assurer de la force et de la vigueur du Québec français pour qu'un jour l'État français soit en mesure de naître. L'émigration ne fait que miner cette force et, de ce fait, mine l'avenir et la survivance de la nation.

<sup>144</sup> *Id.*, « L'avenir des Canadiens-français », *Manuel d'histoire du Canada*, Vol. III, [ca 1912], 1905-06 et ajouts postérieurs, p. 111. ACRLG, FLG, 08/14-16, III.

<sup>145</sup> *Ibid.* Groulx confond Onésime et Élisée Reclus.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> *Id.*, *Une croisade d'adolescents*, Québec, l'Action sociale, 1912, pp. 159-162.

## II. C. L'ÉMIGRATION, L'INDUSTRIALISATION ET LE RURALISME

Dans l'ensemble, l'analyse que fait Groulx de l'émigration est intimement liée au ruralisme qui sous-tend sa pensée. Dans son esprit, l'émigration englobe non seulement l'exode des Canadiens français vers les États-Unis, mais également vers la ville en général. Voilà pourquoi il aborde l'émigration et l'urbanisation conjointement. Pour Groulx, les causes, conséquences et remèdes de l'émigration sont, en grande partie, identiques à ceux de l'urbanisation.

Nous préférons le terme ruralisme à celui « d'agriculturisme ». Selon Michel Brunet, qui fut le premier à introduire ce terme dans le vocabulaire des sciences historiques au Canada français, « l'agriculturisme » serait « avant tout une façon générale de penser, une philosophie de la vie qui idéalise le passé, condamne le présent et se méfie de l'ordre social moderne<sup>149</sup> ». Fondé, en partie, sur « un amour déréglé de l'agriculture », l'agriculturisme consacre un refus de l'âge industriel et croit que le monde occidental s'est égaré durant la révolution industrielle, oubliant ainsi que la véritable force des nations est fondée sur l'agriculture<sup>150</sup>. Pour Brunet, on « pourrait résumer toute la politique agriculturiste par ce mot d'ordre : « Pour vivre heureux, refusez de vivre à votre époque. » Il serait plus juste de dire : « Si vous voulez vivre une vie diminuée, réfugiez-vous dans le passé<sup>151</sup> ».

Cette définition a été formulée durant les années 1950 alors que « l'agriculturisme » était encore largement présent dans l'univers intellectuel du Canada français. De ce fait, le texte de Brunet affiche une certaine qualité polémique et manque de nuances. Voilà pourquoi nous préférons parler de ruralisme lorsque nous analysons la vision que formule Groulx de l'univers urbain et industriel. Le ruralisme est une façon de penser qui valorise le monde rural et comporte une méfiance certaine face à l'industrie à

---

<sup>149</sup> Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », *La Présence anglaise et les Canadiens. Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*, Montréal, Beauchemin, [1957], 1968, p. 119.

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 139.

grande échelle et aux métropoles urbaines. Le ruraliste croit que l'être humain connaît une vie plus épanouie dans un cadre de vie rural. Ainsi, il valorise non seulement l'agriculture mais aussi les petites industries rurales et l'univers de la petite ville régionale. Il s'agit d'une mise en valeur du mode de vie traditionnel du Canadien français au détriment de la modernité industrielle.

Le texte de Brunet a engendré un débat historiographique au sujet de « l'agriculturisme », notamment sur celui de *l'Action française*. Certains, dont Susan Trofimenkoff et Jean-Pierre Gaboury acceptent les postulats de base de l'analyse de Brunet tout en y apportant des nuances importantes. D'autres suivent l'interprétation de François-Albert Angers, et soulignent que la génération nationaliste de *l'Action française* n'est pas « agriculturiste » du tout.

Pour Angers, ce n'est pas l'industrialisation qui inquiète *l'Action française* mais son développement rapide et anarchique qui crée un déséquilibre dans l'économie et la société canadienne-française<sup>152</sup>. Ce n'est pas l'industrie que l'on rejette, mais plutôt le contrôle étranger des ressources industrielles du Québec<sup>153</sup>. Plus récemment, cette analyse a été reprise par Jean-Claude Dupuis. Pour lui, c'est Montréal et non « la ville », qui inquiète *l'Action française*. La revue rejette surtout la concentration industrielle et l'américanisation de la société urbaine et non l'industrie en général<sup>154</sup>.

Gaboury et Trofimenkoff opèrent une synthèse entre les thèses de Brunet et d'Angers. Gaboury fut le premier à se pencher sur « l'agriculturisme » de Groulx. Selon lui, l'abbé s'inquiète surtout de l'industrialisation massive du Canada français et cherche à promouvoir un meilleur équilibre entre la ville et la campagne et entre l'agriculture et la grande industrie. S'il est vrai que la civilisation industrielle est l'antithèse de la civilisation canadienne-française, il reste que le Canada français est appelé, pour une part,

<sup>152</sup> François-Albert Angers, « L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle », dans Robert Comeau, dir. *Économie québécoise*, Montréal, PUQ, 1969, p. 431.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 427.

<sup>154</sup> Jean-Claude Dupuis, « La pensée économique de *l'Action française* », *Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF)*, vol. 47, no 2 (automne 1993), p. 213.

à devenir un peuple industriel<sup>155</sup>. Si sa thèse s'apparente à celle d'Angers, il accepte néanmoins les postulats de base de la thèse de Brunet. Groulx est donc un « agriculturiste ».

Pour notre part, nous constatons que le ruralisme de Groulx comporte deux tendances. D'abord, on retrouve dans ses écrits, un ruralisme doctrinal, essentiellement moral, qui s'apparente à la définition que donne Brunet de « l'agriculturisme ». La campagne et la vie agricole constituent un cadre de vie foncièrement plus sain que la ville et la grande industrie. L'urbanisation serait donc une « déchéance sociale » pour l'agriculteur et, collectivement, un malheur pour la nation. Ensuite, on peut également déceler, chez lui, un ruralisme situationnel, fondé sur les particularités économiques du contexte canadien-français. À ce niveau, Groulx accepte l'industrialisation sur le plan théorique mais s'en méfie sur le plan pratique. Ainsi, l'industrie est méprisée parce qu'elle est mise en place trop rapidement et bouleverse l'ordre social traditionnel de la nation. De plus, cette industrie est sous contrôle étranger et les Canadiens français ne s'y intègrent qu'en tant que prolétaires. Groulx se méfie de l'urbanisation parce qu'elle jette le Canadien français dans un monde dominé par l'étranger et consacre son infériorité économique. En somme, le ruralisme situationnel de Groulx ne rejette pas l'industrialisation mais plutôt l'américanisation des villes et des industries du Canada français. Comme le montre son attitude à l'égard de l'École des Hautes Études commerciales, et ses prises de position dans les années 1950 comme dans les années 1920, il souhaite le renforcement de la bourgeoisie d'affaires canadienne-française ainsi que l'expansion du nombre et, dans une certaine mesure, de la taille des entreprises industrielles et commerciales appartenant à des patrons canadiens-français.

Les thèmes du ruralisme doctrinal sont largement répandus en Occident. C'est pourquoi ce type de ruralisme canadien-français a de fortes affinités avec celui que l'on retrouve chez les traditionalistes français ou américains<sup>156</sup>. Ici, comme ailleurs, ses

---

<sup>155</sup> Gaboury, *op. cit.*, p. 177-78.

<sup>156</sup> Voir Pierre Corbeil, « L'agriculturisme : le ruralisme québécois dans une perspective multi-confessionnelle et nord-américaine », *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no 5 (printemps 1996), pp. 115-124.

fondements sont moraux. Le ruralisme situationnel est une critique essentiellement socio-économique et propre au contexte canadien-français.

Ces deux types de ruralisme se côtoient dans la pensée groulxiste pendant toute sa vie intellectuelle. Le défaut central des thèses de Brunet et d'Angers est d'avoir trop mis l'accent sur l'un ou sur l'autre type de ruralisme. Chez Groulx et d'autres traditionalistes les deux éléments sont présents. Toutefois, en cherchant à dévaloriser la pensée traditionnelle, Brunet analyse surtout le pendant « anachronique » du ruralisme, le ruralisme doctrinal. Angers, pour sa part, en voulant contrer cette vision, se penche d'abord sur le ruralisme situationnel.

Pour notre part, nous nous pencherons surtout sur le ruralisme doctrinal chez Groulx. En effet, lorsqu'il discute des conséquences néfastes de la vie urbaine et industrielle sur l'émigré canadien-français, notre intellectuel ne se penche que de façon minimale sur le contrôle étranger de l'industrie québécoise. Puisque les émigrés se sont dirigés vers les États-Unis, il est logique que leur prolétarianisation soit dirigée par des Américains! Toutefois, s'il est normal que l'ouvrier travaille pour des Américains, cet état de fait est aussi néfaste aux États-Unis qu'au Canada.

L'émigration est un désastre non seulement parce qu'elle éparpille la nation mais aussi parce qu'elle jette le Canadien français dans un univers urbain et industriel qui nuit à sa survivance. Pour Groulx, la survivance canadienne-française a été assurée, en partie, par son cadre de vie traditionnel et rural. La terre n'est pas « l'unique condition de la survivance, ni même la principale », mais son rôle y demeure important. L'agriculture « garderait à sa plus haute valeur notre premier capital, notre capital humain ; elle établirait chez nous l'état social le plus favorable au développement d'un état de puissance<sup>157</sup> ».

---

<sup>157</sup> Groulx, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 328.

Selon Groulx, la première constante de l'histoire canadienne-française a été « notre vocation paysanne<sup>158</sup> ». L'émigré déroge donc à sa vocation historique lorsqu'il quitte sa terre. C'est l'univers rural qui forge l'âme canadienne-française. Quitter ce cadre de vie, c'est se forger une nouvelle âme. L'émigrant laisse derrière lui deux milieux, son milieu national, le Canada français, et son milieu social, l'agriculture. Ce double déracinement bouleverse son âme et met en danger sa survivance. Pour Groulx, « changer, détériorer ou révolutionner son milieu national, [serait] pour un peuple une expérience des plus graves, un risque suprême<sup>159</sup> ». Le bouleversement est donc culturel et moral. L'émigrant risque l'assimilation ou la perte de ses vertus traditionnelles. Citant André Siegfried, Groulx affirme que « la ville est mortelle au paysan canadien-français ». Ce danger tient au fait que « la civilisation industrielle » est « l'antithèse » de la civilisation canadienne-française. Autant l'une est « matérialiste, quantitative [et] dédaigneuse de la dignité humaine », l'autre est « spiritualiste, qualitative [et] personnaliste<sup>160</sup> ». En effet, comment ne pas voir en l'ouvrier canadien-français « un type abâtardi de la race<sup>161</sup> »?

Sur le plan pratique, l'urbanisation altère le caractère du Canadien français sur de nombreux points. La ville affecte sa santé et sa fécondité. La « terre, la campagne sont les grandes productrices d'hommes » tandis que « les grandes villes [...] sont d'effroyables mangeuses d'hommes<sup>162</sup> ». Les métropoles souffrent de surpeuplement et de problèmes d'hygiène qui entraînent des taux de fécondité inférieurs à ceux de la campagne et des taux de mortalité, notamment de mortalité infantile, supérieurs. Les dangers des accidents industriels et la promiscuité urbaine offrent un contraste choquant avec l'atmosphère saine de la campagne. Dans ses *Mémoires*, Groulx personnalise ce jugement sur le travail industriel. Il affirme que le travail que son père effectuait au New Jersey contribua à la mauvaise santé qui finit par l'emporter<sup>163</sup>.

<sup>158</sup> *Id.*, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *op. cit.*, p. 211.

<sup>159</sup> *Id.*, « Notre destin français », *Directives*, *op. cit.*, [1937], p. 192.

<sup>160</sup> *Id.*, *Histoire du Canada français... : IV*, *op. cit.*, pp. 197-98.

<sup>161</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 330.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 329.

<sup>163</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 4 : 1940-1967, Montréal, Fides, 1974, p. 96-97.

L'urbanisation affecte également la famille canadienne-française. À ses yeux, la famille traditionnelle, marquée par l'autorité paternelle, la solidarité, et une robuste fécondité, est une des sources de la survivance. « La famille rurale est la force et l'honneur de notre race<sup>164</sup>. » Toutefois, dans les grandes villes, ces traits s'affaissent. Ainsi, la famille traditionnelle fait place « à la famille individualiste des milieux ouvriers : famille où chaque enfant, gagnant sa vie, peut se targuer d'indépendance à l'égard de ses parents, et où la maison est moins un foyer qu'une pension<sup>165</sup> ». L'autorité paternelle baisse, et la contraception, le travail féminin rémunéré, le divorce et même le concubinage sont à l'ordre du jour<sup>166</sup>.

Chez Groulx, la ville est marquée par de mauvaises mœurs qui minent les traditions du Canada français. Le cosmopolitisme et l'américanisme sont au fond de ce problème. Les divertissements urbains, comme le cinéma, mettent l'ouvrier en contact avec un monde immoral. L'atmosphère cosmopolite de la ville l'expose à des idées et des croyances malsaines et étrangères. De plus, « l'embrigadement de nos ouvriers dans des associations étrangères, étrangères à eux non seulement par le pays d'origine, en certains cas, mais par la foi, par la langue, par la philosophie sociale », comporte des risques « pour la culture, pour les traditions religieuses, pour notre structure sociale<sup>167</sup> ». La criminalité des grandes villes est également un danger. Pour Groulx, « l'agglomération des hommes, comme celle des pommes, engendre la pourriture<sup>168</sup> ». Enfin, l'on viole plus souvent le repos dominical en ville.

Toutes ces mauvaises mœurs minent la spiritualité de l'ouvrier. La baisse de la pratique religieuse en milieu urbain met en danger la survivance de l'ouvrier et sape les bases de la paroisse. Par ailleurs, « le nomadisme trop fréquent du citadin » affaiblit son attachement à sa paroisse et fait baisser sa spiritualité<sup>169</sup>. Pour Groulx, la paroisse est

<sup>164</sup> *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 134.

<sup>165</sup> *Id.*, « Aux tournants de l'histoire », *Relations*, Xe année, no 111 (mars 1950), p. 62.

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> *Id.*, « Message aux jeunes lauréates », *Constantes de vie*, Montréal, Fides, [1944], 1967, p. 159.

<sup>168</sup> *Id.*, [texte signé L'Action française], « Mot d'ordre de l'Action française : Dignité de vie », *AF*, vol. XII, no 4 (octobre 1924), p. 193.

<sup>169</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 338.



l'une des institutions qui a su assurer la survivance du Canada français. Son affaiblissement, tout comme la baisse de la pratique, mine les assises religieuses de la famille et de la nation. De façon générale, « la civilisation technique expulse le sentiment religieux<sup>170</sup> ». De plus, l'ouvrier travaille généralement pour des étrangers, surtout des Américains qui sont foncièrement matérialistes. Or, selon Groulx, « un peuple incline fatalement vers la civilisation où il gagne sa vie<sup>171</sup> ».

De plus, l'univers industriel expose l'ouvrier aux dangers du chômage et de l'indigence. Durant la crise, Groulx oppose le secours direct, dont vivent des milliers de chômeurs urbains, à la sécurité relative du monde agricole pour promouvoir le maintien des agriculteurs sur leurs terres<sup>172</sup>. La mentalité de l'ouvrier peut également mener à l'indigence. Si Groulx critique l'imprévoyance des agriculteurs, il est beaucoup plus sévère envers celle des ouvriers. Les ouvriers ont tendance à être « dépensiers, prodigues, imprévoyants à la façon indienne, incapables d'amasser pour le prochain hiver, pour la période de chômage<sup>173</sup> ».

Pour Groulx, « tout départ de la campagne implique presque invariablement une déchéance sociale<sup>174</sup> ». En quittant la terre, l'émigrant, qu'il parte pour Montréal ou Woonsocket, se retrouve presque toujours dans le prolétariat. L'industrie étant contrôlée par des étrangers, le Canadien français ne peut s'y intégrer qu'en tant que manœuvre. Selon lui, « notre peuple s'est prolétarisé dans les conditions les plus défavorables pour lui, à l'époque où le capitalisme moderne atteignait à l'apogée de sa malfaisance<sup>175</sup> ». Cet état de servitude tranche nettement avec l'indépendance du monde agricole. À ce titre, Groulx déclarait à des membres de l'UCC en 1926 que : « la grande industrie n'est pas à notre portée; la propriété agricole l'a toujours été et le sera toujours<sup>176</sup> ». Nous touchons

<sup>170</sup> *Id.*, « Où allons-nous ? », *Pour bâtir, op. cit.*, [1953], p. 100.

<sup>171</sup> Lettre de Lionel Groulx à Marie-de-la-Charité, s.g.c., [s.l.], 1<sup>er</sup> mars 1960, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 2551.

<sup>172</sup> Lionel Groulx, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *op. cit.*, p. 229.

<sup>173</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 330.

<sup>174</sup> *Id.*, *Paroles à des étudiants*, Montréal, Éd. de l'Action nationale, 1941, p. 28.

<sup>175</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 330.

<sup>176</sup> *Id.*, *L'Union catholique des cultivateurs au monument Dollard*, [1926], [texte d'une conférence], p. 3. ACRLG, FLG, P1/D, 38.53.

ici aux aspects situationnels, socio-économiques, du ruralisme groulxiste. L'urbanisation constitue une déchéance sociale pour l'agriculteur parce qu'elle mène invariablement à la prolétarianisation. En effet, le « développement industriel trop soudain et trop rapide nous a trouvés impréparés financièrement et techniquement<sup>177</sup> ». En attendant l'émancipation économique, notre intellectuel préfère voir l'agriculteur canadien-français se cramponner au sol.

La prolétarianisation engendre l'exploitation et la déshumanisation de l'ouvrier. Celui-ci doit subsister avec des salaires de misère qui compromettent son bien-être et la taille de sa famille. La prolétarianisation crée un « homme nouveau », « à l'état de robot », car « l'ouvrier contemporain est un homme proprement déshumanisé ». Or « un homme qui se déshumanise, [...] c'est un homme qui se déchristianise<sup>178</sup> ». Pour Groulx, le capitalisme et le machinisme sont « enclins au mépris de la personne humaine<sup>179</sup> ». Dans le vocabulaire groulxiste, les mots ouvriers ou prolétaires sont souvent rattachés à robot, bête ou esclave. À titre d'exemple, dans son roman *Au Cap Blomidon*, Groulx fait dire à son héros, Jean Bérubé, que « si j'étais parti pour les factoreries des Etats », j'aurais passé toute ma vie « autour d'une machine, comme une bête<sup>180</sup> ». Par ailleurs, si le travail industriel est déshumanisant, le travail agricole est humanisant. Pour notre intellectuel, il est pénible de constater que les agriculteurs, qui appartiennent « par tradition à l'une des professions les plus humanisantes, n'aient d'autre rêve à nourrir que celui de se faire ouvriers<sup>181</sup> ».

Le travail industriel affecte également l'ambition de l'ouvrier. Celui-ci se résigne à son sort. Or Groulx souhaite voir l'émancipation économique du Canada français. Cet objectif, qui nécessite une forte réaction, est compromis par le développement « chez une portion considérable des masses populaires, [d']une sorte de résignation sereine à la domesticité, aux emplois subalternes, au prolétariat perpétuel ». Le chanoine, citant ce

<sup>177</sup> *Id.*, *Paroles à des étudiants*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>178</sup> *Id.*, « Aux tournants de l'histoire », *op. cit.*, p. 63.

<sup>179</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *Orientations*, *op. cit.*, [1935], p. 291.

<sup>180</sup> *Id.*, [sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres], *Au Cap Blomidon*, Montréal, Granger frères, [1953], p. 25.

<sup>181</sup> *Id.*, « L'agriculteur canadien-français », *Pour bâtir*, *op. cit.*, [1953], p. 134.

passage de 1931 dans ses *Mémoires* déclare : « Misères de 1931 ! Sont-elles si différentes des misères de 1962 ?<sup>182</sup> »

Dans la cosmologie groulxiste, les agriculteurs constituent la classe moyenne, alors que l'ouvrier fait partie de la classe inférieure. L'homme rural est placé « sur le marchepied de l'élévation sociale » d'où se dresse le « vol facile vers toutes les supériorités<sup>183</sup> ». De ce fait, notre intellectuel a toujours cru que c'est sur la classe moyenne que « s'appuie d'ordinaire l'élan vers les classes supérieures<sup>184</sup> ». Donnant en exemple le maréchal Pétain, dont le ruralisme impressionnait bien des traditionalistes canadiens-français, Groulx affirme que « dans tous les pays du monde on s'accorde à constater que l'élite de la nation vient le plus généralement de la souche paysanne ». Cette élite est la plus consciente des véritables problèmes de la nation car elle « est formée dans le milieu le plus approprié [rural] et à la plus grande école [l'agriculture] qui soient<sup>185</sup> ». L'émigration et ses inévitables séquelles, l'urbanisation et la prolétarianisation du peuple, sont donc un frein à son ascension sociale et à son émancipation économique puisque le prolétaire est prisonnier d'un cadre social qui le désavantage, l'asservit. Partir pour les États-Unis ou Montréal est donc une condamnation à l'exploitation perpétuelle, à la fois pour l'individu et la nation.

Finalement, pour Groulx, le prolétariat est une classe instable qui peut facilement verser dans la révolution si elle n'est pas solidement encadrée. Les ouvriers sont exploités et déshumanisés et côtoient des étrangers aux idées malsaines, voire même subversives. De plus, le capitalisme industriel crée des inégalités sociales criantes. Or l'inégalité sociale engendre la révolution. En 1946, il affirmera que les « jeunes ouvriers canadiens-français [sont] guettés par des influences malsaines » et que, « chez nous, le communisme et autres philosophies perverses gagnent du terrain<sup>186</sup> ». Une partie de l'instabilité de la classe ouvrière provient de son manque de propriétés foncières. Ainsi, « le meilleur

<sup>182</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 3..., *op. cit.*, p. 169.

<sup>183</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 331.

<sup>184</sup> *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 57.

<sup>185</sup> *Id.*, « L'agriculteur canadien-français », *op. cit.*, p. 138.

<sup>186</sup> *Id.*, « Message aux jeunessees laurentiennes », *op. cit.*, p. 171.

antidote contre » « l'esprit révolutionnaire » serait « la propriété et particulièrement [...] la propriété rurale<sup>187</sup> ». Voilà pourquoi les agriculteurs sont les plus réfractaires aux doctrines subversives. Ils vivent également dans un milieu où la richesse est mieux répartie et souffrent moins des inégalités sociales qui fomentent la révolution.

## II. D. LES REMÈDES À L'ÉMIGRATION AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Pour contrer les maux qui engendrent l'émigration, Groulx formulera un ambitieux plan de redressement national. Misant sur l'intervention de l'État et de l'Église dans le domaine agricole, notamment pour favoriser la colonisation, son plan s'intègre parfaitement au projet qu'il formule avec d'autres collaborateurs de *l'Action française* pour résorber l'infériorité économique des Canadiens français. Puisque Groulx lie l'émigration aux problèmes du monde rural, son plan se fonde d'abord sur une relance de l'agriculture et de la colonisation. Il souhaite un engagement plus grand du clergé dans ces domaines. Enfin, il rejette l'industrialisation massive comme solution à l'exode, mais est prêt à accepter une certaine industrialisation décentralisée et de moyenne envergure, surtout si les hommes d'affaires canadiens-français y jouent un rôle croissant.

Puisque l'incurie de l'État est au centre des causes de l'émigration, Groulx s'attend à ce l'intervention étatique ait une part active dans sa solution. Comme d'autres traditionalistes, il ne s'inquiète pas trop d'une intervention active de l'État lorsque celui-ci agit en faveur de l'agriculture et de la colonisation ou de l'émancipation économique du Canada français. Dans les années 1930, et surtout à l'époque de la Révolution tranquille, Groulx souhaite la nationalisation de l'électricité. Il ira même jusqu'à demander qu'on l'étende au secteur minier.

D'abord, l'État doit consacrer des sommes importantes à la colonisation. Il faudrait même que l'État provincial consacre la moitié de son budget à la colonisation<sup>188</sup>. Le gouvernement doit hausser ses primes de défrichement, ouvrir de nouvelles routes et

<sup>187</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 346.

<sup>188</sup> *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 135.

favoriser la construction de chemins de fer régionaux. Citant Lomer Gouin, Groulx affirme que « la locomotive est le plus puissant agent de [la] colonisation » et que la Gaspésie et l'Abitibi ont grandement besoin d'un réseau ferroviaire<sup>189</sup>. Sous l'influence probable d'Esdras Minville, qui souhaite ardemment la construction d'un chemin de fer en Gaspésie, Groulx fera de « la question gaspésienne » le mot d'ordre de *l'Action française* en octobre 1927. Avec un réseau ferroviaire, la Gaspésie, qui connaît des taux d'émigration importants, pourrait connaître une colonisation intensive et « recevoir l'excédent de population de nos vieilles régions<sup>190</sup> ».

Ensuite, l'État doit cesser de favoriser le commerce au détriment de l'agriculture. Un des obstacles à la colonisation étant les vastes domaines fertiles concédés aux compagnies forestières, « qui ne veulent pas en démordre et qui arrêtent tout défrichement ». Groulx suggère que l'État ne doit « concéder aux industries forestières que le territoire non-colonisable<sup>191</sup> ».

Dans l'ensemble, l'État provincial doit légiférer pour favoriser le maintien de la vocation agricole de la nation. Il doit agir de façon nationale voire nationaliste pour maintenir le cadre traditionnel de la nation. Pour Groulx, « la vraie, la grande politique gît à reprendre ici, par tous les moyens, le rêve des fondateurs de la Nouvelle-France : à savoir de créer un état [*sic*] français catholique<sup>192</sup>. »

Enfin, le gouvernement fédéral doit offrir aux Canadiens les mêmes primes d'établissement qu'aux immigrants qui viennent peupler l'Ouest. Le programme économique qu'élabore *l'Action française* pour 1927 souhaite voir le Canada formuler une politique d'immigration qui serve ses intérêts et non ceux de la Grande-Bretagne. Ainsi, le gouvernement fédéral doit :

N'accorder qu'aux Canadiens expatriés ou désireux de changer de province, les avantages d'établissement et de transport actuellement concédés aux étrangers, les

<sup>189</sup> *Ibid.*, pp. 136, 143.

<sup>190</sup> *Id.*, [texte signé L'Action française], « Mot d'ordre de l'Action française : La question gaspésienne », *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), p. 201.

<sup>191</sup> *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 137.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 139.

frais d'émigration de ceux-ci devant être laissés à leurs gouvernements respectifs<sup>193</sup>.

Durant les années 1920 et 1930, notre intellectuel mettra beaucoup d'accent sur la nécessité pour les Canadiens français de coloniser. Pour lui, l'accès à la terre est souvent le meilleur remède aux maux économiques du Canada français. Même si, avec le temps, il fut déçu par l'échec de la grande politique de colonisation dont il avait souhaité voir la mise en œuvre, sa foi en l'immense potentiel agricole du terroir laurentien restera inébranlable. En 1964, il affirme que « le Québec possède, il est vrai, peu de terre arable : superficie suffisante néanmoins pour que, scientifiquement cultivée, elle puisse nourrir, au sentiment des experts, une population d'au-delà vingt millions d'habitants<sup>194</sup> ».

À ses yeux, le contrepoids nécessaire « au développement industriel trop rapide » se trouverait « dans un développement agricole parallèle<sup>195</sup> ». Comme nous le verrons, Groulx souhaite maintenir l'équilibre traditionnel entre l'agriculture et l'industrie au Canada français. Cet équilibre ne peut être mis en place qu'avec une colonisation intensive du sol québécois. « A ceux qui estimerait trop élevé le coût d'une politique d'agriculture et de colonisation », Groulx rappelle que « par le temps qui court, [arrêter] le recul de la paysannerie, c'est prendre, contre les troubles sociaux, la moins coûteuse des assurances<sup>196</sup> ». En effet, comme nous l'avons vu, la prolétarianisation engendre des risques de révolution.

De surcroît, la colonisation est fondamentale pour l'âme canadienne-française. Elle a contribué à forger l'essence même de l'identité de la nation. En 1925, Groulx affirmera que :

Chez nous, dès le début du dix-huitième siècle, par l'action puissante du milieu, par les travaux du défrichement, par la course des fleuves et des bois, par l'héroïsme qui s'imposait à tous, le Français du Nouveau-Monde n'était déjà plus le Français

<sup>193</sup> *Id.*, [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « La vie de l'Action française : Une réunion qui fera date », *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), p. 224.

<sup>194</sup> *Id.*, *Chemins de l'avenir*, Ottawa, Fides, 1964, pp. 105-06.

<sup>195</sup> *Id.*, « La problème économique. Conclusion », *Directives, op. cit.*, [1921], p. 45.

<sup>196</sup> *Id.*, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *op. cit.*, p. 231.

d'Europe; les traits physiques nouveaux, une physionomie morale distincte annonçaient une race nouvelle.<sup>197</sup>

Coloniser, pour le Canadien français du XXe siècle, c'est rester dans la lignée de son évolution historique.

L'État doit également favoriser l'amélioration des techniques agraires en octroyant plus de ressources financières à l'enseignement agricole. Durant les années 1920, Groulx mise beaucoup sur l'enseignement agricole d'hiver pour améliorer les techniques agricoles. En 1929, Groulx écrira à Mgr Courchesne pour lui indiquer qu'il appuie un plan d'enseignement d'hiver formulé par Albert Rioux, le futur président de l'UCC. Ce plan prévoit que le Conseil de l'instruction public et les évêques qui y siègent organisent cet enseignement<sup>198</sup>.

Le gouvernement provincial doit également établir un programme de crédit agricole pour favoriser l'essor rural. Citant un programme ontarien en exemple, Groulx souhaite que ce programme soit administré par des fonctionnaires et non par les politiciens. Pour l'État, « ce sera le meilleur placement de nos surplus du trésor, et l'on réparera enfin l'affreux retard de cent ans qui nous a coûté plus de la moitié de notre race et toute notre espérance d'être la majorité au Canada<sup>199</sup> ». Les caisses populaires peuvent également aider l'agriculteur à avoir accès au crédit. En conséquence, Groulx souhaite voir leur expansion rapide.

L'Église a également un rôle important à jouer dans l'arrêt de l'émigration. Le clergé doit contrer « la haine de la terre » qui affecte l'univers rural, il doit redorer le blason de l'agriculteur, et infuser un esprit patriotique au peuple pour qu'il puisse se sentir plus enraciné au Canada et, de ce fait, moins porté à émigrer aux États-Unis.

---

<sup>197</sup> *Id.*, « L'histoire de la vie nationale », *op. cit.*, p. 261.

<sup>198</sup> Lettre de Lionel Groulx à Mgr Georges Courchesne, Montréal, 13 septembre 1929, 4 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 890.

<sup>199</sup> *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 140.

Pour Groulx, les agriculteurs constituent la classe la plus « saine » du corps social; « d'où le rôle de l'Église, en notre histoire, envers la classe agricole<sup>200</sup> ». Notre intellectuel souhaite que le clergé inocule l'agriculteur contre la fièvre de l'exode et le rende fier de son métier. Il souligne que « c'est toute une âme qu'il faut refaire; c'est la haine de la terre qu'il faut détruire<sup>201</sup> ». Le meilleur espoir pour rebâtir cette âme serait « l'orientation définitive de tout notre clergé vers les œuvres sociales » et, dans la foulée de la fondation de la CTCC, que les évêques demandent à leurs prêtres « de se tourner vers ces autres ouvriers qui ont besoin de guides<sup>202</sup> ». Selon Groulx, le problème agricole du Canada français est aussi grave que son problème ouvrier<sup>203</sup>. Il souhaite que l'épiscopat consacre autant d'efforts à l'organisation des agriculteurs qu'aux ouvriers catholiques.

Le clergé doit militer pour favoriser l'essor du syndicalisme agricole et des coopératives. Groulx, qui admire les efforts coopératifs du mouvement d'Antigonish, croit que le coopératisme est « la suprême formule d'émancipation pour les peuples faibles ou pauvres<sup>204</sup> ». Les agriculteurs doivent s'unir pour être forts et prospères. L'individualisme serait mortel pour les agriculteurs. De plus, la concentration économique, qui s'accroît au cours des années 1920, et que notre intellectuel perçoit comme un danger pour les agriculteurs, doit être contrée par l'unité, par la fédération des forces agricoles<sup>205</sup>. De ce fait, Groulx appuie la création et les efforts coopératifs de l'UCC.

Pour Groulx, le clergé est le principal guide et conseiller de la nation. C'est surtout à lui, et à l'élite qu'il aura formée, - car le clergé n'est pas le seul guide et l'abbé ne se prive pas de le critiquer - , qu'incombe la tâche de démasquer les dangers de la vie urbaine et industrielle pour les ruraux. C'est également son devoir de rendre le peuple

<sup>200</sup> *Id.*, *Ne faites point de mal à la terre*, [sermon prononcé devant l'UCC], [après 1924], p. 3. ACRLG, FLG, P1/D, 36.89.

<sup>201</sup> *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 46.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>203</sup> *Id.*, [texte signé L'Action française], « Mot d'ordre de l'Action française : L'instruction professionnelle agricole », *AF*, vol. XVI, no 3 (septembre 1926), p. 129.

<sup>204</sup> *Id.*, « Nos problèmes de vie », *Constantes de vie*, *op. cit.*, [1940], pp. 59-60.

<sup>205</sup> *Id.*, « L'UCC au monument Dollard », *op. cit.*, p. 5.



plus patriote, notamment par le biais de l'école. L'émigration a été causée, en partie, par un manque de patriotisme chez le peuple. Ainsi, rendre le peuple plus nationaliste lui donnerait un plus grand attachement à sa patrie et un meilleur enracinement dans son terroir. Selon Groulx, « le patriotisme crée un ordre en nous subordonnant à quelque chose de plus grand que nous-mêmes; il atteint toutes les anarchies, toutes les formes de l'égoïsme<sup>206</sup> ». L'émigrant n'est pas un égoïste dans la pensée de notre intellectuel, c'est surtout une victime. Toutefois, puisque l'émigration affaiblit la nation, elle demeure, du moins implicitement, une forme d'individualisme néfaste à la collectivité.

À court terme, Groulx comprend que l'émigration risque de continuer. Ses plans misent sur la longue durée. Ainsi, si l'émigration vers les États-Unis n'est pas enrayée immédiatement, il faut tenter de la canaliser vers les centres franco-américains les plus dynamiques. En 1926, après un voyage à Chicago, Groulx constate que les villes du *Midwest* américain, dont la population franco-américaine provient, en grande partie, de l'Ontario français et de l'Ouest, représentent un plus gros danger pour la langue et la foi des émigrés que les villes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi :

Il est des régions américaines où les groupes canadiens sont irrémédiablement perdus pour la race et la foi. Tout devrait être tenté pour en détourner nos gens. De même l'émigrant canadien-français est plus en sûreté dans un milieu agricole que dans un milieu urbain; et, là encore, ses chances de survie sont en raison directe de son éloignement du Québec. Pour autant que la chose est possible, c'est donc au plus proche qu'il faut l'établir. Plus il s'éloignera du foyer, moins le foyer pourra le réchauffer<sup>207</sup>.

Cette citation est fort révélatrice de la pensée ruraliste de l'abbé Groulx. En effet, sa réaction face à l'émigration est largement conditionnée par son ruralisme. Ainsi, lorsque le gouvernement d'Alexandre Taschereau cherche à enrayer l'émigration par une politique d'industrialisation rapide, il s'y oppose. Réagissant à la fameuse déclaration du Premier ministre que « nous aimons mieux importer des dollars américains qu'exporter

<sup>206</sup> *Id.*, « Nos forces nationales : Notre histoire », *AF*, vol. II, no 8 (août 1918), p. 355.

<sup>207</sup> *Id.*, « En revenant de Chicago », *op. cit.*, pp. 74-75.

des Canadiens aux États-Unis », Groulx affirmera en 1927 qu'il « est des remèdes aussi dangereux que le mal lui-même<sup>208</sup> ».

Nous avons vu que l'industrialisation et l'urbanisation sont un malheur pour l'ouvrier canadien-français. Ces dangers gravitent autour du ruralisme doctrinal qu'on retrouve chez Groulx. Le programme de Taschereau est dangereux sur deux points qui touchent le côté situationnel du ruralisme de notre intellectuel. D'abord, l'industrialisation rapide bouleverse l'équilibre entre la ville et la campagne au Canada français. Ensuite, elle intensifie la mainmise des industriels américains sur nos ressources naturelles et notre économie tout en approfondissant notre infériorité économique.

Pour Groulx, l'industrialisation s'implante trop rapidement au Québec. De ce fait, elle engendre une urbanisation massive qui bouleverse l'équilibre traditionnel entre la ville et la campagne. Il est difficile d'estimer quel serait l'équilibre idéal dans la pensée de notre intellectuel. Parfois, il se rapporte aux recensements canadiens pour montrer à quel point l'urbanisation a été rapide au Québec. Dans son *Histoire du Canada français*, Groulx analyse le recensement de 1851 et affirme que :

La population du Bas-Canada reste toujours sainement équilibrée selon les sexes et les conditions sociales : 449,967 hommes, 440,294 femmes ; 78,427 familles agricoles, 26,273 de la classe industrielle, 8,831 de la classe commerciale, 4,780 des professions libérales.<sup>209</sup>

L'équilibre souhaité comporterait-il un taux d'urbanisation de moins de 30 % ? Une chose est certaine, lorsque les chiffres du recensement canadien de 1921 sont rendus publics, l'équipe de *l'Action française* s'inquiète. Il est clair que l'équilibre idéal n'est pas une population urbaine à plus de 50 %. Pour Groulx, briser l'équilibre entre la ville et la campagne, c'est rompre l'équilibre traditionnel de la nation. Puisque sa vocation est agricole, le cadre fondamental de la nation est affecté par l'industrialisation.

---

<sup>208</sup> *Id.* [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Industrie et commerce », *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), p. 207.

<sup>209</sup> *Id.*, *Histoire du Canada français...* : III, *op. cit.*, p. 291.

Le plan d'industrialisation de Taschereau est également rejeté parce qu'il intensifie l'infériorité économique des Canadiens français. En important des capitaux américains pour développer les ressources naturelles du Québec, la province marginalise économiquement l'homme d'affaires canadien-français dont les capitaux sont trop faibles. Le peuple, pour sa part, ne peut participer à l'exploitation de ses ressources naturelles qu'en tant que prolétaire. Les bourgeois canadiens-français deviennent les « grands domestiques » de l'économie et les ouvriers les « petits domestiques ». Ensemble, ils forment « un peuple de domestiques », dans une économie contrôlée par le capital étranger<sup>210</sup>. Cette mainmise américaine sur notre économie mine tout espoir d'une libération économique pour le Canada français. De plus, le monopole économique mène au contrôle politique.

La politique industrielle de Taschereau s'avère l'antithèse de toute la pensée groulxiste. Elle minerait tout espoir d'émancipation pour les Canadiens français. L'industrialisation serait une « seconde conquête » pour le Canada français. « Conquête plus désastreuse peut-être que la première » car « elle brise le rythme ancien de la vie » et engendre la prolétarisation et les crises économiques<sup>211</sup>.

Pour Groulx, bien que la première réponse à l'émigration doive être la colonisation, il est prêt à accepter l'industrialisation à certaines conditions :

Nous n'en avons point contre le capital étranger ni contre l'exploitation raisonnée des ressources naturelles de la province. Nous acceptons le capital étranger ; mais nous l'acceptons comme un collaborateur et un aide passagers, non comme un maître et un despote. Nous ne voulons point que les ressources dont la Providence a doté notre province restent perpétuellement incultes. Mais nous ne voulons point non plus, parceque [*sic*] tel n'est pas l'ordre, que ces ressources profitent éternellement et principalement à d'autres que les enfants du sol, ni qu'en vue de précipiter l'essor industriel, l'on bouleverse toute l'économie de la vie nationale<sup>212</sup>.

L'économie du Québec « repose et doit reposer sur la terre ». L'agriculture sert ainsi de tremplin pour « pénétrer dans les autres sphères d'activité ». Il est donc nécessaire qu'il y

<sup>210</sup> *Id.*, « La bourgeoisie et le national », dans JIC, *L'avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Éd. Bernard Valiquette, 1939, p. 105.

<sup>211</sup> *Id.*, *Histoire du Canada français... : IV, op. cit.*, p. 197.

<sup>212</sup> *Id.*, « Les leçons de l'histoire aux bords du St-Maurice », *AF*, vol. XVIII, no 2 (août 1927), pp. 108-09.

ait un « parallèle constant entre le développement agricole et le développement industriel de notre province [et la] mise sur pied d'une industrie appuyée sur les ressources naturelles de notre sol<sup>213</sup> ». Groulx souhaite voir la mise en place de petites et moyennes industries régionales qui seraient liées à la transformation des produits agricoles. De ce fait, l'agriculture serait stimulée et maintiendrait ses forces. De plus, l'émigrant pourrait choisir de rester dans sa région ou, mieux encore, de rester sur sa terre. Enfin, la force économique du Québec s'accroîtrait et les Canadiens français accumuleraient les capitaux nécessaires à leur émancipation économique. Groulx comprend que les capitaux des entrepreneurs canadiens-français sont trop faibles pour faire compétition à ceux des Américains. Alors, il s'agit de bâtir petit pour, un jour, bâtir grand.

Si Groulx souhaite coloniser, et même de façon très conditionnelle industrialiser, pour mettre fin à l'émigration, il est intéressant de noter qu'il est presque muet dans ses écrits au sujet des campagnes de rapatriement lancées périodiquement par les gouvernements du Québec et du Canada. Il y a deux raisons pour expliquer ce silence. D'abord, il est clair qu'à la suite des échecs répétés des politiques fédérale et provinciale, notre intellectuel reste sceptique face aux résultats qu'apporte le rapatriement. Il est plus urgent d'affecter des ressources pour endiguer l'émigration que pour renverser la tendance migratoire. Ceux qui reviennent, par ailleurs, ont tendance à s'installer en ville, ce qui, pour un ruraliste, n'est que changer le mal de place. En 1922, il écrira à Rodrigue Villeneuve, o.m.i. : « Il me semble bien chimérique de prétendre attirer les Franco-Américains vers nos régions de colonisation, quand on sait que, même parmi les ruraux du Québec, fort peu ont le goût et les aptitudes voulues pour se tailler une terre en pleine forêt.<sup>214</sup> » Les efforts de rapatriement doivent tenter d'établir l'émigrant dans l'Ouest<sup>215</sup>.

Ensuite, Groulx discute peu de rapatriement pour ne pas froisser ses lecteurs ou auditeurs des États-Unis. En effet, les apôtres de la survivance en Franco-Américanie ont tendance à voir le rapatriement permanent comme un phénomène qui affaiblit leur

<sup>213</sup> *Id.*, « ... Industrie et commerce », *op. cit.*, pp. 206-07.

<sup>214</sup> Lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, o.m.i., [s.l.], [1922], 4 p. mss. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 3696.

<sup>215</sup> *Ibid.*

communauté. Ils préfèrent la naturalisation au rapatriement. En ce sens, Henri d'Arles fait figure d'exception dans l'élite franco-américaine. Dans ses missives à l'abbé, il discute parfois de rapatriement. En 1920, il lui écrira « qu'une campagne méthodique de rapatriement, menée par le gouvernement de la province, mais inspirée par tout autre chose que la politique de parti, donnerait des résultats consolants ». Toutefois, il est fort révélateur que la phrase qui suit cette affirmation est : « Je ne me considère plus comme l'un de ces dispersés<sup>216</sup>. » Au début des années 1920, d'Arles souhaite quitter les États-Unis. Ses lettres à Groulx trahissent souvent sa désaffection croissante face à la vie franco-américaine.

Groulx ne veut pas brusquer l'élite franco-américaine en s'opposant à l'émigration. Dans l'ensemble, celle-ci, tout en étant défavorable au rapatriement des émigrés, s'oppose à l'émigration, probablement pour maintenir ses excellentes relations avec les nationalistes du Canada français. Le père Georges Duplessis, qui collabore à *l'Action française* sous le pseudonyme de Charles Dollard, synthétise bien la pensée d'une bonne part de l'élite franco-américaine face à l'émigration dans une lettre qu'il écrira à Groulx en 1923 :

Je ne puis m'empêcher de croire, par exemple, que si le clergé était plus actif à la campagne, dans le Québec, on n'aurait pas vu ce triste exode rural qui menace de se prolonger. Ces pauvres gens en venant ici dépeuplent d'autant le Québec, se préparent peut-être à avoir de la misère, & perdront sûrement de leur vigueur physique & morale. – Nullement prémunis contre les dangers de la vie américaine ils en sont tout d'abord éblouis, puis succombent plus vite à tous ses attraits que les indigènes.

Comme les évêques de l'ouest canadien nous désirons un Québec fort, prospère, bien portant. Tout ce qui l'affaiblit nous est défavorable. En immigrant ici ces familles augmentent notre effectif. Mais, elles seraient plus utiles au Québec qu'elles ne peuvent l'être ici. D'autant que c'est le meilleur de la population qui émigre : les ruraux. Les moins préparés aussi à affronter la vie américaine<sup>217</sup>.

<sup>216</sup> Lettre d'Henri d'Arles à Lionel Groulx, Manchester, N.H., 25 juin 1920, 4 p. mss. : 3-4. ACRLG, FLG, P1/A, 85.

<sup>217</sup> Lettre de Georges Duplessis à Lionel Groulx, [s.l.], 13 juin 1923, 7 p. mss. : 6-7. ACRLG, FLG, P1/A, 1227.

### III. L'ÉMIGRATION ACADIENNE AUX ÉTATS-UNIS

Dans ses écrits sur l'émigration, l'abbé Groulx se penche surtout sur celle qui touche le Canada français. Toutefois, en 1915, durant un voyage dans les provinces maritimes, il observe que ce phénomène affecte également les Acadiens. Dans son journal de voyage, il consacrera plusieurs pages à l'émigration acadienne vers les États-Unis. L'exode acadien et celui du Canada français procèdent de causes similaires, mais se distinguent sur plusieurs points.

Pour Groulx, cette émigration constitue « la continuation du Grand Dérangement ». Dans son roman acadien, le héros, Jean Bérubé, constate que « la seule différence avec autrefois, c'est qu'aujourd'hui les Acadiens se déportent eux-mêmes. Ils franchissent la frontière américaine comme ils franchiraient la clôture du voisin, et pour nul autre motif trop souvent que l'aversion de la jeunesse pour la culture de la terre<sup>218</sup> ». En effet, si Groulx affirme souvent que les Canadiens français ont été chassés de leurs terres par la misère, l'Acadien émigre surtout à cause de son manque de vocation paysanne. Les racines de l'émigration sont surtout politiques et économiques au Canada français tandis qu'en Acadie elles se situent d'abord sur le plan des mentalités.

Durant son voyage de 1915, Groulx observe « que l'Acadien n'est guère défricheur ni agriculteur ». Cet état de choses tient peut-être au fait qu'il « a été trop de fois dépossédé [et] qu'il a pris la terre en dégoût<sup>219</sup> ». De ce fait :

le caractère de l'Acadien est fait [...] d'inconsistance et du goût des aventures. Il lui est resté du Bohème de ses anciennes pérégrinations. Il s'attache difficilement à la terre. Partout où il se trouve près de la mer, la mer finit par le prendre et il se donne plus volontiers à la pêche qu'à la culture. Les enfants ne se sentent point le courage de s'enfoncer dans le bois et de se tailler un domaine, ni de chercher au loin où s'établir, ainsi que fait volontiers le Canadien qui est un terrien héréditaire. La jeunesse acadienne prend la route des E.U.<sup>220</sup>

<sup>218</sup> Groulx, *Au Cap Blomidon*, op. cit., p. 86.

<sup>219</sup> *Id.*, *Visions acadiennes*, [journal de voyage], [août 1915], p. 18. ACRLG, FLG, 12/12.

<sup>220</sup> *Ibid.*, pp. 51-52.

Pour Groulx, la pêche n'est pas une occupation qui enracine l'individu dans son milieu aussi bien que l'agriculture. En conséquence, le pêcheur Acadien est presque un déraciné héréditaire. Or, puisque la pêche est, aux yeux de Groulx<sup>221</sup>, un métier tellement profitable, les Acadiens s'y adonnent volontiers, soit comme appoint à l'agriculture ou comme activité principale. Ainsi, l'Acadien, qui est attiré par la rentabilité de la pêche mais aussi déraciné par cette activité, devient le candidat parfait pour l'exode. La pêche fait de lui une sorte de vagabond, un être facilement attiré par les salaires industriels des États-Unis. L'agriculteur, quant à lui, reste plus attaché au sol. Il est mieux enraciné dans son milieu national et moins enclin à l'exode.

De plus, l'éducation agricole, l'industrie laitière et l'élevage sont « dans un médiocre état<sup>222</sup> » au Nouveau-Brunswick. La situation est encore pire en Nouvelle-Écosse où « l'Acadien [...] se révèle [encore moins] défricheur et agriculteur » qu'ailleurs. En effet, « la terre sur les côtes ne présente aucunes ressources engageantes. Le sol est pauvre et d'un travail difficile<sup>223</sup> ».

Enfin, l'Acadie se trouvant si proche des États-Unis, l'émigration y est facile. L'Acadien « part donc pour la vie plus facile, bien sûr de gagner plusieurs dollars par jour, de voir du pays, d'aller aux moving pictures, etc.<sup>224</sup> » L'émigration en chaîne facilite l'exode. L'Acadien, qui « naît charpentier », trouvera facilement un emploi et des « connaissances » en Nouvelle-Angleterre. Groulx signale qu'un grand nombre d'Acadiens sont établis à Lynn aux Massachusetts<sup>225</sup>. Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement ne fait rien pour enrayer l'émigration acadienne. Il semblerait même « que le gouvernement provincial s'emploie secrètement à maintenir aussi longtemps que

---

<sup>221</sup> « Un cultivateur de Grande Anse [N.B.] m'affirme qu'un pêcheur peut retirer en moyenne de \$ 2 à 3 000 piastres de profit net. Et l'on conçoit que dans ces conditions beaucoup délaissent l'agriculture. » (dans *Ibid.*, p. 21.) Groulx semble avoir cru cet estimation qui serait loin de représenter fidèlement l'état des pêcheries atlantiques de l'époque. S'il est vrai que les grands pêcheurs indépendants pouvaient tirer d'importants bénéfices de leur métier, la plupart des pêcheurs se trouvaient dans une situation économique peu enviable. Inféodés aux marchands, ceux-ci vivaient dans l'endettement et la pauvreté.

<sup>222</sup> *Ibid.*, pp. 24-25.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 52. Le souligné est de Groulx.

<sup>225</sup> *Ibid.*

possible l'actuel état de choses. » En effet, « le spectre de la domination française se dresse et épouvante les hommes politiques de Fredericton<sup>226</sup> ».

La pire conséquence de l'émigration acadienne serait donc de saper les bases de sa forte natalité. Selon Groulx, l'Acadie souffre d'une pléthore de problèmes mais « le pire mal de la race acadienne, celui par lequel s'écoule et se perd la puissance génératrice de ses foyers, c'est l'émigration aux États-Unis<sup>227</sup> ». Pour l'Acadien du Nouveau-Brunswick, l'émigration enlève tout espoir de former une majorité dans la province. Pour celui de la Nouvelle-Écosse, « en dépit de sa natalité », l'émigration assure qu'il n'occupera « point dans la population de la presqu'île, la place que semblait lui promettre l'avenir<sup>228</sup> ».

Pour contrer le fléau de l'émigration, « les Acadiens ont besoin, de même que les Canadiens Français [*sic*], leurs frères, d'une réadaptation économique<sup>229</sup> ». Cette réadaptation se centrerait sur un retour à la terre. « L'orientation vers l'agriculture s'impose si l'on veut [qu'en Acadie] la race française s'empare du sol, qu'elle garde sa moralité, ses habitudes de tempérance [...] et aussi qu'elle se livre aux travaux qui font appel à l'effort de l'esprit<sup>230</sup> ». Ce retour à la terre serait une des conditions nécessaires pour assurer la survivance acadienne car « les peuples agricoles sont les plus endurants, les plus magnifiques créateurs de vie, les plus difficiles à vaincre<sup>231</sup> ». Groulx mise sur la terre pour réformer « le tempérament national » des Acadiens car elle « habituerait au long effort [et] corrigerait le Bohème [de] certains types acadiens<sup>232</sup> ». D'ailleurs, son roman, *Au Cap Blomidon*, dont la thèse centrale est ruraliste, se centre sur le retour à la terre d'un Acadien. C'est l'histoire d'un Acadien dont l'âme est régénérée par sa reprise de la terre de ses ancêtres dans le Bassin des Mines.

---

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>227</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, p. 151.

<sup>228</sup> *Id.*, *Visions acadiennes*, *op. cit.*, p. 52.

<sup>229</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, p. 151.

<sup>230</sup> *Id.*, *Visions acadiennes*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>231</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, p. 151.

<sup>232</sup> *Id.*, *Acadie*, [conférence], 15 août 1915, p. 2. ACRLG, FLG, P1/D, 25.29.



En 1915, Groulx constate que « plus qu'en notre province, [...] le sentiment national est en éveil » chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Cet éveil doit être intensifié par le clergé qui « jouit d'une grande influence » en Acadie et qui doit préparer, dans ses collèges, une élite à la nation<sup>233</sup>. Cette élite doit alors s'efforcer de « révolutionner la situation économique<sup>234</sup> » des Acadiens, en misant sur la colonisation agricole.

## CONCLUSION

Nous avons vu que l'agriculture et le ruralisme sont au cœur de l'analyse que fait Groulx de l'émigration canadienne-française aux États-Unis. Pour lui, l'émigration est synonyme d'exode rural. Donc, il examine l'urbanisation et l'émigration conjointement.

Dans ses écrits historiques, rédigés pour la plupart de la fin des années 1920 aux années 1940, le chanoine intègre l'étude de l'émigration dans ses cours sur l'Union. Pour lui, ce phénomène était tributaire de l'incurie de la classe politique de l'époque, de la structure de l'économie bas-canadienne et de son régime colonial. En effet, son corpus historiographique ne traite à peu près pas de l'émigration sous le régime de la Confédération. Groulx n'ignore pas que cette émigration existe, mais il préfère se concentrer sur celle de la période de l'Union, d'abord parce qu'il est surtout un historien de l'époque pré-confédérative, et ensuite parce qu'il se sert de l'émigration comme pièce à conviction dans le vaste procès historique qu'il fait au régime de l'Union. Depuis le XIXe siècle, l'émigration est la conséquence démographique d'une économie rurale en état de crise permanente. En bonne partie, celle-ci est engendrée par un État dont l'intérêt pour l'agriculture est marginal. L'État ne favorise pas suffisamment la colonisation et aggrave le phénomène de l'inaccessibilité des terres qui affecte l'agriculture canadienne-française depuis le début du XIXe siècle. De plus, une agriculture trop routinière rend la terre improductive. Dans ses écrits socio-politiques, où il discute de l'émigration contemporaine, c'est-à-dire celle des années 1920, Groulx reprend une bonne part de

<sup>233</sup> *Id.*, *Visions acadiennes, op. cit.*, p. 23.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 53.

cette analyse. Le monde politique est toujours coupable d'avoir négligé l'agriculture, et donc de ne pas comprendre les implications pratiques de la vocation agricole de la nation. Toutefois, dans l'ensemble, cette analyse précède celle qu'il fera de l'émigration dans son corpus historiographique, et reste moins intégrale, moins axée sur l'économie. Il est clair que Groulx accorde une importance croissante aux facteurs économiques dans le développement humain, que ce soit dans son œuvre historique ou socio-politique, à partir de la fin des années 1920 et du début des années 1930. Sans pour autant négliger l'économie, ces textes, dont la plupart se trouvent dans *l'Action française*, et datent surtout des années 1920, ont un caractère polémique et mettent beaucoup plus d'accent sur le manque de patriotisme des élites et du peuple comme cause du déracinement.

Cette émigration, que ce soit celle du XIXe ou du XXe siècle, a des conséquences désastreuses pour la patrie. D'abord, au point de vue quantitatif, elle affaiblit la position relative du Canada français dans l'ensemble canadien. Ensuite, sur le plan qualitatif, l'émigration bouleverse la structure économique traditionnelle de la nation en soustrayant une partie de ses meilleurs éléments : ses agriculteurs. Enfin, pour l'émigrant, l'urbanisation consacre une déchéance sociale puisqu'elle l'expose aux grands dangers de la vie urbaine et industrielle.

L'émigration procède de causes plongeant leurs racines dans le monde rural. Pour y mettre fin, il faut miser sur la vocation agricole de la nation. Donc, la solution privilégiée à l'exode se trouve dans une colonisation intensive du territoire laurentien.

L'analyse que fait Groulx de l'émigration canadienne-française aux États-Unis se fait par le prisme de son ruralisme. Pour lui, la ville représente les mêmes dangers moraux à Montréal qu'à Woonsocket. Puisque la nation est affaiblie par l'exode rural, Groulx préfère que les ruraux s'installent en Saskatchewan plutôt qu'à Montréal. Pour lui et pour *l'Action française*, la campagne est garante de l'indépendance économique, de la santé et des bonnes mœurs, tandis que les métropoles urbaines représentent l'inverse<sup>235</sup>.

---

<sup>235</sup> Jean-Louis Roy, *Maîtres chez nous. Dix années d'Action française. 1917-1927*, Montréal, Leméac, 1968, pp. 15-26.

Ainsi, alors que le gouvernement d'Alexandre Taschereau cherche à enrayer l'émigration par une politique d'industrialisation massive, Groulx souhaite surtout coloniser. L'industrialisation sous l'égide de capitaux étrangers l'inquiète autant que l'émigration. L'émigrant est expulsé par une économie rurale en crise permanente beaucoup plus qu'il n'est attiré par l'essor industriel de la Nouvelle-Angleterre.

L'analyse de l'émigration est donc fortement influencée par le ruralisme. Cette doctrine, dont le Canada français est loin d'avoir le monopole, est plus complexe que ne le prétendent certains historiens. En effet, traversé par deux courants, l'un situationnel et essentiellement économique, l'autre doctrinal et surtout moral dans ses fondements, le ruralisme groulxiste devient un prisme déformant qui l'empêche, soit de voir, soit d'admettre que l'émigration canadienne-française vers les États-Unis est, en grande partie, le fruit du retard industriel et salarial que le Québec accuse face à la Nouvelle-Angleterre depuis le XIXe siècle. Sur le plan conjoncturel, l'émigration prend fin avec la crise des années 1930. Toutefois, sur le plan structurel, c'est l'industrialisation massive et la hausse réelle des salaires que connut le Québec durant les années 1940 et 1950, qui assura qu'elle ne reprendrait pas de plus belle, comme ce fut le cas après la crise économique des années 1870.

En contrepartie, si la pensée de l'abbé est aussi imbue de messianisme que de ruralisme, cette première doctrine affecte peu son analyse de l'émigration. L'exode ne s'insère pas fondamentalement dans sa conception de la vocation providentielle de la nation. Au contraire, l'émigration mine cette vocation et affaiblit la patrie. Néanmoins, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, si l'émigration affaiblit la nation canadienne-française, l'émigrant ne cesse pas pour autant d'être un membre de cette nation.

## CHAPITRE II

### GROULX, LA NATION ET LES FRANCO-AMÉRICAINS

Pour Groulx, l'émigration canadienne-française et acadienne aux États-Unis est une perte pour la nation, un désastre national. Toutefois, le Franco-Américain fait toujours partie de sa construction nationale et identitaire. En somme, si l'émigrant quitte le Québec, le berceau de la nation canadienne-française dans la pensée groulxiste, il appartient toujours à cette nation.

Dans l'ensemble, malgré certaines réalités tangibles et inaliénables, la nation existe surtout au niveau conceptuel. C'est d'abord une construction de l'esprit basée sur une série de données que l'intellectuel agence, valorise ou ignore. Voilà pourquoi deux intellectuels peuvent observer le même groupe humain et arriver à des conclusions différentes quant à son appartenance nationale. L'idée de nation appelle celle de nationalisme. Le nationalisme, « mouvement qui consiste à accorder une priorité à l'appartenance nationale et à lutter pour une meilleure reconnaissance de la nation à laquelle on appartient<sup>1</sup> », repose sur la construction intellectuelle de la nation. Pour étudier le concept de nation et le nationalisme chez un intellectuel, deux modèles théoriques de nationalisme peuvent nous servir de repères. Le modèle français, politique et juridique, où l'appartenance nationale repose sur la citoyenneté, s'oppose à l'allemand, où il s'agit d'une appartenance ethnique et culturelle. Essentiellement, ces deux modèles s'articulent autour de la question primordiale : d'où vient l'appartenance à la nation ? du sang ou du sol<sup>2</sup> ?

---

<sup>1</sup> Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, 1986, p. 19.

<sup>2</sup> Geneviève Zubrzycki, « Changement social et construction identitaire. État, Église et identité nationale au Québec et en Pologne », dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, dir., *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Montréal, Harmattan, 1997, pp. 223-231.

Dans ce chapitre, nous examinerons la place qu'occupent les Franco-Américains dans la construction identitaire et nationale de l'abbé Groulx, et les bases sur lesquelles se fonde leur intégration dans la nation canadienne-française. De ce fait, nous pourrions mieux comprendre sa conception de la nation et sa vision de la Franco-Américanie. L'appartenance nationale repose surtout sur des fondements ethniques chez Groulx. Ainsi, son nationalisme sera plus ethnique que civique ; plus « allemand » que « français ». Dans l'esprit du chanoine, les Franco-Américains, bien qu'ils soient Américains sur le plan juridique, font partie de la nation canadienne-française.

Nous nous pencherons d'abord sur les fondements généraux de l'appartenance nationale chez Groulx. Pour lui, l'État et la nation constituent des réalités distinctes. Tout comme dans le modèle théorique allemand de la nation, la naissance de la nation ethnique peut précéder la formation de l'État-nation. De plus, la nation peut exister indépendamment d'un cadre national qui lui soit propre. Ainsi, la nation canadienne-française existe, en dépit de son caractère dispersé. L'élément qui confère une unité certaine au Canada français n'est pas son cadre étatique ou géographique mais bien ses fondements ethniques. Si la nation est dispersée à travers plusieurs provinces et deux pays, les pôles fondamentaux de son appartenance ethnique restent les mêmes. Ainsi, le Canada français est une nation originale qui allie francité et américanité, fondée sur une foi, une langue, une culture, une histoire et des traditions communes partagées par tous les groupes qui en sont issus sur le continent américain. De plus, cette nation a une volonté de survivre et de se perpétuer. Pour Groulx, cette volonté de survivre et de vivre est un élément important de l'appartenance nationale.

Nous examinerons ensuite comment les Franco-Américains s'intègrent à la nation canadienne-française. Bien que le Québec constitue le cœur de cette nation, les Franco-Américains en font partie car ceux-ci répondent facilement aux critères ethniques de la nation. Ils bénéficient d'une communauté de foi, de langue, de culture, d'histoire et de sang avec les Canadiens français du Québec. De plus, ils luttent pour leur survivance. Pour Groulx, qui a une conception fortement volontariste de la survivance, le vouloir-vivre collectif est un élément clef de l'appartenance nationale du Canada français.

Enfin, nous nous pencherons sur la spécificité franco-américaine au sein de la nation canadienne-française pour mieux comprendre la relation entre la nation et l'État dans l'esprit du chanoine. En effet, les Franco-Américains constituent une entité distincte au sein de la nation. Leur milieu politique et social fait d'eux des Américains. Ainsi, s'ils sont Canadiens français au niveau ethnique, ils sont également Américains sur le plan juridique. Pour Groulx, il est possible, pour le Franco-Américain, d'être à la fois Américain et Canadien français. Les Franco-Américains peuvent participer pleinement à la vie américaine mais doivent accorder la primauté à leur personnalité ethnique. Le Franco-Américain doit être Français et catholique avant d'être Américain tout court. Dans l'esprit du chanoine, nation ethnique et nation juridique peuvent donc coexister même si elles constituent des réalités distinctes. Voilà pourquoi le nationalisme groulxiste est d'abord canadien-français mais contient également une composante pancanadienne et même, dans une certaine mesure, panaméricaine.

## I. LA NATION GROULXISTE

### A. SES FONDEMENTS GÉNÉRAUX

En 1935, Groulx affirmera que « le Canada français n'est plus une unité géographique<sup>3</sup> ». La dispersion engendrée par l'émigration vers les États-Unis et le Canada anglais aurait rompu la cohésion territoriale centrée sur l'axe laurentien dont jouissait la nation canadienne-française avant le XIXe siècle. Cependant, si l'émigrant quitte le Québec, il ne quitte pas le Canada français ou l'Amérique française. En effet :

Le Canada français ne saurait plus se définir comme une expression géographique limitée aux frontières québécoises. Entité plutôt ethnique, il se compose des 5.000.000 de Français issus des 65.000 de 1760 et qui se répartissent comme suit : deux millions et demi à 3 millions environ restés fidèles au vieux Québec, foyer de la race; le reste, y compris le million et demi de Franco-Américains fixés aux États-Unis, s'éparpillant, simples îlots humains, de l'Atlantique au Pacifique, dans chacune des provinces canadiennes<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Lionel Groulx, « Nos positions », *Orientations*, Montréal, Éd. du Zodiaque, [1935], 1935, p. 257.

<sup>4</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, Paris, Delagrave, 1932, p. 153.

Dans notre premier chapitre, nous avons souligné que l'émigration n'agrandit pas la nation, elle l'affaiblit. Toutefois, comme nous le verrons, puisque dans la pensée de l'abbé Groulx les fondements de la nation sont ethniques, quitter le « foyer de la race » n'engendre pas l'aliénation de l'identité nationale. S'il préfère voir les Canadiens français s'enraciner au Québec, notre intellectuel croit que l'émigrant reste un membre à part entière de la nation.

Pour Groulx, les origines de la nation canadienne-française précèdent la Confédération; cette nation peut aussi exister en dehors des frontières québécoises ou canadiennes. Comme dans le modèle allemand du nationalisme, l'appartenance nationale n'est donc pas nécessairement une fonction de la citoyenneté. La naissance de la nation peut précéder la formation de l'État et celle-ci peut exister indépendamment d'un cadre étatique qui lui soit propre. En 1925, Groulx se demande :

Si l'Etat a pour simple but de ramener à la fin commune les volontés indéterminées, s'il ne leur est qu'une force externe au service de l'ordre, en revanche, avec ce qu'il porte en lui des mœurs et des coutumes d'une vertu éducative toute puissante, aptes à stabiliser dans les volontés des habitudes héréditaires presque irrésistibles, l'organisme national ne mériterait-il pas, par son action morale, priorité sur l'Etat ?<sup>5</sup>

L'État et la nation constituent des « réalités distinctes<sup>6</sup> » dans l'esprit de Groulx. À ce titre, sa pensée suit de près celle du Français Charles Lahr, s.j., qu'il cite parfois lors de ses conférences. En 1927, *l'Action française* publiera un passage pertinent du *Cours de philosophie* de ce jésuite :

Notons qu'une nation peut être partagée entre divers Etats sans disparaître; par exemple, la nation polonaise; inversement des nations diverses peuvent être réunies sous des lois communes et former un seul Etat, comme on l'observe dans l'empire d'Autriche, Allemands, Tchèques, Magyars, Polonais, etc., reconnaissent également la loi autrichienne, sans qu'aucune de ces nationalités ait consenti à se fondre entièrement avec les nationalités voisines. Elles n'ont réellement ni une même âme, ni les mêmes aspirations, ni les mêmes souvenirs<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> *Id.*, « L'histoire de la vie nationale », *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, [1925], 1926, p. 265.

<sup>6</sup> *Id.*, *Chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, 1964, p. 123.

<sup>7</sup> Charles Lahr, s.j., « La nation », *AF*, vol. XVII, no 2 (février 1927), p. 81.

Donc, la naissance de la nation peut précéder la formation de l'État-nation. De même, la nation peut exister et survivre sans État-nation. Ainsi, la nation canadienne-française naît bien avant la Confédération et existe en dehors des frontières du Québec et même du Canada. Cependant, pour Groulx, cette situation n'est pas fondamentalement saine pour le Canada français. L'écartèlement de la nation est une source de faiblesse et l'absence d'un « État français », peu importe sa forme exacte, empêche le plein épanouissement du Canada français. Cet État français dont rêve notre intellectuel rétablirait l'accord ou l'identité entre « le pays légal et le pays réel<sup>8</sup> » des Canadiens français, en leur donnant un État qui leur soit propre. Il est donc clair que la province de Québec, telle qu'elle est administrée durant la vie de l'abbé Groulx, ne correspond pas à sa vision de ce que devrait être un véritable État-nation.

La nation canadienne-française est une entité démembrée et dispersée. En ce sens, elle ressemble à la Pologne et à l'Irlande avant la Grande Guerre. Toutefois, pour Groulx, le Canada français a connu une dispersion beaucoup plus fatale. En Pologne, « le démembrement ne fut pas une dispersion », car la nation fut écartelée politiquement mais restait unie sur le même territoire. Au Canada français, c'est la nation qui se disperse sur un immense territoire. L'Irlande, pour sa part, malgré une émigration massive, a toujours été « forte de sa vie profonde, [...] imposante dans la majesté de ses malheurs et de ses traditions ». Le Québec, foyer de la vie française en Amérique, reste un « peuple adolescent » et n'a pas le « sang vigoureux des races millénaires, comme celle d'Irlande ou de Pologne<sup>9</sup> ».

Si le Canada français reste un « peuple adolescent », les origines de sa formation datent tout de même du XVII<sup>e</sup> siècle. Selon Groulx, la formation de la nation est le résultat, à la fois, d'une rupture et d'une continuité certaines face à la France, et d'une adaptation conditionnelle au continent américain. Le Canada français constitue une nation originale face à la France et à l'Amérique protestante. Ainsi :

Nous constituons une variété dans la famille française. Distincts, nous le sommes, non seulement par le pays, par l'allégeance politique, par une histoire et des

<sup>8</sup> Lionel Groulx, « L'éducation nationale », *Directives*, Montréal, Éd. du Zodiaque, [1936], 1937, p. 182.

<sup>9</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, pp. 216-17.



traditions qui nous sont propres, mais aussi par des caractères physiques et moraux déjà fixés et transmis avec la vie, dès la fin du dix-septième siècle<sup>10</sup>.

Groulx a une vision quelque peu ambiguë face à la francité de la nation. Dans ses écrits, il consacre à peu près autant d'énergie à mettre de l'avant les éléments qui font du Canada français une nation nouvelle, voire même en rupture avec la France, qu'à souligner et valoriser l'héritage français des Canadiens français. Pour lui, il est clair que même avant la Conquête, les Canadiens français ne sont plus des Français de France. Le milieu américain a transformé les colons français. Le « milieu national » joue un « rôle considérable » dans « la formation de l'être humain. Il n'est pas seulement éducateur. D'un déterminisme nullement absolu, il n'agit pas moins sur tout l'être, l'atteignant aux profondeurs secrètes du corps et de l'âme ». Ainsi, le milieu national du Canada français « ne saurait être la France<sup>11</sup> ». Le Canada français est donc une entité distincte de la France, même celle de l'Ancien Régime. Cette distinction s'approfondit lorsque Groulx discute de la France moderne, la France libérale et laïque d'après 1789. Cette France, malgré son rayonnement intellectuel, religieux et culturel, reste une nation « déviée de son destin<sup>12</sup> ». Les Canadiens français sont restés fidèles à la « Vieille France », et bien des choses les séparent « du Français de la France contemporaine<sup>13</sup> ».

Groulx cherche à se distancier de la France contemporaine dans le but de « mieux rester Français<sup>14</sup> ». C'est-à-dire pour rester plus fidèle à la France traditionnelle. Ainsi, si le Canadien français est « un Français d'origine et de culture, mais modifié, diversifié par trois cents ans d'existence, en un milieu géographique et historique original<sup>15</sup> », il reste que son « premier pôle culturel, c'est encore la France<sup>16</sup> ».

<sup>10</sup> *Id.*, *La naissance d'une race*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919, p. 7.

<sup>11</sup> *Id.*, « Notre enquête : Une politique nationale. Notre destin français », *l'Action nationale (AN)*, tome VIII, no 3 (mars 1937), p. 132.

<sup>12</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *Orientations, op. cit.*, [1935], p. 287.

<sup>13</sup> *Id.*, *Notre mystique française*, [s.l.], [s.é.], 1939, p. 2.

<sup>14</sup> *Id.*, « Une action intellectuelle », *Dix ans d'Action française, op. cit.*, [1917], p. 36.

<sup>15</sup> *Id.*, « ...Notre destin français », *op. cit.*, p. 131.

<sup>16</sup> *Id.*, « Notre mission française », *Constantes de vie*, Montréal, Fides, [1941], 1967, p. 92.

La nation canadienne-française est née d'un alliage culturel entre la société traditionnelle française et le milieu américain. De ce fait, Groulx valorise l'enracinement continental de la nation. En 1931, devant un auditoire français, il affirmera que : « Pays et peuple d'Amérique, le devoir urgent serait de nous [les Canadiens français] adapter à notre milieu, d'en accepter les impératifs et les disciplines, sous peine d'être pour jamais handicapés<sup>17</sup>. »

Toutefois, si Groulx valorise notre enracinement dans le milieu américain, cette valorisation ne débouche jamais sur une volonté de rapprocher, sur n'importe quel plan, le Canada français et l'Amérique anglophone et protestante. Dans ses écrits, il semble toujours faire une distinction entre continentalité et américanisation. Groulx valorise notre continentalité lorsqu'il discute du milieu physique de l'Amérique et de son rôle dans la formation de l'âme nationale. C'est donc un continentalisme géographique et non culturel ou moral. L'américanisation, dont la connotation est politique, économique et surtout culturelle, menace cette âme. Elle mène à l'assimilation, à la servitude économique, à la déchéance spirituelle, et même à l'annexion.

Pour Groulx, « la structure du continent, du golfe du Mexique à la mer glaciale, révèle, entre ces deux points, plus de convergences que de divergences ; le continentalisme y est inscrit à l'état de postulat ». Heureusement, le Canada français a su « échapper au déterminisme géographique<sup>18</sup> », et maintenir son originalité nationale. De ce fait, notre intellectuel soulignera en 1937 qu'en « Amérique du Nord, un seul îlot humain échappe jusqu'à ce jour à l'uniformité anglo-saxonne : le nôtre<sup>19</sup> ». Dans son esprit, les expressions continentalisme et américanisation sont des synonymes.

La nation canadienne-française est une entité originale en Amérique. Dans un discours de 1939, Groulx cite le pape Pie XI et affirme que le Canada [français] unit « la

---

<sup>17</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>18</sup> *Id.*, « L'annexionnisme au Canada français », *Notre maître le passé. Troisième série*, Montréal, Granger, [1941], 1944, pp. 233-34.

<sup>19</sup> *Id.*, « ...Notre destin français », *op. cit.*, p. 137.

finesse toute française au dynamisme américain<sup>20</sup> ». Pour lui, « un seul groupe peut caresser le rêve de rester un peuple catholique homogène, organisé en État : le nôtre. En conséquence la grande, la suprême originalité, l'originalité la plus originale, nous seuls, sur ce continent, avons la chance de la créer<sup>21</sup>. » Cette originalité repose sur la distance culturelle et identitaire qui sépare le Canada français de la France et de ses voisins américains :

Sous des aspects divers, nous sommes l'Américain le moins européen, et le plus européen des Américains. Le moins européen, parce que, plus que les autres et depuis plus longtemps que les autres, déracinés de l'Europe et rivés à l'Amérique. Le plus européen, parce que plus tendus, par nos antennes culturelles, vers le vieux continent. Une nationalité à part, il se peut donc que nous le soyons<sup>22</sup>.

## I. LA NATION GROULXISTE

### B. SES FONDEMENTS SPÉCIFIQUES

Sur le plan général, la nation canadienne-française est issue d'une adaptation de la culture française au milieu américain. Elle est une entité ethnique dispersée à travers plusieurs États politiques et existe, fort malheureusement, indépendamment d'un État qui se comporterait comme un véritable État-nation. Sur le plan spécifique, le Canadien français doit son appartenance nationale à plusieurs éléments qui le distinguent de ses voisins. L'histoire, la culture, les traditions, la langue, la foi, le vouloir-vivre collectif et, dans une certaine mesure, le sang des Canadiens français sont les principaux éléments de l'appartenance nationale pour l'abbé Groulx.

Étudier les fondements de l'appartenance nationale dans la pensée de l'abbé Groulx comporte quelques problèmes. D'abord, malgré une certaine évolution, il a tendance à utiliser les mots race, nation, nationalité ou peuple comme synonymes pour décrire la collectivité canadienne-française. Ensuite, sa vision de l'importance du sang dans l'appartenance nationale est ambiguë et connaît une évolution certaine.

---

<sup>20</sup> *Id.*, *Notre mystique nationale*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>21</sup> *Id.*, « ...Notre destin français », *op. cit.*, p. 138.

<sup>22</sup> *Id.*, *Notre mystique nationale*, *op. cit.*, p. 3.

Pour Jean-Pierre Gaboury, Groulx utilise le mot *race* comme synonyme de nation parce que « le terme "race" traduisait mieux que le substantif "nation" la réalité qu'il voulait décrire, c'est-à-dire une collectivité unie à la fois par le sang et par les idées<sup>23</sup> ». Dans la deuxième édition de *La naissance d'une race* et dans ses *Mémoires*, Groulx cherche à mettre fin au débat qu'avait engendré son utilisation du terme *race*. En 1930, il affirme que « nous n'entendons nullement parler ici de cette chose à peu près inexistante qu'est une race anthropologique<sup>24</sup> ». Puis, au milieu des années 1950, Groulx revient sur cette réédition. Quelque peu lassé par cette controverse, il déclare :

Que de fois m'avait-on reproché le titre de mon ouvrage [*La naissance d'une race*], l'emploi du mot *race*, me soufflant qu'il eut fallu parler de nation ou de nationalité. J'avoue avoir trop usé du vocabulaire ou de la terminologie de mon temps. Les expressions *race*, *nation*, *peuple*, n'avaient pas pris le sens précis d'aujourd'hui; on les employait assez comme des synonymes. [...] Jamais, néanmoins, ne m'était-il venu à l'esprit de parler de *race* fondée uniquement sur le *sang*, de façon animale ou biologique. Encore qu'en la notion, je fisse entrer quelque part d'hérédité et indéniablement l'influence du milieu géographique, économique, social, la *race*, je la fondais plus particulièrement sur une substance de culture ou de civilisation, c'est-à-dire sur les éléments essentiels qui constituent la nation<sup>25</sup>.

Groulx a raison d'affirmer qu'avant les années 1950 ou 1960, une confusion existe dans la terminologie entourant l'appartenance nationale. Ainsi, à partir des années 1930, il tente de clarifier sa vision de la nation. En 1935, devant un auditoire franco-américain, il affirme que « la nationalité n'est pas la race, simple résultat physiologique, fondé sur le mythe du sang<sup>26</sup> ». Dans cette conférence, où Groulx traite abondamment des notions fondamentales concernant la nation, il se montre très prudent dans le choix de ses mots. Peu après, il écrira à un prêtre franco-américain : « Si, comme vous m'en avez exprimé l'idée, vous publiez ma conférence en brochure, j'aimerais beaucoup revoir moi-même une épreuve. Le sujet est délicat – je voudrais être sûr des moindres

<sup>23</sup> Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa, 1970, p. 31.

<sup>24</sup> Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Montréal, Granger, 1930 [1919], p. 10.

<sup>25</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 3 : 1926-1939, Montréal, Fides, 1972, p. 52. Les italiques sont de Groulx.

<sup>26</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, p. 277.

expressions<sup>27</sup> ». En 1932, dans une autre conférence, il souligne qu'il est faux de croire que la nation « serait la race ou le groupe humain<sup>28</sup> ».

Toutefois, si Groulx cherche à dissocier nation et race au cours des années 1930, il continuera à les utiliser comme synonymes pendant toute sa vie. Cette confusion découle à la fois de celle qui prévaut à l'époque et, comme le souligne Gaboury, du fait que le mot race traduit mieux la vision qu'a Groulx de la nation.

En effet, il est frappant de noter la similitude entre les titres du livre *La naissance d'une race* [1919] de Groulx, et celui que donne l'américain D. W. Griffith, trois ans auparavant, à son film, *The Birth of a Nation*, qui connaît un immense succès. Pour Groulx, il est clair que l'appartenance nationale des Canadiens français est fondée sur un plus grand degré d'homogénéité que celle des Américains. Si le peuple américain, dont l'appartenance nationale repose, du moins théoriquement<sup>29</sup>, sur des bases civiques, constitue une nation, alors les Canadiens français forment une race. Ainsi, le mot race, aux yeux de Groulx, identifierait une nation dont les pôles identitaires seraient plus homogènes, plus ethniques et, au moins en partie, hérités.

Pour Groulx, la nation au sens civique est subordonnée à la nation ethnique. Voilà pourquoi, comme nous le verrons, le Canadien français ou le Franco-Américain doit avoir un attachement plus profond au Canada français ou à la Franco-Américanie qu'envers le Canada ou les États-Unis. En 1927, Groulx compare les nations canadienne, canadienne-française et américaine. De cette comparaison découle une hiérarchisation. Le Canada possède peu des « éléments constitutifs de la nation » tandis que les États-Unis, grâce au « puissant stimulant » de leur « lutte contre l'oppression étrangère » et de leur « partage en commun de graves périls et de graves souffrances », ont une conscience nationale et

<sup>27</sup> Lettre de Lionel Groulx à Adrien Verrette, Saint-Donat de Montcalm, 12 juillet 1935, 4 p. mss. : 4. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

<sup>28</sup> Lionel Groulx, *Comment s'est formée la patrie canadienne : Cours [donné] à l'École sociale, Collège [Marguerite] Bourgeoys*, 27 février 1932, p. 2. ACRLG, FLG, 21/10.

<sup>29</sup> En pratique, il faut beaucoup nuancer. Le noyau fondateur de la nation américaine est anglo-saxon et protestant. C'est lui qui a donné le ton à la civilisation américaine. Historiquement, cette nation, bien que théoriquement civique, a su marginaliser plusieurs groupes, tels les Noirs, les Autochtones ou les catholiques.

une nationalité plus forte, consciente et éveillée. Les Américains possèdent donc une nation plus homogène, du moins sur le plan moral et intellectuel, que le Canada. Groulx conclut cette hiérarchisation, qui vise à mettre en valeur la supériorité identitaire et constitutive de la nation canadienne-française sur la nation canadienne et ses composantes hétérogènes, en affirmant que :

De cette analyse, un corollaire se dégage : la nationalité canadienne-française est, de tous les groupes ethniques du Canada, celui qui possède le mieux les éléments constitutifs de la nationalité et qui a subi les périls et les chocs qui fortifient la conscience nationale<sup>30</sup>.

Au cours des années 1930, les écrits de Groulx portant sur l'appartenance nationale affinent et approfondissent sa vision de la nation. Face à l'éveil des nationalismes racistes et totalitaires en Europe, il cherche à démontrer que son nationalisme, comme l'appartenance nationale sur lequel il repose, n'est pas « fondé sur le mythe du sang ». Son nationalisme, soutient-il, n'est pas à « base racique [*sic*]» comme les « idéologies orgueilleuses » des « philosophes saxons ou germains<sup>31</sup> ».

À partir des années 1930, Groulx divise les éléments de base de l'appartenance nationale en deux catégories : l'élément matériel et l'élément formel. En 1934, il déclare que :

Deux éléments constituent la nationalité. Le premier, appelé par les philosophes élément *matériel*, se définirait comme suit : possession en commun d'un héritage de souvenirs, de gloire, de traditions, de similitudes ethniques et culturelles. L'autre élément, l'élément *formel*, le principal, se pourrait définir : volonté de vivre ensemble à raison des solidarités physiques et morales indiquées plus haut, volonté de préserver le patrimoine héréditaire, à raison de sa valeur même, pour le développement qu'il assure à la personnalité humaine<sup>32</sup>.

L'élément matériel regroupe l'histoire, la culture, les traditions, la langue, la foi et le sang des Canadiens français. L'élément formel, qui repose sur l'élément matériel, constitue le vouloir-vivre collectif, le désir de survivance de la nation. Les deux éléments sont en

<sup>30</sup> Lionel Groulx [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Le problème national », *AF*, vol. XVII, no 2 (février 1927), pp. 73-74 [note 3].

<sup>31</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, p. 204.

<sup>32</sup> *Id.*, « Pour qu'on vive », *Orientations*, *op. cit.*, [1934], p. 224. Les italiques sont de Groulx.

symbiose. Le formel découle du matériel, mais c'est le formel qui assure la continuité et la survie du matériel.

Lorsque Groulx affirme que l'histoire est un élément de l'appartenance nationale, il utilise ce concept en deux sens. D'abord, il y a la nation comme résultat de l'histoire, du déterminisme historique. En ce sens, la nation a été moulée par les luttes et les événements qui ont marqué son histoire. Ensuite, l'histoire est une source de leçons, d'exemples et de rapprochement collectif pour les Canadiens français. Déjà, en 1925, à la Semaine d'histoire du Canada, l'historien faisait une synthèse de ces deux façons de comprendre l'apport de l'histoire dans la formation de l'identité collective :

Révéler l'identité très proche du sang et sa pureté parfaite, fixer puis accuser les traits moraux de la race, voilà l'œuvre de notre histoire qui, par là, établit plus solidement chez nous le fondement même de la nationalité<sup>33</sup>.

Dans l'appartenance nationale des Canadiens français tout s'imbrique. La langue française et la foi catholique, les deux pôles identitaires les plus importants, s'entrelacent avec les autres éléments. La culture et les traditions sont fondamentalement catholiques et la langue française est beaucoup plus qu'un « simple moyen de communication », c'est un « moyen ou véhicule de culture » ou « un résultat ou expression d'une culture<sup>34</sup> ». Or chez Groulx, la culture est intimement liée à la catholicité.

Dans l'élément matériel de l'appartenance nationale, un pôle connaît une évolution majeure et est au centre d'une controverse historiographique : le sang. Pour Gaboury, si Groulx fonde parfois la nation sur « l'identité de sang », « il refusa à quelques reprises de donner à la nation un caractère physique<sup>35</sup> ». Selon Esther Delisle, « la pureté de la race est le premier commandement de la cosmogonie raciale de Groulx<sup>36</sup> ». Pour notre part, nous constatons que, dans son étude, Gaboury néglige

<sup>33</sup> *Id.*, « L'histoire de la vie nationale », *op. cit.*, p. 262.

<sup>34</sup> *Id.*, « Langue et survivance », *AN*, vol. IV, 2<sup>e</sup> semestre (1934), p. 49.

<sup>35</sup> Gaboury, *op. cit.*, p. 27.

<sup>36</sup> Esther Delisle, *Le traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*, Outremont, L'Étincelle éd., 1992, p. 62.

l'évolution fondamentale que connaît la pensée de Groulx sur la question du sang, tandis que Delisle surestime de façon grossière l'élément racial dans sa pensée.

Au cours des années 1920, l'élément racial ou du sang est une composante importante de l'appartenance nationale. L'on n'a qu'à songer aux titres *La naissance d'une race* ou *L'appel de la race* pour tirer certaines conclusions. En 1922, Groulx affirme que, en alliance avec d'autres éléments, « la nationalité repose sur la parenté du sang<sup>37</sup> ». Plus tard, en 1925, il souligne que le sang canadien-français est pur et que « nul courant étranger ne s'est mêlé à la source française d'où a jailli notre race<sup>38</sup> ».

Toutefois, à partir des années 1930, Groulx met de moins en moins d'accent sur l'importance du sang dans l'identité nationale et la survivance. Même au cours des années 1920, sa vision du sang est beaucoup plus nuancée que ne le soutient Delisle. Le sang n'est nullement un pôle d'appartenance absolu. En partie, il est utilisé comme une métaphore pour désigner une commune origine française. Celle-ci se réfère autant à l'héritage historique commun que partagent les Canadiens français qu'à leur héritage physique. En 1922, Groulx affirme que « le type français, ce n'est pas avant tout un type physique ; c'est une forme d'âme, c'est une tournure d'esprit<sup>39</sup> ». Même dans son roman *L'appel de la race*, qui est un plaidoyer contre le mariage mixte, contre le mélange des races, le sang n'est pas un élément absolu. En effet, si les enfants issus de mariages mixtes souffrent d'un dédoublement psychologique, ils peuvent devenir Canadiens français. Dans son roman, deux des enfants du héros, Jules de Lantagnac, qui possèdent d'emblée des traits physiques « français », deviennent Canadiens français tandis que les deux autres restent Anglais. Si le mélange des races cause des problèmes, les enfants sont récupérables. Groulx ne conteste pas l'identité canadienne-française de gens issus de parenté mixte, à condition qu'ils fondent leur identité personnelle sur des éléments canadiens-français. Comme nous le verrons, l'appartenance nationale est beaucoup plus le fruit d'une volonté que d'un déterminisme racial. Dans *L'appel de la race*, deux des

<sup>37</sup> Lionel Groulx, *L'amitié française d'Amérique*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922, p. 14.

<sup>38</sup> *Id.*, « L'histoire de la vie nationale », *op. cit.*, p. 259.

<sup>39</sup> Lionel Groulx, « La survivance », [conférence], 1922, p. 4. ACRLG, FLG, P1/D, 32.21. Le souligné est de Groulx.



enfants sont « sauvés », en partie parce qu'ils manifestent une hérédité plus « française » que leurs frère et sœur « anglais », mais surtout grâce à l'effort et au dévouement de leur père. La survivance est beaucoup plus le fruit de l'éducation que de l'hérédité.

En effet, si les enfants issus de parenté mixte peuvent être Canadiens français, ceux qui jouissent de l'homogénéité raciale peuvent aussi être assimilés. Ainsi, le sang est un pôle identitaire d'une grande faiblesse. En 1933, Groulx déclarera que :

Les traits raciaux prennent quelque temps à s'effacer dans les visages. Et il n'est pas rare qu'on les y voie subsister comme une hérédité nostalgique ou comme la voix accusatrice d'une lointaine lâcheté<sup>40</sup>.

Un individu est Canadien français non pas simplement parce qu'il est descendant d'un colon français de la Nouvelle-France, mais surtout parce qu'il est de langue, de culture et de traditions canadiennes-françaises et qu'il est catholique. Perdre sa langue, sa foi et sa culture, c'est l'assimilation. Pour le Canadien français et le Franco-Américain, peu importe la pureté de ses origines, la perte de ces pôles identitaires fait de lui un assimilé. À la suite de l'assimilation, il ne lui reste de son identité qu'une « hérédité nostalgique ». Le sang n'est pas suffisant pour maintenir l'identité nationale. Pour Groulx, « on ne peut rester de sa race et avoir adopté les mœurs, les coutumes, les gestes d'un autre. L'on ne saurait penser, sentir à l'anglaise et vivre à la française. Et de même l'on ne saurait penser, sentir à la française, si l'on vit à l'anglaise<sup>41</sup>. »

Ainsi, l'élément formel et central de l'appartenance nationale serait un vouloir-vivre collectif, un désir de survivance, qui repose sur les similitudes ethniques de l'élément matériel. Pour Groulx, qui a une vision fortement volontariste de la survivance, le vouloir-vivre des Canadiens français serait un des éléments les plus importants pour sauvegarder leur identité nationale car c'est lui qui perpétue la foi, la langue, la culture et les traditions. Essentiellement, le vouloir-vivre collectif, c'est le nationalisme, et son

<sup>40</sup> *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », dans École sociale populaire (ÉSP), *Semaines sociales du Canada*, XIIe session, Rimouski, 1933 : *Le problème de la terre. Compte rendu des cours et conférences*, Montréal, ÉSP, 1933, p. 327.

<sup>41</sup> *Id.*, [Conférence sur le rôle de l'éducation dans la survivance nationale], [ca. 1922], p. 3. ACRLG, FLG, 14/16.

résultat, c'est la survivance. L'histoire du Canada français est marquée par des luttes pour la survivance. Ces luttes sont des preuves tangibles du désir qu'a la nation de survivre et de protéger l'intégrité de son appartenance nationale. Citant Renan, Groulx affirme dans une conférence qu'une « nation est un plébiscite de tous les jours<sup>42</sup> ». L'identité nationale est maintenue par une lutte constante pour la survivance. « S'il est vrai que nous naissons français, il n'en va pas moins qu'en raison de faits historiques et géographiques qui nous suivent et nous pressent, nous ne pouvons rester français sans effort ni lutte<sup>43</sup>. » En 1924, dans les pages de *l'Action française*, Groulx, citant Louis Bertrand, affirme :

Une nation est surtout une œuvre de volonté, d'intelligence, de persévérance, de sacrifice, une victoire perpétuelle remportée, à tous les instants, sur les puissances de trouble et d'anarchie qui la menacent perpétuellement... Dès que la volonté nationale fléchit, cède aux puissances de trouble et d'anarchie, c'est la décadence qui commence, la régression vers la décomposition et la barbarie. L'organisme national ne réagit plus. Or la réaction, c'est la vie, - la fonction vitale par excellence<sup>44</sup>.

Plus tard, Groulx sera encore plus précis lorsqu'il affirmera : « Mais vous le voyez, si la survivance, si l'avenir du Canada français, est avant tout, une affaire de volonté, autant dire qu'il est une affaire d'éducation<sup>45</sup> ». Malheureusement, c'est le vouloir-vivre collectif, la volonté qui manque le plus chez le Canadien français<sup>46</sup>. Groulx aura consacré une bonne partie de sa vie à tenter de solidifier cet élément au Canada français.

Dans l'esprit de l'abbé, la survivance c'est un peu comme la foi : « C'est Dieu incontestablement qui donne la foi, qui la conserve et l'accroît. Mais, dans la perte ou la conservation du don surnaturel, un rôle non moins incontestable, hélas ! c'est le rôle de l'homme<sup>47</sup>. » Donc, pour lui, le Canadien français naît Canadien français mais ne le restera qu'avec une volonté de survivre, de maintenir l'appartenance nationale transmise par sa naissance, par son milieu. En 1932, Groulx écrira à Adrien Verrette, alors jeune prêtre dans une paroisse franco-américaine du New Hampshire, que :

<sup>42</sup> *Id.*, « Comment s'est formée la patrie canadienne », *op. cit.*, p. 1.

<sup>43</sup> *Id.*, « Labeurs de demain », *Directives, op. cit.*, [1936], pp. 99-100.

<sup>44</sup> *Id.* [texte signé L'Action française], « Mot d'ordre de l'Action française : Ajournons le repos », *AF*, vol. XII, no 2 (août 1924), p. 67.

<sup>45</sup> *Id.*, [Notes sur l'avenir du peuple canadien-français], [ap. 1933], p. 2. ACRLG, FLG, Ma-33.

<sup>46</sup> *Id.*, « Pour qu'on vive », *op. cit.*, p. 225.

<sup>47</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, p. 290.

L'essentiel est de se bien convaincre qu'il n'y a point de destin fatal pour les groupements humains. Ils sont ce qu'ils veulent être ; car ce sont des êtres libres, qui, aussi que les individus, font leur destinée, avec l'assistance de Dieu, sans doute, mais à coup de volonté. C'est pourquoi l'on peut dire que la mort nationale n'est jamais qu'une forme du suicide.<sup>48</sup>

## II. LA NATION, LE QUÉBEC ET LA DIASPORA

Comme nous l'avons vu précédemment, pour Groulx, l'appartenance nationale des Canadiens français repose sur des pôles essentiellement ethniques. Une communauté d'histoire, de foi, de langue, de sang, de culture, de traditions et un désir collectif de survie nationale constituent les fondements de la nation canadienne-française. Ainsi, il intègre les minorités françaises hors Québec à sa conception du Canada français et à son nationalisme, car celles-ci répondent facilement aux fondements ethniques de la nation. Chez Groulx, la nation n'est pas le Québec mais bien le Canada français ou encore l'Amérique française :

Nous, Canadiens français, dépassons les frontières de notre province; une fraternité nous unit à tous les groupes de notre race; mais ce patriotisme est proprement canadien-français; il est fondé sur la communauté de la foi religieuse, du sang, de l'histoire, de la culture, et sur la défense de ces biens<sup>49</sup>.

Groulx croit que le Québec jouit d'une position privilégiée au sein de l'Amérique française. Toutefois, il refuse normalement de concevoir la nation comme étant exclusivement québécoise. En 1926, réagissant à l'idée que l'écoumène canadien-français ne saurait être plus que le Québec, il lance ce plaidoyer pour le Canada français : « Dissipons ici une équivoque qui a peut-être trop duré ! Non, nous ne voulons pas nous confiner à la *réserve* du Québec<sup>50</sup>. » Pour Groulx, le séparatisme québécois ne pourrait être que l'ultime solution pour assurer la survivance du Canada français, acceptable « tout au plus comme la résignation à l'inévitable », et mise en œuvre seulement lorsqu'il est

<sup>48</sup> Lettre de Lionel Groulx à Adrien Verrette, Montréal, 22 février 1932, 4 p. mss. : 2-3. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

<sup>49</sup> Lionel Groulx [texte signé L'Action française], « La révision de notre patriotisme », *AF*, vol. IX, no 6 (juin 1923), p. 321.

<sup>50</sup> *Id.*, « Compatriotes de l'Ouest, c'est donc votre droit de vous entêter à survivre », *Le Devoir*, 21 décembre 1926, p. 1.

clair que l'on ne peut plus assurer la survivance de tous les Canadiens français et que l'on doit sauver « ce que l'on peut ». Selon lui, « rien ne servirait de périr tous ensemble sous prétexte de s'entraider<sup>51</sup> ». Toutefois, durant les années 1960, lorsque des indépendantistes néo-nationalistes québécois utiliseront cet argument pour justifier l'option séparatiste, Groulx s'y opposera. Pour lui, les minorités françaises du Canada ne s'acheminaient pas vers l'assimilation inévitable. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, le chanoine a tellement de foi en la survivance des minorités françaises hors Québec qu'il croit encore à celle de la Franco-Américanie au cours des années 1960, alors que la vie française en Nouvelle-Angleterre est largement moribonde<sup>52</sup>.

Par ailleurs, si les fondements de la nation sont ethniques, dans le sens utilisé à la page précédente, c'est que la citoyenneté n'est pas le facteur central pour adjuger l'appartenance nationale. La composante *canadienne* de la nation implique autant une origine géographique qu'une simple situation géographique ou juridique. Le Canadien français n'est pas simplement un Français *vivant* au Canada, c'est un Français *originaire* du Canada; un Français moulé et transformé par trois cent ans d'histoire dans le milieu américain. En ce sens, les Franco-Américains sont des Canadiens français. Ce sont des Canadiens français vivant aux États-Unis. Ils font partie de la nation ; ils partagent une communauté spirituelle et héréditaire avec leurs frères du Canada. Comme nous le verrons, Groulx reconnaît que la Franco-Américanie constitue une entité distincte au sein de l'Amérique française. Néanmoins, les Franco-Américains jouissent tout de même d'une appartenance ethnique commune et en symbiose avec les Canadiens français du Québec : ils sont catholiques et français et leur héritage culturel, traditionnel, historique et héréditaire est tributaire du berceau laurentien. Bref, en dépit de leur nationalité juridique, ils sont Canadiens français.

Pour Groulx, la nation canadienne-française est d'abord une unité qui existe indépendamment d'un cadre légal et géographique précis. Toutefois, elle comporte également, comme c'est le cas chez la plupart des nationalistes traditionnels du Canada

---

<sup>51</sup> *Id.*, « Labeurs de demain », *Directives, op. cit.*, [1936], p. 127.

<sup>52</sup> Voir *infra*, p. 128.

français, des dimensions géographiques<sup>53</sup>. Dans son esprit, tous les groupes français d'Amérique constituent ensemble une « famille ». Il utilise cette expression pour mettre en évidence les liens héréditaires et spirituels profonds qui unissent les minorités françaises d'Amérique. Collectivement, ces minorités constituent une « famille » dans le sens de groupement organique, d'ensemble qui forme un tout. Cet ensemble, c'est l'Amérique française. Les Canadiens français du Québec, les Franco-Américains, les Acadiens et les autres groupes sont tous des enfants de la Nouvelle-France. Comme une véritable famille, ils jouissent non seulement d'une même paternité spirituelle mais aussi d'une hérédité commune.

Comme toute famille, celle de l'Amérique française connaîtra éventuellement une certaine dispersion. Voilà comment, au niveau de la métaphore, Groulx explique l'émigration canadienne-française vers les États-Unis ou vers le Canada anglais. C'est alors qu'il introduit une certaine hiérarchisation dans sa conception organique de la nation. Au sein de la « famille » française d'Amérique, le Québec jouit d'une place particulière :

Sa situation ressemble à celle du fils aîné resté au foyer pour continuer les vieux parents pendant que ses cadets s'en allaient au loin bâtir d'autres maisons et cultiver d'autres champs. Le gardien du foyer paternel ne possède plus sur ses frères qu'une priorité d'honneur, celle de son droit d'aînesse avec l'auréole qu'y ajoute l'atmosphère de la vieille maison<sup>54</sup>.

Pour l'abbé Groulx, le Québec est le pivot central de l'Amérique française. Sur le plan sentimental, c'est « le cœur de l'ancienne Nouvelle-France », « la première patrie du souvenir, la capitale du patriotisme français ». « La vallée laurentienne a été le berceau de la race » et reste « la terre où dorment les ancêtres<sup>55</sup> ». Sur le plan pratique, le Québec, par sa vitalité démolinguistique et intellectuelle et sa constitution en État, constitue « le cœur, le cerveau [et] la réserve suprême de la nationalité<sup>56</sup> ». La survivance de la nation canadienne-française repose sur celle du Québec français : « il n'y aura point d'Amérique

<sup>53</sup> Marc Brosseau, « La géographie et le nationalisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. XXXIII, no 3 (1992), p. 408.

<sup>54</sup> Lionel Groulx, *L'amitié française d'Amérique*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>55</sup> *Id.*, « Nos forces nationales : Notre histoire », *AF*, vol. II, no 8 (août 1918), p. 355.

<sup>56</sup> *Id.*, « Entre frères », *Le Devoir*, 22 mars 1947, p. 2.

française ni même un Canada français, s'il n'y a ici, pour être leur soutien, un Québec français<sup>57</sup> ». Encore en 1952, il affirme :

On disait jadis, au temps de Montcalm et de Vaudreuil : *Québec tombé, c'est toute la Nouvelle-France qui succombe*. Au lieu de ville, parlez province; le mot reste encore vrai. Car enfin, la vieille province peut être oubliée, être hélas, pour les fils qu'elle a laissés partir, fréquent objet de scandale. Mais, Québec tombé, qui voudrait encore se battre en Amérique, pour une survivance française<sup>58</sup> ?

Depuis 1760, le Canada français n'a plus de mère-patrie et souffre d'isolement<sup>59</sup>. Or par la force des choses, le Québec a dû ou plutôt aurait dû remplir le rôle de métropole pour l'Amérique française. Le Québec serait le « premier bouclier des minorités<sup>60</sup> ». On retrouve ici une constante dans la pensée groulxiste : le Québec doit être fort et rayonnant non seulement pour assurer sa propre survivance mais aussi pour aider ses frères dispersés. Groulx ne peut discuter des minorités françaises sans lancer un plaidoyer pour un Québec fort et il intègre souvent les minorités dans ses appels pour un renforcement du Québec français. Par exemple, dans l'étude qu'il consacre aux écoles des minorités, sa conclusion se termine par un vibrant plaidoyer pour un Québec fort et français<sup>61</sup>. L'abbé répète souvent que « le Québec a charge d'âmes » et que « le soutien de nos frères doit passer avant toutes les œuvres exotiques<sup>62</sup> ». Dans le prochain chapitre nous verrons comment, sur le plan pratique, le Québec devait appuyer la survivance franco-américaine. Pour l'instant, il suffit de souligner que son rôle dans la survivance des minorités est central. Seul le Québec contrôle un État et jouit d'un cadre démographique et institutionnel qui soit bien à lui.

Malheureusement, le Québec n'a jamais su remplir convenablement son rôle de « frère aîné » face à ses frères dispersés. Les divisions politiques qui affligent les Canadiens français du Québec affaiblissent le rayonnement et la vigueur patriotique du

<sup>57</sup> *Id.*, « Notre mission française », *op. cit.*, p. 113.

<sup>58</sup> *Id.*, « Pour une relève », *Pour bâtir*, Montréal, l'Action nationale, [1952], 1953, p. 58. Les italiques sont de Groulx.

<sup>59</sup> *Id.*, « Nos forces nationales : Notre histoire », *op. cit.*, p. 342.

<sup>60</sup> *Id.*, *L'enseignement français au Canada*, tome II : *Les écoles des minorités*, Montréal, Granger, 1933, p. 242.

<sup>61</sup> *Ibid.*, pp. 259-60.

<sup>62</sup> *Id.*, « Les Franco-Américains et nous », *AF*, vol. VII, no 6 (juin 1922), p. 363.

pôle central de la nation. L'on y subordonne l'intérêt de la nation à l'intérêt du parti politique. De plus, le fédéralisme crée une double identité chez le Canadien français et lui fait oublier que sa première patrie, c'est le Canada français et non le Canada tout court. Dans l'ensemble, le Québec français n'est pas assez nationaliste et manque d'unité, soit au niveau politique soit à celui de l'identité. Or puisque l'unité est un signe de force, le Québec français est donc faible.

Au fond, ce qui manque le plus au Québec et au Canada français en général, c'est un État-nation et la volonté nationale qui en découlerait. Nous avons vu que la nation canadienne-française existe indépendamment d'un cadre national qui soit un véritable État-nation. Mais cette situation n'est pas saine et empêche le plein épanouissement de la nation. Or au Canada français, seul le Québec a le potentiel de s'ériger en État-nation. Il n'y a qu'au Québec où « l'idéal de l'Etat » peut se confondre avec « l'idéal de la race ». Ailleurs au Canada français, « il y a conflit, ou, à tout le moins, séparation entre l'idéal de l'Etat et l'idéal national<sup>63</sup> ». Le Québec « est plus qu'un cadre politique ; c'est un cadre national<sup>64</sup> ». Voilà pourquoi, en bonne partie, Groulx conçoit le Québec comme le cœur de l'Amérique française ; c'est le seul membre de la « famille » française d'Amérique à posséder tous les éléments potentiels pour créer l'État français dont il rêve. Le Québec possède une cohésion ethnique et territoriale, des institutions qui lui sont propres et un État provincial ; donc, un début d'État-nation.

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, à partir du début du siècle, Groulx enseigne à ses étudiants au Collège de Valleyfield que la Confédération serait « un état politique éphémère dont les jours sont déjà comptés », fondé sur « une absurdité géographique et politique<sup>65</sup> ». Après l'avoir exposée rapidement en 1912, dans *Une croisade d'adolescents*, il approfondit cette idée dans l'enquête de *l'Action française* de 1922 sur *Notre avenir politique*. Le Canada est toujours menacé de rupture à cause de son absurdité géographique et politique inhérente et par la pression de forces centrifuges. À la

<sup>63</sup> *Id.*, « Nos devoirs envers la race », *Dix ans d'Action française, op. cit.*, [1924], p. 223.

<sup>64</sup> *Id.*, *Notre mystique nationale, op. cit.*, p. 14.

<sup>65</sup> *Id.*, « L'avenir des Canadiens-français », [ca 1912], *Manuel d'histoire du Canada*, vol. III, 1905-06 [et ajouts postérieurs], p. 109. ACRLG, FLG, 08/14-16, III.

suite de cet éclatement, un État français naîtrait au Québec ou dans l'Est du Canada. Groulx restera fidèle à ce pronostic pendant toute sa vie intellectuelle. Toutefois, l'État français dont il rêve est d'une constitution ambiguë. Il pourrait s'agir d'un État indépendant ou d'une province canadienne où les Canadiens français seraient les maîtres de leur destin ; un État provincial fort, exerçant la plénitude de l'autonomie qui lui est accordée par la Constitution de 1867. En somme, pour Groulx, l'État français est surtout un état d'esprit, un idéal mobilisateur pour le Canada français.

Manifestement, l'indépendantisme groulxiste est passif. L'indépendance est un idéal, un projet intellectuel qui s'élabore sans programme actif et concret. Puisque le Canada est voué à l'échec et aux tensions centrifuges, il suffit d'attendre que la rupture, engendrée d'abord par les revendications de l'Ouest canadien, se produise. En effet, Groulx, qui place habituellement tellement d'importance sur le rôle de la volonté humaine dans l'évolution historique de la nation, semble, sur cette question, s'en remettre presque entièrement au déterminisme géopolitique. Maurice Séguin, pour sa part, affirme qu'il s'agit d'une « séparation-cadeau », parce que la doctrine de *Notre avenir politique* n'est pas, sur ce point, volontariste<sup>66</sup>.

Pour notre intellectuel, l'État français sera l'État-nation de tous les Canadiens français. En renforçant le Québec français, cet État stimulera la survivance de toutes les minorités françaises du continent. Comme nous le verrons dans notre prochain chapitre, Groulx compte sur l'État français pour aider et assurer la survivance franco-américaine. En effet, il fera la promotion de son idéal auprès des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre à plusieurs occasions. Selon Groulx, l'idéal de l'État français n'est pas vraiment séparatiste. Son État français doterait le Canada français du cadre étatique nécessaire pour assurer la survivance des minorités françaises du Canada et, de ce fait, ne serait pas un « apparent abandon de nos groupes français-canadiens ». En réalité, Groulx constate que le Québec n'a pas su aider ses minorités dans le cadre confédératif, parce que « le système des partis et des alliances politiques provoqués par le parti ont induit les

---

<sup>66</sup> Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1968, p. 58.



politiciens de notre race ou à ignorer les revendications des minorités ou à les trahir quand l'exigeait l'intérêt du parti ». L'État français aidera ces minorités « en faisant plus vif le sentiment de race, en faisant du Québec un foyer de culture française plus intense, [et] augmentera la valeur des services que nous rendons à nos groupes<sup>67</sup> ». Pour l'intellectuel, le Québec est le pivot central de la nation et tout ce qui renforce sa survivance aura un effet bénéfique sur celle des minorités. D'ailleurs Groulx conçoit la doctrine de *Notre avenir politique* avec les intérêts des minorités à l'esprit. Il est à noter que la fameuse exhortation « notre Etat français, nous l'aurons », qu'il lance au Congrès de la langue française de 1937, est suivie de : « nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française<sup>68</sup> ».

Même pour les Franco-Américains, qui ne jouissent d'aucun lien politique avec le Québec, l'État français pourrait être bénéfique à leur survivance. De ce fait, la doctrine de l'abbé est très bien accueillie chez certains des apôtres de la survivance en Nouvelle-Angleterre. Adolphe Robert, alors secrétaire général de l'Association canado-américaine en est enthousiasmé. En 1922, il écrira à Groulx :

J'ignore si je vivrai assez vieux pour voir la réalisation du rêve de de Nevers, mais nous semblons marcher vers la fusion des états [*sic*] de l'ouest [*sic*] américain avec ceux de l'ouest [*sic*] canadien. Ils ont plus d'un trait de parenté entre eux. La vallée du St. Laurent et quelques états [*sic*] de l'Union Américaine [*sic*], Maine, Vermont, New-York (une partie), New Hampshire, Rhode-Island, Massachusetts donneraient naissance à un Etat français<sup>69</sup>.

En dépit de l'accueil favorable d'une bonne partie de l'élite franco-américaine à l'idéal de l'État français, l'un de ses plus importants détracteurs sera le prêtre franco-américain Denys Lamy. Celui-ci donnera plusieurs conférences pour contrer la doctrine de l'État français et tentera de la faire réprouver par l'épiscopat canadien. En 1923, Lamy écrira à Groulx :

Je ne crois pas à votre état [*sic*] français, encore moins à la rupture de la Confédération, au moins d'ici longtemps, et je ne veux pas contribuer, même

<sup>67</sup> Lettre de Lionel Groulx à l'abbé Georges Courchesne, Montréal, 13 juin 1921, 6 p. dact. : 5. ACRLG, FLG, P1/A, 889.

<sup>68</sup> Lionel Groulx, « L'histoire, gardienne de nos traditions vivantes », *Directives, op. cit.*, [1937], p. 242.

<sup>69</sup> Lettre d'Adolphe Robert à Lionel Groulx, Manchester, N.H., 5 décembre 1922, 1 p. mss. ACRLG, FLG, P1/A, 3201.

indirectement comme vous le faites ipso facto, par votre attitude, à provoquer cette rupture pour tomber de Charybde en Scylla. J'ai cru devoir essayer de crever votre principe-nuage. Je souhaite y avoir réussi pour le bien de tous<sup>70</sup>.

Lamy n'est pas le seul francophone hors Québec à se méfier de cette doctrine de *L'Action française*. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, critique l'article que Rodrigue Villeneuve, o.m.i., rédige pour l'enquête de 1922 sur les relations entre un éventuel État français et les minorités françaises<sup>71</sup>. Dans une lettre à Lionel Groulx, il affirme que l'impression qui se dégage de cet article serait : « Débrouillez-vous [les minorités françaises du Canada], nous ne pouvons plus rien pour vous<sup>72</sup>. » Le sénateur Belcourt, chef de la résistance franco-ontarienne au Règlement XVII, est également critique face au prétendu séparatisme de l'enquête. Pour Groulx, cette impression est fausse. L'équipe de *L'Action française* n'est pas composée « [d'] anti-fédéralistes acharnés ». En fait, la revue et Belcourt sont sur la même longueur d'ondes. Toutefois, elle ne partage pas « l'optimisme de M. Belcourt<sup>73</sup> » face à l'avenir du Canada fédéral.

Certains contemporains ont donc pris la doctrine de l'enquête de 1922 pour de l'indépendantisme. Pour Jean-Pierre Gaboury, cette perception est fausse. L'attachement idéaliste de Groulx « à l'Empire français en Amérique et sa foi en la survivance des minorités » sont tellement forts qu'il l'empêche d'être un « véritable séparatiste ». Car, un authentique séparatiste, « ne croit pas à la survivance des minorités françaises hors du Québec<sup>74</sup> ».

En effet, Groulx a énormément de difficulté à concevoir un Canada français qui se limiterait aux frontières québécoises. Dans sa pensée, les minorités françaises jouent un rôle important. Pour notre intellectuel, qui utilise toujours un langage militaire pour parler

<sup>70</sup> Lettre de Denys Lamy à Lionel Groulx, Worcester, Mass., [septembre 1923], 4 p. mss. : 4. ACRLG, FLG, P1/A, 2055.

<sup>71</sup> Voir : Rodrigue Villeneuve, o.m.i., « Notre avenir politique : Et nos frères de la dispersion », *AF*, vol. VIII, no. 1 (juillet 1922), pp. 4-27.

<sup>72</sup> Lettre de Mgr Arthur Béliveau à Lionel Groulx, Saint-Boniface, Man., 29 mai 1923, 6 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 286.

<sup>73</sup> Lettre de Lionel Groulx à J.-Edmond Cloutier, Montréal, 19 mai 1924, 4 p. mss. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 818.

<sup>74</sup> Gaboury, *op. cit.*, pp. 158-59.

de la lutte pour la survivance, les minorités françaises constituent l'« avant-garde » ou les « premières tranchées » du Québec<sup>75</sup>. La survivance de ces minorités est essentielle pour assurer la survie du Québec français, cœur de la nation. De plus, leur présence est mobilisatrice car elle sert de rappel aux Canadiens français du Québec qu'ils forment également une minorité à l'intérieur du continent. Ainsi, l'attention que Groulx porte aux minorités françaises est essentielle pour mettre en œuvre le réveil national du Québec qu'il souhaite stimuler. En ce sens, ces groupes ont une valeur symbolique dans le nationalisme groulxiste. Pour Trofimenkoff, « *had they not existed, Groulx might well have invented them*<sup>76</sup> ».

Dans l'esprit de notre intellectuel, tous les groupes français d'Amérique vivent en symbiose. Les minorités françaises ont besoin d'un Québec fort pour stimuler leur survivance et le Québec a besoin des minorités et de leurs luttes pour se rappeler la précarité de sa survivance, sa position de minorité en Amérique et pour éveiller, sinon stimuler, son nationalisme. Les nationalistes traditionnels avaient besoin que la nation se sente assiégée pour pouvoir la rallier, la rassembler. Pour Groulx, « les exploits de ces groupes, ou simplement l'indication de leurs misères sont un stimulant pour nous [le Québec français]<sup>77</sup> ». De plus, « tout groupe français qui tombera affaiblira d'autant les réserves de la race et [attisera] le fanatisme persécuteur<sup>78</sup> ». Pour sa part, la survivance franco-américaine est un suprême stimulant pour les Canadiens français du Québec. Elle prouve que la survivance est possible même dans les situations les plus défavorables :

Vous [les Franco-Américains] n'avez point, comme nous, l'autonomie du territoire, la cohésion des vôtres sur un domaine qui est à la fois le cadre politique et la terre des morts ; vous n'avez point la pleine direction de vos institutions sociales, de vos œuvres d'enseignement et de vos lois. Comme les autres groupes du Canada, vous n'êtes pas même reliés à nous par le lien de la solidarité politique<sup>79</sup>.

---

<sup>75</sup> Fernand Harvey, « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure », dans Simon Langlois dir., *Identité et culture nationale. L'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, PUL, 1995, p. 52.

<sup>76</sup> Susan Mann Trofimenkoff, *Abbé Groulx, Variations on a Nationalist Theme*, Vancouver, Copp Clark Pub., 1973, pp. 9-10.

<sup>77</sup> Lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, Montréal, 25 octobre 1926, 3 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 704.

<sup>78</sup> Lionel Groulx, « Causerie sur la question ontarienne », [prononcée au Palais de justice de Valleyfield, le 17 mai 1917], p. 10. ACRLG, FLG, 13/17.

<sup>79</sup> *Id.*, *L'amitié française d'Amérique*, op. cit., pp. 9-10.

De plus, les Franco-Américains survivent même dans un milieu complètement américain et anglophone où l'esprit protestant et le matérialisme ambiant minent la survivance franco-catholique.

Dans l'ensemble, le nationalisme groulxiste intègre les minorités françaises à la nation par ce que l'appartenance nationale repose surtout sur des bases ethniques. Au sein de l'Amérique française, le Québec occupe une position centrale. Toutefois, il ne faut pas croire pour un instant que Groulx est un nationaliste exclusivement québécois. Son État français vit en communion ou en symbiose avec les minorités françaises hors Québec. Groulx est fidèle à sa vision organique de l'Amérique française dans sa pensée et dans les œuvres et les institutions qu'il crée, dirige, ou à la fondation desquelles il participe. Il est fort révélateur que les deux romans que rédige Groulx, *L'appel de la race* et *Au Cap Blomidon*, s'articulent respectivement autour des luttes des Franco-Ontariens et des Acadiens. La revue *l'Action française*, pour sa part, « réclame pour sien l'entier domaine de la vie française au Canada et même en Amérique<sup>80</sup> », tandis que Groulx lance *l'Action nationale* en déclarant que « tous les intérêts de l'Amérique française sont assurés de trouver dans la revue un intrépide champion<sup>81</sup> ». Encore à la fin des années 1940, notre intellectuel fonde deux institutions vouées à la promotion de l'histoire du Canada français : la *Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF)* et l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF). Ces œuvres traduisent sa conception franco-américaine, dans le sens d'Amérique française, de la nation et de son histoire. Dès sa fondation, l'IHAF se dote de membres franco-américains, dont l'abbé Adrien Verrette. En 1946, Groulx écrira à une historienne franco-américaine pour lui demander de participer aux travaux de l'IHAF : « Sans y voir expressément, vous pensez bien que j'aperçois, dans l'Institut, une autre et active forme de rassemblement, entre tous les groupes de notre communauté française<sup>82</sup>. » La *RHAF*, pour sa part, a comme fin de « favoriser l'étude de l'Histoire du Canada français et de tout le fait français en Amérique ». Dans le premier

<sup>80</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 2 : 1920-1928, Montréal, Fides, 1971, p. 12.

<sup>81</sup> *Id.*, « L'Action nationale », *Le Devoir*, 3 janvier 1933, p. 2.

<sup>82</sup> Lettre de Lionel Groulx à Marine Leland, Outremont, 24 octobre 1946, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 2285.

numéro de la revue, Groulx affirme que « l'histoire du Canada, et surtout du Canada français, dépasse les frontières canadiennes d'aujourd'hui<sup>83</sup> ».

### III. LA SPÉCIFICITÉ DE LA FRANCO-AMÉRICANIE

Si les Franco-Américains s'intègrent parfaitement à la nation parce qu'ils jouissent d'une communauté ethnique avec leurs frères du Canada, Groulx reconnaît cependant qu'ils forment une sorte de société distincte au sein de l'Amérique française. En effet, comme nous l'avons vu, le milieu national est un élément crucial dans la formation de l'âme de la nation. Or le milieu national des Franco-Américains n'est pas le Québec, ou le Canada français, mais bien les États-Unis. De ce fait, les Franco-Américains constituent un peuple fortement urbanisé et prolétarisé, évoluant dans l'atmosphère sociale et politique des États-Unis. Sur le plan ethnique, ils demeurent Canadiens français, mais sur les plans social et politique, ils sont américains. En effet, Groulx reconnaît que les Franco-Américains forment un peuple de nationalité (au sens ethnique) canadienne-française tout en étant de nationalité (au sens juridique) américaine. À ce titre, il écrira :

Vous, anciens compatriotes passés aux Etats-Unis, vous êtes devenus des sujets américains. Et nul ne saurait plus ici contester un fait qui commence à vieillir. Nous pouvons regretter votre séjour sous le drapeau étoilé. Mais la réalité inéluctable, c'est que votre tente est fixée ici à demeure. Et nous comprenons que si votre souvenir s'en va toujours vers le berceau de la race, cependant l'allégeance de votre volonté et de votre cœur appartient au pays qui est aujourd'hui votre patrie<sup>84</sup>.

Dans l'esprit de notre intellectuel, deux groupes « ont droit à une autonomie plus complète que les autres » au sein de la « famille » française d'Amérique : les Acadiens et les Franco-Américains<sup>85</sup>. Ainsi, si le Québec est le pôle central de la nation, Groulx reconnaît que tous les groupes français ont leurs propres spécificités, particulièrement les Acadiens et les Franco-Américains. De ce fait, le Québec doit reconnaître l'autonomie

<sup>83</sup> Lionel Groulx, « Vie de l'Institut », *RHAF*, vol. I, no 1 (juin 1947), p. 153.

<sup>84</sup> *Id.*, *L'amitié française d'Amérique*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 7.

nationale des Franco-Américains et non leur imposer un « protectorat intellectuel et moral<sup>86</sup> ».

C'est lors d'un voyage en Acadie en 1915, que Groulx se rend compte de la spécificité du groupe acadien. Il constate alors qu'il existe une méfiance chez les Acadiens face à leurs frères canadiens-français parce que ces derniers ont une attitude condescendante envers la spécificité acadienne. Il est clair que les Canadiens français n'ont « pas toujours su comprendre l'attachement profond de l'Acadien à ses traditions ethniques<sup>87</sup> ». Ce manque de compréhension divise ces deux groupes et empêche l'unité de la nation. Vers la fin de son journal de voyage, Groulx écrit :

J'espère [...] que les Canadiens du Québec sauront remplir les devoirs que leurs créent leurs titres d'ainé, leur avancement et leur force, en respectant toujours les aspirations légitimes des autres groupes, bien convaincus que les Acadiens surtout ne constitueront un appoint pour la race française et le catholicisme que dans la mesure où nous saurons les faire plus Acadiens<sup>88</sup>.

Notre historien reprend cette analyse pour les Franco-Américains. L'unité de la nation et sa survivance ne seront assurées que si les Canadiens français du Québec reconnaissent la spécificité franco-américaine. Cette spécificité est fondée sur le caractère urbain et américain du groupe franco-américain. Ainsi, lorsque l'élite canadienne-française cherche à promouvoir la survivance franco-américaine, elle « peut apporter des conseils parfois, jamais des ordres<sup>89</sup> ». Comme nous le verrons dans notre prochain chapitre, Groulx craint que l'élite franco-américaine ne se tourne vers la France plutôt que vers le Canada français pour recevoir ses appuis. Donc, pour maintenir l'unité morale et spirituelle de la nation, les Canadiens français se doivent de reconnaître les éléments originaux de « l'âme franco-américaine ».

Dans ses écrits et dans ses conférences portant sur les Franco-Américains, Groulx fait fréquemment la promotion de la spécificité franco-américaine. De ce fait, il intègre sa vision de la survivance à celle de l'élite franco-américaine. Le projet intellectuel de cette

<sup>86</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, p. 306.

<sup>87</sup> *Id.*, *Visions acadiennes*, [journal de voyage], [août 1915], p. 29. ACRLG, FLG, 12/12.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>89</sup> *Id.*, *L'amitié française d'Amérique*, *op. cit.*, p. 7.

élite est centré sur l'intégration des Franco-Américains à la société américaine. Ainsi, le Franco-Américain doit accepter les États-Unis comme sa patrie et, sans s'assimiler, doit participer à sa vie politique, sociale et économique. Les écoles paroissiales franco-américaines doivent offrir un enseignement bilingue et, tout en enseignant l'histoire du Canada et l'attachement sentimental à l'ancienne patrie, doivent faire la promotion du civisme et de l'histoire américaine.

Tout comme l'élite franco-américaine, Groulx souhaite que les Franco-Américains maintiennent tous les éléments qui font d'eux des Canadiens français. Ainsi, ils doivent défendre leur foi, leur langue, leur culture et leurs traditions contre l'assimilation américaine. Toutefois, il ne s'oppose pas à leur intégration au sein de la société américaine, pourvu qu'elle n'affecte pas les pôles identitaires essentiels de la nationalité ethnique. Les Franco-Américains ne sont pas simplement des Canadiens français de citoyenneté américaine. Lorsque Groulx évoque le terme « patrie » pour désigner les États-Unis, il évoque une dimension sentimentale qui dépasse la simple citoyenneté légale.

Pour Groulx, le patriotisme américain et la culture française peuvent être réconciliés. Les Franco-Américains ne veulent pas créer « un Etat dans l'Etat » et ne sollicitent qu'un seul privilège : « celui de rester des Américains de langue et de culture françaises<sup>90</sup> ». Ainsi, tout comme ses homologues franco-américains, Groulx croit que les Franco-Américains doivent s'intégrer à la société américaine. En 1953, devant un auditoire franco-américain, il affirme que :

Si j'osais [...] me mêler de vos problèmes, j'ajouterais qu'entre les formules de survivance ou de résistance que vous mettez de l'avant, je pencherais volontiers pour celle de l'« intégration » : intégration – ou si vous préférez un mot moins effarouchant – synthèse vitale de votre vie catholique, de votre vie française et de votre civisme américain<sup>91</sup>.

En surface, ces appels à l'intégration semblent comporter une contradiction profonde dans la pensée groulxiste. En effet, comment Groulx peut-il accepter les

<sup>90</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, p. 285.

<sup>91</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir ? », *Pour bâtir, op. cit.*, [1953], pp. 175-76.

fondements du projet intellectuel de l'élite franco-américaine alors que sa pensée est marquée par un antiaméricanisme profond, un rejet de l'enseignement bilingue et une méfiance face aux identités doubles ?

Nous avons vu dans notre dernier chapitre les dangers que représentent l'accaparement des ressources et des industries québécoises par le capital américain et la vie urbaine et américaine pour l'émigrant et la société canadienne-française. L'attitude que formule notre intellectuel face à ces dangers est fondée sur un antiaméricanisme philosophique profond.

Essentiellement, Groulx rejette la civilisation américaine parce qu'elle est, à ses yeux, matérialiste et, de ce fait, incompatible avec la civilisation canadienne-française, dont les fondements sont spirituels. Pour lui, la « nocivité » de la civilisation américaine se centre sur trois points :

- 1°. Elle s'adresse [...] au culte du corps beaucoup plus qu'à l'âme. Elle ne croit pas en une autre vie. Elle s'arrête à la religion du confort, à la religion de l'argent.
- 2°. Elle a perdu le sens chrétien du mariage et de la famille.
- 3°. On l'a assez dit : c'est par trop une civilisation de démesure, du gigantisme<sup>92</sup>.

Pour notre intellectuel, le milieu américain, à savoir le matérialisme américain, n'est pas propice à la conservation de la foi et de l'idéal religieux catholique<sup>93</sup>. Les États-Unis ont bâti une civilisation matérialiste qui manque de moralité et qui exporte son immoralité, sous la forme des divertissements modernes et des investissements économiques, à travers le monde. Voilà pourquoi Groulx écrira à Jean Éthier-Blais en 1964 que la « pénétration américaine » de la société canadienne-française « m'afflige parfois jusqu'à l'angoisse<sup>94</sup> ».

Les apôtres de la survivance franco-américaine fondent aussi une partie de leur projet intellectuel sur une volonté de faire des Franco-Américains un peuple bilingue, du

---

<sup>92</sup> Lettre de Lionel Groulx à Marie-de-la-Charité, s.g.c., [s.l.], 1<sup>er</sup> mars 1960, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 2551.

<sup>93</sup> Lionel Groulx, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, p. 291.

<sup>94</sup> Lettre de Lionel Groulx à Jean Éthier-Blais, Outremont, 7 décembre 1964, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 1299.



moins au niveau fonctionnel. L'émigrant doit être en mesure de participer pleinement à la vie américaine et, de ce fait, doit avoir une bonne connaissance de l'anglais. Ainsi, les écoles paroissiales franco-américaines offraient-elles un enseignement bilingue.

Si Groulx ne s'attaque pas explicitement à ce projet, il est clair qu'il rejette, dans ses écrits, l'enseignement bilingue et le « bilinguisme intégral ». Malgré que le bilinguisme soit une « triste réalité » pour les minorités françaises hors Québec<sup>95</sup>, « le bilinguisme généralisé, c'est d'ordinaire, à sa première phase, l'agonie d'une nationalité<sup>96</sup> ». Le bilinguisme est la première étape de l'assimilation pour le Canadien français. En 1936, dans une conférence donnée à des enseignants, Groulx cite un pédagogue français et affirme que « le bilinguisme est une infériorité psychologique » car :

l'acquisition de la seconde langue semble diminuer la quantité disponible d'énergie intellectuelle pour l'acquisition d'autres connaissances ; d'autre part et surtout, l'enfant se trouve ballotté entre des systèmes de pensée différents l'un de l'autre ; son esprit ne trouve d'assiette ni dans l'un ni dans l'autre, et il les adultère tous les deux, en les privant de leurs originalités et en se privant par là lui-même des ressources accumulées depuis des siècles par ses prédécesseurs dans chaque idiome<sup>97</sup>.

Pour Groulx, chaque langue a son génie et est un véhicule de culture. Le bilinguisme est néfaste parce qu'il introduit une nouvelle culture dans l'esprit de l'enfant et mène à son assimilation.

La notion de bilinguisme appelle celle de biculturalisme chez l'élite franco-américaine. L'émigrant doit devenir américain tout en maintenant les pôles centraux de son appartenance ethnique canadienne-française. Si Groulx accepte cette formule pour les Franco-Américains, il s'en méfie au Canada français. En effet, Groulx reproche souvent à la Confédération d'avoir eu un impact négatif sur l'identité canadienne-française. La Confédération aurait doté le Canadien français d'une double identité nationale : celui-ci est à la fois canadien et canadien-français et divise ses énergies entre la promotion de sa

<sup>95</sup> Lionel Groulx, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 334.

<sup>96</sup> *Id.*, « Pourquoi nous sommes divisés », *Constantes de vie, op. cit.*, [1943], pp. 136-37.

<sup>97</sup> *Id.*, « L'éducation nationale », *op. cit.*, pp. 149-50.

nation ethnique et de sa nation politique. Or dans l'esprit de notre intellectuel, tout ce qui divise est, pour la nation, un affaiblissement. En 1954, il écrira à Michel Brunet : « je ne crois pas à la nation bi-ethnique et de double culture, pas plus qu'à la théorie archi-folle d'un peuple canadien parlant, en sa masse, les deux langues<sup>98</sup> ». Selon le chanoine, cette double appartenance ne peut être réconciliée que si le Canadien français accorde la primauté à son identité canadienne-française.

Pour Groulx, il n'y a aucune contradiction entre sa méfiance envers l'Amérique, le bilinguisme ou l'identité double, et son désir de voir les Franco-Américains s'intégrer à la société américaine. Cette intégration ressemble à celle qu'il souhaite pour les Canadiens français dans la fédération canadienne. Les Franco-Américains doivent maintenir et défendre les fondements de leur appartenance ethnique tout en participant à la vie américaine. Selon lui, « l'Etat a le droit incontestable de prétendre à l'assimilation politique, sans avoir pour autant le droit de prétendre à l'assimilation ethnique<sup>99</sup> ». Le Franco-Américain doit reconnaître que les États-Unis constituent sa patrie tout en restant français et catholique. Dans ses écrits, Groulx semble faire une distinction entre la culture américaine, qui est matérialiste et donc à rejeter, et le civisme américain, qui ne comporte aucun danger explicite pour l'émigrant. Au fond, ce que Groulx rejette, au Canada comme aux États-Unis, c'est « l'unitarisme national ». Au Canada, cette doctrine « exalte la création d'un type national nouveau, le type canadien, harmonisant dans sa personne les génies et les ressources des deux grandes races dont nous descendons, constituant ainsi la *nation canadienne* dans l'Etat canadien<sup>100</sup> ».

Si les Franco-Américains maintiennent leur intégrité ethnique, ils peuvent même contribuer à un redressement de l'âme américaine par leur vocation apostolique. Pour Groulx, « un peuple catholique ne renonce à influencer la civilisation autour de lui qu'en

---

<sup>98</sup> Lettre de Lionel Groulx à Michel Brunet, Vaudreuil, 21 août 1954, 4 p. mss. : 4. ACRLG, FLG, P1/A, 596. Le souligné est de Groulx.

<sup>99</sup> Lionel Groulx, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, pp. 283-84.

<sup>100</sup> *Id.* [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Les modes d'action nationale », *AF*, vol. XVIII, no 6 (décembre 1927), p. 348. Les italiques sont de Groulx.

se démettant de son catholicisme<sup>101</sup> », car « le catholicisme comporte essentiellement un devoir d'apostolat<sup>102</sup> ». En 1953, discutant du rôle civilisateur et messianique que pourraient jouer les Canadiens français et les Franco-Américains dans leurs pays respectifs, Groulx lance :

Encourageons-nous, du reste, d'un côté comme de l'autre de la ligne 45°, par la pensée du grand service que notre survivance catholique pourrait rendre à nos deux grandes patries. Faire survivre, sur quelque point que ce soit, un foyer de la vraie foi, importe immensément à tout pays, à tout peuple. Il suffit d'une poignée de sel pour préserver de la corruption une masse considérable d'aliments. [...] Notre rôle, ce pourrait être celui de la poignée de sel qui, au moins pour une part, sauverait les civilisations des deux grands pays qui nous sont chers<sup>103</sup>.

Groulx croit certainement à la mission apostolique du Canada français. Toutefois, puisque les Franco-Américains s'intègrent à la société américaine, et que leurs élites militent pour la naturalisation et l'intégration partielle, il se trouve devant un fait accompli. Ainsi, il est fort à parier que Groulx prêche l'intégration beaucoup plus par réalisme que par conviction profonde. Comme nous l'avons vu, Groulx discute souvent de l'intégration des Franco-Américains à la société américaine en utilisant les mots « regret » ou « réalité inéluctable ». Ce champ sémantique laisse entendre que l'intégration comporte des dangers et qu'il en fait la promotion surtout par souci de réalisme.

## CONCLUSION

Dans l'ensemble, il est clair que l'appartenance civique est subordonnée à l'appartenance ethnique chez Lionel Groulx. Le Franco-Américain doit s'intégrer à la vie américaine mais, d'abord et avant tout, doit maintenir les pôles centraux de son appartenance ethnique. Le Franco-Américain est un Américain sur les plans civique et même sentimental, mais il doit lutter pour rester Canadien français au niveau le plus

<sup>101</sup> *Id.*, « Nos responsabilités intellectuelles », *l'Action canadienne-française*, vol. XIX, no 2 (février 1928), p. 89.

<sup>102</sup> *Id.*, « L'esprit étudiantin », *Orientations*, *op. cit.*, [1934], p. 194.

<sup>103</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir ? », *op. cit.*, pp. 174-75.

important : le niveau ethnique. Ainsi, si le civique est subordonné à l'ethnique, ils peuvent néanmoins coexister harmonieusement sur le plan identitaire. Le nationalisme groulxiste, comme celui de la plupart des traditionalistes canadiens-français, comporte deux composantes. Il est, à la fois, canadien-français et pancanadien, donc ethnique et civique. Dans ses écrits sur la Franco-Américanie, il est évident que Groulx souhaite que ce modèle d'intégration et de subordination soit imité par les Franco-Américains.

Pour Groulx, les Franco-Américains font partie de la nation canadienne-française. Cette nation est d'abord une unité ethnique. Elle est issue d'un alliage entre la société traditionnelle française et le milieu américain. L'appartenance nationale des Canadiens français est fondée sur l'histoire, la culture, les traditions, la langue, la foi, le vouloir-vivre collectif et, dans une certaine mesure, le sang ou l'hérédité. L'élément central de l'appartenance nationale, celui qui perpétue la survivance serait le vouloir-vivre collectif. Pour Groulx, la survivance doit être le résultat de l'éducation et d'une lutte consciente et perpétuelle pour la survie culturelle, religieuse et linguistique.

Groulx intègre les Franco-Américains à sa conception du Canada français et à son nationalisme, car ceux-ci répondent facilement aux critères ethniques de l'appartenance nationale. De plus, leur désir de survie collective fait d'eux non seulement des Canadiens français de foi et de langue mais aussi de volonté et de réaction ; leur résistance appuie et stimule la nation.

Selon Groulx, la nation n'est pas le Québec mais bien le Canada français ou l'Amérique française. Toutefois, si la nation est surtout une unité ethnique, elle comporte également des dimensions géographiques. Pour lui, l'Amérique française est une sorte de famille nationale où le Québec jouit d'une position centrale et où les autres groupes ont des éléments de spécificité nationale. Le Québec, ou idéalement, l'État français, constitue le foyer de la nation et doit appuyer la survivance des autres groupes. Les minorités françaises, pour leur part, doivent lutter pour survivre et appuyer la survivance québécoise. Même si le Québec est le cœur de la nation, on ne saurait faire de Groulx un nationaliste québécois. Sa nation, c'est le Canada français.

Au sein de cette nation, les Franco-Américains forment, tout comme les Acadiens, une sorte de société distincte. Cette spécificité franco-américaine se fonde sur le caractère urbain et américain de leur milieu national. Les Canadiens français du Québec doivent reconnaître cette spécificité pour ne pas aliéner leurs frères américains. De ce fait, Groulx valorise le projet intellectuel de l'élite franco-américaine et, suivant l'exemple de cette dernière, prêche l'intégration à la société américaine. Cette valorisation est surtout le fruit d'un réalisme certain chez Groulx. En effet, sa pensée reste marquée par un antiaméricanisme profond. En somme, il souhaite que les Franco-Américains deviennent des citoyens américains à part entière sans pour autant cesser d'être un peuple français et catholique et, par là, de communier à la nation.

## CHAPITRE III

### GROULX ET LA SURVIVANCE FRANCO-AMÉRICAINNE

Comme nous l'avons vu, Lionel Groulx a une vision fortement volontariste de la survivance. La nation ne peut exister et survivre sans une volonté perpétuelle de maintien des pôles essentiels de l'appartenance ethnique. L'élite franco-américaine partage cette vision de la survivance. En effet, tout comme ses homologues nationalistes du Canada français, cette élite centre ses projets de société sur le problème de la survivance. Voilà pourquoi certains historiens ont qualifié la variante franco-américaine du nationalisme traditionnel canadien-français « d'idéologie de la survivance<sup>1</sup> ».

Le présent chapitre analysera les projets que formule Lionel Groulx pour maintenir la survivance franco-américaine. Globalement, il formulera trois plans pour assurer cette survivance. Énoncés respectivement devant des auditoires franco-américains en 1922, 1935 et 1953, ces plans témoignent de l'évolution que connaît sa pensée durant sa période d'activité intellectuelle la plus intense. Ils sont également un reflet fidèle de la pensée globale de notre intellectuel et de ses préoccupations. En effet, lorsque Groulx discute des Franco-Américains, ses directives s'adressent autant au Québec français qu'à l'élite franco-américaine. Il est persuadé que le grand problème des Franco-Américains, c'est-à-dire survivre dans un milieu américain, matérialiste et hostile, n'est qu'un microcosme du problème auquel fait face le Québec français. Ses projets reflètent sa vision organique de l'Amérique française et la valeur symbolique qu'ont les minorités françaises dans sa pensée. Tous ses projets franco-américains reprennent les thèmes majeurs de sa doctrine « québécoise ». Ainsi, en 1922, Groulx discute de l'idéal de l'État français, puis, en 1935, de la mystique nationale, de l'appel au chef et de l'éducation nationale, tandis qu'en 1953, il paraît déçu face aux échecs répétés du réveil national qu'il avait voulu stimuler, et propose un plan timide et peu original.

---

<sup>1</sup> Voir Gerard J. Brault, *The French-Canadian Heritage in New England*, Hanover et Kingston, University Press of New England/McGill-Queen's University Press, 1986, pp. 65-66.

Ce réveil national, Groulx l'attend depuis sa jeunesse. À chaque fois qu'il croit l'entrevoir, soit au début du siècle sous l'impulsion d'Henri Bourassa, au cours des années 1920, 1930 ou 1940, et même durant la Révolution tranquille, il finit par être déçu. L'Action libérale nationale et le Programme de restauration sociale auraient été pervertis par Duplessis, le Bloc populaire sombre rapidement et la composante laïciste de la Révolution tranquille l'angoisse. Bref, l'État français et catholique dont il rêve ne sera jamais mis en œuvre.

Pour Groulx, « la pire indigence des Canadiens français et, sans doute, leur plus grand malheur comme peuple, c'est de vivre sans programme national<sup>2</sup> ». Les Canadiens français et les Franco-Américains doivent se doter d'un projet de survie collective. Sans ce projet, le vouloir-vivre de la nation manquera de cohérence et de but. En 1953, notre intellectuel déclare que : « Le cadre ou le régime politique [...] importe moins que la volonté primordiale de vivre<sup>3</sup> ». Les Franco-Américains peuvent survivre mais ils doivent se doter d'un projet collectif pour stimuler leur volonté de survivance.

Cette survivance sera l'œuvre d'une élite combative et de la volonté humaine. En effet, si Groulx croit que les Canadiens français sont porteurs d'une mission apostolique sur le continent, leur survivance ne sera pas le seul résultat de la Divine Providence. Pour lui, « Dieu qui abandonne aux hommes le plein exercice de leur liberté les laisse libres de bâtir leur histoire<sup>4</sup> ». Ainsi, « Dieu ne nous sauvera pas sans nous, ni malgré nous<sup>5</sup> ».

Il est à noter que Groulx ne discute de survivance franco-américaine qu'en fonction de la Nouvelle-Angleterre. En effet, tout au long de sa vie, il aura une vision fortement pessimiste de la survivance des Franco-Américains du *Midwest* américain. Ceux-ci sont trop isolés et ne jouissent pas de la proximité nécessaire du Québec pour

---

<sup>2</sup> Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada*, tome II : *Les écoles des minorités*, Montréal, Granger, 1933, p. 242.

<sup>3</sup> *Id.*, « Où allons-nous ? », *Pour Bâtir*, Montréal, l'Action nationale, [1953], 1953, p. 91.

<sup>4</sup> *Id.*, « Nos raisons de survivre », *AN*, vol. XLV, no 5 (janvier 1956), p. 441.

<sup>5</sup> *Id.*, « Pour qu'on vive », *Orientations*, Montréal, Éd. du Zodiaque, [1934], 1935, p. 223.

assurer leur survie ethnique. En 1924, Groulx affirme que « les Canadiens du Michigan achèvent de disparaître dans le "melting-pot" [...] Détroit est devenu subitement une vaste agglomération de 1,200,000 habitants; les 80,000 Français qui, dit-on, vivaient là il y a quarante ans, paraissent anéantis sous ce raz de marée<sup>6</sup> ». La viabilité de la survivance franco-américaine est une fonction du rayonnement et de la proximité du Québec. À la suite d'un voyage à Chicago en 1926, il écrivit à Henri d'Arles :

Il me semble que le rayonnement intellectuel du Québec français est bien faible sur nos groupes dispersés aux Etats-Unis ou dans les autres parties du Canada. Ceci m'a frappé une fois de plus, l'été dernier, lors de mon voyage dans les centres français du Michigan et de l'Illinois. Ces pauvres gens meurent tranquillement à la vie française. Mais comme bien peu de souffles vivifiants leur sont venus du foyer de la race<sup>7</sup>.

## I. LE PROJET DE 1922

Groulx énoncera son premier plan pour assurer la survivance franco-américaine lors d'une conférence donnée à Lowell, Massachusetts, en septembre 1922. Invité par la Fédération catholique des sociétés franco-américaines, il discutera de la survivance française en Amérique et des liens que doivent tisser entre eux les divers groupes français. La conférence eut pour titre « L'amitié française d'Amérique », et fut intégrée au recueil *Dix ans d'Action française* en 1926. Au cours de cette conférence, il déclarera aux élites franco-américaines présentes que « vos funérailles ne sont pas pour demain<sup>8</sup> ». La survivance de toute l'Amérique française est possible et sera fondée sur un vaste projet de réciprocité nationaliste qu'il appelle « l'Amitié française d'Amérique ». Pour notre intellectuel, tous les groupes de l'Amérique française doivent s'unir pour pouvoir s'épauler dans leurs luttes pour la survivance. Il exhorte ses compatriotes à se servir de

<sup>6</sup> *Id.* [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « Dans Kent et Essex », *AF*, vol. XI, no 5 (mai 1924), p. 299.

<sup>7</sup> Lettre de Lionel Groulx à Henri d'Arles, Montréal, 23 septembre 1926, 4 p. mss. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 86.

<sup>8</sup> Lionel Groulx, *L'amitié française d'Amérique*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922, p. 4.



« [l'] énergie puissante de la race que nous avons déployée à couvrir le continent de nos migrations aventureuses » et leur donne ce conseil : « tournons-la maintenant à nous donner de la cohésion ». Dans le contexte du Règlement XVII en Ontario, cette unité devient impérative car :

Les solidarités qui se constituent parfois autour de nous et contre nous, devraient apprendre qu'il existe aussi une solidarité *franco-américaine* et qu'un coup ne sera plus porté à l'un ou à l'autre de nos groupes, qu'aussitôt un courant sympathique n'aille porter le choc d'un bout à l'autre de l'Amérique française.<sup>9</sup>

Pour Groulx, les Canadiens français sont un groupe trop divisé et dispersé pour que cette unité soit « l'effet du hasard ». Ils doivent lutter pour s'unir. De plus, « pour la protection de leurs intérêts nationaux », « les Canadiens-français n'ont à compter que sur eux-mêmes<sup>10</sup> ».

Ce désir d'unité nationale est une constante dans la pensée groulxiste. La principale source de faiblesse de la nation a toujours été sa désunion. Celle-ci est surtout le fruit des divisions engendrées par la politique partisane qui sapent l'unité nationale et poussent les chefs politiques du Canada français à favoriser l'intérêt du parti politique au détriment des intérêts de leur « race ». Pour Groulx, l'unité est garante de force. Un de ses exemples préférés des résultats positifs de l'unité nationale dans le domaine politique serait celui « du groupe parlementaire canadien-français », qui grâce à son « infrangible cohésion », pendant quelques années au début de l'Union des Canadas, a réussi à infléchir plusieurs des dispositions négatives de la constitution du régime<sup>11</sup>. Les Canadiens français ne peuvent s'attendre à ce qu'on leur accorde des droits par altruisme. Ils doivent s'unir et faire front commun pour les revendiquer.

Dans cette optique, Groulx formule un vaste projet d'entraide pour unir l'Amérique française et pour créer des liens d'appui entre le Québec et les Franco-Américains. Selon ce plan, le rôle du Québec sera, naturellement, plus important que

---

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 28. Dans ce passage, Groulx utilise « franco-américaine » dans le sens de l'Amérique française.

<sup>10</sup> *Id.*, « En revenant de Chicago », *L'almanach de la langue française : 1927*, Montréal, l'Action française, 1926, p. 76.

<sup>11</sup> *Id.*, *L'enseignement français au Canada : II, op. cit.*, p. 247.

celui de la Franco-Américanie, car c'est sur le Québec que doit s'appuyer la survivance de l'Amérique française. Toutefois, Groulx précise que les Franco-Américains peuvent fournir un appui à la survivance du Québec et à son réveil nationaliste. Souhaitant une sorte de « nationalisation » de l'investissement américain, il affirme que les Franco-Américains peuvent, avec leurs capitaux et leurs hommes d'affaires, contribuer au développement économique de la province de Québec. Cet investissement aiderait à réduire l'importance relative des investissements étrangers au Québec et « nous y gagnerions de voir diminuer la puissance d'un capital qui est toujours une menace pour nos institutions<sup>12</sup> ».

D'autre part, puisque les minorités françaises ont une valeur symbolique dans la pensée groulxiste, leurs luttes et leur survie stimulent celles du Québec français. La lutte des minorités fortifie le nationalisme et l'identité du Québec français. Pour Groulx :

Nul ne saurait dire jusqu'à quel point, par exemple, les répercussions qu'ont eues chez nous les luttes scolaires de l'Ouest canadien et particulièrement celles de l'Ontario, ont contribué à notre réveil national de ces derniers temps; mais nul ne pourrait nier qu'elles y sont entrées largement. Oserai-je l'affirmer ? Peut-être les appels qui passaient par dessus [*sic*] l'Outaouais et qui nous venaient jusque du fond même des prairies occidentales, ont-ils plus fait pour réveiller nos consciences françaises, que les exhortations les plus véhémentes de nos propres chefs<sup>13</sup>.

Les Franco-Américains offrent la meilleure contribution « au métal où se forge notre âme à nous ». En effet, les Franco-Américains maintiennent leur langue, leur identité et leur foi au sein d'une société matérialiste que les nationalistes du Canada français ne cessent de décrier. Ainsi, dans ce « moloch » américain, les Franco-Américains survivent, ce qui devrait montrer aux Canadiens français et aux Acadiens que la survivance est possible, même dans les pires circonstances. La leçon symbolique qu'en retire Groulx est importante. Il affirme que la survivance franco-américaine pourrait être un spectacle « pour l'honneur de la civilisation humaine », si elle peut « se prolonger jusqu'au triomphe<sup>14</sup> ».

<sup>12</sup> *Id.*, *L'amitié française...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>14</sup> *Ibid.*

La survivance franco-américaine est un symbole tangible de l'irrégentisme que peuvent afficher les Canadiens français et ainsi, constitue un épaulement moral au développement d'une pensée plus nationaliste au Québec. Toutefois, au sein de « l'Amitié française d'Amérique », c'est au Québec qu'incombent les tâches les plus lourdes. Comme nous l'avons vu, le Québec est le pôle central de la nation, et le seul groupe de l'Amérique française à jouir d'un cadre politique qui lui soit propre.

Le Québec doit rayonner par son exemple. Pour Groulx, le Québec des années 1920 est en train d'émerger d'une sorte de torpeur nationale qui l'aurait affligée depuis l'avènement de la Confédération<sup>15</sup>. Ce réveil nationaliste est une condition *sine qua non* pour assurer la survivance de toute l'Amérique française. Pour pouvoir aider les Franco-Américains à lutter pour leur survivance, les élites québécoises doivent d'abord fortifier le sentiment national et la vie française du Canada français :

Les groupes de notre famille française ne s'appuieront sur nous que si nous sommes un véritable appui; c'est-à-dire une force. Nul groupe humain ne peut, par des moyens artificiels, imposer longuement à un autre l'admiration d'une culture qui ne s'impose plus d'elle-même par sa vigueur et sa beauté. Ne rayonne que ce qui est lumineux<sup>16</sup>.

Afin de rayonner, le Canada français devra opérer une sorte de réveil nationaliste basé, en grande partie, sur l'idéal mobilisateur de l'État français. Dans la foulée de l'enquête de *l'Action française* sur « Notre avenir politique », Groulx affirme que :

Nous avons pensé qu'un Etat français parvenu au plein développement de sa personnalité, ayant une conscience vigoureuse de sa dignité et de sa mission, deviendra en Amérique, par la loi même de sa vie et de ses intérêts, un organisateur de solidarité française<sup>17</sup>.

Groulx s'attend à ce que l'idéal de l'État français transforme l'âme canadienne-française. Il stimulera un réveil intellectuel et nationaliste au Canada français. La littérature et la production intellectuelle délaisseront l'exotisme pour produire « des ouvrages où l'âme de la race et de la patrie s'incarne louablement<sup>18</sup> ». Cet idéal

<sup>15</sup> *Ibid.*, pp. 13-14.

<sup>16</sup> *Id.*, « Les Franco-Américains et nous », *AF*, vol. VII, no 6 (juin 1922), p. 367.

<sup>17</sup> *Id.*, *L'amitié française...*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 21.

replacerait le Canada français dans la ligne de son histoire, c'est-à-dire dans une marche constante vers l'émancipation.

Le plan groulxiste pour forger l'amitié française d'Amérique est donc, en grande partie, son programme pour le redressement du Canada français. Essentiellement, il faut être « maîtres chez nous » pour rayonner. Ceci implique, entre autres, la re francisation du Québec et la promotion économique des Canadiens français. Un Québec fort et uni fortifierait l'Amérique française.

Selon Groulx, la faiblesse du Québec est un élément de désunion au sein de l'Amérique française. Durant les années 1920 et 1930, l'élite franco-américaine est divisée face à sa « métropole ». Pour les élites qui gravitent autour de l'Association Canado-Américaine et qui, au milieu des années 1920, seront les militants du mouvement sentinelliste, le Canada devrait être le premier pôle d'attraction de la Franco-Américanie, tandis que ceux qui ont tendance à se regrouper au sein de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique privilégient plutôt la France. En 1937, Groulx se demandera : « Si, dans la Nouvelle-Angleterre, des mouvements ont pu se développer contre la province de Québec, ces gens-là préférant se rattacher à la France, n'est-ce point notre anémie morale, notre indifférentisme national qui les y ont poussés<sup>19</sup> ? »

Pour l'abbé, il est urgent de mettre fin à cette désagrégation identitaire de l'Amérique française. En 1920, il écrira *Chez nos ancêtres*<sup>20</sup> pour aider à contrer ce réaligement d'une partie de l'élite franco-américaine et montrer aux Canadiens français et aux Franco-Américains qu'ils ont raison d'être fiers de leurs origines québécoises. L'unité de l'Amérique française doit reposer sur le Québec. Le Québec devrait être un pôle d'appui et d'identité collective pour ses frères.

Toutefois, malgré que son plan pour l'agrégation et la survivance de l'Amérique

<sup>19</sup> Lettre de Lionel Groulx à Joseph-Papin Archambault, s.j., Montréal, 25 février 1937, 4 p. mss. : 2-3. ACRLG, FLG, P1/A, 77.

<sup>20</sup> Lionel Groulx, *Chez nos ancêtres*, Montréal, Éd. Albert Lévesque, 1933 [1920], pp. 7-9.

française repose d'avantage sur la dynamique interne du nationalisme et du sentiment national au Québec français, Groulx propose également des mesures plus tangibles pour que le Canada français vienne en aide à la Franco-Américanie. Ainsi, le Canada français peut appuyer la survivance franco-américaine en aidant les étudiants les plus doués de la Franco-Américanie à parfaire leurs études au Canada, en envoyant des manuels scolaires aux écoles bilingues de la Nouvelle-Angleterre et en leur fournissant des livres et des journaux « voués franchement à la défense catholique et française ». Les élites du Canada français devraient donner des conférences en Franco-Américanie et faire de leur mieux pour rapprocher ces deux branches de la famille française d'Amérique. De ce fait, le Canada français apporterait un soutien intellectuel aux militants de la survivance. D'autre part, il faudrait créer un organisme central pour faciliter ce rapprochement qui s'effectuerait non seulement par des conférences, mais également par des congrès, des échanges au niveau de la presse et des délégations réciproques aux fêtes et anniversaires<sup>21</sup>.

Le projet de Groulx pour mettre en place « l'Amitié française d'Amérique » repose sur un constat de base : le Québec, historiquement, a abandonné ses frères dispersés à leur sort. Le Québec « pratiquait largement à l'égard des groupes essaimés loin de lui, la politique de détachement si vertement reprochée par lui-même à la France ». Pour mettre fin à cet abandon, le Québec doit reprendre son rôle d'aîné et de métropole de la « famille » française d'Amérique. Heureusement, pendant cette période d'indifférence qui, pour Groulx s'échelonne des années 1850 jusqu'au début des années 1920, « l'église [*sic*], plus maternelle que la patrie, n'oubliait pas les exilés ». Ainsi, malgré « tout un monde officiel qui pratiquait copieusement l'attitude de l'indifférence<sup>22</sup> », l'Église québécoise apportait de l'aide aux émigrants et aidait à bâtir l'infrastructure religieuse de la Franco-Américanie, préservant ainsi leur survivance ethnique et religieuse. On retrouve ici une constante de la pensée groulxiste, le dévouement national et religieux du clergé étant souvent opposé à l'indifférence du monde politique et intellectuel. Voilà pourquoi notre intellectuel aura dédié une bonne

<sup>21</sup> *Id.*, *L'amitié française...*, *op. cit.*, pp. 19-21.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 12.

partie de sa vie à tenter de réveiller le sentiment national de l'élite laïque du Canada français.

L'aide du clergé à la survivance franco-américaine est importante. Pour Groulx, l'établissement d'une paroisse franco-américaine est un obstacle à l'assimilation. En général, « partout où cet homme de race française a trouvé, pour l'encadrer et le soutenir, une paroisse et un curé de sa langue qui lui ont assuré une école de même langue, partout, au Canada comme aux Etats-Unis, où on lui a fourni ce bastion, le bastion est resté imprenable<sup>23</sup> ». L'aide du clergé canadien-français aux Franco-Américains doit être augmentée. L'Église canadienne-française doit s'occuper d'abord et avant tout de ses frères dispersés :

Le temps viendra bientôt, je l'espère, où nous rappelant l'ordre légitime de la charité, nous déciderons de garder pour nous et pour les nôtres, pour nos besoins toujours grandissants et toujours insatisfaits, les envois de Frères et de Sœurs prodigués jusqu'ici sans assez de mesure, à des races catholiques qui n'avaient pas le courage de s'en faire<sup>24</sup>.

Cette attitude de l'abbé à l'égard de l'expansion missionnaire du Canada français sera critiquée par l'abbé Denys Lamy qui croit qu'il cherche à « détourner la source de l'apostolat canadien-français qui se déverse chaque année sur les divers états [*sic*] de la république [américaine]<sup>25</sup> ». Pour Groulx, il s'agit plutôt de fournir « une aide plus généreuse » à la Franco-Américanie dans l'optique « [d']une sorte de protectionnisme religieux<sup>26</sup> ».

Cette vision « nationaliste » de l'idéal missionnaire est propre à la pensée groulxiste des années 1920 et 1930. Comme le souligne André J. Bélanger, « nous sommes donc loin de la conquête apostolique : tout gravite autour d'un univers fermé qu'universalise une Église toute européenne ». Plus tard, dans le *Canada français*

---

<sup>23</sup> *Id.*, « La paroisse, foyer de vie nationale », dans ISP, *Semaines sociales du Canada*, XXXe session, Edmunston, 1953 : *La paroisse, cellule sociale. Compte rendu des cours et conférences*, Montréal, ISP, 1953, p. 174.

<sup>24</sup> *Id.*, *L'amitié française...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>25</sup> Denys Lamy, cité par Groulx dans « Partie documentaire », *AF*, vol. X, no 3 (septembre 1923), p. 191.

<sup>26</sup> Groulx, *Ibid.*

*missionnaire* (1962), Groulx proposera un idéal élargi de l'expansion missionnaire<sup>27</sup>. Dans cet ouvrage, il se fera le chantre de l'expansion missionnaire universelle de l'Église canadienne-française.

Enfin, Groulx souligne que les Canadiens français et les Franco-Américains doivent se pencher sur leur histoire pour stimuler leur survivance et leur unité. Comme nous l'avons vu dans notre deuxième chapitre<sup>28</sup>, l'histoire est un élément de l'appartenance nationale du Canada français. Elle façonne le caractère national à travers son déterminisme et sert de stimulant nationaliste. Au fil des ans, notre historien aura une vision de plus en plus objective de la discipline historique. L'historien doit étudier son sujet de façon objective, mais il reste que « la fin particulière de l'histoire du Canada [...] est de former le patriotisme<sup>29</sup> ». Pour Groulx, l'histoire du Canada français « ne doit pas être un instrument de propagande » mais reste toutefois « un indispensable moyen d'éducation<sup>30</sup> ». L'histoire nationale reste une source de fierté et de leçons même lorsqu'elle est abordée objectivement. L'objectivité historique dont se réclame Groulx ne l'empêche pas d'avoir une vision nationaliste, voire utilitaire de l'histoire.

Pour les Franco-Américains, l'histoire est peut-être même plus importante que pour les Canadiens français. Fondamentalement, elle joue le même rôle qu'au Canada français. Toutefois, pour les Franco-Américains, elle sert aussi d'élément d'agrégation nationale, car à travers l'étude de leur passé, les Franco-Américains prennent conscience des liens historiques et héréditaires qui les unissent aux Canadiens français. Ces liens sont d'une grande importance car :

Pour une race démembrée et dispersée comme la race française d'Amérique, c'est encore l'histoire, reliant aux mêmes souvenirs, faisant communier à l'idéal des mêmes aïeux, qui maintient, malgré les distances, l'essentielle fraternité.<sup>31</sup>

---

<sup>27</sup> André J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, PUL, 1974, p. 208.

<sup>28</sup> Voir *infra*, p. 87.

<sup>29</sup> Lettre de Lionel Groulx à Mgr Georges Courchesne, Montréal, 17 octobre 1925, 4 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P/1A, 889. Le souligné est de Groulx.

<sup>30</sup> Lionel Groulx, *L'histoire du Canada français, son enseignement*, Montréal, Fondation Lionel Groulx, 1961, p. 7.

<sup>31</sup> *Id.*, *L'amitié française...*, *op. cit.*, p. 22.

Selon Groulx, l'unité de l'Amérique française sera facilitée par l'étude de l'histoire qui révèle la communauté historique et héréditaire qui unit tous les groupes français de l'Amérique du Nord.

De plus, l'histoire devient un outil pour légitimer et défendre la présence des Franco-Américains aux États-Unis. De ce fait, Groulx rejoint la vision qu'a l'élite franco-américaine de son histoire. Ces élites ont souvent recours au passé « pour expliciter, justifier les choix qu'elles proposent, lutter contre les ennemis qu'elles reconnaissent et imaginent ou encore pour susciter l'enthousiasme des jeunes en faveur de la survivance », ce qui « les amène à proposer une histoire embellie du fait français en Amérique<sup>32</sup> ». Pour Groulx, l'histoire franco-américaine prouve « que nul n'est plus chez soi aux États-Unis que les Franco-Américains. Nul groupe n'y peut revendiquer un pareil droit historique à conserver son âme et ses traditions<sup>33</sup>. » Les Franco-Américains doivent souligner l'apport français à la découverte, à la colonisation et à l'évangélisation des États-Unis. Qualifiant cet héritage historique de « butin », l'historien exhorte les Franco-Américains à « montrer à vos compatriotes d'une autre origine, l'antiquité et la noblesse de votre race<sup>34</sup> ».

L'histoire devient ainsi un outil de légitimation. Les Franco-Américains ont leur place en Amérique, ce sont de véritables Américains. Ils ont aidé à bâtir les États-Unis dès ses débuts. « Cette vérité », les Franco-Américains « feraient bien de la redire parfois aux publicistes malveillants<sup>35</sup> » et aux assimilateurs qui cherchent à circonscrire leurs droits.

Si la vision que propage Groulx des fondements historiques de la légitimité du fait franco-américain ressemble à celle de l'élite franco-américaine, elle demeure plus timide. Ces élites se servent également de l'apport huguenot à la construction des États-Unis et du rôle de la France dans la Révolution américaine pour légitimer la présence française

<sup>32</sup> Yves Roby, « Les élites franco-américaines et le recours au passé (1880-1940) », dans Jacques Mathieu, dir., *La mémoire dans la culture*, Québec, PUL, 1995, pp. 113, 133.

<sup>33</sup> [Lionel Groulx], « La Société historique franco-américaine », *AF*, vol. XII, no 4 (octobre 1924), p. 250.

<sup>34</sup> *Id.*, *L'amitié française...*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>35</sup> *Id.*, « La Société historique franco-américaine », *op. cit.*, p. 250.



en Amérique. Groulx passe ces éléments sous silence. Ses héros franco-américains sont Marquette, Jolliet et La Salle et non Lafayette et Rochambeau. Le caractère protestant des huguenots et libéral de Lafayette pousse Groulx à les exclure de sa récupération historiographique. Si les Franco-Américains doivent avoir des héros nationaux, ils seront catholiques, et non protestants ou associés à une révolution libérale.

Dans l'ensemble, le projet de 1922 reflète les préoccupations principales de Groulx durant les années 1920. On y retrouve, entre autres, l'idéal d'un État français, l'émancipation économique du Canada français et l'éternelle question des problèmes d'unité au sein de la nation. Son plan de 1935, reflète également ces préoccupations, avec, en plus, les variations que subit le discours de notre intellectuel au cours des années 1930.

## II. LE PROJET DE 1935

L'abbé Groulx formulera ce projet lors d'une conférence prononcée au cours d'un banquet de la Saint-Jean-Baptiste, à Manchester, New Hampshire, le 30 juin 1935, sous les auspices de la Ligue civique du New Hampshire. Cette conférence avait pour titre « Notre avenir en Amérique », et son texte fut intégré au recueil *Orientations*. À cette époque, Groulx reste confiant que la Franco-Américanie saura survivre. En effet, dans le discours où il expose son plan, notre historien affirme que les Franco-Américains résisteront à l'assimilation aussi longtemps qu'ils le voudront<sup>36</sup>. Pour lui, les dangers qui guettent la survivance franco-américaine sont similaires à ceux du Canada français : américanisation, manque d'unité nationale, manque de doctrine mobilisatrice. En 1932, Groulx avait écrit à l'abbé Verrette que : « Il y a beaucoup à faire chez vous, pas plus, soyez-en bien convaincu, que chez nos autres groupes français d'Amérique<sup>37</sup>. »

Le projet de 1935 mise encore sur les éléments du plan de 1922 pour épauler la

<sup>36</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *Orientations*, *op. cit.*, [1935], p. 294.

<sup>37</sup> Lettre de Lionel Groulx à Adrien Verrette, Montréal, 22 février 1932, 4 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

survivance franco-américaine. Essentiellement, le Québec français doit se fortifier et faire figure de véritable métropole de l'Amérique française. Cependant, il faut que les Franco-Américains se dotent d'un vigoureux programme de redressement national qui miserait sur une action des élites de la survivance. Pour Groulx, les masses sont « passives » et ne s'éveilleront pas d'elles-mêmes. Ainsi, tout comme au Canada français, il attend l'arrivée d'un chef capable de faire accepter une « mystique franco-américaine » auprès du peuple. Il souligne que « ni l'agitation, ni le dévouement, ni l'argent, ni votre presse, ni vos sociétés nationales, ni vos écoles, fissent-elles ensemble tous les prodiges du monde, ne remplaceront l'idée-force agitée par le chef<sup>38</sup> ».

Ce recours au chef est une des préoccupations centrales du discours groulxiste au cours des années 1930. Ayant observé que l'éveil de certains pays catholiques d'Europe s'opère sous l'égide de chefs charismatiques, notamment l'Autriche sous Dollfuss, l'Irlande sous De Valera, l'Italie sous Mussolini, le Portugal sous Salazar ou la Pologne sous Pilsudski, Groulx affirme que « oui, il y a encore de l'avenir pour les peuples qui savent vouloir et qui ont mérité un chef<sup>39</sup> ». Si cet appel au chef s'intensifie au cours des années 1930, il reste constant dans la pensée de l'abbé Groulx. En effet, la conception volontariste de l'histoire et de la survivance qu'il épousera pendant toute sa vie implique la reconnaissance du rôle des individualités marquantes<sup>40</sup>. L'évolution historique et la survivance d'une nation sont mues d'abord par des hommes dévoués et charismatiques. Point de survivance ou de redressement national sans la direction d'un chef et d'une élite. L'histoire et le chef sont intimement liés. Le chef doit s'inspirer du passé pour trouver « le souffle de grandeur » et « la tradition vivante<sup>41</sup> ». Pour la nation canadienne-française, le passé est une source d'inspiration. La gloire de la Nouvelle-France et les luttes pour la survivance postérieures à la Conquête sont une preuve que la nation est une

<sup>38</sup> Lionel Groulx, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, pp. 296-98.

<sup>39</sup> *Id.*, « L'abbé Groulx donne une synthèse de sa doctrine », *Le Droit*, 4 mars 1938, p. 8.

<sup>40</sup> Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des dix*, 47 (1992), pp. 266-67.

<sup>41</sup> Lionel Groulx, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *Directives*, Montréal, Éd. du Zodiaque, [1937], 1937, p. 240.

entité dont le destin sera fondamentalement catholique et français et qui s'achemine lentement vers l'émancipation.

Le chef doit propager une mystique nationale. En effet, le chef et l'idéal sont inséparables. Le charisme du chef provient de son habileté à propager la mystique et celle-ci ne peut s'étendre qu'avec l'effort d'un propagateur. La mystique nationale est porteuse d'unité doctrinale et serait basée sur « un idéal précis, fondé sur notre passé et sur notre mission, un credo spirituel où éclatent en formules magiques toutes nos raisons de vivre<sup>42</sup> ». Pour Groulx, la mystique nationale serait une doctrine totalisante, une idée-force mobilisatrice « au-dessus des contingences, un faisceau de vérités maîtresses, saisies à leur point de jaillissement, éminemment propres par conséquent, à éclairer notre route et tous les problèmes qui s'y dressent<sup>43</sup> ». Cette mystique donnerait au Canada français l'élément d'unité doctrinale qui lui a toujours manquée. Elle serait un antidote contre l'anarchie intellectuelle de la nation. En effet, historiquement, les Canadiens français ont manqué de « but précis » et se sont retrouvés « dépourvus de tout principe ordonnateur ». Par la suite :

La crise de la boussole a entraîné celle du gouvernail. Nous avons accompli les plus rudes manœuvres à bord d'un navire que plus rien ne dirigeait, qui n'avait le cap vers aucun rivage. Ce fut le désordre dans tous les domaines et presque la démission d'un peuple<sup>44</sup>.

Au Canada français, l'idéal mobilisateur, c'est l'État français. Groulx se penchera sur cet idéal pendant toute sa vie intellectuelle. Toutefois, au cours des années 1930, sous l'impulsion de la crise économique, ses appels au chef et à la mystique prennent une inflexion et une acuité nouvelles. En effet, à cette époque, Groulx craint que les difficultés économiques du Canada ne poussent les Canadiens français vers des doctrines subversives. De ce fait, un sentiment d'urgence anime ses écrits. Une doctrine

---

<sup>42</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, p. 298.

<sup>43</sup> *Id.*, *Notre mystique nationale*, [s.l.], [s.é.], 1939, p. 1.

<sup>44</sup> *Id.*, « Conclusion », dans AF, *Notre avenir politique. Enquête de l'Action française, 1922*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923, pp. 244-45.

nationaliste et traditionaliste doit s'imposer pour contrer la propagation de l'anarchie intellectuelle et doctrinale au Canada français.

Toutefois, l'idéal de l'État français, fondamental chez Groulx, ne correspond pas à la réalité des Franco-Américains. Si cet idéal reste la « formule magique » pour les Canadiens français, l'abbé reste à peu près muet sur la mystique que doit propager l'élite franco-américaine. Il laisse à l'élite locale le soin de formuler sa propre mystique. Elle serait solidifiée par le culte du passé glorieux de l'Amérique française et le catholicisme. De plus, elle prendrait en compte le caractère états-unien des Franco-Américains. Ceux-ci doivent s'appuyer sur le Québec et la France et doivent mettre en valeur leur « passé lointain qui légitimera, devant les autres races de la république, vos titres d'Américains, d'authentiques et grands Américains<sup>45</sup> ». La mystique franco-américaine redonnerait aux émigrés l'unité de doctrine qu'ils ont perdue au cours de la crise sentinelliste. En effet, dans le sillage de cette crise, les appels à l'unité qu'effectue notre intellectuel devant des auditoires franco-américains prennent une nouvelle signification.

Pour diffuser la mystique, Groulx place l'école au premier rang des « organes de propagande<sup>46</sup> ». Pour « ressaisir notre peuple et lui refaire une conscience, ce n'est point [sur] le livre, la presse, les sociétés nationales » que l'on doit compter mais bien sur « le maître d'école », car c'est le seul qui peut atteindre « la masse<sup>47</sup> ». La survivance et la fierté nationale ne sont pas innées au Franco-Américain ou au Canadien français, elles doivent être apprises. Il mise énormément sur l'enseignement pour assurer la survivance. Celle-ci sera l'œuvre d'un vouloir-vivre collectif appris, en bonne partie, à l'école. Voilà pourquoi Groulx s'intéresse au programme scolaire des Canadiens français et des Franco-Américains. Sans un programme éducatif patriotique misant fortement sur l'enseignement de l'histoire et de la religion, l'on ne pourra former le Canadien français de volonté nécessaire à la survivance.

<sup>45</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, pp. 304-05.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>47</sup> *Id.*, « L'éducation nationale et les écoles normales », *Orientations, op. cit.*, [1934], p. 167.

Au cours des années 1930, cet intérêt pour le curriculum prend également une inflexion nouvelle et Groulx lance une campagne, appuyée par les Jeune-Canada et d'autres organisations nationalistes, pour promouvoir ce qu'il appelle « l'éducation nationale ». Cette éducation nationale, dont Groulx souhaite également la mise en place dans les écoles paroissiales, propagerait la mystique nationale à travers la jeunesse.

La mystique devra également être propagée par les sociétés nationales de la Franco-Américanie. Au Québec, Groulx souhaite que l'État soit un des fers de lance de cette campagne. Toutefois, aux États-Unis, « les autorités politiques [sont] indifférentes » à l'idéal « de race » des Franco-Américains, « si elles n'y sont franchement hostiles ». Ainsi, « il y a conflit, ou, à tout le moins, séparation entre l'idéal de l'Etat et l'idéal national des minorités ethniques » des États-Unis. De ce fait, « la surveillance de leurs intérêts nationaux relève donc de l'initiative privée ». Les Franco-Américains doivent se doter, par le biais de leurs sociétés nationales, d'une sorte de « petit Etat dans l'Etat », pour promouvoir leur survivance<sup>48</sup>.

Outre l'action du chef, de l'école paroissiale et des sociétés nationales, la mystique franco-américaine pourrait être propagée par le biais des congrès nationaux, de la presse et, d'abord et avant tout, par les paroisses franco-américaines. Chez les Franco-Américains, le rôle de la paroisse aura été, tout comme au Canada, d'être un bastion de la survivance. Elle dépasse tous les autres organes de la survivance par « la transcendance du spirituel<sup>49</sup> ».

Dans l'ensemble, avec son appel au chef et sa mystique nationale, le projet que formule Groulx en 1935 pour la survivance franco-américaine est similaire à son plan de redressement national pour le Canada français, sauf sur la question de l'État français. L'Amérique française se remettra sur la voie tracée par son évolution historique à travers un effort doctrinal centré, pour les Canadiens français, sur l'idéal d'un État français et

---

<sup>48</sup> *Id.*, « Nos devoirs envers la race », *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, [1924], 1926, pp. 222-23.

<sup>49</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *op. cit.*, p. 302.

catholique. Par contre, chez les Franco-Américains, cet effort sera largement apolitique car ils ne contrôlent aucun État. Toutefois, comme pour tous les projets franco-américains de l'abbé, il existe une composante politique puisque la survivance des minorités françaises devrait être appuyée par un futur État français.

### III. LE PROJET DE 1953

Dans une conférence prononcée le 11 novembre 1953, au University Club de Boston, devant la Société historique franco-américaine, Groulx formule son dernier plan pour la survivance franco-américaine. Discutant de la survivance française et de la diversité culturelle, le texte de cette conférence, intitulée « Y a-t-il un avenir ? », sera intégré au recueil *Pour bâtir*. L'état lamentable de la Franco-Américanie pousse le chanoine à proposer un projet timide, et d'un optimisme très mitigé. En effet, depuis le début du siècle, la Franco-Américanie de la Nouvelle-Angleterre souffre d'un inexorable déclin démologique, aggravé au cours des années 1930 par l'arrêt de l'émigration et par un déclin institutionnel sérieux.

À partir des années 1940, le chanoine semble prendre conscience de ce déclin. De ce fait, sa confiance en la survivance des Franco-Américains est entamée. Le titre qu'il donne à sa conférence évoque même un certain pessimisme. Depuis quelque temps, Groulx recevait des lettres d'apôtres de la survivance franco-américaine lui exposant les problèmes auxquels ils étaient confrontés. Adrien Verrette lui écrira en novembre 1953 que : « J'ai la certitude que votre message sera très profitable en ces heures de désarroi que nous vivons. Car il n'y a pas à se le cacher, la glissade ici est effrayante, et il nous faut des vitamines formidables<sup>50</sup>. »

Cette nouvelle vision de l'avenir de la Franco-Américanie découle largement du déclin évident de la vie française de cette minorité à partir des années 1930. Toutefois, il s'agit également d'un reflet de la déception de Groulx à l'égard des Canadiens français

---

<sup>50</sup> Lettre d'Adrien Verrette à Lionel Groulx, Suncook, N.H., 4 novembre 1953, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

du Québec. En effet, à partir de la fin des années 1940, le ton de ses écrits change. Peu d'auteurs ont étudié cette évolution mais elle marque l'œuvre du chanoine dans l'après-guerre.

En effet, pendant toute sa vie Groulx aura attendu le « réveil » définitif du Canada français. Chaque fois qu'il croit percevoir les débuts de ce réveil il finit par être déçu. Or à la suite de l'échec du Bloc populaire, cette déception s'accroît et s'intensifie avec l'apparition du néo-nationalisme québécois au cours des années 1950. À la mort de Bourassa, Groulx affirme que « l'année 1952 nous aura trouvés aussi désunis, et surtout aussi désorientés qu'il y a un demi-siècle<sup>51</sup> ». En 1959, lorsque son recueil *Directives* sera réédité, il écrira à son éditeur, Roger Cyr, pour exprimer sa déception face aux échecs successifs du « réveil » :

Je ne vous cacherai pas que cette lecture [de la réédition des *Directives*] m'a donné des pensées mélancoliques et m'a valu un bain d'humilité. Tout ce que j'ai prêché et rebâché, il y a plus de vingt ans, est encore à prêcher et à rebâcher. J'ai annoncé un renouveau ; je l'ai cru prochain. Hélas, le renouveau est encore à venir.<sup>52</sup>

De plus, le déclin spirituel qui commence à se faire sentir au Québec à partir des années 1950 inquiète profondément notre intellectuel. En 1953, il écrira à Richard Arès, s.j. : « L'avenir de notre petit peuple m'apparaît parfois sous des couleurs si inquiétantes. Le désarroi spirituel de la jeune génération est si grand ». En effet, son « petit peuple », « paraît avoir perdu tête et boussole<sup>53</sup> ».

Toutefois, si Groulx est déçu et inquiet face à l'évolution de sa nation, il se garde bien de verser dans le désespoir. Dans ses *Chemins de l'avenir*, il affirme n'avoir « jamais connu nulle inclination au pessimisme, pas plus qu'à la désertion des tâches difficiles<sup>54</sup> ». En effet, Groulx critique les intellectuels qui versent dans le pessimisme. Les historiens de l'école historique de Montréal sont l'une de ses cibles de choix. Qualifiant leur approche historique d'« histoire noire », il affirme que « [l'] école

<sup>51</sup> Lionel Groulx, « Où allons-nous ? », *op. cit.*, p. 85.

<sup>52</sup> Lettre de Lionel Groulx à Roger Cyr, Montréal, le 11 février 1959, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 926.

<sup>53</sup> Lettre de Lionel Groulx à Richard Arès, s.j., [s.l.], le 6 janvier 1953, 3 p. mss. : 1-3. ACRLG, FLG, P1/A, 84.

<sup>54</sup> Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir*, Ottawa, Fides, 1964, p. 49.

pessimiste [est] en train de saper les fondements mêmes de notre volonté de survivance<sup>55</sup> ». Il critique même son ancien étudiant, Guy Frégault, pour « ses opinions défaitistes sur le sort des minorités françaises à travers le Canada, son ensevelissement prématuré des Acadiens, son manque de foi en l'avenir même de ses compatriotes du Québec<sup>56</sup> ».

Ainsi, lors de sa conférence à Boston, Groulx fera de son mieux pour accentuer le positif et être, comme il l'écrira à l'abbé Verrette, « utile sans blesser<sup>57</sup> ». En effet, Groulx ne peut nier que la Franco-Américanie est en voie d'éclatement. Toutefois, il affirme que « tout n'y est pas perdu, Dieu merci ». Comme les minorités françaises ont une valeur symbolique dans l'esprit du chanoine, les Franco-Américains sont une source de leçons pour les Canadiens français du Québec. Ils sont la preuve qu'il ne suffit que « d'une génération cléricale et laïque élevée dans le trop grave oubli de l'idée nationale pour risquer de tout compromettre<sup>58</sup> ». À cette époque, Groulx s'inquiète qu'une génération semblable de jeunes Canadiens français, formés dans l'Action catholique spécialisée, ne fasse basculer les assises traditionnelles de la nation.

Néanmoins, publiquement, Groulx continuera à appuyer la survivance franco-américaine et à accentuer le positif. Même en 1966, il affirme que « la mèche » de la vie française en Nouvelle-Angleterre « reste toujours allumée<sup>59</sup> ». Pour lui, la mission apostolique de l'Amérique française est minée par l'assimilation des Franco-Américains qui se doivent de maintenir leur langue et leur culture pour protéger leur foi. Le projet que Groulx formule en 1953 pour défendre la survivance franco-américaine est fort simple et concret. Il reconnaît qu'il n'apporte rien de neuf aux apôtres de la survivance<sup>60</sup>. Nous sommes aux antipodes des plans de 1922 et de 1935, avec leur État français,

<sup>55</sup> Lettre de Lionel Groulx au cardinal Paul-Émile Léger, Outremont, le 24 mars 1958, 3 p. dact. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 2281.

<sup>56</sup> Lettre de Lionel Groulx à Michel Brunet, Outremont, le 24 avril 1961, 4 p. mss. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 596.

<sup>57</sup> Lettre de Lionel Groulx à Adrien Verrette, Vaudreuil, le 18 septembre 1953, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

<sup>58</sup> Lionel Groulx, « Au conseil de stratégie », *Pour bâtir*, op. cit., [1953], p. 207.

<sup>59</sup> *Id.*, *Bulletin de la Société historique franco-américaine*, [compte rendu], [1966], pp. 1-2. ACRLG, FLG, Ma-620.

<sup>60</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir », *Pour bâtir*, op. cit., [1953], p. 175.



mystique nationale et appel au chef. Selon notre intellectuel, pour avoir des chances de survivre, les Franco-Américains doivent avoir :

[...] atmosphère française du foyer, maintien de la paroisse et de l'école franco-américaines, soutien de vos journaux, formation d'une élite, soit en France soit au Canada, pour continuer la relève, nécessité surtout d'un remembrement de votre groupe, de votre nationalité.<sup>61</sup>

D'autre part, Groulx souligne que les Franco-Américains doivent se doter d'un organisme de coordination central pour les unir. Il affirme également que la femme franco-américaine doit appuyer la survivance.

Ce plan consacre un repli stratégique dans sa pensée. En 1922 et en 1935, Groulx cherche à orienter l'élite franco-américaine vers le Canada français plutôt que vers la France, tandis qu'en 1953, il donne aux Franco-Américains le choix de former leur élite en France ou au Canada, sans vraiment marquer de préférence pour le Canada. De surcroît, après avoir misé sur des éléments complexes et divers, le chanoine semble se replier presque entièrement sur la sphère privée, notamment sur la cellule sociale et nationale de base de la pensée traditionnelle : la famille, garante de la survivance. À ce titre, il est fort éloquent que, durant sa conférence, Groulx consacre plus de temps au rôle de la femme dans la survie culturelle de la Franco-Américanie qu'à tous les autres éléments de son plan.

## CONCLUSION

Dans l'ensemble, les projets que Groulx formule pour promouvoir la survivance franco-américaine reposent presque entièrement sur l'élite. Dans la cosmologie groulxiste, l'élite est le moteur du développement historique, le chef en est la bougie d'allumage, tandis que le peuple fait figure de « masse inerte ». « Le peuple est un grand

---

<sup>61</sup> *Ibid.* Groulx n'explique pas les causes qui rendraient nécessaire ce remembrement. Il s'agit probablement de la rupture de l'élite franco-américaine causée par la crise sentinelliste. De ce fait, il y a fort à parier que Groulx ne fait que lancer un simple appel à l'unité. Toutefois, puisque « remembrement » a une connotation géographique, il ne serait pas insensé de croire qu'il fasse allusion à la dispersion géographique accrue qui affecte la Franco-Américanie dans l'après-guerre, lorsque les Petits Canadas se vident à la suite de la mobilité sociale engendrée par la prospérité générale, et qu'un bon nombre de Franco-Américains migrent vers la banlieue.

enfant, facilement égaré, et que la plupart du temps il faut sauver malgré lui-même<sup>62</sup>. »

Pour l'abbé, la survivance doit être l'œuvre d'une élite car :

Au-dessous des chefs qui commandent et que l'idéal collectif possède plus pleinement, il y a la masse sans idée et sans volonté ; il y a les acteurs plus ou moins indifférents au sort de la pièce, pareils aux thysophores antiques qui ne faisaient que du bruit dans la procession du dieu, mais dociles toutefois à l'impulsion reçue, suivant le même rythme que les chefs et s'en allant vers le même but<sup>63</sup>.

La conception groulxiste de la survivance est non seulement volontariste mais également élitiste. Toutefois, l'élite doit rester proche du peuple. En fait, Groulx a une conception fortement décentralisée de l'élite. Chaque groupe social doit avoir son élite. Voilà pourquoi il milite pour la formation d'une élite d'agriculteurs, d'étudiants ou d'ouvriers. Pour Groulx, l'affaiblissement des liens qui unissent l'élite à la masse serait un « divorce fatal pour tout peuple<sup>64</sup> ». Dans ses écrits historiques, cette nécessité d'une étroite proximité entre l'élite et le peuple devient évidente. Durant l'âge d'or de la Nouvelle-France, l'unité de la paroisse et de la seigneurie est maintenue par le curé et le seigneur qui vivent parmi le peuple, partagent ses misères et ses travaux et lui servent de guides. Le seigneur, chef laïc de la paroisse, est le prototype de ce que devrait être une élite :

La plupart du temps, pauvre officier en retraite, n'ayant pour toute fortune que son épée et la gloire de ses campagnes, le seigneur canadien, de grandes manières et de bonne race, garde figure, parmi ses censitaires, d'un débonnaire bourgeois, ou mieux, d'un fermier plus riche, mais resté bon et proche des paysans avec qui, lui ou ses ancêtres, ont ouvert la paroisse, dont il partage la vie et les travaux<sup>65</sup>.

Il est clair que Groulx se perçoit, face aux élites canadiennes-françaises ou franco-américaines, comme un éveilleur de l'élite et non du peuple. Le chanoine a conscience de faire partie d'une sorte d'élite suprême, apte à conseiller l'élite ordinaire. De ce fait, il reconnaît que ses écrits, ses formules et ses idéaux ne sont pas nécessairement

<sup>62</sup> Lettre de Lionel Groulx à Philippe Hamel, Montréal, le 22 mars 1939, 4 p. mss. : 1-2. ACRLG, FLG, P1/A, 1714.

<sup>63</sup> Lionel Groulx, « L'histoire de la vie nationale », *Dix ans d'Action française, op. cit.*, [1925], 1926, p. 243.

<sup>64</sup> *Id.*, « Survivre ou vivre », *Pour bâtir, op. cit.*, [1953], p. 147.

<sup>65</sup> *Id.*, *Chez nos ancêtres, op. cit.*, p. 60.

mobilisateurs pour la masse, mais plutôt pour l'élite lettrée. Ainsi, en 1932, il écrira à l'abbé Verrette qu'il faudrait donner un sens pratique à la survivance pour stimuler le peuple franco-américain :

Il importerait beaucoup, je pense, de montrer à vos gens toutes les fonctions que, par leur culture française, ils peuvent tenir dans l'enseignement, les services commerciaux et diplomatiques et de leur apprendre à briguer ces emplois, à ne pas les abandonner, presque toujours aux Français de France. Il est bon, sans doute, de s'attacher à sa langue et à sa culture, pour des raisons sentimentales ou des motifs religieux – mais ces motifs ne suffisent pas à la masse ; il y faut mêler des raisons pratiques<sup>66</sup>.

Ce qui ressort de cette étude des projets groulxistes pour assurer la survie de la Franco-Américanie, c'est le rôle de l'élite et de la volonté dans la survivance. Ces projets sont un reflet fidèle de sa pensée globale. En effet, il est évident que le public visé est autant canadien-français que franco-américain. Voilà pourquoi Groulx se penche sur l'État français en 1922, puis sur la mystique et l'appel au chef en 1935. Ces deux conférences et celle de 1953, furent, par la suite, intégrées à des recueils, *Dix ans d'Action française*, *Orientations* et *Pour bâtir*, dont le public ciblé était beaucoup plus canadien-français que franco-américain. Les minorités ont une valeur symbolique dans la pensée du chanoine. Ainsi, il se sert de la survivance franco-américaine pour lancer un appel à l'unité de la « race » et au renforcement de la vie française au Québec en 1922 et en 1935. La survivance franco-américaine n'est pas simplement un projet pour la Nouvelle-Angleterre, c'est un idéal mobilisateur, un motif pour fouetter l'ardeur des Canadiens français du Québec. De même, le déclin de la Franco-Américanie dans l'après-guerre devient un symbole de la précarité de la survivance du Québec français. La déception du chanoine face aux échecs répétés du « réveil » canadien-français se traduit par un projet timide pour la survivance franco-américaine en 1953.

Ces projets témoignent de l'importance que Groulx accorde à la doctrine, aux idées, dans la survivance. L'élite doit guider, mais elle doit s'inspirer d'une doctrine mobilisatrice, puisée aux sources de l'histoire et des traditions nationales. Voilà pourquoi

---

<sup>66</sup> Lettre de Lionel Groulx à Adrien Verrette, Montréal, 22 février 1932, 4 p. mss. : 3-4. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

l'État français est moins un projet qu'un idéal mobilisateur. La survivance a besoin de chefs mais elle a également besoin de doctrine.

La nécessité d'une unité de doctrine est également présente dans ces projets. Elle s'accroît après la crise sentinelliste. Cet événement, que nous présenterons dans le prochain chapitre, mènera à une crise de conscience chez notre intellectuel.

## CHAPITRE IV

### GROULX ET LA CRISE SENTINELLISTE

La crise sentinelliste reste l'événement politico-religieux majeur de l'histoire franco-américaine au XXe siècle. En surface, il s'agit d'une lutte entre un groupe de paroissiens du diocèse de Providence, R.I., et leur évêque, Mgr William Hickey, pour le contrôle des fonds paroissiaux des paroisses franco-américaines du Rhode Island. En somme, d'un affrontement local centré sur une question financière. Toutefois, la crise sentinelliste, qui divise profondément la Franco-Américanie au cours des années 1920, est beaucoup plus complexe et étendue qu'elle ne paraît au premier regard, et a eu des répercussions à long terme sur l'unité de cette minorité. En réalité, la crise est une lutte opposant les militants radicaux de la survivance à l'épiscopat irlandais de la Nouvelle-Angleterre, doublée d'un affrontement fratricide entre l'aile radicale (les sentinellistes) et l'aile modérée (les antisentinellistes) de l'élite franco-américaine. En 1924, les radicaux se dotent d'un journal, *La Sentinelle*, et se lancent dans une campagne contre Mgr Hickey et leurs adversaires franco-américains et irlandais. Un an plus tard, durant un congrès de la mutuelle l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, à Willimantic, Connecticut, les deux camps s'affrontent lorsque les sentinellistes tentent de prendre le contrôle de l'exécutif de cette organisation fraternelle. Malgré cette tentative de coup de force, les antisentinellistes réussissent à conserver le contrôle de l'organisme et le mouvement sentinelliste, qui conserve toujours la direction de l'Association Canado-Américaine, entre dans sa phase radicale. *La Sentinelle* intensifie ses attaques contre Mgr Hickey et les antisentinellistes et commence à s'en prendre à Mgr Guertin, évêque de Manchester, N.H., pourtant le seul évêque franco-américain. Au début de 1927, Elphège Daignault, chef des sentinellistes, et une soixantaine de partisans intentent des procédures judiciaires contre douze corporations paroissiales franco-américaines et, par extension, contre Mgr Hickey, dans le but d'empêcher l'évêque de contrôler les fonds paroissiaux des églises

franco-américaines. Les sentinellistes perdent cette cause et lancent, auprès de la population franco-américaine du diocèse, une campagne de boycottage des œuvres paroissiales. La campagne fonctionne et des milliers de fidèles refusent de participer aux collectes du diocèse ou de payer leur banc à l'église. En 1928, la lutte atteint son paroxysme. Avec l'appui du Saint-Siège, Mgr Hickey condamne *La Sentinelle* et excommunie un nombre important de chefs sentinellistes. Par la suite, une poignée d'ultras de la résistance lancera un appel au schisme. En janvier 1929, cette révolte poussera Henri Bourassa, qui jusque-là avait fait preuve de beaucoup de réserve dans cette crise délicate, à condamner le mouvement sentinelliste, qui avait reçu d'importants appuis parmi le clergé québécois. Au début de 1929, les choses se calment, les sentinellistes demandent pardon à leur évêque et rentrent dans le rang. La crise se termine donc par le triomphe de l'aile modérée sur l'aile radicale de l'élite franco-américaine<sup>1</sup>.

Le présent chapitre analyse la réaction de l'abbé Groulx à la crise sentinelliste. Bien qu'il n'ait pas consacré beaucoup de ses écrits franco-américains à la crise, cette question mérite notre attention. En effet, en examinant sa vision du sentinellisme nous pouvons mieux cerner les relations qu'entretiennent la foi et la langue au sein du nationalisme groulxiste.

Dans un premier temps, nous examinerons les relations entre Groulx et les principaux acteurs du drame sentinelliste. Au début de la crise, celui-ci appuie timidement le mouvement mais se garde de trop s'en mêler. Bien que l'abbé ait été très actif dans la lutte contre le Règlement XVII en Ontario, il est beaucoup plus tiède face aux revendications sentinellistes. Cette timidité s'explique surtout par le climat intellectuel catholique du milieu des années 1920. En effet, à la suite des condamnations pontificales du « nationalisme outrancier », Groulx et *l'Action française* deviennent beaucoup plus prudents face aux luttes où s'affrontent des franco-catholiques et leur épiscopat. De plus, l'abbé voit probablement, dès son début, le potentiel radical du

---

<sup>1</sup> Pour un récit détaillé de la crise sentinelliste, voir : Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, Sillery, Septentrion, 1990, pp. 290-330 et Robert Rumilly, *Histoire des Franco-Américains*, Montréal, s.é., 1958, pp. 321-452.

mouvement. Ainsi, lorsque les militants sentinellistes se radicaliseront, il cessera de les appuyer, pour alors, lorsque tout sera réglé, reprendre ses relations avec eux. Pour Groulx, les revendications sentinellistes sont légitimes mais leurs méthodes de combat sont déplorables. Toutefois, le vrai coupable en cette affaire reste l'épiscopat irlandais de la Nouvelle-Angleterre. Les Irlandais et leur clergé cherchent à établir leur hégémonie sur l'Église catholique en Amérique du Nord et font preuve de « nationalisme outrancier ».

Ensuite, nous examinerons les fondements intellectuels de la réaction de Groulx au sentinellisme. En effet, cette période d'agitation nationaliste génère manifestement des tensions au sein du nationalisme groulxiste car, en apparence, la langue et la foi s'y affrontent. De ce fait, le sentinellisme nous offre une excellente occasion pour examiner les relations entre la foi et la langue chez le prêtre nationaliste. Pour lui, la foi catholique doit avoir la primauté dans toute construction intellectuelle. Ainsi, Groulx ne peut appuyer les sentinellistes durant leur phase radicale. Toutefois, la foi n'est pas un élément isolé. C'est le fondement clef de l'appartenance nationale et elle reste appuyée ou défendue par d'autres éléments, notamment par la langue. En ce sens, le nationalisme groulxiste se rapproche de très près de celui des sentinellistes. Voilà pourquoi Groulx sera favorable à leur mouvement en 1924-1925, puis se gardera de le condamner par la suite.

Enfin, la crise sentinelliste nous permet d'examiner la rupture entre l'abbé Groulx et Henri Bourassa, qui se concrétise au cours des années 1920. Cette rupture se centre sur la relation entre la foi et la langue. À partir du début des années 1920, Bourassa fustige le « nationalisme outrancier » dans ses écrits et en 1929, il condamnera le mouvement sentinelliste dans une série d'articles parus dans *le Devoir*. Cette condamnation et la rupture entre Groulx et son ancien maître tiennent au fait que Bourassa sait lier la foi et la langue, mais sait aussi les séparer. Pour Groulx, la langue et la foi sont inexorablement liées. Bourassa sait distinguer entre les intérêts de la nation et ceux de l'Église universelle tandis que chez l'abbé ces intérêts, théoriquement distincts, se confondent pratiquement. La langue et la culture françaises sont les remparts du catholicisme au Canada français et

tout ce qui les affaiblit constitue un danger pour la foi. Voilà pourquoi il ne peut condamner ouvertement le sentinellisme, comme l'a fait Bourassa.

## I. GROULX, LES SENTINELLISTES ET LEURS ADVERSAIRES

Dans l'ensemble, la réaction de l'abbé à la crise sentinelliste peut être divisée en trois temps. D'abord, de 1924 à 1925, où il appuie timidement les sentinellistes. Puis, de 1926 jusqu'au dénouement de la crise en 1929, alors qu'il maintient une neutralité bienveillante mais détachée envers ceux-ci. Enfin, à partir du début des années 1930, alors que Groulx revient à des relations plus chaleureuses avec les chefs sentinellistes.

Tout au long de la crise, Groulx entretiendra une certaine méfiance face au sentinellisme. Même si certains contemporains ont vu la crise sentinelliste comme un prolongement de la lutte amorcée en Ontario contre le Règlement XVII et l'oppression irlandaise, il en discute assez peu. En effet, *l'Action française*, qui a suivi de près le déroulement du drame franco-ontarien, commente peu celui qui se déroule en Nouvelle-Angleterre. De même, l'abbé, qui aura consacré beaucoup de temps et d'encre à encourager la résistance franco-ontarienne, restera relativement silencieux au sujet de la crise sentinelliste. Comme le souligne Trofimenkoff, ce silence tient en partie au fait que Groulx et *L'Action française* avaient noté « *the increasing papal displeasure with anything that smacked of nationalist demands* » et auraient cru que *l'Action française* s'acheminait également vers une condamnation ecclésiastique<sup>2</sup>. Il est probable qu'il avait perçu le potentiel radical du mouvement sentinelliste dès son début. De ce fait, il tentera de maintenir une certaine neutralité face au conflit, surtout à partir de 1925-26. De plus, comme nous le verrons plus loin, il n'apprécie guère certaines tactiques sentinellistes, notamment leur recours aux tribunaux civils<sup>3</sup> et leurs attaques contre l'épiscopat.

<sup>2</sup> Susan Mann Trofimenkoff, *Action française : French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, UTP, 1975, p. 104.

<sup>3</sup> Le droit canon interdit de poursuivre des clercs devant des tribunaux civils pour contourner la juridiction ecclésiastique.



Toutefois, avant que le mouvement n'ait pris forme, Groulx a eu d'excellentes relations avec les milieux sentinellistes. Henri d'Arles, aumônier de l'Association Canado-Américaine et proche des chefs sentinellistes, collabore régulièrement à *l'Action française* et entretient une correspondance volumineuse avec le chanoine. L'abbé Georges Duplessis, dont les sympathies sentinellistes lui vaudront la haine de Mgr Hickey, rédige la Chronique franco-américaine de *l'Action française*, sous le pseudonyme de Charles Dollard. Cette chronique cessa de paraître en 1924, lorsque s'amorcera la crise.

Au tout début de la crise, ces relations se maintiennent. Groulx ne peut que sympathiser avec les sentinellistes. Ces élites, qui se groupent autour de l'Association Canado-Américaine et de la société secrète, l'Ordre des Croisés, cherchent à orienter la Franco-Américanie vers le Canada français et ont un nationalisme qui, à ce moment-là, se rapproche de celui de Groulx. D'ailleurs, les sentinellistes, qui se cherchent des appuis dans les milieux nationalistes et épiscopaux du Canada français, tentent souvent de rattacher leur mouvement à des luttes et des organisations du Canada. Ces liens leur confèrent à la fois des appuis précieux et une légitimité nationaliste et ecclésiastique face à leurs adversaires irlandais et franco-américains. À ce titre, Albert Foisy, un des administrateurs de *La Sentinelle* au début de la crise, écrira à Groulx, en 1924, que « ce journal doit faire, ici, la même lutte que *l'Action Française* fait à Montréal<sup>4</sup> ». De même, Phydime Hémond, également administrateur de *La Sentinelle*, soulignera dans une lettre que « la Sentinelle [...] fait ici vis-à-vis de Mgr Hickey ce que le Droit a accompli par devers [*sic*] Mgr Fallon<sup>5</sup> ». La stratégie fonctionne; Groulx reçoit, pendant un certain temps, le journal, qui fait même de la réclame pour *l'Action française* et son *Almanach de la langue française*<sup>6</sup>. De plus, en juin 1924, dans un court article sans signature, la revue offrira ses « meilleurs vœux de succès » à cette :

[...] feuille de belle allure, qui a tous les caractères de nos journaux nationaux. Il faut compter sûrement parmi les signes les plus consolants du réveil national, ces

<sup>4</sup> Lettre d'Albert Foisy à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 19 février 1924, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 1356.

<sup>5</sup> Lettre de Phydime Hémond à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 20 décembre, 2 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 1750.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 1.

fondations de journaux libres sur tous les points de l'Amérique française. Partout l'on s'est avisé qu'il n'y a point d'action où il n'y a point d'abord une grande voix de vérité. [...] La *Sentinelle* promet d'être cette voix de vérité, une excitatrice d'action nationale. C'est un journal libre, n'ayant que la cause commune à servir<sup>7</sup>.

De plus, lorsque Albert Foisy quitte le *Droit* pour participer à la fondation de *La Sentinelle* en 1924, l'*Action française* lui consacre un article élogieux. Après avoir tracé la carrière de Foisy, l'article, qui ne porte aucune signature, conclut que :

Au total, journaliste de talent, connaissant, pour les avoir fréquentés, les divers milieux canadiens-français et les problèmes qui s'y posent, de naissance américaine et très près déjà des manières de penser et de sentir franco-américaines, monsieur Albert Foisy, riche d'expérience comme peu de journalistes, chez nous, était assurément l'homme au monde le mieux en mesure d'assurer le succès de l'œuvre fondée par nos compatriotes d'outre-frontière.

Nous suivrons donc avec la plus large sympathie le travail de la « *Sentinelle* » et de son directeur, et nous espérons que les lecteurs de l'« *Action française* » se feront un devoir et un plaisir de seconder, dans la mesure du possible, cette nouvelle initiative de nos frères franco-américains<sup>8</sup>.

Les chefs sentinellistes cherchent à engager l'abbé Groulx fermement de leur côté, probablement pour profiter de son prestige et légitimer leur mouvement. Ils savent qu'il avait milité contre le Règlement XVII, notamment avec son roman *L'appel de la race*, et qu'il s'intéressait particulièrement à la survivance des minorités françaises hors Québec. Dans l'ensemble, il jouit d'un grand prestige auprès des sentinellistes, et ce, bien avant que la crise n'éclate. En 1919, Henri d'Arles écrira à l'abbé : « vous êtes des premiers parmi nos hommes d'avant-garde<sup>9</sup> ». Foisy, pour sa part, reconnaît que « l'intérêt que vous portez à la cause des minorités françaises dans les provinces anglaises du Canada, vous a préparé à devenir un des principaux amis de la cause franco-américaine<sup>10</sup> ».

Cependant, malgré l'intégration de deux courts articles sans signature dans la revue qu'il dirige, Groulx tentera toujours de maintenir une certaine distance personnelle face aux chefs sentinellistes en 1924-1925. Ainsi, lorsque Foisy lui demande de rédiger

<sup>7</sup> [S.a.], « *La Sentinelle* », *AF*, vol. XI, no 6 (juin 1924), p. 356.

<sup>8</sup> [S.a.], « Monsieur Albert Foisy », *AF*, vol. XI, no 4 (avril 1924), p. 215.

<sup>9</sup> Lettre d'Henri d'Arles à Lionel Groulx, Manchester, N.H., 19 août 1919, 4 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 85.

quelques articles pour *La Sentinelle*, il refusa poliment en soulignant qu'il est débordé de travail<sup>11</sup>.

Malgré les réticences qu'aura Groulx à partir de 1924, il maintient toujours des liens étroits avec les milieux sentinellistes. Ainsi, au début de 1925, c'est lui qui suggérera aux sentinellistes l'abbé Edmour Hébert, théologien proche du milieu de *l'Action française*, comme conseiller canonique<sup>12</sup>. D'ailleurs, la correspondance échangée entre l'abbé Groulx et Henri d'Arles ou Elphège Daignault, leader du groupe sentinelliste, fait état de rencontres régulières de Groulx avec plusieurs des chefs de la résistance franco-américaine.

Les relations entre Groulx et Daignault paraissent particulièrement cordiales avant 1925. L'abbé aurait même, semble-t-il, pris part à une « causerie intime » de l'Ordre des Croisés, la société secrète franco-américaine qui embrigade l'élite sentinelliste<sup>13</sup>. Daignault le tiendra au courant de ses activités au tout début de l'agitation sentinelliste grâce à des rencontres périodiques. En 1923, il écrira à Groulx : « Pas grand nouveau ici. Mais de la lutte, toujours. J'espère être à Montréal les 17 et 18 juin, alors que j'aurai à vous raconter des choses qui vous intéresseront<sup>14</sup>. »

Toutefois, lorsque, à partir de 1925, les sentinellistes se radicalisent davantage, Groulx commence à rompre ses liens avec le mouvement. Dans ses *Mémoires*, il souligne qu'en « pleine sympathie avec les revendications des « sentinellistes », je n'ai jamais pu,

<sup>10</sup> Lettre d'Albert Foisy à Lionel Groulx, 19 février 1924, *op. cit.*, p. 1.

<sup>11</sup> Lettre de Groulx à Foisy, [fin février/mi-mars 1924], attestée dans la missive de Foisy à Groulx, Woonsocket, R.I., 18 mars 1924, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 1356. « Je vous remercie de tout cœur des bonnes paroles que vous nous adressez, et je comprends le peu de temps que vous laissez vos nombreuses occupations. Cependant, permettez-moi d'espérer que vous saurez trouver, tout de même, quelques minutes pour adresser aux lecteurs de *La Sentinelle* quelques mots d'encouragement ». Groulx ne rédigera pas d'article pour la *Sentinelle*.

<sup>12</sup> Rumilly, *op. cit.*, p. 375.

<sup>13</sup> Discutant d'une conférence publique que Groulx prononcera en février 1923 à Woonsocket, Elphège Daignault révèle à celui-ci qu'elle sera suivie « le lendemain soir, d'une causerie intime devant les membres d'une société dont vous entendrez parler durant votre séjour au milieu de nous ». Daignault entoure cette causerie d'un nuage de mystère, écrivant à Groulx que « nous en parlerons lorsque vous serez avec nous », nous donnant l'impression qu'il s'agit probablement de l'Ordre des Croisés. Lettre d'Elphège Daignault à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 11 janvier 1923, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 940.

<sup>14</sup> Lettre de Daignault à Groulx, Woonsocket, R.I., 11 mai 1923, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 940.

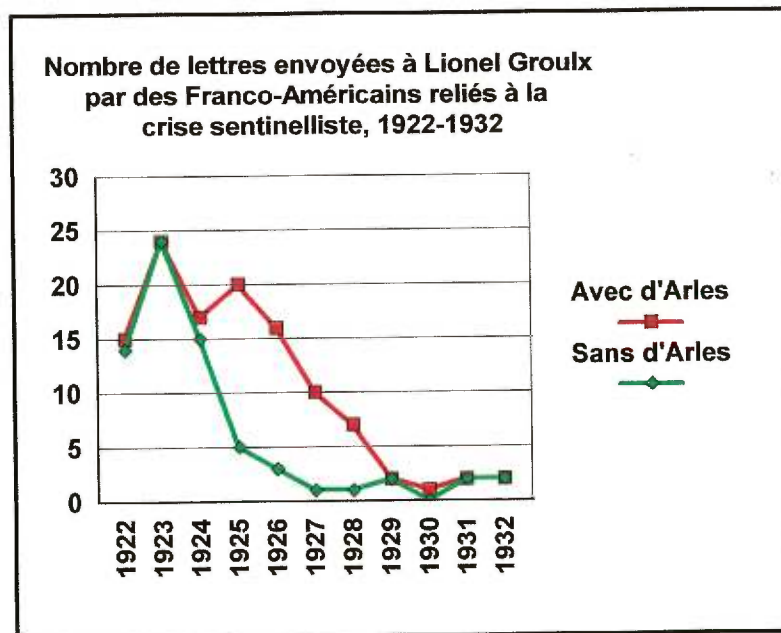
quant à moi, si juste que fut leur cause, approuver leurs méthodes de combat : ces assemblées de protestation publique contre l'évêque de Providence et le recours aux tribunaux civils<sup>15</sup>. »

Comme nous le verrons, les antisentinellistes tentent également d'attirer l'abbé de leur côté. Face à la radicalisation des sentinellistes et à la pression exercée par les deux factions franco-américaines pour recruter son appui et celui de *l'Action française*, Groulx commence à décrocher de toute la controverse. Il a peu de sympathies pour les antisentinellistes mais leurs adversaires vont trop loin. Inquiet et n'osant pas trop se mouiller dans cette affaire, il écrira à l'abbé Georges Courchesne, futur archevêque de Rimouski et partisan des sentinellistes :

Henri d'Arles est à Montréal, Daignault est à Montréal ; Jalbert, Vézina, Laverdière [chefs antisentinellistes] sont à Montréal. Savais-tu tout cela ? Et sais-tu que l'Union S.-J.-B. veut enlever son chapelain [Henri d'Arles] aux canados [l'Association Canado-Américaine] et que l'évêque de Manchester [Mgr Guertin] mord à l'affaire ? Pauvres nous autres !<sup>16</sup>

Il existe peu de sources pour éclaircir l'attitude de Groulx face à la crise sentinelliste de 1925 à 1929. Par contre, il semblerait que l'abbé ait tenté de se distancier de cette affaire durant cette période et que ses contacts avec les principaux acteurs de la crise se soient atténués. Comme le montre le graphique no 1, le volume des missives envoyées à Groulx par des correspondants reliés à la crise sentinelliste [sentinellistes et antisentinellistes], baisse assez dramatiquement à partir de 1925. Cette tendance devient encore plus accentuée lorsqu'on examine la deuxième courbe (verte), dont est exclue la correspondance d'Henri d'Arles, qui domine l'échantillon du graphique. Toutefois, vu la nature délicate qu'auraient prise les relations entre Groulx et des militants sentinellistes à partir de l'excommunication de Daignault et de ses supporters les plus proches, il n'est pas impossible qu'il ait purgé ses archives de lettres incriminantes. De même, il n'est pas impensable que l'abbé et certains sentinellistes aient continué à se rencontrer dans l'intimité au plus fort de la crise.

<sup>15</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2 : 1920-1928, Montréal, Fides, 1971, p. 210.

Graphique no 1<sup>17</sup>

Comme nous l'avons souligné, Groulx n'approuve guère les méthodes radicales des sentinellistes à partir de 1925. Toutefois, son silence au sujet d'un événement majeur que les journaux québécois suivent de près s'explique également par le climat de peur où baigne le groupe de *l'Action française* du milieu des années 1920 jusqu'à la fin de la

<sup>16</sup> Lettre de Lionel Groulx à l'abbé Georges Courchesne, Montréal, 15 janvier 1925, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 889.

<sup>17</sup> Source : ACRLG, FLG : cotes P1/A, 85-86 [d'Arles, Henri], P1/A, 225 [Beaulieu, Wilfrid], P1/A, 940 [Daignault, Elphège], P1/A, 1227 [Duplessis, Georges], P1/A, 1328 [Fauteux, J.-A.], P1/A, 1330 [Favreau, J.-A.], P1/A, 1356 [Foisy, J.-A.], P1/A, 1750 [Hémond, Phydime], P1/A, 1812 [Jalbert, Eugène], P1/A, 2231 [Ledoux, Henri T.], P1/A, 3201 [Robert, Adolphe], P1/A, 3667 [Verrette, Adrien], P1/A, 3675 [Vézina, Elie].

revue en 1928. Le directeur et ses collaborateurs, face aux mises en garde pontificales à l'égard du nationalisme et aux condamnations de *l'Action française* de Paris et de *La Sentinelle*, s'inquiètent pour le sort de leur propre revue et de leur mouvement. Ainsi, ils font preuve d'une extrême prudence face aux mouvements qui se heurtent à des personnages épiscopaux. Déjà, en 1923, Groulx avait écrit à Edmond Cloutier, un des chefs de la résistance franco-ontarienne, pour lui dire qu'il hésite à traiter dans sa revue d'un différent opposant à leur évêque les parents franco-ontariens d'une commission scolaire de Pembroke, en Ontario. Dans sa lettre, il souligne « la difficulté de toucher à une question de ce genre, quand, en forçant trop, l'on risque de se heurter à un personnage épiscopal [Mgr Ryan, évêque de Pembroke]. Une revue catholique doit mettre au-dessus de tout le respect de ses chefs hiérarchiques<sup>18</sup>. »

Cette prudence devient plus marquée à partir du milieu des années 1920. En 1927, Groulx écrira au jeune René Chaloult pour lui faire part de ses inquiétudes :

Il faut prier le Bon Dieu de nous tenir la main ferme et l'œil sûr. Le nationalisme est mal coté à Rome après les exagérations que l'on a commises en certains pays. Il faut espérer que la crise servira plutôt à clarifier les idées qu'à les embrouiller. Et tenons-nous bien dans la mesure et la vérité, afin de faire face aux malicieux qui n'attendent qu'un prétexte pour nous dénoncer<sup>19</sup>.

La condamnation de *l'Action française* de Paris, dont la revue montréalaise a adopté le nom, est une source constante d'inquiétude à partir de 1926. En 1927, Groulx écrira à un jeune royaliste français, Jean Houpert, pour lui affirmer que « les récentes condamnations romaines ont suscité de vives impressions dans les milieux qui sont les miens<sup>20</sup> ».

Par ailleurs, Groulx craint que la contestation sentinelliste ne verse dans l'anticléricalisme ou le schisme généralisé. Ces inquiétudes sont renforcées par les appels

<sup>18</sup> Lettre de Lionel Groulx à Edmond Cloutier, Montréal, 8 mars 1923, 3 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 818.

<sup>19</sup> Lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, Montréal, 25 février 1927, 2 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 704. Le souligné est de Groulx.

<sup>20</sup> Lettre de Lionel Groulx à Jean Houpert, Montréal, 29 juillet 1927, 4 p. mss. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 1781.

au schisme de certains sentinellistes ultraradicaux. En 1928, l'ancien camarade de collègue de l'abbé, Onésime Boyer, alors curé à Ellenburg, N.Y., lui fait part de ses inquiétudes à la suite d'un voyage au Rhode Island :

Je suis allé a [*sic*] Woonsocket. On me dit que parmi les jeunes qui suivent la Sentinelle, on les entend dire : « Si on nous veut pas dans l'Eglise, on peut aller chez les baptistes ». Il y en a déjà [*sic*] qui ont apostasié. Les bons abbés qui se sont abrités derrière Daignault et qui l'ont encouragé se soumettent et se taisent, pendant que notre pauvre Elphège est foudroyé et que le peuple menace d'aller au diable<sup>21</sup>.

Toutefois, si Groulx désapprouve les tactiques des sentinellistes, il ne les condamne jamais publiquement. Au contraire, en septembre 1927, il aurait même considéré la publication d'une courte mise au point sur l'agitation sentinelliste dans *l'Action française*. À la suite d'une discussion avec Anatole Vanier, Groulx le chargea de cette délicate besogne<sup>22</sup>. L'article n'a jamais été publié, mais son manuscrit a été conservé. Vanier semble y prendre parti pour les sentinellistes tout en restant assez ambigu sur le groupe qu'il appuie. Après un appel à l'unité du groupe franco-américain, Vanier use d'une métaphore pour rappeler au lecteur que ce n'est pas aux étrangers [les Canadiens français] de s'immiscer dans les affaires des autres [les Franco-Américains]. Tentant de se montrer conciliant et neutre<sup>23</sup>, Vanier reste tout de même favorable aux thèses sentinellistes :

Mais nous ne pouvons nous empêcher de voir, ni de sentir dans les fibres de nos êtres, qu'ils [les Franco-Américains] livrent en ce moment une lutte formidable pour préserver leur identité catholique et française. [...]

Puisse « Celui qui règne dans les cieux et de qui relève tous les empires » accorder la victoire à ceux qui veulent continuer de vivre sur cette terre d'Amérique arrosée du sang de leurs martyrs, et dans l'intervalle, leur donner à tous, aux plus obscurs autant qu'aux mieux connus, la patience, la prudence, la force, l'espérance et la foi !<sup>24</sup>

<sup>21</sup> Lettre d'Onésime Boyer à Lionel Groulx, [Ellenburg, N.Y.], 1<sup>er</sup> juin 1928, 1 p. mss. ACRLG, FLG, P1/A, 535.

<sup>22</sup> Lettre d'Anatole Vanier à Lionel Groulx, Montréal, 14 septembre 1927, 1 p. mss. et 6 p. mss. d'annexe : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 3646.

<sup>23</sup> « Nous sommes en tout cas les amis de tous les Franco-Américains, qui forment un groupe distinct », Anatole Vanier, « L'épreuve des Franco-Américains », Annexe à *Ibid.*, p. 3.

<sup>24</sup> *Ibid.*, pp. 4, 6.

Groulx aurait également tenté d'empêcher la publication d'une série d'articles d'Henri Bourassa dans *Le Devoir* qui condamnaient les sentinellistes. Selon ses *Mémoires*, on l'aurait prié d'intervenir auprès de clercs qui avaient encore de l'influence sur Bourassa<sup>25</sup>. Cette tentative fut sans succès, Bourassa était convaincu de la justesse de sa cause, au point où il ignora les conseils de son directeur spirituel, Joseph Lalande, s.j., de l'abbé Philippe Perrier et de Mgr Courchesne. Les articles parurent en janvier 1929.

Lorsque les sentinellistes se soumettent et que tout rentre dans l'ordre, Groulx se remet à les appuyer. Durant les années 1930, sous le pseudonyme de Jacques Brassier, il conseillera aux lecteurs de *l'Action nationale* de s'abonner au *Travailleur* de Worcester, Massachusetts. Ce journal, dirigé par un ancien journaliste de la *Sentinelle*, Wilfrid Beaulieu, « incarne la volonté de vivre des Franco-Américains. On trouvera chez lui ni lassitude de lutte, ni fleuretage avec l'américanisation illégitime. Sa position est nette et son ardeur intègre. » Malgré que l'abbé souligne qu'on « peut ne pas partager toutes les opinions du *Travailleur* sur l'opportunité de quelques-unes de ses polémiques », il lui reste sympathique<sup>26</sup>. En effet, le *Travailleur* a continué à discuter de la crise sentinelliste jusqu'aux années 1970<sup>27</sup>. Ce journal recense favorablement un certain nombre des ouvrages de Groulx et en distribue quelques-uns en prix<sup>28</sup>. L'appui que Groulx donne au *Travailleur* est si fort que, au dire de Beaulieu, « certains esprits peureux, au Canada français, nous ont fait savoir que vous compromettiez l'œuvre de la revue [*l'Action nationale*] auprès de quelques gros bonnets ecclésiastiques en nous exprimant publiquement votre sympathie<sup>29</sup> ».

Après la crise, ses relations épistolaires reprennent avec plusieurs sentinellistes, notamment Elphège Daignault et l'abbé Adrien Verrette. Ce dernier, qui avait été proche des milieux sentinellistes au point de recevoir une réprobation épiscopale, et dont la

<sup>25</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, pp. 210-11.

<sup>26</sup> *Id.* [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « Le Travailleur », *l'Action nationale*, tome II (décembre 1933), pp. 263-64.

<sup>27</sup> Gérard Brault, *The French-Canadian Heritage in New England*, Montréal et Hanover, McGill-Queen's U. Press et U. Press of New England, 1986, p. 88.

<sup>28</sup> Lettre de Wilfrid Beaulieu à Lionel Groulx, Worcester, Mass., 16 mai 1934, 1 p. mss. ACRLG, FLG, P1/A, 225.

<sup>29</sup> Lettre de Beaulieu à Groulx, Worcester, Mass., 1<sup>er</sup> mars 1934, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 225.



correspondance assez volumineuse avec Groulx s'échelonne de 1923 à 1959, rédigera quelques articles pour *l'Action nationale* et sera un membre-correspondant de l'IHAF.

Si, pour le chanoine, les sentinellistes font figure de brebis qui se sont momentanément égarées du troupeau, les antisentinellistes sont loin de recevoir son approbation. Dans ses *Mémoires*, Groulx est plutôt dur envers ceux-ci. Les antisentinellistes, qui représentent plutôt le courant modéré et pro-français de l'élite franco-américaine, sont menés par « un politicien retors, Elie Vézina, secrétaire général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique », qui trouve, dans la lutte aux sentinellistes, « à satisfaire, autant que sa foi religieuse, son aversion pour une compagnie d'assurance rivale, les Canados-Américains<sup>30</sup> ». Le dédain de Groulx pour Vézina est évident lorsqu'il le traite tout simplement de politicien. Dans la cosmologie groulxiste, les politiciens n'ont pas généralement une bonne cote. De plus, à l'encontre des sentinellistes, qui sont motivés par des considérations nationalistes et religieuses poussées à l'extrême, les antisentinellistes ont des motifs financiers pour lutter contre leurs adversaires. Pour l'abbé, il est clair que les rivalités affairistes sont une bien piètre motivation pour mener une querelle fratricide.

Tout comme leurs adversaires, les antisentinellistes tentent également d'attirer Groulx de leur côté. Appuyés par l'épiscopat, largement irlandais, de la Nouvelle-Angleterre, ces élites ont fortement besoin d'une légitimité nationaliste face aux ultrapatriotes sentinellistes. Légitimité qu'ils n'obtiendront qu'en partie avec la série d'articles que rédige Bourassa au début de 1929. En effet, le clergé québécois boude les antisentinellistes et, de façon générale, appuie leurs adversaires, même, dans une certaine mesure, après leur condamnation. Cette situation est frustrante pour Vézina et ses supporters, qui sont convaincus d'être de véritables patriotes engagés dans une lutte contre « l'esprit séditieux » de « certains exaltés qui se sont liés pour détruire ce qui a été édifié depuis cinquante ans et refouler l'élément franco-américain vingt ans en arrière ». Ils déplorent « que la situation franco-américaine ne soit pas mieux connue dans la province de Québec » où « on n'entend qu'une cloche [le point de vue sentinelliste] et

<sup>30</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, p. 210.

l'on s'empresse d'approuver<sup>31</sup> ». Elie Vézina, et son lieutenant, Eugène Jalbert, tentent, par des lettres et l'envoi de documents, de convaincre Groulx que leur camp mérite son appui. Ils l'invitent à donner des conférences et à se joindre à eux. En 1923, Vézina, au nom de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique (USJBA), demande même à l'abbé, d'écrire « un petit manuel d'histoire des origines françaises d'Amérique, à l'usage des écoles primaires franco-américaines<sup>32</sup> ». Lorsque Groulx décline cette offre, l'USJBA lui suggère de confier ce travail à Hermas Bastien mais exige « que l'œuvre vienne de vous, c'est-à-dire que votre nom s'attache à ce fascicule<sup>33</sup> ». Cette requête indique que Groulx possède un important prestige en Nouvelle-Angleterre et que les dirigeants de l'USJBA souhaitent l'associer à leur organisme et à leur groupe à tout prix, probablement pour jouir d'une légitimité nationaliste accrue. En dépit de ces avances et des lettres que lui font parvenir Vézina et Jalbert, Groulx refuse tout rapprochement public avec le camp antisentinelliste.

En effet, Groulx souhaite rester neutre durant la crise sentinelliste, surtout à partir de 1925. Si ses sympathies vont plutôt au groupe sentinelliste, son appui à leur cause, même avant 1925, reste tiède. D'autres ecclésiastiques canadiens-français, notamment l'abbé Georges Courchesne, un bon ami de l'abbé, appuient beaucoup plus ouvertement et fortement la cause sentinelliste.

Malgré cette façade de neutralité, il est clair que Groulx maintient des relations beaucoup plus cordiales avec les sentinellistes qu'avec leurs adversaires. Sa correspondance avec Eugène Jalbert contient même des éléments de discorde. Ainsi, le 5 mars 1923, Jalbert écrira à Groulx qu'Elphège Daignault ne peut prétendre représenter la Franco-Américanie dans un congrès portant sur la survivance française en Amérique qui se tiendrait à Montréal en juin 1923. Croyant que Groulx était l'un des principaux organisateurs du congrès, Jalbert soulignera qu'« au risque de vous paraître désagréable, Monsieur l'abbé, je dois vous dire qu'il y a erreur quelque part », car seule la Fédération

<sup>31</sup> Lettre d'Elie Vézina à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 30 octobre 1925, 3 p. dact. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 3675.

<sup>32</sup> Lettre de Vézina à Groulx, Woonsocket, 18 décembre 1923, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 3675.

<sup>33</sup> Lettre de Vézina à Groulx, Woonsocket, 31 mars 1924, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 3675.

catholique franco-américaine, dont Jalbert était le président, peut prétendre représenter les Franco-Américains<sup>34</sup>. Quelques jours plus tard, Groulx écrira à Jalbert pour lui reprocher le ton de sa lettre<sup>35</sup>. Peu après, toujours en 1923, il adressera une missive à Jalbert où il l'accusera de se ranger du côté de Denys Lamy dans sa croisade contre l'idéal de l'État français<sup>36</sup>, et d'entretenir une « nouvelle attitude » à son égard<sup>37</sup>. Jalbert, soucieux de maintenir de bonnes relations avec Groulx et, fort probablement, de ne pas le pousser vers le camp adverse, demandera à Groulx un tête-à-tête chez l'abbé Philippe Perrier, « où nous pourrions nous ouvrir le cœur l'un à l'autre et établir, si possible, une base de meilleure entente<sup>38</sup> ».

Au contraire des relations épistolaires qu'il maintient avec les sentinellistes, la correspondance que Groulx échange avec leurs adversaires s'effrite après la crise, nous menant à croire qu'il leur accorde une bonne part de culpabilité dans son déclenchement. Toutefois, si l'abbé accorde une part de responsabilité aux sentinellistes et à leurs adversaires dans le déroulement de la crise, pour lui, le vrai coupable dans cette affaire reste l'épiscopat irlandais de la Nouvelle-Angleterre.

Dans ses *Mémoires*, avant de traiter directement de la crise sentinelliste, Groulx s'attaque à « l'ambition désordonnée d'une poignée d'Irlandais affamée de sièges épiscopaux et hostile au droit minoritaire, à l'école séparée, et voire à la survivance canadienne-française<sup>39</sup> ». Pour lui, l'histoire religieuse et scolaire du Canada français est

<sup>34</sup> Lettre d'Eugène Jalbert à Lionel Groulx, [s.l.], 5 mars 1923, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 1812.

<sup>35</sup> Lettre de Groulx à Jalbert, [mi-mars 1923], attestée dans la missive de Jalbert à Groulx, Woonsocket, R.I., 21 mars 1923, 3 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 1812. « Vous avez, dites-vous, cru trouver le ton de ma lettre un peu vif, et il vous a semblé que je voulais vous faire un reproche de la part que l'on vous avait confié au programme des fêtes du 24 juin prochain ».

<sup>36</sup> Voir *infra*, p. 97-98.

<sup>37</sup> Lettre de Groulx à Jalbert, [fin septembre-début octobre 1923], attestée dans la missive de Jalbert à Groulx, Woonsocket, R.I., 10 octobre 1923, 2 p. dact. : 1-2. ACRLG, FLG, P1/A, 1812. « Vous avez bien fait de m'écrire et je vous en remercie bien sincèrement. M. l'abbé Lamy a certes eu tort de vous porter à croire que je m'associais à lui dans la polémique qu'il semble vouloir soutenir avec vous au sujet de nos relations entre groupes. Il a tort, je le répète, mais je n'y suis pour rien. [...] Vous parlez aussi dans votre lettre de « nouvelle attitude » de ma part, et vous ajoutez, en passant, une légère allusion à la correspondance échangée entre M. Guy Vanier et moi, il y a quelques mois, au sujet du congrès de la pensée française ».

<sup>38</sup> Lettre de Jalbert à Groulx, 10 oct. 1923, *op. cit.*, p. 2.

<sup>39</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, p. 209.

marquée par l'oppression des Anglo-Saxons et la complicité des Irlandais. En 1964, il résumera son attitude envers les Irlandais dans une lettre à André Laurendeau :

Hélas, on retrouve toujours les Irlandais catholiques dans le même rôle de flagorneurs de l'élément anglo-saxon [*sic*]. Ils se scandalisent de nos plus légitimes réactions, alors que nul n'a fait plus qu'eux, laïcs et évêques, pour écraser partout où ils les ont trouvées, nos minorités canadiennes-françaises. Pas de racisme là dedans<sup>40</sup>.

En 1927, Groulx soulignera que : « la discorde existe au Canada, et même aux Etats-Unis partout où les deux races catholiques viennent en contact et où nos coreligionnaires de race irlandaise sont investis de quelque autorité sur notre peuple ». Les Irlandais se servent « de l'école ou de la paroisse pour dénationaliser les Canadiens français », ce qui équivaut à « déconsidérer la religion, en perpétrant sous son manteau, et pour des prétextes que rien ne peut justifier, des violations de droits<sup>41</sup> ». Pour Groulx, les Irlandais manquent souvent d'esprit catholique. Au Canada, ils cherchent à supplanter l'Église canadienne-française, aux États-Unis, ils veulent tout bonnement assimiler les minorités catholiques. Le but est le même : les Irlandais veulent établir leur hégémonie sur l'Église catholique en Amérique du Nord. Tout cela en dépit du droit d'aînesse de l'Église canadienne-française, la première à évangéliser le continent, et du fait « qu'on ne saurait écraser la plus petite des nationalités au profit d'une soi-disant catholicité, et encore moins au profit de l'unité politique ou linguistique d'un pays<sup>42</sup> ».

Groulx est tellement convaincu du rôle néfaste des Irlandais dans l'oppression et l'assimilation des Canadiens français, qu'il range ce groupe parmi les contacts « préjudiciables » à la « vie morale » du Canada français dans une enquête de *l'Action française* en 1927. Après les Canadiens anglais protestants et la culture américaine :

Un troisième contact nous est préjudiciable, celui-là, - douloureuse ironie du sort !  
- avec des frères dans la foi. L'opposition irlandaise à notre vie de peuple catholique et français se manifeste tant ici qu'aux Etats-Unis, et dans les mêmes

<sup>40</sup> Lettre de Lionel Groulx à André Laurendeau, Outremont, 22 avril 1964, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 2144. Le souligné est de Groulx.

<sup>41</sup> Lionel Groulx [texte signé *L'Action française*], « La doctrine de l'Action française : Les modes d'action nationale », *AF*, vol. XVIII, no 6 (décembre 1927), pp. 341, 343-44.

<sup>42</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir », *Pour Bâtir*, Montréal, l'Action nationale, [1953], 1953, p. 172.

formes, quelquefois violentes, plus souvent dissimulées mais non moins dangereuses<sup>43</sup>.

Dans ses écrits, les Irlandais font figure d'auxiliaires des assimilateurs anglo-saxons. Ils sont coupables d'opportunisme et mettent leur ambition nationale au-dessus des intérêts universels de la foi. D'aucuns ont vu dans le roman *L'appel de la race* une métaphore du mariage mixte que constituerait la Confédération<sup>44</sup>. Toutefois, une deuxième métaphore s'y insère, celle des relations entre les Canadiens français et les Irlandais. En effet, dans le roman, Jules de Lantagnac, héros du récit et Canadien français, se heurte à son beau-frère irlandais, William Duffin, qui se range du côté des ennemis anglo-protestants du héros puis lui vole son emploi. La métaphore est claire ; Duffin [les Irlandais], met son ambition personnelle au-dessus des intérêts de sa famille [l'Église universelle et catholique], pour prendre la place de son beau-frère [les Canadiens français, frères non pas de sang mais de foi des Irlandais], après s'être allié à des Anglais [les protestants, qui devraient être l'adversaire commun des Irlandais et des Canadiens français]. Les Irlandais, qui devraient être les alliés des Canadiens français, se rangent dans le camp adverse. Ils placent leur intérêt national au-dessus des intérêts de la foi.

## II. GROULX, LA NATION, LA LANGUE FRANÇAISE ET LA FOI

Or c'est justement ce que l'on reproche aux sentinellistes. Pour les évêques irlandais et les antisentinellistes, les sentinellistes placent leur langue, leur nation, au-dessus de leur foi. Ces attaques ne sont pas étrangères à l'abbé. Pour certains, notamment Henri Bourassa, à partir des années 1920, Groulx et ses disciples sont coupables de nationalisme outrancier. Ils font de la nation un primat intellectuel.

Chez Groulx, la langue ne prime pas la foi mais y est intimement reliée, et sert à l'appuyer. La foi se retrouve au sommet des éléments de l'appartenance nationale et jouit

<sup>43</sup> *Id.* [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Le problème de notre vie morale », *AF*, vol. XVIII, no 1 (juillet 1927), p. 8.

<sup>44</sup> P.M. Senese, « Catholiques d'abord ! : Catholicism and Nationalism in the Thought of Lionel Groulx », *CHR*, vol. LX, no 2 (1979), p. 171.

de la primauté. Néanmoins, la crise sentinelliste génère manifestement des tensions au sein du nationalisme groulxiste car, en apparence, la langue et la foi s'affrontent.

Voilà pourquoi Groulx n'appuie les sentinellistes que de façon timide en 1924-25, puis reste à peu près muet face au mouvement durant sa phase radicale. Pour lui, la cause sentinelliste est juste mais ses méthodes sont condamnables. Comme nous le verrons, les Canadiens français doivent défendre leur langue et leur spécificité nationale, en partie, pour défendre leur foi.

Pour l'abbé, c'est « en toute justice, en toute légitimité, sans crainte de verser dans le nationalisme de race, ou le "nationalisme outrancier", que les Canadiens français ont le droit de lutter contre les ostracismes qui s'attaquent à leur langue<sup>45</sup> ». D'ailleurs, « le vrai mal » dans « nos luttes pour le maintien des droits de la langue », « dans la vie publique, vie commerciale et politique, à l'église, à l'école », « ce n'est pas d'abuser de la protestation ; peut-être serait-ce de ne pas savoir protester avec assez de persévérance, ni avec assez d'unanimité ; et c'est, derrière nos protestations, de ne pas savoir placer de sanctions<sup>46</sup> ». Toutefois, ces luttes, ces protestations, les Canadiens ont le droit d'y avoir recours, « à la seule condition de le faire en ne sortant pas des limites du droit et du respect<sup>47</sup> ». Les sentinellistes sont allés au-delà de ce que constituait une limite acceptable dans l'esprit de Groulx, car la foi doit imposer des limites aux luttes nationalistes. Il ne peut être question, pour les Franco-Américains ou les Canadiens français, de renoncer ou de mettre en péril leur foi catholique, « sous prétexte de survivance française<sup>48</sup> ».

En effet, le nationalisme groulxiste est profondément religieux. La foi demeure l'élément d'appartenance nationale le plus important dans son esprit. Défendre la nation canadienne-française, c'est défendre l'Église et la vraie foi. Dans ses *Mémoires*, le chanoine affirmera : « Je suis nationaliste, [...] non point quoique prêtre, mais parce que

---

<sup>45</sup> Lionel Groulx, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 347.

<sup>46</sup> *Id.*, « Langue et survivance », *l'Action nationale*, vol. IV, 2<sup>e</sup> semestre (1934), p. 46.

<sup>47</sup> *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 345.

<sup>48</sup> *Id.*, « Y a-t-il un avenir ? », *op. cit.*, p. 176.

prêtre, parce que mon nationalisme débouche sur le spirituel<sup>49</sup> ». À partir des années 1950, lorsque le nationalisme canadien-français commencera à évoluer vers un néo-nationalisme laïque, Groulx sera profondément déconcerté. Discutant de l'antichléricisme de certains nationalistes au début des années 1950, il écrira à François-Albert Angers :

Je ne crois pas, non plus, que le temps soit venu où un mouvement nationaliste ait chance de réussir au Canada français, en affichant des sentiments antichléricaux plus ou moins camouflés. Quand ce jour-là sera venu, du reste, je n'ai pas besoin de vous dire que je ne serai plus du côté nationaliste<sup>50</sup>.

Pour Groulx, « l'élément le plus précieux de notre héritage moral, c'est, sans contredit, *notre religion*. Notre fidélité au catholicisme doit dominer le souci de toutes les autres fidélités. Elle doit même les inspirer et les ordonner<sup>51</sup>. » De ce fait, dans les années 1930, il sera attristé de voir « qu'on juge mon nationalisme païen, alors que pourtant je n'ai jamais fait du national, de la nation ou de la patrie, un primat quelconque<sup>52</sup> ». En effet, le chanoine accordera la primauté au spirituel pendant toute sa vie. En 1907, dans un article pour la revue *Le Semeur*, dont le titre, « Catholique d'abord et par-dessus tout », est fort révélateur, il affirmait que « l'âme de la nationalité canadienne-française est faite avant tout de catholicisme<sup>53</sup> ». Non seulement la catholicité domine la hiérarchisation de l'appartenance nationale, mais elle imprègne l'âme de la nation. Ainsi, tous les éléments temporels qui constituent l'âme nationale : la langue, les traditions, le vouloir-vivre collectif ou l'histoire, sont intimement liés à la catholicité. Pour Groulx, « catholique et Canadien français ou Acadien ou Franco-Américain, sont devenus des termes synonymes<sup>54</sup> ». La lecture que fait le chanoine de l'histoire du Canada français l'a convaincu que la nation canadienne-française est porteuse d'un destin catholique et français<sup>55</sup>. La religion et la nation sont intimement liées. Si la foi prime, elle doit une partie

<sup>49</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 4 : 1940-1967, Montréal, Fides, 1974, p. 329.

<sup>50</sup> Lettre de Lionel Groulx à François-Albert Angers, Outremont, 20 octobre 1952, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 58.

<sup>51</sup> Lionel Groulx, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 340. Les italiques sont de Groulx.

<sup>52</sup> Lettre de Lionel Groulx à Jacques LeDuc, Montréal, 27 février 1938, 2 p. mss. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 2239.

<sup>53</sup> Lionel Groulx, « Catholique d'abord et par-dessus tout », *Le Semeur*, vol. III, no 8 (avril 1907), p. 229.

<sup>54</sup> *Id.*, « Pour une relève », *Pour bâtir*, *op. cit.*, [1952], p. 52.

<sup>55</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 4..., *op. cit.*, p. 329.

de sa force et de sa vigueur aux éléments temporels de l'appartenance nationale, notamment à la langue française, pour se perpétuer.

En ce sens, la pensée groulxiste est similaire à celle des sentinellistes. Ceux-ci s'attaquent aux évêques irlandais de la Nouvelle-Angleterre pour protéger leur langue et leur identité nationale. Ils croient ces éléments essentiels au maintien de leur foi. Néanmoins, il s'agit, fort paradoxalement, d'une agitation catholique contre l'épiscopat.

Pour le chanoine, la langue française et les autres éléments temporels de l'appartenance nationale sont des auxiliaires de la foi. Dans son esprit, tout se tient et se protège mutuellement. La langue française reste le bouclier de la religion catholique et la survivance nationale est intimement liée à la préservation de la foi.

Si la foi prime la langue ou la nation dans la pensée du chanoine, il ne faut pas croire pour autant qu'elles soient des réalités entièrement séparées. De fait, le catholique n'est pas un être abstrait, « il est le fils d'un pays, d'une nation, d'une culture<sup>56</sup> ». Là où l'Évangile prononce « cherchez *d'abord* le royaume de Dieu » il ne faut pas lire « ne cherchez *que* le royaume de Dieu<sup>57</sup> ». Car « on oublie d'abord de retenir d'abord, par quoi le Christ a voulu simplement affirmer la primauté du spirituel ». En effet, « si les nations cath[oliques] ont vraiment une mission, c'est bien d'établir ici-bas une culture, une civilisation cath[olique]. Cette civilisation [...] ne s'est jamais réalisée que dans le cadre national<sup>58</sup> ».

Ainsi, chez une nation catholique, pour épanouir le spirituel, il faut promouvoir le temporel. Au Canada français, la défense et la promotion de la langue française deviennent des outils de choix. Dans un continent protestant et anglophone, la langue devient un élément défensif, un bouclier pour isoler la nation contre l'influence

<sup>56</sup> *Id.*, « L'éducation nationale », *Directives*, Montréal, Éd. du Zodiaque, [1936], 1937, p. 185.

<sup>57</sup> *Id.* [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « Pour qu'on vive », *l'Action nationale*, vol. VI, no 1 (septembre 1935), p. 59. Les italiques sont de Groulx.

<sup>58</sup> *Id.*, *Relations de foi et patriotisme*, [plan d'une conférence], [années 1950 ou 1960], p. 6. ACRLG, FLG, Ma-374. Le souligné est de Groulx.



protestante. Le protestantisme se propage par la langue anglaise en Amérique du Nord et le français sert à l'endiguer. Dans son roman, *L'appel de la race*, Groulx fait de son héros, Jules de Lantagnac, un homme « effroyablement pénétré par les infiltrations protestantes », à la suite de son anglicisation<sup>59</sup>. Dans ses *Mémoires*, le chanoine offre un exemple concret du caractère providentiel de la langue française, celui de la Louisiane. En effet, « le français a sauvé la foi catholique en ce pays, et non seulement chez les créoles d'origine française ou acadienne, mais encore chez les Noirs qui, par la langue, se sauvèrent des prises des prédicants de leur race presque toujours anglophones<sup>60</sup> ».

En 1931, devant un auditoire français, Groulx exposera clairement l'utilité de la langue française par rapport au catholicisme. La langue serait « l'une des hautes gardiennes de la foi ». « C'est une protection contre les infiltrations du protestantisme qui s'étale chez nous en anglais, une protection contre la plaie des mariages mixtes qui donnent à l'hérésie ou à l'indifférence religieuse l'affreux pourcentage d'au moins 90 pour cent<sup>61</sup> ».

Le chanoine exposera cette doctrine de la langue gardienne de la foi pendant toute sa vie. Il n'en est pas le seul promoteur. En effet, il s'agit d'une composante fondamentale du nationalisme traditionnel au Canada français. En 1935, lors d'un voyage en Nouvelle-Angleterre, il présentera de nouveau cette doctrine à des Franco-Américains. Après les excès de la crise sentinelliste, elle devient suspecte chez certaines élites modérées. De fait, sous le couvert de la langue gardienne de la foi, les sentinellistes s'étaient permis de s'attaquer à l'épiscopat, et avaient même, dans certains cas, versé dans le schisme. Groulx tentera de montrer à ces élites que défendre sa langue ne tient pas du nationalisme outrancier et que les deux composantes essentielles du nationalisme traditionnel, la foi et la langue, sont reliées, et ne devraient pas s'affronter, mais plutôt s'épauler :

Qu'un peuple ou qu'un individu qui perd sa langue, perd automatiquement sa foi, je ne crois pas que personne, parmi nous, ait jamais énoncé si complète absurdité. [...]

<sup>59</sup> *Id.*, *L'appel de la race*, Montréal, Fides, 1956, p. 100.

<sup>60</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 3 : 1926-1939, Montréal, Fides, 1972, p. 166.

<sup>61</sup> *Id.*, *Le Français au Canada*, Paris, Delagrave, 1932, pp. 214-15.

S'il y a donc exagération à rattacher, de façon absolue, la conservation de la foi au milieu national, il y a aussi exagération à proclamer le même milieu indifférent en l'affaire. [...] nos attaches à notre milieu historique, nous n'avons pas le droit de les rompre et nul ne peut nous demander de le faire ! Dans un enjeu comme le nôtre, nul bouclier n'est de trop et nul risque n'est légitime. Et ce n'est pas là mettre la langue au-dessus de la foi ; c'est refuser de congédier le gendarme de sa foi<sup>62</sup>.

Dans les écrits du chanoine, la langue française n'est pas seulement le bouclier de la foi, c'est également l'expression ou le véhicule de la pensée et de la culture française. Or cette pensée est éminemment catholique. Ainsi, « le jour où l'un de nos groupes apostasierait la foi catholique, celui-là serait perdu pour la pensée française<sup>63</sup> ». Être Français ou Canadien français, c'est être catholique. Comme le souligne Lantagnac dans *L'appel de la race* : « Mes études de ces derniers temps m'ont démontré par-dessus tout les affinités profondes de la race française et du catholicisme<sup>64</sup> ». Ce passage pousse l'historienne P.M. Senese à affirmer que dans l'esprit de Groulx, « *true Catholicism was French*<sup>65</sup> ». Manifestement, Senese va trop loin. En effet, s'il est vrai que, pour l'abbé, les Canadiens français sont les plus catholiques des catholiques nord-américains, il ne conteste certainement pas la catholicité des autres nations du continent ou de l'Europe. La langue française et la culture canadienne-française servent de tampon ethnoreligieux aux doctrines protestantes en Amérique du Nord. C'est un bouclier que les Irlando-Américains, par exemple, ne possèdent pas. De ce fait, leur foi sera plus infiltrée et corrompue par le protestantisme. De plus, seuls les Canadiens français peuvent, par la constitution du Québec en province, avoir l'espoir de créer un État catholique en Amérique du Nord.

La foi est donc intimement liée aux autres éléments de l'appartenance nationale chez Groulx. Ainsi, sa vision du mouvement nationaliste sera profondément religieuse. De même, sa conception de l'Action catholique sera nationaliste. Pour lui, chaque catholique est issu d'une nation, et il a de la difficulté à concevoir le catholique en tant qu'être abstrait. À l'instar du cardinal Mercier, un Belge, le chanoine croit que « tout vrai

<sup>62</sup> *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *Orientations*, Montréal, Éd. du Zodiaque, [1935], 1935, pp. 290, 293.

<sup>63</sup> *Id.*, *L'amitié française d'Amérique*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922, p. 29.

<sup>64</sup> *Id.*, *L'appel de la race*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>65</sup> Senese, *op. cit.*, p. 171.

chrétien doit être un véritable patriote<sup>66</sup> ». Voilà pourquoi la division des cadres qui s'effectue entre l'Action catholique et l'action nationale au milieu des années 1930, l'a inquiété. Cette division incline la jeunesse canadienne-française « vers une sorte d'angélisme », vers « le plus irréel des catholicismes, un catholicisme d'astrologues sans prise sur la jeunesse<sup>67</sup> ». Tout catholique est le produit de son milieu national. Il est faux de vouloir distinguer chez le Canadien français l'élément spirituel de l'élément temporel, les deux sont intimement, inexorablement liés. On a là un élément clef pour comprendre l'attitude de Groulx envers les sentinellistes.

### III. GROULX, BOURASSA ET LA CRISE SENTINELLISTE

À partir des années 1920, la conception groulxienne de l'indissociabilité de la foi et de la langue, une constante du nationalisme de l'abbé Groulx, aura un adversaire de taille : Henri Bourassa. Celui-ci avait pourtant publié un opuscule intitulé *La langue gardienne de la foi* en 1918 à la Bibliothèque de l'Action française, et avait été l'un des principaux propagateurs de cette doctrine au Canada français, notamment lors de son discours de Notre-Dame pendant le Congrès eucharistique de 1910. Toutefois, au cours des années 1920, la pensée de Bourassa connaîtra une importante évolution sur cette question. Faisant une lecture très orthodoxe des enseignements antinationalistes du pape Pie XI, il commencera à s'attaquer à ceux qui établissent une relation trop serrée entre la langue et la foi. Se réclamant de l'Église universelle, Bourassa s'attaquera à ceux qui, selon lui, seraient coupables de nationalisme exacerbé. Au Canada français, ses principales cibles seront le mouvement sentinelliste mais également Groulx et les intellectuels proches de *l'Action française*.

C'est au cours de la crise sentinelliste que la rupture entre Groulx et Bourassa deviendra évidente. Celle-ci couvait pendant une bonne partie des années 1920, puis éclatera à la suite d'une série d'articles que Bourassa publie dans *Le Devoir* au début de 1929 pour dénoncer le sentinellisme.

<sup>66</sup> Lionel Groulx, « L'éducation nationale à l'école primaire », *Orientations*, op. cit., [1934], p. 153.

<sup>67</sup> *Id.*, *Chemins de l'avenir*, Ottawa, Fides, 1964, p. 42.

Comme nous l'avons vu, Groulx n'approuve guère la radicalisation des méthodes sentinellistes. Toutefois, il croit qu'au fond leurs revendications sont justes. Pour Bourassa, le sentinellisme est entièrement condamnable car « sous prétexte de défendre la langue française » on met « en péril l'unité et l'autorité de l'Église<sup>68</sup> ». Les revendications sentinellistes se fondent sur des considérations financières et un esprit gallican<sup>69</sup>. Ainsi, tout comme Groulx qui amoindrit les motivations nationalistes d'Elie Vézina en n'y voyant que des considérations financières, Bourassa fera de même avec les motivations sentinellistes. Cette crise religieuse est liée à la condamnation pontificale de *l'Action française* de Paris car « toutes les révoltes contre le Pape et contre l'Église se rejoignent par quelque côté<sup>70</sup> ». Faisant des liens entre le mépris de l'autorité des sentinellistes et celui des protestants, des communistes et des fascistes, Bourassa condamne le « nationalisme outrancier », dont les ténors semblent oublier que l'Église est une société hiérarchique parfaite qui ne tolère ni l'oppression ni la révolte<sup>71</sup>. Les sentinellistes ont eu la témérité de croire que l'Église était une institution démocratique. Son autorité est voulue par Dieu et toute révolte contre l'autorité épiscopale est une révolte contre Dieu.

Lorsque Bourassa dénoncera le sentinellisme comme du nationalisme exacerbé et néfaste, Groulx sera profondément déçu par son ancien maître à penser. Pour l'abbé, « tout n'est pas contestable » dans la série d'articles. Toutefois, il ne peut pas comprendre comment l'auteur peut « représenter ses compatriotes comme étant les principaux fauteurs et donc les principaux responsables de ces sortes de conflits religieux ». En effet, comment « peut-il les accuser en bloc de nationalisme outrancier » alors qu'il a « tant de fois et à bon droit », « déploré et dénoncé l'apathie nationale de ses frères canadiens-français<sup>72</sup> »? Pour Groulx, la réponse est simple, Bourassa a été « manié et fort

<sup>68</sup> Henri Bourassa, « L'affaire de Providence et la crise religieuse en Nouvelle-Angleterre, I : Observations préliminaires », *Le Devoir*, 15 janvier 1929, p. 1.

<sup>69</sup> *Id.*, « L'affaire de Providence [...], II : Origine et péripéties du conflit », *Le Devoir*, 16 janvier 1929, p. 1.

<sup>70</sup> *Id.*, « L'affaire de Providence [...], III : Schisme gallican orthodoxe », *Le Devoir*, 17 janvier 1929, p. 1.

<sup>71</sup> *Id.*, « L'affaire de Providence [...], IV : Haine de l'autorité et V : Démocratisme et nationalisme outrancier », *Le Devoir*, 18 et 19 janvier 1929, pp. 1.

<sup>72</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, p. 211.

habilement » par Elie Vézina<sup>73</sup> et aurait été affecté par des tares mentales héréditaires. Dans ce que Senese qualifie de « *pathetic pseudo-psychological explanation*<sup>74</sup> », Groulx accorde environ 80 pages de ses *Mémoires* à démontrer que la famille Papineau-Bourassa est traversée par une maladie mentale<sup>75</sup>.

Toutefois, la réponse que donne Groulx est loin d'être satisfaisante et dissimule mal la gêne que l'évolution de son ancien maître à penser provoque chez lui. Comme le souligne Trofimenkoff, Bourassa a toujours su faire une distinction entre la langue et la foi. S'il sait parfois les lier, il sait toujours les séparer<sup>76</sup>. Pour Groulx, la langue, la nation et la foi restent inexorablement liées. Dans son esprit, la foi prime mais « *he never really believed that a choice between religion and nationalism had to be made. Indeed, given his view of French Canada as an integrated organic whole, he felt that any attempt to sever the religio-nationalist tie would be disastrous*<sup>77</sup> ». Au sujet des liens entre la nation et la foi dans la pensée de Groulx, Trofimenkoff se demande : « *Where exactly did he put the emphasis – on his faith or on his nation ? The concealed quarrel with Bourassa during the 1920's and 1930's would seem to indicate the latter*<sup>78</sup> ». Toutefois, le silence que s'impose Groulx à partir de 1925 sur la crise sentinelliste, et le tiraillement qu'elle provoque au sein de sa pensée, nous porteraient à vouloir nuancer ce jugement. Il ne peut appuyer les sentinellistes lorsqu'ils partent en croisade radicale contre leurs évêques, et par extension, contre l'Église. Même s'il reconnaît le bien-fondé des revendications sentinellistes, il ne peut appuyer leurs méthodes qui mettent la langue, les intérêts nationaux au-dessus de l'unité de l'Église et du respect de l'autorité ecclésiastique. Groulx, tout comme Bourassa, accorde la primauté à la foi, mais il a de la difficulté à séparer les divers éléments de l'appartenance nationale. Il finira par dénoncer Bourassa parce que son catholicisme est devenu, à ses yeux, antinationaliste.

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 210.

<sup>74</sup> Senese, *op. cit.*, p. 172.

<sup>75</sup> Voir Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, pp. 187-268.

<sup>76</sup> Susan Mann Trofimenkoff, *Action Française : French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, UTP, 1975.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>78</sup> *Id.*, *Abbé Groulx. Variations on a Nationalist Theme*, Vancouver, Copp Clark Pub., 1973, p. 9.

Cette dénonciation viendra formellement en 1935, lorsque Groulx publiera, dans *l'Action nationale*, un article sur l'évolution intellectuelle de Bourassa. Celle-ci serait « un tragique massacre d'idéal » qui fait du tort au Canada français<sup>79</sup>. L'abbé souligne que « si le catholicisme impose une hiérarchie de devoirs, il ne commande la négligence, encore moins le mépris d'aucun<sup>80</sup> ».

De plus, selon ses *Mémoires*, la série d'articles que Bourassa rédige en 1929, pour dénoncer les chefs sentinellistes excommuniés, qui pourtant s'étaient soumis, constitue non seulement un point de rupture entre la Franco-Américanie et le Québec mais aussi entre les nationalistes canadiens-français et leur ancienne idole. Pour le nationalisme canadien-français, la série d'articles eut un effet dévastateur. Celle-ci marque le point où Bourassa, qui fustige le nationalisme depuis un certain temps, cessera d'être un chef nationaliste. Selon Groulx, pour la Franco-Américanie, la dénonciation de Bourassa « sera le commencement d'une scission presque complète entre eux et le Québec ; ce sera aussi, hélas !, ils me le confiaient naguère, le commencement de l'abdication nationale, le glissement irréversible vers l'américanisation totale<sup>81</sup> ». En effet, nombreux sont les Franco-Américains qui s'étonnaient de l'attitude de Bourassa face à leur mouvement, surtout après son appui aux Franco-Ontariens qui luttaient contre le Règlement XVII. L'un d'eux, Edmond Gélinas, prêtre au New Hampshire, écrira à Groulx pour lui dire que « ce monsieur Bourassa est persona ingratis auprès de tous ceux qui, dans la Nouvelle-Angleterre, ont fait la lutte pour la défense de nos droits et la survivance de notre langue et de nos traditions<sup>82</sup> ».

Au cours des années 1920 et 1930, Groulx sera en rupture avec Bourassa. Pour ce dernier « aucune revendication ou agitation ne doit compromettre l'unité canadienne, non plus que l'unité ou la paix de l'Église ». Cette attitude donnait, selon le chanoine, « beau

<sup>79</sup> Lionel Groulx [texte signé L'Action nationale], « Les conférences de M. Bourassa », *l'Action nationale*, vol. V, no 5 (mai 1935), p. 258.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 260.

<sup>81</sup> *Id.*, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, pp. 209-211.

<sup>82</sup> Lettre d'Edmond Gélinas, prêtre, à Lionel Groulx, Berlin, N.H., 3 janvier 1933, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 1527.

jeu au fanatisme anglo-canadien<sup>83</sup> ». Toutefois, lorsque Bourassa rejoindra ses anciens disciples au début de la Deuxième Guerre mondiale, son jugement sur son ancien maître à penser sera plus nuancé. En 1962, Groulx écrira une lettre « strictement personnelle » à Raymond Barbeau pour lui suggérer d'être plus clément envers la contribution nationaliste de Bourassa. Selon le chanoine :

Je crois qu'il convient de traiter généreusement le grand homme. Car ce fut un grand homme. Il a pu paraître parfois très fédéraliste et même un peu trop « pan-canadianiste ». Je l'ai connu d'assez près pour savoir jusqu'à quel point l'homme d'avant 1925 et même d'après, était resté profondément canadien-français. Il n'aurait pas fallu qu'Ottawa accentuât de beaucoup sa politique d'unification juridique et culturelle, ni que la persécution des minorités reprît la sauvage furie des années 1914-1918, pour jeter l'irréductible du côté du séparatisme. [...] Il fut pour ma génération l'homme providentiel, celui dont la puissante chiquenaude a réveillé alors notre peuple. Il nous a délivrés de l'idôlatrie [*sic*] lauriériste, nous a guéris pour un temps de l'esprit de parti et nous a redonné le sens de notre identité française. Ce sont là des services que ceux d'aujourd'hui ne peuvent oublier<sup>84</sup>.

Néanmoins, au début des années 1920, l'évolution de la pensée bourassiste a présagé la dispute qui mettra Bourassa au ban du nationalisme pour une longue période. C'est au moment de la crise sentinelliste que les divergences entre les deux tendances nationalistes, représentées par Bourassa et Groulx, atteindront leur paroxysme. L'étude de l'agitation sentinelliste nous donne donc une occasion privilégiée pour saisir la nature et le fondement de cette rupture.

## CONCLUSION

Ce chapitre nous a permis d'explorer les liens qu'entretiennent la langue et la foi au sein du nationalisme chez Groulx par l'entremise d'une question spécifique, celle de la crise sentinelliste de la Nouvelle-Angleterre. Comme nous l'avons vu, la langue et la foi sont intimement liées dans l'esprit du chanoine. Si la foi prime, elle est néanmoins appuyée par la langue, les traditions et la culture françaises. Ainsi, ce n'est pas un élément de l'appartenance ethnique qui soit entièrement indépendant. Chez Groulx, tout se tient et

<sup>83</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 2..., *op. cit.*, p. 209.

<sup>84</sup> Lettre de Lionel Groulx à Raymond Barbeau, Outremont, 4 janvier 1962, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 154.

tout s'appuie au sein de l'appartenance nationale. Il a beaucoup de difficulté à concevoir le catholique en tant qu'être abstrait. Chaque catholique est issu d'une nation, d'un milieu culturel. Si cette nation est catholique, comme c'est le cas au Canada français, alors l'appartenance nationale est imbue de catholicisme. Ainsi, si le catholique canadien-français rompt ses liens avec son milieu national ou perd sa langue, comme c'est le cas de Jules de Lantagnac dans le roman *L'appel de la race*, il court un grand risque d'être assimilé et de perdre sa foi.

Voilà pourquoi Groulx sera favorable aux thèses sentinellistes. Dès 1924-1925, il aura probablement senti le potentiel radical du mouvement, mais donnera tout de même un certain appui à la cause. Les sentinellistes, tout comme l'abbé, préconisent la doctrine de la langue gardienne de la foi. Toutefois, lorsque le mouvement se radicalisera et que les sentinellistes traîneront Mgr Hickey devant les tribunaux civils du Rhode Island, Groulx cessera de les appuyer ouvertement. En effet, en dépit du bien fondé de leurs revendications, ils ont placés les intérêts de leur groupe au-dessus de ceux de l'autorité de l'Église. De plus, Groulx et *l'Action française* doivent se montrer prudents face à cette agitation car ils s'inquiètent du sort de leur propre mouvement. Le climat antinationaliste qui prévalait au Vatican, laisse craindre aux nationalistes proches de l'abbé que leur revue et leur mouvement pourraient aussi être condamnés.

Lorsque la crise sera terminée, Groulx se remettra de nouveau à entretenir des relations cordiales avec les anciens sentinellistes. Il ne le fera pas avec les antisentinellistes. Groulx est peu favorable à ce groupe, auquel il impute une part de responsabilité dans le déroulement de la crise. Néanmoins, les véritables coupables en cette affaire sont les Irlando-Américains. Ceux-ci oppriment les Canadiens français là où ils contrôlent les institutions catholiques. Ils cherchent à établir leur hégémonie sur l'Église nord-américaine en dépit du droit d'aînesse de l'Église canadienne-française. Coupables de « nationalisme outrancier », les évêques Irlando-Américains, tout comme leurs homologues du Canada, placent les intérêts de leur « race » au-dessus de ceux de l'Église universelle.



Cette vision de la crise sentinelliste contraste fortement avec celle d'Henri Bourassa. Pour lui, la crise n'est qu'une manifestation canadienne-française du vieux gallicanisme français. Les sentinellistes placent la langue au-dessus de la foi et refusent d'obéir à leurs supérieurs ecclésiastiques dont la position est voulue par Dieu. Ainsi, la crise sentinelliste nous permet d'étudier la rupture qui se concrétise entre les nationalismes bourassiste et groulxiste au cours des années 1920. Cette rupture est centrée sur la nature des deux nationalismes, celui de Bourassa étant canadien et celui de Groulx, canadien-français, mais aussi sur la question du « nationalisme outrancier » et sur la doctrine de la foi gardienne de la langue. Si Bourassa ne s'élève pas contre cette doctrine a priori, il la voit potentiellement comme une porte ouverte aux abus. Pour lui, la langue et la foi sont des réalités distinctes et la confusion entre l'intérêt national et celui de l'Église universelle peut mener aux erreurs de doctrine ou même, dans le cas de la crise sentinelliste, au schisme. Bourassa peut concevoir le catholique de façon entièrement abstraite. Selon Groulx, le catholique n'est pas un être abstrait, c'est un être enraciné dans une culture, dans une nation. Au Canada français et en Franco-Américanie, cette culture, ce milieu national, sont foncièrement catholiques. Pour le Canadien français, défendre sa langue ne tient pas du « nationalisme outrancier » mais plutôt de la saine réaction catholique. La langue est un « bouclier » contre les infiltrations protestantes. Toute défense de la nation et de la langue française constitue donc une défense du catholicisme.

## CONCLUSION

L'œuvre du chanoine Groulx est volumineuse et fort complexe. Son héritage controversé a fait couler beaucoup d'encre. En effet, son influence sur plus d'une génération d'intellectuels canadiens-français a été marquante. Dans le domaine de l'histoire intellectuelle, il fait figure de géant au Canada français. Groulx lui-même semble avoir eu conscience de son importance dans l'univers de la pensée traditionnelle comme le laisse croire la conservation méticuleuse de ses lettres et de ses manuscrits. Plus de trente ans après sa mort, il reste, chez bien des auteurs, l'intellectuel et l'historien canadien-français le plus marquant de sa génération. Sa pensée, lorsqu'elle est interprétée de façon superficielle, peut être mal comprise. En effet, sur certaines questions, comme celle du séparatisme, l'abbé cultivait volontiers l'ambiguïté.

Nous avons choisi d'axer notre étude sur les questions de la Franco-Américanie et de l'émigration canadienne-française aux États-Unis chez Groulx. Société urbaine et américaine, mais aussi catholique et française, la Franco-Américanie n'est pas abordée simplement en tant que sujet d'étude. Elle agit plutôt comme outil d'analyse pour porter un nouveau regard sur certains aspects de la pensée de Groulx. Ainsi, par le biais de ses écrits franco-américains, nous avons pu nous pencher sur sa conception de l'expansion de l'écoumène du Canada français, sur son messianisme et sur son ruralisme. En abordant l'intégration des Franco-Américains dans sa conception de la nation et de l'identité nationale, nous avons discuté du caractère volontariste de la survivance et de la hiérarchisation des pôles de l'appartenance nationale. Enfin, en traitant de sa perception de la crise sentinelliste, nous avons cerné les relations qu'entretiennent la foi et la langue dans l'œuvre de l'abbé Groulx. De plus, sa réaction à la crise nous a permis de positionner son nationalisme vis-à-vis celui d'Henri Bourassa.

Groulx est un nationaliste traditionaliste. Son nationalisme est canadien-français et fondé principalement sur des bases ethnoreligieuses. De ce fait, notre étude se sera

surtout penchée sur les aspects de sa pensée qui touchent la nation, ses fondements, son maintien et son affirmation.

Au cours de notre premier chapitre, nous avons abordé le phénomène de l'émigration canadienne-française et acadienne aux États-Unis. Divisée en deux parties, une pour l'émigration sous le régime de l'Union et l'autre pour celle qui marque les années 1920, cette analyse fut à la fois historiographique et axée sur l'histoire intellectuelle.

Dans ses cours d'histoire à l'Université de Montréal, Groulx aborde le phénomène de l'exode sous le régime de l'Union. S'il est conscient que l'émigration se perpétue après la Confédération, il n'en parle guère. En effet, ses écrits historiques portant sur l'émigration s'intègrent à la critique qu'il fait du régime. L'exode constituerait l'un des grands crimes de l'Union.

Dans l'ensemble, l'émigration serait surtout l'œuvre de causes canadiennes. Les émigrants ne furent pas principalement attirés par l'expansion industrielle des États-Unis, ils furent chassés du Canada. Le grand coupable en toute cette affaire, c'est le monde politique. Les politiciens rendent la terre improductive et inaccessible. Improductive, parce que l'agriculteur du Bas-Canada souffre de méthodes désuètes causées par un manque d'appui étatique à l'enseignement agricole et par une pauvreté croissante, conséquence du fait que l'État favorise le commerce au détriment de l'agriculture, et l'immigrant au détriment du Bas-Canadien. La terre est également rendue inaccessible par un État qui encourage la spéculation agricole, concède de vastes domaines au clergé anglican et laisse libre jeu au renforcement du régime seigneurial. La classe politique canadienne-française a également sa part de responsabilité. Celle-ci compromet les intérêts de la nation en favorisant plutôt les intérêts d'un parti politique.

Pour l'abbé, l'exode est un désastre pour la nation. L'émigration hâte et assure la mise en minorité des Canadiens français au sein de l'Union et, éventuellement, dans la Confédération. De plus, elle bouleverse l'équilibre démographique de la nation en

l'amputant d'une partie de sa classe rurale. Enfin, l'exode ralentit le développement économique du Canada français car une partie de sa main d'œuvre prend le chemin de l'exil.

Groulx reprend une bonne partie de cette analyse lorsqu'il traite de l'émigration au XXe siècle. Ses écrits sur ce deuxième exode proviennent surtout de la revue *l'Action française*. L'émigration est toujours la conséquence de l'incurie d'un État, provincial cette fois, qui favorise le commerce et l'industrie au détriment de l'agriculture, et d'un gouvernement fédéral qui privilégie l'immigrant au détriment du Canadien. Pour l'abbé, la prolétarisation à Montréal ou à Woonsocket s'équivaut. Dans les deux cas, l'ex-agriculteur canadien-français est exploité par des patrons étrangers et vit dans un milieu malsain moralement et physiquement. Pour contrer l'exode, l'État doit mettre en place une vaste campagne de colonisation. En effet, l'industrialisation massive et rapide n'est pas une solution acceptable pour Groulx. Elle ne fait que bouleverser l'ordre social traditionnel de la patrie et accroître l'infériorité économique des Canadiens français.

Ainsi, l'analyse que fait l'abbé de l'émigration canadienne-française aux États-Unis se fait à travers le prisme de son ruralisme. Sa pensée ruraliste est complexe et traversée par deux courants. D'abord, un ruralisme doctrinal, essentiellement moral, qui rejette les grandes agglomérations urbaines, le machinisme et le gigantisme industriel. Ce ruralisme valorise le caractère sain et religieux de la vie rurale au détriment du matérialisme et de la malpropreté de la ville. Ensuite, un ruralisme situationnel, essentiellement économique, marque l'œuvre du chanoine. Dans cette optique, la ville et l'industrie ne sont pas rejetées a priori. D'ailleurs le centre urbain régional et la moyenne industrie sont même valorisés, à condition qu'ils soient contrôlés et développés par le capital canadien-français. Ce sont plutôt les métropoles, particulièrement Montréal et son atmosphère américaine, qui inquiètent. Du point de vue situationnel, la ville devient un lieu d'exploitation et de prolétarisation pour l'agriculteur canadien-français principalement parce qu'elle est sous l'emprise économique d'étrangers. L'urbanisation est dangereuse parce qu'elle entraîne une prolétarisation certaine pour l'ex-agriculteur et qu'elle accroît nécessairement l'infériorité économique de la nation. Dans la perspective

situationnelle, la campagne devient un château-fort de l'indépendance économique tandis que la ville consacre la déchéance économique du Canada français.

Ce ruralisme empêche Groulx soit de voir, soit d'admettre, que l'émigration canadienne-française aux États-Unis est, en grande partie, le fruit du retard industriel et salarial que le Québec accuse face à la Nouvelle-Angleterre depuis le XIXe siècle. Pour lui, l'émigrant est moins attiré par les États-Unis qu'expulsé du Canada.

Le premier chapitre nous a également permis d'étudier le messianisme de Groulx. En effet, lors de conférences aux États-Unis, l'abbé souligne parfois que l'émigration fut l'œuvre de la volonté divine, et s'insérerait dans la vocation apostolique de la nation. Malgré ces envolées lyriques, il ne croit pas vraiment que l'exode fasse partie de cette vocation messianique. En fait, le messianisme du chanoine se centre sur le Québec. Le Canada français répandra le catholicisme en Amérique du Nord non en s'éparpillant mais plutôt en créant un foyer rayonnant pour la vraie foi au Québec, et en formant plus de missionnaires. L'émigration mine la mission apostolique car elle affaiblit le Québec.

Cependant, si l'émigration est un danger pour la nation canadienne-française, l'émigrant ne cesse pas pour autant d'en faire partie. Pour Groulx, la nation canadienne-française est une entité ethnique et spirituelle qui allie la société traditionnelle de la France au milieu américain. Les Canadiens français sont un peuple original, ni français ni américain, mais alliant le meilleur des deux milieux géographiques et sociaux. La nation canadienne-française est fondée sur une communauté de foi, de langue, d'origine, de culture, d'histoire, de tradition, doublée d'un vouloir-vivre collectif.

La formation de la nation précède celle de l'État et celle-ci peut exister en dehors du strict cadre géographique du Québec ou du Canada. Ses fondements ethniques et moraux font également en sorte que si l'émigrant quitte le Canada, il ne cesse pas pour autant d'être un Canadien français. Le Franco-Américain est un Canadien français des États-Unis. Si son milieu ambiant est américain, il reste néanmoins un Canadien français. À moins d'être assimilé, sa foi, sa langue et sa culture font de lui un Canadien français.

En effet, si, pour certains, le sang peut paraître central dans la définition de l'appartenance nationale chez l'abbé, il s'agit plutôt en fait d'un pôle identitaire mineur. Si Groulx s'attaque au métissage et aux mariages mixtes, il ne conteste pas l'appartenance nationale des gens issus de parenté mixte. Le sang n'est pas suffisant pour déterminer et maintenir l'appartenance nationale. C'est plutôt le vouloir-vivre collectif, le désir de survivre et de se perpétuer qui assurent la survivance nationale.

Au sein de la nation canadienne-française, le Québec fait figure de métropole. Si la nation spirituelle et ethnique peut aisément exister en dehors de ses frontières, la province demeure essentielle à la survivance. Seul le Québec peut s'ériger en État-nation des Canadiens français. En ce sens, le nationalisme de Groulx est canadien-français mais accuse un certain repli sur le Québec. Toutefois, l'État français dont il rêve ne découle pas d'une volonté de rétrécir la nation aux frontières québécoises, mais plutôt de renforcer la survivance de l'Amérique française en lui accordant un nouvel outil de promotion nationale.

Au sein de cette nation, la Franco-Américanie fait figure de « société distincte ». Au même titre que les Acadiens, les Franco-Américains jouissent d'une certaine spécificité culturelle. S'ils sont Canadiens français par leur ethnicité, ils demeurent américains sur le plan civique. De plus, leur caractère fortement urbain et prolétaire fait en sorte que leur milieu ambiant est profondément différent de celui des Canadiens français.

Si la pensée groulxiste est marquée par un antiaméricanisme assez profond, il accepte néanmoins le projet idéologique de l'élite franco-américaine. Celle-ci cherche à maintenir l'appartenance ethnique de l'émigrant tout en l'intégrant à la société américaine. Ainsi, si le Franco-Américain souhaite rester aux États-Unis de façon permanente, il doit se naturaliser, participer à la vie américaine et apprendre l'anglais.

Donc, en dépit de sa méfiance des États-Unis et du bilinguisme, Groulx est prêt à accepter le projet de société de l'élite franco-américaine. Manifestement, cette acceptation pose des problèmes à l'historien. En effet, comment peut-il accepter un projet qui entre en contradiction avec certains fondements de sa pensée ? La réponse est assez simple : cette acceptation est surtout le fruit d'un réalisme évident. Puisque les Franco-Américains s'intègrent à la société américaine, Groulx est confronté à un fait accompli. Pour ne pas brusquer leur élite, il doit donc accepter leur vision de la survivance.

Toutefois, le réalisme n'est pas le seul facteur qui explique cette position apparemment contradictoire. En effet, pour ce qui est de l'identité civique des Franco-Américains, Groulx peut accepter le postulat de base de cette dernière : le Franco-Américain peut être un véritable Américain sans pour autant abandonner les pôles essentiels de son appartenance ethnique. Ainsi, l'abbé peut concevoir la nation sur le plan civique. Tout comme le Canadien français fait partie d'une nation biculturelle canadienne, le Franco-Américain est membre d'une nation multiculturelle américaine. L'important, dans son esprit, c'est d'accorder une primauté à la nation ethnique et aux pôles centraux de l'appartenance ethnique. Si le Franco-Américain reste catholique et français, il peut participer à la vie américaine et même l'enrichir. Ce que Groulx rejette, c'est l'unitarisme national, la volonté de fondre plus d'un groupe ethnique dans un creuset identitaire. L'enjeu fondamental pour le Franco-Américain est identique à celui du Canadien français; il doit rejeter le désordre identitaire. La nation ethnique doit primer, sans toutefois évacuer la nation civique.

Pour assurer ce mariage entre identité civique et identité ethnique, les Franco-Américains se doivent de lutter pour leur survivance. Dans l'esprit du chanoine, les Franco-Américains peuvent survivre dans le creuset américain mais ils devront lutter. Selon lui, la survivance n'est pas uniquement l'œuvre de la volonté divine. Si Dieu n'est pas indifférent à la survivance, cette dernière reste d'abord l'œuvre de la volonté humaine, donc de l'éducation. Pour survivre, les Franco-Américains doivent se doter d'un projet de survivance et former une élite capable de le propager auprès de la masse. La survivance est donc l'œuvre de la volonté humaine et, en particulier, de l'élite.

Au cours de sa vie, l'abbé Groulx présentera trois projets de survivance à l'élite franco-américaine. Ces projets sont exposés dans trois conférences données aux États-Unis et s'adressent autant à un public canadien-français que franco-américain. D'ailleurs, tous ses projets franco-américains reprennent les thèmes majeurs de sa doctrine « québécoise », c'est-à-dire celle qui s'adresse d'abord aux Canadiens français du Québec. Ils subissent les mêmes variations et évolutions que sa pensée globale.

Ainsi, dans son premier projet, exposé en 1922, à Lowell, Massachusetts, l'abbé mise sur le resserrement des liens entre le Québec français et la Franco-Américanie, favorisé par une élite nationaliste inspirée par l'idéal de l'État français, pour promouvoir la survivance aux États-Unis. Dans son esprit, l'unité et la solidarité nationales sont nécessaires à la survie et à l'épanouissement de l'Amérique française. Son plan repose sur une sorte de réciprocité nationaliste. Le Québec français doit se régénérer en s'inspirant de l'idéal de l'État français, puis faire rayonner la vie française auprès des minorités. La Franco-Américanie doit resserrer ses liens avec la « métropole » québécoise et servir d'exemple au Québec. En effet, les Franco-Américains sont un exemple mobilisateur. Ils sont la preuve tangible que la survivance peut triompher, même dans les conditions les plus difficiles.

En 1935, Groulx complétera son programme de 1922. L'État français est encore important dans son esprit mais subit les variations qui affectent son discours au cours des années 1930. Ainsi, cet État est au centre d'une mystique nationale qui, par le biais d'un chef charismatique, doit régénérer l'âme collective des Canadiens français. Les Franco-Américains doivent également se doter de leur propre « mystique franco-américaine » et d'un chef pour promouvoir leur survivance. La conférence de Manchester est donc un microcosme de la pensée groulxiste des années 1930. D'ailleurs, elle sera même intégrée à son recueil *Orientations*. Face à la renaissance nationale de certains pays catholiques d'Europe, dont l'Irlande et le Portugal, Groulx est convaincu que la régénération du Canada français se fera par le culte du passé glorieux de la nation et sa transformation en mystique mobilisatrice.



L'ambition des projets de 1922 et de 1935 contraste avec les visées de celui de 1953, que Groulx exposera lors d'une conférence à Boston, Massachusetts. Encore une fois, la vision groulxiste de la survivance franco-américaine subit les mêmes variations que sa doctrine québécoise. Cette fois, son projet est marqué par sa déception face au Canada français. Après plus de trente ans de discours, d'appels à l'unité et à la survivance, le grand réveil national qu'attend le chanoine ne s'est pas matérialisé. Chaque renaissance qu'il anticipe finit par le décevoir. Ainsi, son projet franco-américain est timide, lorsqu'il est comparé à ceux des décennies précédentes. Les Franco-Américains peuvent survivre, mais ils doivent miser sur une atmosphère française au foyer. La survivance repose notamment sur les épaules de la femme franco-américaine qui doit veiller au maintien du catholicisme et du français dans son foyer.

Nous sommes donc aux antipodes des projets de 1922 et de 1935. Toutefois, il ne faut pas croire que Groulx verse dans le pessimisme ou le défaitisme. Dans son esprit, la survivance est l'œuvre de la volonté humaine. Un peuple, comme un individu, peut toujours se ressaisir. Comme Lantagnac dans son fameux roman, il n'est jamais trop tard pour répondre à *l'Appel de la race*.

La question de la survivance est également au centre de notre dernier chapitre, qui porte sur la réaction de l'abbé à la crise sentinelliste. Si Groulx a peu écrit à ce sujet, son silence reste fort révélateur. En effet, son attitude face à l'agitation en Nouvelle-Angleterre nous permet de réfléchir sur la relation entre la langue et la foi dans sa pensée et de situer son nationalisme par rapport à celui d'Henri Bourassa.

Durant la crise sentinelliste, s'il appuie timidement la cause des ultras de la survivance jusqu'en 1925, son appui se résume à très peu de choses. D'ailleurs, après s'être engagé à fond dans la résistance franco-ontarienne, l'abbé et sa revue, *l'Action française*, ne publient que deux courts articles, en 1924, pour signaler la naissance du journal la *Sentinelle*. Cette timidité est engendrée par deux facteurs. D'abord, vers le milieu des années 1920, Groulx devient de plus en plus conscient que le nationalisme est

mal vu du Saint-Siège. De peur que son mouvement et sa revue ne fassent l'objet d'une condamnation papale, il devient prudent. Ensuite, Groulx semble avoir pris conscience assez tôt du potentiel radical du mouvement sentinelliste et hésite à l'appuyer à fond.

Ainsi, lorsque la crise entre dans sa phase radicale, Groulx ne peut appuyer les sentinellistes. Si leur cause est juste, leurs méthodes sont condamnables. L'abbé n'est pas prêt à placer la langue au-dessus de la foi. En effet, son nationalisme est profondément religieux. Si la langue et la foi sont intimement liées, la langue servant de rempart, de bouclier, à la foi, cette dernière reste dominante dans son esprit. Groulx demeure plus critique envers l'épiscopat irlando-américain qu'avec les chefs sentinellistes en cette affaire; mais il se garde bien de s'attaquer directement aux chefs ecclésiastiques.

La foi prime la langue dans la pensée groulxiste. Or, en dépit de ce constat de base, qu'il partage avec Henri Bourassa, son attitude face à la crise sentinelliste est différente de celle du directeur du *Devoir*. En effet, la crise constitue même un point de rupture officiel entre Bourassa et le nationalisme canadien-français. Cette rupture se préparait depuis assez longtemps. Le nationalisme bourassiste est différent de celui de l'abbé d'abord parce qu'il est canadien avant d'être canadien-français, mais aussi parce qu'il sait diviser la langue et la foi. Bourassa a moins de difficulté que Groulx à concevoir le catholique en tant qu'être abstrait. S'il sait lier la conservation de la langue à celle de la foi, il sait aussi les séparer. Le Bourassa des années 1920 ne peut appuyer une agitation qui mine l'unité et l'autorité de l'Église.

Groulx tient également à l'unité de l'Église universelle, mais sa conception du catholique est moins abstraite. Pour lui, chaque catholique est issu d'une nation, et comme c'est le cas au Canada français, son milieu ou son appartenance nationale constituent des appuis de taille à la foi. Ces appuis, en Amérique française, sont indispensables à la conservation de la foi. Voilà pourquoi Groulx ne condamne pas ouvertement le sentinellisme à partir de 1925 puisque ses fondements sont justes. Bourassa condamnera le sentinellisme non seulement parce que ses méthodes sont à rejeter mais aussi parce que ses fondements intellectuels étaient, selon lui, gallicans.

Le nationalisme du chanoine Groulx est complexe et mérite plus de recherche. Si cette étude a voulu apporter un nouveau regard sur sa conception de la nation, il reste encore plusieurs domaines qui méritent plus de lumière. Nous avons tenté de cerner sa vision de la Franco-Américanie. Toutefois, notre étude ne s'est pas penchée sur la réception de son message dans cette communauté. Cet aspect de l'influence du chanoine mériterait d'être examiné.

En effet, il est clair que Groulx jouit d'un prestige certain en Franco-Américanie. Ses ouvrages sont lus et son message porte. À titre d'exemple, sa brochure sur *L'amitié française d'Amérique* est tirée à 10 000 exemplaires<sup>1</sup>, dont 5 000 sont distribués par l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique<sup>2</sup>. Son roman, *L'appel de la race*, est également bien reçu en Franco-Américanie, où les mariages mixtes sont nombreux. Pour l'abbé Georges Duplessis, le roman est d'un intérêt particulier pour les Franco-Américains. Peu après sa parution, il écrira à Groulx que : « Ce livre devrait se trouver à tous les foyers franco-américains. Il est d'une actualité inquiétante pour nous. Le mariage mixte est trop fréquent parmi les nôtres. Une réaction s'impose. L'appel de la race bien lu & médité peut opérer cette action de salut<sup>3</sup>. »

Groulx semble avoir eu une influence particulière sur l'abbé Adrien Verrette, qui sera l'un des chefs de file de la lutte pour la survivance franco-américaine à partir des années 1930. Verrette sera un peu le « Lionel Groulx » des Franco-Américains. Prêtre, historien, homme d'un grand dévouement, il semble avoir pris Groulx comme modèle. En 1932, il écrira à son idole :

Ah que je voudrais bien vous ressembler un peu pour rendre de semblables services à mes chers compatriotes. Il y a tant de choses à écrire au sujet de vos œuvres. Vous me pardonnerez alors si j'insiste à me trouver en votre compagnie – car après tout il

<sup>1</sup> Lionel Groulx [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « La vie de l'Action française : Nos publications », *AF*, vol VIII, no 6 (décembre 1922), p. 381.

<sup>2</sup> Lettre d'Elie Vézina à Lionel Groulx, Woonsocket, R.I., 16 février 1923, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 3675.

<sup>3</sup> Lettre de Georges Duplessis à Lionel Groulx, Salem, Mass., 27 décembre 1922, 2 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 1227.

vous reste toujours un bon morceau de votre grand cœur apostolique pour encourager vos jeunes frères franco-américains.<sup>4</sup>

Si Groulx a toujours porté un intérêt particulier à la Franco-Américanie, il n'a jamais dressé un bilan formel de ses activités franco-américaines. En dépit de l'état moribond de la vie française en Nouvelle-Angleterre vers 1960, Groulx n'a jamais cessé de croire que les Franco-Américains, comme tout peuple, pouvaient se ressaisir avec un effort de volonté. Ainsi, il ne regrettera jamais l'énergie qu'il a dépensée pour stimuler la survivance franco-américaine. À ce titre, il écrira à l'abbé Adrien Verrette en 1959 que « parmi les grands souvenirs de ma vie, il y a l'aide modeste qu'à certaines heures, j'ai pu vous apporter<sup>5</sup> ». Pour Groulx, rien n'est jamais perdu. Un peuple est toujours « à la croisée des chemins », donc capable de choisir son destin.

---

<sup>4</sup> Lettre d'Adrien Verrette à Lionel Groulx, Franklin, N.H., 17 février 1932, 3 p. mss. : 1-2. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

<sup>5</sup> Lettre de Lionel Groulx à Adrien Verrette, Outremont, 4 novembre 1959, 1 p. dact. ACRLG, FLG, P1/A, 3667.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES MANUSCRITES

#### Œuvres de Lionel Groulx

Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx (ACRLG), 261 rue Bloomfield, Outremont, Fonds Lionel-Groulx (FLG), Fonds de correspondance du chanoine Groulx, cotes P1/A.

*Acadie*, [conférence]. 15 août 1915. 2 pages, mss. ACRLG, FLG, P1/D, 25.29.

« L'avenir des Canadiens-français ». [ca 1912]. pp. 109-114, mss. dans le *Manuel d'histoire du Canada*. Vol. III. 1905-06 et ajouts postérieurs. ACRLG, FLG, 08/14-16, III.

*Bulletin de la Société historique franco-américaine*, [compte rendu]. [1966], 2 pages, mss. ACRLG, FLG, Ma-620.

*Causerie sur la question ontarienne*, [causerie prononcée au Palais de justice de Valleyfield]. [17 mai 1917]. 12 pages, mss. ACRLG, FLG, 13/17.

*Comment s'est formée la patrie canadienne : Cours* [donné] à l'École sociale, Collège [Marguerite] Bourgeoys. 27 février 1932. 13 pages, mss. ACRLG, FLG, 21/10.

[Conférence sur le rôle de l'éducation dans la survivance nationale]. [ca 1922]. 7 pages, mss. ACRLG, FLG, 14/06.

*Le désordre intérieur*, [textes de deux cours publics]. 23 février 1932 et ajouts postérieurs]. 76 pages, mss. ACRLG, FLG, 21/08.

*Le devoir national ; la nationalité objet de devoir : cours* [donnés] à l'École d'Action sociale [de l'Institut pédagogique de la Congrégation Notre Dame à] Montréal. [janvier 1933 et ajouts postérieurs]. 34 pages mss. ACRLG, FLG, 21/15.

*Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, [plan d'un cours public]. [pas avant mars-avril 1928]. 13 pages, mss. ACRLG, FLG, 18/13.

*Un essai de politique constructive après 1848*. [Tome] II : *La politique agraire*, [Texte d'un cours public]. [ca 21 mars 1928 et ajouts postérieurs]. [ca 130 pages, mss. et dact.]. ACRLG, FLG, 18/15.

*État français*. [1957 ou après]. 3 pages, mss. ACRLG, FLG, Ma-421.

*Le fait français en Amérique*, [fragment d'un texte]. [1948]. 5 pages, mss. ACRLG, FLG, Ma-356.

*Ne faites point de mal à la terre*, [Sermon prononcé devant l'UCC]. [après 1924]. 10 pages, mss. ACRLG, FLG, P1/D, 36.89.

*Histoire du Canada. Tome II : Le régime britannique*, [Cours de l'abbé Lionel Groulx à l'Université de Montréal, année 1940-1941, notes prises par l'abbé Maurice O'Bready]. [1940-1941]. 258 pages, dact. Copie conservée aux ACRLG.

« Lac Champlain », [plan d'un article]. 26 juin 1918. pp. 75-80 mss. dans *Visions acadiennes*. ACRLG, FLG, 12/12.

[Notes prises lors d'un voyage à Rome]. [mars 1931 et ajouts postérieurs]. 13 pages, mss. ACRLG, FLG, 20/12.

[Notes sur l'agriculture au Québec]. [s.d.]. 1 page, mss. ACRLG, FLG, Ma-74.

[Notes sur l'avenir du peuple canadien-français]. [après 1933]. 2 pages, mss. ACRLG, FLG, Ma-33.

*Notes pour [le] cours d'histoire du Canada. [Le] Régime anglais. [Tome] II.* [ca 1934-1937]. 92 pages, mss. ACRLG, FLG, 22/13-14.

[Plan pour une conférence sur l'infériorité économique des Canadiens français]. [1929]. 17 pages, mss. ACRLG, FLG, P1/D, 41.24.

*Relations de foi et de patriotisme*, [plan d'une conférence]. [années 1950 ou 1960]. 7 pages, mss. ACRLG, FLG, Ma-374.

[Retraite prêchée aux Dames de Sainte-Anne de Fall River, Mass., à l'occasion de la fête de Sainte Anne]. [1910]. 15 pages, mss. ACRLG, FLG, 10/01.

*La survivance*, [conférence]. 1922. 4 pages, mss. ACRLG, FLG, P1/D, 32.21.

*L'Union catholique des cultivateurs au monument Dollard*, [texte d'une conférence]. [1926]. 5 pages, mss. ACRLG, FLG, P1/D, 38.53.

*Visions acadiennes*, [journal de voyage]. [août 1915]. 71 pages, mss. [dans un document qui compte 185 pages]. ACRLG, FLG, 12/12.

## SOURCES IMPRIMÉES

### Œuvres de Lionel Groulx

#### ARTICLES<sup>1</sup>

« L'abbé Groulx donne une synthèse de sa doctrine ». *Le Droit*, 4 mars 1938, pp. 8-9.

« L'Action nationale ». *Le Devoir*, 3 janvier 1933, p. 2.

« La bourgeoisie et le national » dans JIC. *L'avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Éd. B. Valiquette, 1939. pp. 93-125.

« Catholique d'abord et par-dessus tout ». *Le Semeur*, vol. III, no 8 (avril 1907), pp. 227-233.

« Comment servir ». *L'Action française* [ci-après *AF*], 3<sup>e</sup> année, no 11 (novembre 1919), pp. 491-498.

« Compatriotes de l'Ouest, c'est donc votre droit de vous entêter à survivre ». *Le Devoir*, 21 décembre 1926, p. 1.

« Conclusion » dans *AF. Notre avenir politique. Enquête de l'Action française, 1922*. Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923. pp. 233-250.

[Texte signé L'Action nationale]. « Les conférences de M. Bourassa ». *L'Action nationale* [ci-après *AN*], vol. V, no 5 (mai 1935), pp. 257-265.

[Sous le pseudonyme de Jacques Brassier]. « Le congrès de Lowell ». *AF*, vol. VIII, no 4 (octobre 1922), p. 252.

« Le cours de M. l'abbé Groulx ». *Le Devoir*, [2 mars 1928]. ACRLG, FLG, P1/D, 39.11-12.

[Texte signé L'Action française]. « La doctrine de l'Action française : Agriculture et colonisation ». *AF*, vol. XVIII, no 2 (août 1927), pp. 130-144.

[Texte signé L'Action française]. « La doctrine de l'Action française : Industrie et commerce ». *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), pp. 203-217.

[Texte signé L'Action française]. « La doctrine de l'Action française : les modes d'action nationale ». *AF*, vol. XVIII, no 6 (décembre 1927), pp. 320-353.

---

<sup>1</sup> Nous avons pu attribuer plusieurs articles signés l'Action française à l'abbé Groulx grâce aux informations trouvées dans les spicilèges conservés aux ACRLG, cotes P1/D. Par ailleurs, lorsqu'un article a été publié sous un pseudonyme, il sera noté tel quel.

[Texte signé L'Action française]. « La doctrine de l'Action française : Le problème de notre vie morale ». *AF*, vol. XVIII, no 1 (juillet 1927), pp. 5-16.

[Texte signé L'Action française]. « La doctrine de l'Action française : Le problème national ». *AF*, vol. XVII, no 2 (février 1927), pp. 66-81.

« Notre enquête : Une politique nationale. Notre destin français ». *AN*, tome VIII, no 3 (mars 1937), pp. 130-142.

« Nos forces nationales : Notre histoire ». *AF*, vol. II, no 8 (août 1918), pp. 338-356.

« Les Franco-Américains et nous ». *AF*, vol. VII, no 6 (juin 1922), pp. 362-369.

« Entre frères ». *Le Devoir*, 22 mars 1947, pp. 1-2.

[Sous le pseudonyme de Nicolas Tillemont]. « Un groupe d'action française aux Etats-Unis ». *AF*, vol. X, no 1 (juillet 1923), p. 61.

[Sous le pseudonyme de Jacques Brassier]. « La haine de la terre ». *AF*, vol. X, no 1 (juillet 1923), pp. 39-46.

[Sous le pseudonyme de Jacques Brassier]. « Dans Kent et Essex ». *AF*, vol. XI, no 5 (mai 1924), pp. 297-309.

« Langue et survivance ». *AN*, vol. IV, 2<sup>e</sup> semestre (1934), pp. 46-62.

« Les leçons de l'histoire aux bords du St-Maurice ». *AF*, vol. XVIII, no 2 (août 1927), pp. 102-113.

« Lettre du Manitoba ». *l'Action canadienne-française*, vol. XX, no 1 (juillet 1928), pp. 35-48.

[Texte signé L'Action française]. « Mot d'ordre de l'Action française : Ajournons le repos ». *AF*, vol. XII, no 2 (août 1924), p. 67.

[Texte signé L'Action française]. « Mot d'ordre de l'Action française : Dignité de vie ». *AF*, vol. XII, no 4 (octobre 1924), p. 193.

[Texte signé L'Action française]. « Mot d'ordre de l'Action française : L'instruction professionnelle agricole ». *AF*, vol. XVI, no 3 (septembre 1926), p. 129.

[Texte signé L'Action française]. « Mot d'ordre de l'Action française : La question gaspésienne ». *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), pp. 201-202.



« La paroisse, foyer de vie nationale » dans Institut social populaire, *Semaines sociales du Canada*, XXXe session, Edmunston, 1953 : *La paroisse, cellule sociale. Compte rendu des cours et conférences*, Montréal, Institut social populaire, 1953. pp. 165-178.

« Partie documentaire ». *AF*, vol. X, no 3 (septembre 1923), pp. 190-192.

« Nos raisons de survivre ». *AN*, vol. XLV, no 5 (janvier 1956), pp. 441-448.

« La réponse de M. l'abbé Groulx ». [*La Tribune* (Woonsocket, R.I.), 10 octobre 1923]. Copie conservée aux ACRLG, FLG, P1/D, 35.32.

« Nos responsabilités intellectuelles ». *l'Action canadienne-française*, vol. XIX, no 2 (février 1928), pp. 81-96.

« En revenant de Chicago ». *L'almanach de la langue française : 1927*. Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, pp. 74-76.

[Article sans signature mais attribué à Lionel Groulx]. « La Société historique franco-américaine ». *AF*, vol. XII, no 4 (octobre 1924), p. 250.

[Texte signé L'Action française]. « Sujet de méditation : La révision de notre patriotisme ». *AF*, vol. IX, no 6 (juin 1923), p. 321.

« La survivance canadienne-française et la terre », dans École sociale populaire. *Semaines sociales du Canada*. XIIe session, Rimouski, 1933 : *Le problème de la terre. Compte rendu des cours et conférences*. Montréal, École sociale populaire, 1933. pp. 327-347.

« Aux tournants de l'histoire ». *Relations*, Xe année, no 111 (mars 1950), pp. 61-63.

[Sous le pseudonyme de Jacques Brassier]. « La vie de l'Action française : Nos publications ». *AF*, vol. VIII, no 6 (décembre 1922), pp. 380-381.

[Sous le pseudonyme de Jacques Brassier]. « La vie de l'Action française : Une réunion qui fera date ». *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), pp. 223-227.

« Vie de l'Institut ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. I, no 1 (juin 1947), pp. 152-159.

[Sous le pseudonyme de Jacques Brassier]. « Pour qu'on vive : Action catholique et action nationale ». *AN*, vol. VI, no 1 (1935), pp. 52-62.

[Sous le pseudonyme de Jacques Brassier]. « Pour qu'on vive : Le Travailleur ». *AN*, tome II (décembre 1933), pp. 263-264.

## LIVRES ET BROCHURES

*L'amitié française d'Amérique.* Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922. 31 pages.

*Une anthologie.* Julien Goyette, dir. Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998. 312 pages.

*L'appel de la race.* Montréal, Fides, 1956 [1922, publié sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres]. 252 pages. (Coll. « du Nénuphar »).

*Chez nos ancêtres.* Montréal, Éd. Albert Lévesque, 1933 [1920]. 92 pages.

*Pour bâtir.* Montréal, l'Action nationale, 1953. 216 pages.

*Le Canada français missionnaire.* Montréal, Fides, 1962. 532 pages. (Coll. « Fleur de lys. Études historiques canadiennes »).

[Sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres]. *Au Cap Blomidon.* Montréal, Granger, [1953] [1932]. 176 pages.

*Chemins de l'avenir.* Ottawa, Fides, 1964. 161 pages. (Coll. « Bibliothèque économique et sociale »).

*Constantes de vie.* Montréal, Fides, 1967. 172 pages. (Coll. « Bibliothèque économique et sociale »).

*Correspondance.* Tome 2 : *Un étudiant à l'école de l'Europe, 1906-1909.* Édition critique préparée par Gisèle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier. Montréal, Fides, 1993. 839 pages.

*Une croisade d'adolescents.* Québec, l'Action sociale, 1912. 264 pages.

*La déchéance incessante de notre classe moyenne.* Montréal, Imp. populaire, 1931. 16 pages.

*Directives.* Montréal, Éd. du Zodiaque, 1937. 270 pages. (Coll. « Zodiaque '37 »).

*Dix ans d'Action française.* Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926. 273 pages.

*L'enseignement français au Canada.* Tome II : *Les écoles des minorités.* Montréal, Granger, 1933. 271 pages.

*Le Français au Canada.* Paris, Librairie Delagrave, 1932. 234 pages. (Coll. « Bibliothèque américaine de L'Institut des études américaines du Comité France-Amérique »).

*Histoire du Canada français depuis la découverte.* Tome III. Montréal, l'Action nationale, 1952. 326 pages.

*Histoire du Canada français depuis la découverte.* Tome IV. Montréal, l'Action nationale, 1952. 273 pages.

*L'histoire du Canada français, son enseignement.* Montréal, Fondation Lionel-Groulx, 1961. 8 pages.

*Notre maître le passé.* IIIe série. Montréal, Granger frères, 1944. 418 pages.

*Mes mémoires.* Tome 1 : 1878-1920. Montréal, Fides, 1970. 437 pages.

*Mes mémoires.* Tome 2 : 1920-1928. Montréal, Fides, 1971. 418 pages.

*Mes mémoires.* Tome 3 : 1926-1939. Montréal, Fides, 1972. 412 pages.

*Mes mémoires.* Tome 4 : 1940-1967. Montréal, Fides, 1974. 464 pages.

*Notre mystique française.* [s.l.], [s.é.], 1939. 18 pages.

*La naissance d'une race. Conférences prononcées à l'Université Laval (Montréal, 1918-1919).* Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919. 294 pages.

*La naissance d'une race.* Montréal, Granger, 1930 [1919]. 283 pages.

*Orientation.* Saint-Hyacinthe, Éd. Alerte, 1964. 14 pages.

*Orientations.* Montréal, Éd. du Zodiaque, 1935. 310 pages. (Coll. « Zodiaque '35 »).

*Paroles à des étudiants.* Montréal, Éd. de l'Action nationale, 1941. 80 pages.

*Quelques causes de nos insuffisances.* [s.l.], [s.é.], 1930. 15 pages.

#### Autres sources

#### MANUSCRITS

Vanier, Anatole. *L'épreuve des Franco-Américains*, [brouillon d'un article]. [14 septembre 1927]. 6 pages, mss. Annexée à une lettre de Vanier à Lionel Groulx, Montréal, le 14 septembre 1927, 1 p. mss. ACRLG, FLG, P1/A, 3646.

## ARTICLES

[S.a.]. « Monsieur Albert Foisy ». *AF*, vol. XI, no 4 (avril 1924), pp. 212-215.

[S.a.]. « Pour la fraternité française ». *AF*, vol. V, no 2 (février 1921), p. 65.

[S.a.]. « Partie documentaire. Les Franco-Américains et Canadiens français ». *AF*, vol. VII, no 3 (mars 1922), p. 190.

[S.a.]. « La Sentinelle ». *AF*, vol. XI, no 6 (juin 1924), p. 356.

[S.a.]. « L'union dans la race ». *AF*, vol. XIV, no 5 (novembre 1925), p. 265.

[S.a.]. « Vers l'union dans la race ». *AF*, vol. XII, no 4 (octobre 1924).

Bourassa, Henri. « L'affaire de Providence et la crise religieuse en Nouvelle-Angleterre ». *Le Devoir*, 15-19 janvier 1929, pp. 1.

Lahr, Charles, s.j. « La nation ». *AF*, vol. XVII, no 2 (février 1927), p. 81.

Villeneuve, Rodrigue, o.m.i. « Notre avenir politique : Et nos frères de la dispersion ? ». *AF*, vol. VIII, no 1 (juillet 1922), pp. 4-27.

## LIVRES

Daignault, Elphège-J. *Le vrai mouvement sentinelliste en Nouvelle-Angleterre (1923-1929) et l'affaire du Rhode Island*. Montréal, Éd. du Zodiaque, 1936. 246 pages. (Coll. « du Zodiaque '35 »).

Hamon, E., s.j. *Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre*. Québec, N.S. Hardy, 1891. 483 pages.

Minville, Esdras, dir. *Notre Milieu*. Montréal, Fides, 1942. 439 pages.

Nevers, Edmond de. *L'avenir du peuple canadien-français*. Paris, H. Jouve, 1896. 441 pages.

Société historique franco-américaine, la. *Les quarante ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1939*. Manchester, N.H., l'Avenir national, 1940. 878 pages.

## ÉTUDES

## INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Barbeau, Victor. *L'œuvre du chanoine Lionel Groulx. Témoignages. Bio-Bibliographie*. Montréal, Académie canadienne-française, 1964. 197 pages.

Desaulniers, Robert. *Catalogue des manuscrits de Lionel Groulx (1892-1922)*. [Outremont], Fondation Lionel-Groulx, 1987. 396 pages.

Rémillard, Juliette. « Lionel Groulx. Bibliographie (1964-1979) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 3 (décembre 1978), pp. 465-523.

Stapinsky, Stéphane. *Inventaire analytique de la série des manuscrits du fonds Lionel-Groulx, 1923-1935*. Montréal, Centre de recherche Lionel-Groulx, 1990. 344 pages.

## ARTICLES

Anctil, Pierre. « La Franco-Américanie ou le Québec d'en bas » dans Dean Louder et Eric Waddel, dir. *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*, Québec, PUL, 1983. pp. 26-39.

Angers, François-Albert. « L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle », dans Robert Comeau, dir. *Économie québécoise*. Montréal, PUQ, 1969. pp. 417-432.

Bouchard, Gérard. « L'histoire sociale au Québec. Réflexion sur quelques paradoxes ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 2 (automne 1997), pp. 243-269.

Brosseau, Marc. « La géographie et le nationalisme canadien-français ». *Recherches sociographiques*, vol. XXXIII, no 3 (1992), pp. 407-428.

Doty, Stewart. « The Intellectual of the Quebec Diaspora : The case of Henri d'Arles ». *Revue d'études canadiennes*, vol. 24, no 4 (hiver 1989), pp. 61-71.

Dupuis, Jean-Claude. « L'appel au chef. Lionel Groulx et l'action politique ». *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no 8 (automne 1997), pp. 94-99.

Dupuis, Jean-Claude. « La pensée économique de l'Action française ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, no 2 (automne 1993), pp. 193-219.

Gilbert, Anne. « À propos du concept d'Amérique française ». *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, no 1 (1998), pp. 103-120.

Harvey, Fernand. « Le Québec et le Canada français : Histoire d'une déchirure » dans Simon Langlois, dir. *Identité et culture nationale. L'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, PUL, 1995. pp. 49-64.

LeBlanc, Robert G. « The Francophone Conquest of New England : Geopolitical Conceptions and Imperial Ambition of French-Canadian Nationalists in the Nineteenth Century ». *American Review of Canadian Studies*, vol. XV, no 3 (1985), pp. 288-310.

Ricard, François. « Lionel Groulx, *Action française*, État français » dans *Voix et images du pays*, IX. Montréal, PUQ, 1975. pp. 11-33.

Roby, Yves. « Les élites franco-américaines et le recours au passé (1880-1940) » dans Jacques Mathieu, dir. *La mémoire dans la culture*, Québec, PUL, 1995. pp. 113-136.

Sénécal, André. « La thèse messianique et les Franco-Américains ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 4 (mars 1981), pp. 557-567.

Senese, P.M. « Catholiques d'abord ! : Catholicism and Nationalism in the Thought of Lionel Groulx ». *Canadian Historical Review*, vol. LX, no 2 (1979), pp. 154-177.

Sorrell, Richard. « Research Notes : Franco-Americans in New-England » dans Madeleine Gigère, dir. *A Franco-American Overview*. Vol. 4 : *New-England* : Part II, Cambridge, Massachusetts, National Assessment and Dissemination Center for Bilingual and Bicultural Education, 1981. pp. 193-197.

Tousignant, Pierre. « Groulx et l'histoire. Interrogation sur le passé en vue d'une direction d'avenir ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 3 (décembre 1978), pp. 347-356.

Trépanier, Pierre. « Lionel Groulx, historien ». *Les Cahiers des dix*, 47 (1992), pp. 247-277.

Wallot, Jean-Pierre. « Groulx historiographe ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 3 (décembre 1978), pp. 407-433.

Zubrzycki, Geneviève. « Changement social et construction identitaire. État, Église et identité nationale au Québec et en Pologne » dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, dir. *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Montréal, Harmattan, 1997. pp. 221-250.

## THÈSES

Dupuis, Jean-Claude. *Nationalisme et catholicisme, l'Action française de Montréal (1917-1928)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1992. 329 pages.

Marie-Amabilis, c.s.c. [née Irène Parenteau]. *Henri d'Arles, styliste*. Mémoire de M.A. (Lettres), Université de Montréal, 1960. 100 pages.

## LIVRES

- Balthazar, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, Éd. de l'Hexagone, 1986. 212 pages.
- Bélanger, André-J. *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*. Québec, PUL, 1974. 392 pages. (Coll. « Histoire et sociologie de la culture »).
- Bouchard, Gérard et Lamonde Yvan, dir. *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIXe et XXe siècles*. Montréal, Fides, 1995. 418 pages.
- Brault, Gerard J. *The French-Canadian Heritage in New England*. Hanover et Kingston, University Press of New England/McGill-Queen's University Press, 1986. 282 pages.
- Brunet, Michel. *La présence anglaise et les Canadiens. Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*. Montréal, Beauchemin, 1968 [1958]. 323 pages.
- Chartier, Armand. *Histoire des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1775-1990*. Sillery, Septentrion, 1991. 436 pages.
- Delisle, Esther. *Le traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*. Outremont, l'Étincelle, 1992. 284 pages. (Coll. « Pluralisme »).
- Dussault, Gabriel. *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*. Montréal, Hurtubise HMH, 1983. 392 pages.
- Frégault, Guy. *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*. Montréal, Leméac, 1978. 237 pages.
- Gaboury, Jean-Pierre. *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*. Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa, 1970. 226 pages. (Coll. « Cahiers des sciences sociales »).
- Galarneau, Claude. *Edmond de Nevers, Essayiste*. Québec, PUL, 1960. 94 pages. (Coll. « Cahiers de l'Institut d'histoire »).
- Hébert, Pierre. *Lionel Groulx et l'Appel de race*. Montréal, Fides, 1996. 204 pages.
- Lamonde, Yvan. *Ni avec eux ni sans eux : Le Québec et les États-Unis*. [s.l.], Nuit Blanche éd., 1996. 121 pages. (Coll. « Terre américaine »).
- Lavoie, Yolande. *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930. Mesure du phénomène*. Montréal, PUM, 1972. 87 pages. (Coll. « Démographie canadienne »).
- Louder, Dean, dir. *Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre*. Sainte-Foy, PUL, 1991. 309 pages. (Coll. « Culture française d'Amérique »).

- Martel, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroute du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997. 203 pages. (Coll. « Amérique française »).
- Oliver, Michael. *The Passionate Debate. The Social and Political Ideas of Quebec Nationalism, 1920-1945*. Montréal, Véhicule Press, 1991. 284 pages.
- Roby, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*. Sillery, Septentrion, 1990. 434 pages.
- Roby, Yves.. *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*. Québec, PUL, 1976. 250 pages. (Coll. « Les cahiers d'histoire de l'Université Laval »).
- Roy, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 pages.
- Roy, Jean-Louis. *Maîtres chez nous. Dix années d'Action française. 1917-1927*. Montréal, Leméac, 1968. 75 pages.
- Rudin, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*. Sillery, Septentrion, 1998. 278 pages.
- Rumilly, Robert. *Histoire des Franco-Américains*. [s.l.], [s.é.], 1958. 552 pages.
- Ryan, William F, s.j. *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*. Québec, PUL, 1966. 348 pages.
- Savard, Jules-Paul Tardivel, *la France et les États-Unis, 1851-1905*. Québec, PUL, 1967. 499 pages. (Coll. « Cahiers de l'Institut d'histoire »).
- Savary, Claude, dir. *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*. Québec, IQRC, 1984. 353 pages.
- Séguin, Maurice. *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*. Trois-Rivières, Boréal express, 1968. 66 pages. (Coll. « 1760 »).
- Trofimenkoff, Susan Mann. *Abbé Groulx, Variations on a Nationalist Theme*. Vancouver, Copp Clark Pub., 1973. 255 pages. (Coll. « Issues in Canadian History »).
- Trofimenkoff, Susan Mann. *Action française. French Canadian Nationalism in the Twenties*. Toronto, UTP, 1975. 157 pages.
- Weil, François. *Les Franco-Américains, 1860-1980*. Paris, Belin, 1989. 251 pages.